

La Commission de police enquêtera sur le crime organisé

par Paul LONGPRE,
de la Presse Canadienne

Le ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette, a annoncé hier, la tenue d'une enquête sur le crime organisé qui commencera ses travaux le 15 septembre prochain et sera conduite par la Commission de police du Québec.

Dans un tour d'horizon des perspectives de son mi-

nistère, au cours d'une entrevue exclusive à la Presse Canadienne, M. Choquette a d'autre part révélé qu'il mettra prochainement sur pied une Direction générale des affaires policières, sous l'autorité d'un sous-ministre responsable.

Le ministre envisage, à très brève échéance, les initiatives administratives ou législatives suivantes:

— création d'une Division

des Faillites et fraudes pour contrer le crime "économique" dénoncé à son livre blanc sur "la police et la sécurité des citoyens";

— présentation à la prochaine session d'une loi de la magistrature pour redéfinir entre autres le statut des juges;

— création d'un Conseil de la magistrature qui aura des pouvoirs disciplinaires et verra, entre autres res-

ponsabilités, à l'examen des dossiers des candidats à la magistrature.

ENQUÊTE

L'enquête sur le crime organisé avait été recommandée par la Commission Prévoist sur l'administration de la justice en matière criminelle et pénale au Québec, dont le mandat s'est terminé en mars 1971.

"Cette enquête ne portera

pas sur des grands principes, a précisé le ministre Choquette, mais sur des faits concrets reliés à l'un ou l'autre des aspects du crime organisé au Québec."

Il s'agira d'une enquête publique où la Commission de police du Québec agira comme tribunal. Déjà les mécanismes sont à l'état d'organisation, recrutement du personnel, des avocats, etc. Cette phase devrait de-

mander tout au plus six mois.

La Commission aura toutefois le privilège de décréter le huis-clos sur certaines parties de ses travaux.

Dans un mémoire adressé à la Commission parlementaire de la Justice, en décembre dernier, le Barreau du Québec avait souligné pour sa part l'urgence d'une telle enquête.

La création, au sein du ministère de la Justice, d'une division des faillites et fraudes constitue une autre initiative importante dans la lutte contre le crime. C'était également une mesure recommandée par la Commission Prévoist.

Quant à la décision de confier les affaires policières à une direction sous l'autorité d'un sous-ministre responsable, le ministre

évite de la présenter comme étant le rejet d'un éventuel ministère de la Police ou des Affaires intérieures.

Cette dernière solution était contenue dans le livre blanc de M. Choquette. Elle avait soulevé une foule d'objections, tant dans le monde policier qu'au sein du barreau. À l'issue d'une séance de la Commission parlementaire de la Justice, où cette (Suite à la page 2, 3e col.)

dans LE SOLEIL de demain

- Un ensemble de dossiers incluant: a- le testament du ministre de l'Éducation, M. Guy Saint-Pierre; b- les dangers que redoutent les Indiens Cris habitant les territoires de la Baie James; c- les observations et commentaires de l'un de nos reporters à la suite d'un séjour d'une semaine au Nouveau-Brunswick.
- À l'intérieur du Cahier des Arts, nos lecteurs prendront contact avec les Grands Ballets Canadiens. Nous présentons également une étude du phénomène "Jesus Christ Super Star" et une entrevue avec le romancier et critique français, Dominique de Roux.
- Sport-reportage consacre ses colonnes à la section de patinage artistique du Service des loisirs et des parcs de la ville de Québec.

Autre grève aérienne à prévoir

Pendant que prend fin la grève des contrôleurs, qui a coûté par jour approximativement \$1 million à Air Canada et \$400,000 à CP Air, une autre menace de grève se fait sentir dans le secteur du transport aérien.

À Toronto, un porte-parole de la Fraternité internationale des électriciens a annoncé que 2,200 techniciens en électronique, employés du gouvernement fédéral, semblaient avoir rejeté le rapport d'un comité de conciliation.

Quelques-uns de ces techniciens sont proposés à l'entretien des radars. Aucune date de grève n'a encore été mentionnée. La circulation aérienne pourrait être ralentie par un arrêt de travail de ces employés.

Les contrôleurs aériens ont commencé à se présenter au travail, aujourd'hui, pour la première fois depuis qu'ils ont déclenché une grève à l'échelle du pays, le 17 janvier. Les bureaux des sociétés aériennes nationales et régionales se préparent à subir l'assaut des clients et à répondre à de nombreuses demandes de renseignements sur les vols réguliers qui doivent reprendre bientôt.

On prévoit que lundi, au plus tard, tout sera revenu à la normale chez Air Canada, CP Air, American Air-

lines, Eastern Airlines, Pacific Western Airlines, Trans Air et diverses autres lignes qui, durant la grève, avaient pu opérer à partir d'aéroports américains situés en bordure de la frontière.

Durant l'arrêt de travail, les passagers se rendant outre-mer ou en d'autres points du continent américain, étaient véhiculés par autobus jusqu'aux aéroports américains.

Depuis 7 h 15 ce matin, dix contrôleurs sont au travail à l'aéroport de Sainte-Foy, et ont remis l'équipement de radar en opération. Un contrôleur est également en fonction dans chacun des trois autres aéroports de l'est, à Saint-Honoré, à Baie-Comeau et à Sept-Îles.

Le premier vol de Québec avait lieu cet après-midi, à 13 h 40, en direction de Montréal. Il s'agissait d'un appareil de Québecair arrivé de Montréal à 13 h 25. La première arrivée d'Air Canada était prévue pour 16 h 10, et le retour vers Montréal deux heures plus tard.

À l'aéroport international de Toronto, tous les contrôleurs étaient arrivés au travail à 7 h 45 a.m. Toutefois, les vols réguliers aux instruments ne devaient reprendre qu'à midi.

Dans l'intervalle, les dirigeants des sociétés aériennes s'attendent à un fort achalandage des tableaux téléphoniques et des aéroports alors que les voyageurs tenteront de réaliser dans le plus bref délai les projets qu'ils avaient dû retarder. Quelques bureaux ont signalé que leur personnel, absolument débordé, n'a pu répondre à des milliers de personnes qui voulaient obtenir des renseignements.

Quelques heures après que l'impasse eut été rompue entre les contrôleurs et le Conseil du Trésor, Air Canada et CP Air ont commencé à rappeler leurs employés. Au cours de la grève, Air Canada avait annoncé 10,000 mises à pied et CP Air 4,300.

À Montréal, un porte-parole d'Air Canada a déclaré que la priorité sera accordée aux vols transcontinentaux ainsi qu'aux voyages outre-mer et vers le sud. Tous les vols auront repris normalement à minuit ce soir.

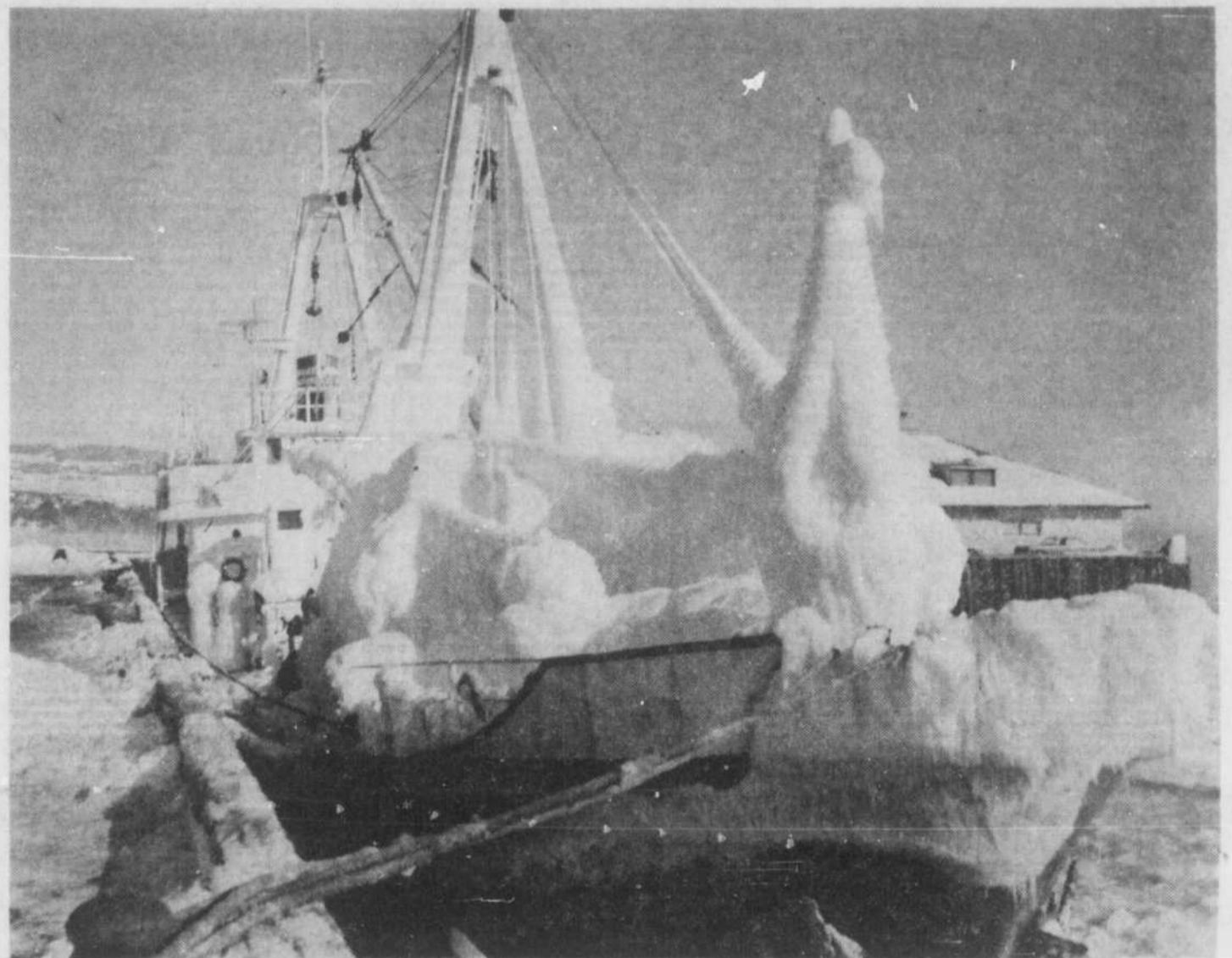
CP Air a ouvert ses guichets à Toronto, à 11 h p.m., hier et on prévoit que le service reprendra comme à l'accoutumée au cours de la journée.

Les 1,600 contrôleurs ont accepté, hier, la recommandation de leur conseil national de retourner au travail et de soumettre à un arbitrage les questions des salaires et des heures de travail.

Au terme d'un accord annoncé par le médiateur Noel Hall, qui assumera seul la responsabilité de l'arbitrage, les contrôleurs ont obtenu la promesse d'une hausse de salaire qui ne sera pas inférieure à 16,5 pour cent. Les contrôleurs avaient déjà repoussé, lundi dernier, une proposition offrant un pourcentage semblable.

Entre-temps, l'annonce de l'accord a été accueillie avec soulagement par le ministre des Transports, M. Don Jamieson, et par le chef de l'opposition, M. Robert Stanfield.

M. Jamieson a déclaré à Ottawa que l'entente portant le conflit à l'arbitrage indiquait que la décision du gouvernement de ne pas convoquer le Parlement était bonne.



Comme un iceberg —

Le North Voyager, propriété des Chargeurs Unis de Saint-Joseph-de-la-Rive a affronté une forte tempête en mer et est maintenant partiellement submergé au quai de Saint-Lréné où on tentera de le tirer à sec pour le libérer de sa cargaison des 1,025 tonnes d'aluminium et des

tonnes d'eau qui ont envahi les cales. Le capitaine Gabriel Côté voulait hier conduire le bateau jusqu'à Saint-Joseph-de-la-Rive, mais il n'a pu aller plus loin que Saint-Lréné, le bateau commençant déjà à donner de la bande.

Ottawa et Québec s'entendent ou Castonguay quitte son poste

Par Normand GIRARD

Une entente Ottawa - Québec en matière d'allocations familiales qui n'interviendrait pas pour le 1er mai 1972, ou dans les quelques semaines suivantes, empêcherait le Québec de modifier sa loi d'aide sociale et son régime de rente de manière à pouvoir utiliser plus efficacement et plus économiquement les centaines de millions de dollars dépensés annuellement à ces titres de la sécurité du revenu.

Dans une entrevue accordée au Soleil, M. Claude Castonguay explique pour la première fois en termes aussi clairs pourquoi il s'acharne à essayer d'en arriver à une entente avec les autorités fédérales tout en

affirmant qu'il n'a pas perdu de tout espoir en un fédéralisme canadien renouvelé.

Le ministre des Affaires sociales du Québec évoque également plusieurs hypothèses quant à son avenir politique le cas échéant, signalant que la date du 1er mai qu'il a récemment évoquée à ce sujet n'est pas "rigide". Il écarte cependant toute possibilité de conserver la direction du super ministère qui est actuellement le sien.

Pour M. Castonguay, il ne s'agit pas de menace, d'ultimatum, de démission ou de chantage. L'absence d'une telle entente rendrait impossible la poursuite du travail qu'il a entrepris en matière de sécurité du revenu, l'un

des deux secteurs dont il a la responsabilité.

Selon lui, l'entente intervenue au niveau des fonctionnaires des deux gouvernements est non seulement une bonne théorie mais la démonstration a été faite que techniquement elle peut s'appliquer dans le respect des exigences du fédéralisme et des exigences du bon fonctionnement du gouvernement du Québec.

M. Castonguay ne voit plus sur quelle base il serait possible de reprendre les pourparlers avec le fédéral si on ne parvient pas à s'entendre suivant la formule imaginée par les fonctionnaires fédéraux et provinciaux, laquelle formule, dit-il, semble clairement répondre aux exigences formulées par le gouvernement fédéral pour le maintien d'un régime fédéral dans ce secteur-là.

Le ministre a en outre signalé que cette position n'est pas sa position personnelle mais celle du gouvernement du Québec, affirmant que depuis la formation du gouvernement Bourassa, le 12 mai 1970, il n'avait fait aucune critique ou déclaration pouvant porter à croire qu'il n'est pas solidaire du gouvernement.

M. Castonguay estime que certains des propos qu'il a tenus ont été mal perçus et qu'il n'est pas disposé, ni de près, ni de loin, à conclure globalement, advenant un échec sur les allocations familiales, qu'il démissionnera du gouvernement ou qu'il embrassera une autre option politique.

Il a rappelé avoir dit qu'il aimerait réfléchir, précisant qu'entre dire vouloir réfléchir et en réfléchissant ça n'est pas la même chose. Il a conclu qu'il y a une différence énorme.

Le ministre a également soutenu qu'il cherche à faire la preuve qu'il est possible de continuer à vivre dans un régime fédéral, conformément au choix politique qu'il a fait en 1970, et qu'il ne poursuit pas le chemin inverse contrairement (Suite à la page 2, 2e col.)

Un tribunal syndical enquêtera sur les fonds du Syndicat des gars de Lapalme

par Donald DOYLE,
de notre bureau à
OTTAWA

Le bureau fédéral de la CSN a décidé, mercredi dernier, de mettre sur pied un comité d'enquête syndicale, ou tribunal syndical, et la chargé de faire toute la lumière sur les opérations financières qui ont été effectuées en relation avec le Syndicat des gars de Lapalme.

Le Soleil a en effet appris, hier, de source digne de foi qu'une demande d'enquête a été formulée, mercredi dernier, par le Syndicat des gars de Lapalme lui-même et que la requête a été déposée par plusieurs personnes, notamment par son président, M. Frank Diterlizzi.

Le comité ou le tribunal (les deux expressions ont cours) siègera incessamment et il sera présidé par une personne de l'extérieur. Théoriquement, il doit produire son rapport dans une quinzaine de jours.

La création de ce comité ou de ce tribunal, geste peut-être sans précédent dans les annales de la CSN, fait suite à toutes sortes d'allégations qui ont été formulées à l'intérieur du mouvement depuis plusieurs semaines, voire même depuis quelques mois.

De fait, la marmite bout depuis fort longtemps au sein de l'organisme syndical, surtout depuis que certains membres importants de la CSN se sont inquiétés de rapports voulant qu'il y ait eu irrégularités quant à l'administration des fonds.

Au cœur du problème se trouve une question d'argent. Jusqu'à ce jour, la centrale syndicale a versé \$1,700,000 au Syndicat des gars de Lapalme et si l'on inclut toutes sortes de frais indirects le montant total des sommes affectées par la CSN à l'affaire Lapalme se chiffre aux environs de \$2,900,000.

Selon certains rapports, il pourrait y avoir un décalage de plusieurs milliers de dollars entre le montant total qui a été versé au syndicat et celui qui a été perçu par ceux qui y avaient rigoureusement droit.

Diverses études ont été faites au sein même de la CSN. Au moins un sinon deux ou trois rapports ont déjà été produits. Toutefois, selon certaines personnes qui ont accès à ces documents, aucun chiffre précis n'y est mentionné.

Un des principaux intéressés par cette guerre interne, M. André L'Heureux, a confirmé hier soir que diverses "accusations" ont été portées dans l'affaire des gars de Lapalme.

C'est d'ailleurs à cause de la gravité des accusations portées et de leur caractère unilatéral que le syndicat a demandé la tenue d'une enquête publique. La CSN a opté pour une enquête syndicale. Quelle différence y a-t-il entre les deux, M. L'Heureux ne le sait trop. De toute façon, les modalités restent à déterminer.

M. L'Heureux qui est le directeur de la section de faction politique à la CSN et qui agit comme coordonnateur de la campagne des gars de Lapalme, s'insurge par ailleurs contre le fait que des allégations et accusations puissent être formulées pendant des semaines sans que la lumière soit faite.

Dans son optique, le temps est venu de recourir à un arbitre et de déterminer qui a raison, ceux qui prétendent qu'il y a eu irrégularités ou ceux qui le nient.

M. L'Heureux soutient également que c'est la première fois que l'on agit ainsi au sein de la CSN en ce sens que les gars de Lapalme ont déjà été condamnés par certains sans même avoir été entendus.

Plus tôt au cours de la semaine, M. L'Heureux a également déclaré qu'il voyait dans tous ces agissements une offensive dirigée par le gouvernement fédéral et orchestrée par lui de façon à discréditer un groupe de travailleurs qui l'embêtent depuis des mois.

Mais, si dans son optique il s'agit d'une manœuvre fédérale d'une charge, patenée, voulue et organisée de façon systématique par les gens d'Ottawa, il y a aussi le fait qu'elle n'est pas menée exclusivement par des politiciens mais également avec la complicité de gens de l'intérieur de la CSN.

Autrement dit, selon M. L'Heureux, il y a "des gens très haut placés dans la direction syndicale qui ont porté des accusations unilatérales".

Par ailleurs, il ne fait aucun doute que des dossiers ont déjà été montés et que certaines personnes estiment qu'il y a eu (Suite à la page 2, 6e col.)

PEPIN CONFIRME

Par Vincent CLICHE

MM. Marcel Pepin, président général de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), et Frank Diterlizzi, président du Syndicat du service postal de Montréal, ont confirmé ce matin qu'une enquête syndicale "privée" a été instituée pour faire la lumière sur des accusations portées depuis quelque temps sur de présumées fraudes en rapport avec le conflit des gars de Lapalme.

M. Pepin a déclaré que c'est le Syndicat lui-même qui a demandé la tenue d'une telle enquête pour mettre fin ou confirmer les rumeurs qui courent sur le compte des gars de Lapalme.

Un arbitre ou un commissaire neutre de l'extérieur de la centrale syndicale sera nommé d'ici quelque jours et tous ceux qui ont des accusations à porter ou une défense à faire valoir pourront se faire entendre.

Selon M. Pepin, cette enquête se tiendra à huis-clos et le rapport ne sera pas rendu public, même si plusieurs copies pourront être distribuées.

Le président de la CSN a rappelé que la mise sur pied d'une telle enquête ne constitue pas un précédent à la CSN, puisque la centrale avait déjà enquêté sur le Syndicat des employés de la Régie des alcools, lors de la (Suite à la page 2, 8e col.)

Avortement refusé, à la demande de l'époux et du foetus

OTTAWA (PC) — Une injonction a été émise cette semaine pour empêcher une femme d'avoir un avortement, à la demande du mari et de l'enfant à venir.

C'est le juge A.H. Lief, de la Cour suprême de l'Ontario, qui a émis l'injonction mardi et l'a prolongé mercredi.

La Presse Canadienne a rapporté par erreur jeudi que l'injonction émise contre la femme et deux médecins était permanente.

Le juge a exigé que les noms des personnes en cause ne soient pas rendus publics.

La femme, déjà mère de quatre enfants, est enceinte de 16 semaines.

Un comité de l'hôpital Riverside en était arrivé, il y a quelque temps, à la décision que la femme devrait (Suite à la page 2, 1ère col.)

sommaire

Arts et Lettres	32 et 33
annonces classées	23 à 29
A Québec aujourd'hui	32
Bandes dessinées	34
Bridge	27
Décès	37
Documents	16
Economie-Finance	17 à 19
Horoscope	24
Mot mystère	23
Mots croisés	25
Patron	26
Sport	9 à 13
Télévision	35 et 37

la météo

Périodes nuageuses et neige locale aujourd'hui. Demain: ensoleillé et périodes de neige avec neige locale. Minimum: 0 et 5 sous 0, maximum: 15.
 (Détails page 2)

Avortement refusé...

(Suite de la première page)

subir l'avortement cette semaine.

Mais le mari obtint mardi une injonction temporaire empêchant sa femme, deux médecins et l'hôpital de procéder à l'avortement.

Mercrredi, le tribunal fut informé que l'hôpital et les médecins avaient abandonné l'affaire et que l'avortement n'aurait pas lieu.

L'injonction contre les médecins et l'hôpital fut donc levée, mais la cause de la femme a été ajournée.

Toutefois, l'injonction a été maintenue contre elle et pourra revenir devant la Cour à deux jours d'avis.

DESACCORD DES MEDECINS

L'avortement avait été recommandé le mois dernier par le Dr Andrews Fuzi. Selon le mari, le médecin avait donné l'avertissement que la poursuite de la grossesse mettrait en danger la vie de la mère et pourrait se terminer par la naissance d'un bébé anormal.

Le mari a déclaré en cour qu'il avait accepté la suggestion du Dr Fuzi de conduire sa femme à New York pour l'avortement. Mais le fait qu'il est citoyen français a provoqué des complications pour son admission aux Etats-Unis.

Le mari a donc conduit sa femme chez le Dr Bernard Laramée, de Montréal, son ancien médecin. Le Dr Laramée a prescrit des médicaments et un repos de deux mois.

Selon la déposition faite en cour par le mari, le Dr Fuzi était "furieux" en apprenant cette décision et il persuada la femme de voir le Dr John Andrews, obstétricien à l'hôpital Riverside d'Ottawa.

Le comité de cet hôpital sur l'avortement thérapeutique approuva l'avortement. Le Dr Andrews déclara au mari que cette décision était fondée sur "des principes d'ordre philosophique".

Le Dr J. F. Conklin, un gynécologue, déclara à la cour qu'a son avis il n'y avait pas de justifications thérapeutiques à l'avortement dans ce cas.

L'avocat du mari, Me David Dehler, a déclaré jeudi que la femme n'était pas bouleversée par toute cette affaire. "Elle est heureuse comme tout, a-t-il dit, et elle aura son enfant".

L'injonction est la première affaire de genre au Canada, a-t-il ajouté. Et selon un avocat de New York, ce pourrait être la première cause du genre en Amérique du Nord.

L'un des aspects clés de l'injonction est la notion de "enfant requérant".

On peut maintenant imaginer que même si les parents et un comité médical approuvaient un avortement une tierce partie pourrait s'y opposer au nom du fœtus.

Le prochain pas serait la nomination d'un tuteur pour tous les enfants en gestation en Ontario, a dit M. Dehler.

Le mois dernier, l'Etat de New York, a nommé M. Robert M. Byron tuteur légal de tous les fœtus en gestation de quatre à 24 semaines. Le but de cette mesure est de limiter les avortements aux cas où la vie de la mère est en danger.

M. Dehler a opiné dans le même sens. Il espère demander à la Cour suprême de l'Ontario de le nommer tuteur légal des fœtus dans cette province.

Il pourrait aussi demander une injonction empêchant tous les hôpitaux de l'Ontario de procéder à des avortements sans son consentement en qualité de tuteur.

Selon lui, la loi de 1969 sur l'avortement est une violation de la Déclaration canadienne des droits de l'homme. Cette loi permet l'avortement dans les cas où un comité d'hôpital sur l'avortement thérapeutique donne le feu vert parce qu'il y a menace à la vie ou à la santé de la mère.

Plus de 30,000 avortements ont été approuvés depuis l'entrée en vigueur de cette loi, le 26 août 1969. On en a compté 11,200 en 1970 et 14,188 durant la première moitié de 1971.

Ottawa et Québec...

(Suite de la première page)

aux intentions qu'on lui prête.

Il s'est aussi défendu, contrairement à ce que certains pensent, de vouloir ajouter à la dépense actuelle, de donner davantage, mais au contraire de faire en sorte qu'on aménage et qu'on utilise mieux ce qui est versé en faisant disparaître les pires défauts du programme actuel d'assistance sociale.

Le Soleil reproduit dans ses pages documentaires d'aujourd'hui et de demain le texte intégral des propos que le ministre a tenus à son représentant à ce sujet au cours d'une entrevue de plus d'une heure qu'il lui a accordée mercredi.

MÉTÉO

MONTREAL (PC) — Voici les prévisions de la météo :

Région des Laurentides : Généralement nuageux aujourd'hui avec périodes de neige légère. Samedi : ensoleillé avec périodes nuageuses. Maximum aujourd'hui 10 à 15 au-dessus. Minimum cette nuit zéro à 5 au-dessus. Maximum samedi 15.

Régions de Montréal et Ottawa : Nuageux avec neige légère intermittente. Samedi : ensoleillé avec périodes nuageuses. Maximum aujourd'hui près de 20. Minimum cette nuit 10 à 15. Maximum samedi près de 20.

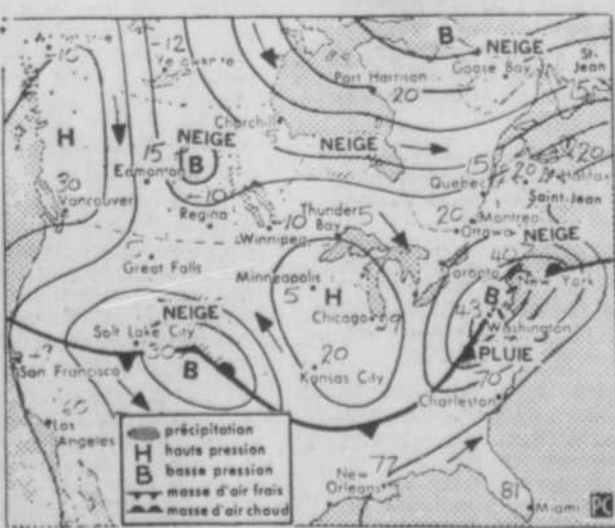
Régions de Québec et Cantons de l'Est : Nébulosité croissante avec neige légère intermittente. Samedi : nuageux avec périodes ensoleillées l'après-midi. Maximum aujourd'hui 10 à 15 au-dessus. Minimum cette nuit 5 au-dessus. Maximum samedi près de 15.

Régions du St-Maurice et Lac St-Jean : Périodes de temps clair aujourd'hui avec possibilité de neige légère. Samedi : généralement nuageux, suivi de périodes ensoleillées l'après-midi. Maximum aujourd'hui près de zéro. Minimum cette nuit 10 à 15 sous zéro. Maximum samedi zéro à 5 au-dessus.

Régions de Baie-Comeau et Sept-Îles : Ensoleillé avec nébulosité croissante cette nuit. Samedi : généralement nuageux avec quelques périodes de neige en matinée. Maximum aujourd'hui 5 sous zéro. Minimum cette nuit 10 à 20 sous zéro. Maximum samedi 5 au-dessus.

Régions de Rimouski et Gaspé : Périodes nuageuses avec légères chutes de neige locales, le long de la côte sud du St-Laurent. Samedi : généralement nuageux avec périodes de neige cessant vers midi. Maximum aujourd'hui zéro à 10 au-dessus. Minimum cette nuit 5 sous zéro. Maximum samedi 10 au-dessus.

PRÉVISIONS



SERVICES DE SANTE POUR LA COMMUNAUTE

Une étude générale des programmes - centres - et autres services externes de santé est présentement effectuée pour le compte de la Conférence des Ministres de la Santé du Canada.

Nous voulons connaître les opinions personnelles et l'expérience des citoyens, associations et groupements qui utilisent de tels services ou qui sont membres du personnel de tels centres ou programmes.

Si vous pensez pouvoir nous aider, écrivez aussitôt s'il vous plaît à :

Etude sur les Centres Locaux de Santé,
P.O. Box 278, Station Q, Toronto 7, Ont.

Confirmation du suicide de deux adolescents au Centre Berthelet

Pépin confirme...

(Suite de la première page)

dernière grève de la RAQ, en 1968.

"LA GANG A MARCHAND

Selon M. Frank Diterlizi, son syndicat a demandé cette enquête parce qu'il est devenu nécessaire de "clouer le bec aux esclaves de Jean Marchand" qui sont encore nombreux au niveau des hautes instances de la centrale syndicale.

Pour M. Diterlizi, il ne fait aucun doute que "la gang à Marchand" tente par tous les moyens de mettre fin à la bataille que livrent les gars de Lapalme au gouvernement fédéral depuis maintenant deux ans.

Le président des gars de Lapalme a révélé que l'une des accusations portées contre le syndicat consisterait dans le fait que certaines personnes auraient signé pour d'autres lors de la remise de prestations syndicales de grève.

"Est-ce que nous pouvions laisser les familles des gars de Lapalme sans argent quand le père était soit en prison, soit à l'hôpital ou à l'extérieur de Montréal?" a dit M. Diterlizi.

De toute façon, le président des gars de Lapalme tient à ce que la lumière soit faite sur ces accusations et au Bureau confédéral de mercredi dernier il a même proposé que l'enquête soit publique.

MONTREAL (PC) — La police a confirmé hier, que deux adolescents se sont suicidés dans un centre de détention provincial pour jeunes gens à Rivière des Prairies au cours des cinq dernières semaines.

Des rapports affirmaient que trois adolescents s'étaient enlevés la vie au Centre Berthelet depuis le 22 décembre et que deux autres avaient également fait une tentative, mais sans succès.

"Je suis au courant d'au moins deux suicides au Centre, a déclaré le porte-parole de cette institution au cours d'une entrevue, mais je ne peux me rappeler les dates avec exactitude. Ce pourrait être en décembre et au début du mois de janvier".

Un porte-parole du ministre des Affaires sociales, M. Claude Castonguay, a déclaré à Québec qu'il avait entendu parler de trois suicides. Toutefois, ces suicides se seraient produits au cours d'une longue période, a-t-il dit. Il n'a pas indiqué quelle était la durée de cette période.

Le directeur du Centre, M. Jean Leblanc, n'était pas disponible pour commenter les rapports. Le Centre est une corporation à but non lucratif qui reçoit des subventions fédérales et provinciales et qui est administré au nom du gouvernement provincial.

"Je préfère que M. Leblanc lui-même fasse ses propres commentaires", a déclaré son secrétaire quand on lui a demandé si le directeur était à son bureau. "Il y a des assistants mais ils ne connaissent pas la situation", M. Leblanc a constaté.

Une commission d'enquête de quatre membres a été mise sur pied par M. Castonguay afin d'examiner les accusations d'abus au Centre Berthelet. Un rapport doit être déposé avant le 31 mars.

C'est un avocat de Montréal, Me Adolphe Prévost, qui dirige l'enquête. Il sera aidé par deux psychiatres, les Dr Noël Garneau et Denis Lazure ainsi que par le psychologue Gilles Gendreau.

M. Prévost a déclaré au cours d'une entrevue que son mandat n'avait été précisé que jeudi et qu'il ne pouvait faire aucun commentaire sur les suicides.

"Je ne peux pas faire de commentaires parce que je n'ai pas encore eu l'occasion de jeter un coup d'œil sur les dossiers qui ont d'ailleurs l'air assez épais", a-t-il dit.

Il a noté que le mandat de l'enquête prévoyait l'examen des conditions d'admission au Centre ainsi que les conditions de détention qui y prévalent.

Une source bien informée, que le quotidien Montréal Star citait hier, a donné les précisions suivantes sur les trois suicides.

Richard, un adolescent de 17 ans de Chicoutimi, a été trouvé pendu à quatre lacets de patin le 22 décembre. Les lacets étaient tressés et accrochés à un clou au-dessus de sa porte de cellule.

CIRCONSTANCES

Il avait été admis au Centre pour la troisième fois le 16 décembre.

Roger, âgé de 17 ans, dont le père est mort et la mère vit en Europe, a été trouvé mort dans sa cellule le 14 janvier. Les lacets de ses bottes de ski avaient été introduits dans la poignée de son carreau de porte de cellule et formaient un noeud coulant.

Le même jour, un autre jeune homme de 17 ans s'est taillé les poignets avec des éclats de verre. Un garçon de 16 ans s'était aussi ouvert les poignets avec une lame de rasoir le 22 décembre, le même jour que le premier suicide. Les deux avaient été conduits à l'hôpital pour y subir des traitements.

Selon cette source, le garçon qui est mort le 2 décembre "aura à répondre de sa conduite", en d'autres cas que dans des situations extrêmement graves.

En effet, explique le ministre Choquette, on conçoit que seuls des cas "extrêmes" pouvaient déclencher le mécanisme "disciplinaire" actuel.

ADMINISTRATION

D'autre part, le ministre écarte pour le moment, comme étant "prématurée" la suggestion faite récemment par le juge en chef de la Cour des sessions à l'effet que le juge en chef soit l'administrateur de sa juridiction, à l'intérieur de l'enveloppe budgétaire déterminée par le ministère.

S'il y a lieu de déléguer des pouvoirs administratifs et disciplinaires, estime-t-il, ce serait plutôt au Conseil de la magistrature qu'il faudrait songer.

A son avis, ce serait aller trop vite, en regard des traditions canadiennes, que de donner au juge en chef la responsabilité administrative et disciplinaire.

Sur ce dernier point, il précise toutefois que la loi donnera au Conseil de la magistrature certaines normes, certains types de sanctions qui pourraient s'appliquer aux magistrats dont la conduite aurait été jugée incompatible avec ce qu'on est en droit d'attendre d'eux.

ANNONCE

FASTEETH
améliore
la mastication

Supprimez votre dentier de FASTEETH et constatez les résultats: (1) vos dents supérieures et inférieures adhèrent mieux aux aliments. (2) elles ne gênent pas. (3) vous mangez plus naturellement. Avec FASTEETH, aucun goût désagréable. Pour votre santé, votre dentier doit tenir fermement en place. Voyez votre dentiste régulièrement. Utilisez FASTEETH.

La commission de police...

(Suite de la première page)

question avait été abordée, en décembre, le ministre avait d'ailleurs marqué sa préférence pour la formule qu'il annonce maintenant.

Un document interne du ministère, sur les perspectives de 1972, n'en souligne pas moins que cette mesure est retenue "jusqu'à ce que le gouvernement du Québec juge opportun de créer ou non un ministère de la Sécurité des citoyens", selon les recommandations du livre blanc.

Un montant "SUBSTANTIEL" souligne ce document, a d'ailleurs été prévu à cette fin dans le prochain budget du ministère.

Dans le domaine de la magistrature, le ministre annonce à court terme deux initiatives principales: une loi de la magistrature et la création d'un conseil de la magistrature.

La rédaction de la loi de la magistrature est très avancée, nous a-t-il confié. Il s'agit d'une refonte complète de l'actuelle loi des tribunaux judiciaires.

Sans entrer dans les détails précis, le ministre a consenti à nous en indiquer les grandes orientations:

1 — Elle visera à l'unification de tout le système judiciaire, morcelé actuellement aux niveaux civil, pénal et criminel.

2 — Elle donnera aux juges en chef des diverses juridictions des pouvoirs réels sur la surveillance des travaux judiciaires. Ces magistrats, à toute fin pratique, ne détiennent actuellement que des pouvoirs "moraux", explique le ministre de la Justice. Ils auraient avec cette loi une autorité de fait sur leurs collègues.

Avant d'être présenté à l'Assemblée nationale, ce projet de loi sera soumis à

l'examen du Conseil consultatif de la Justice, dont M. Choquette vient d'annoncer la formation, sous la présidence de Me Jules Deschênes, de Montréal.

Quant au Conseil de la magistrature, qui sera créé en vertu de ce projet de loi, il tiendra des pouvoirs disciplinaires sur les magistrats.

"Il n'est pas question d'établir un véritable code d'éthique, a précisé le ministre, mais d'en arriver à une solution moyenne entre la situation actuelle et celle qui consisterait à donner des pouvoirs disciplinaires au juge en chef de chaque juridiction".

Dans l'état actuel des choses, seule la Cour d'appel peut se prononcer sur la conduite d'un juge. Apparaissant cette responsabilité était laissée à l'Assemblée nationale. Ce qui est nouveau, avec ce Conseil de la magistrature, c'est qu'un ju-

ge "aura à répondre de sa conduite", en d'autres cas que dans des situations extrêmement graves.

En effet, explique le ministre Choquette, on conçoit que seuls des cas "extrêmes" pouvaient déclencher le mécanisme "disciplinaire" actuel.

ADMINISTRATION

D'autre part, le ministre écarte pour le moment, comme étant "prématurée" la suggestion faite récemment par le juge en chef de la Cour des sessions à l'effet que le juge en chef soit l'administrateur de sa juridiction, à l'intérieur de l'enveloppe budgétaire déterminée par le ministère.

S'il y a lieu de déléguer des pouvoirs administratifs et disciplinaires, estime-t-il, ce serait plutôt au Conseil de la magistrature qu'il faudrait songer.

A son avis, ce serait aller trop vite, en regard des traditions canadiennes, que de donner au juge en chef la responsabilité administrative et disciplinaire.

Sur ce dernier point, il précise toutefois que la loi donnera au Conseil de la magistrature certaines normes, certains types de sanctions qui pourraient s'appliquer aux magistrats dont la conduite aurait été jugée incompatible avec ce qu'on est en droit d'attendre d'eux.

ANNONCE

FASTEETH
améliore
la mastication

Supprimez votre dentier de FASTEETH et constatez les résultats: (1) vos dents supérieures et inférieures adhèrent mieux aux aliments. (2) elles ne gênent pas. (3) vous mangez plus naturellement. Avec FASTEETH, aucun goût désagréable. Pour votre santé, votre dentier doit tenir fermement en place. Voyez votre dentiste régulièrement. Utilisez FASTEETH.

DÉMENAGEZ-VOUS A MONTREAL!

domaine d'iberville

2 1/2, 3 1/2, 4 1/2 PIECES
loyers raisonnables

Tous les jours de 10h. a.m. à 9h. p.m.
300 JOLLETTE LONGUEUIL
679-1330

OCCASION D'AFFAIRES

A LOUER

Station de service Shell située au: 3093 Chemin St-Louis, Ste-Foy

- Commerce établi. En opération depuis 5 ans.
 - 3 aires d'entretien incluant un lave-auto entièrement automatique.
 - Emplacement de choix sur une artère très achalandée de Ste-Foy.
- Le candidat:
- Bon administrateur.
 - Aptitudes pour diriger du personnel. Devra posséder un capital d'environ \$6,000.00.

S'adresser à: SHELL CANADA
969 Route de l'Eglise
Ste-Foy
Tél.: 653-8793
à Pierre Fournier

Un tribunal syndical...

(Suite de la première page)

des irrégularités dans la manipulation des fonds.

Dans l'optique de certains, on a maintenant atteint le point où il faut tout mettre en oeuvre pour "protéger les honnêtes gens". Si l'on prête foi à certaines informations, la CSN ne sait pas à juste comment et à qui ont été distribués les sommes qu'elle a versées aux gars de Lapalme.

Des analyses graphologiques ont d'ailleurs été faites et versées au dossier.

En définitive, il appartiendra au comité d'enquête syndicale ou tribunal syndical de trancher le différend qui oppose deux factions de la CSN. C'est également lui qui aura à faire le tri et à déterminer s'il y a eu ou non irrégularité quant à l'administration des finances du Syndicat des gars de Lapalme.

ANNONCE

FASTEETH
améliore
la mastication

Supprimez votre dentier de FASTEETH et constatez les résultats: (1) vos dents supérieures et inférieures adhèrent mieux aux aliments. (2) elles ne gênent pas. (3) vous mangez plus naturellement. Avec FASTEETH, aucun goût désagréable. Pour votre santé, votre dentier doit tenir fermement en place. Voyez votre dentiste régulièrement. Utilisez FASTEETH.

GRANDE VENTE
après inventaire

vente de blanc
épargnez jusqu'à 60%

vente de bijoux
épargnez 50% et plus

vente pour hommes

Complets réduits jusqu'à 55%.
Vestons sport réduits jusqu'à 65%.
Pantalons réduits jusqu'à 50%.
Chemises réduits jusqu'à 50%.
Chandails réduits jusqu'à 50%.
Cravates réduites jusqu'à 60%.

vente de gants pour dames
épargnez jusqu'à 50%

vente de sacs à main
épargnez jusqu'à 50%

SIMONS
québec et place sainte-foy

Confirmation du suicide de deux adolescents au Centre Berthelet

(Suite de la première page)

des irrégularités dans la manipulation des fonds.

Dans l'optique de certains, on a maintenant atteint le point où il faut tout mettre en oeuvre pour "protéger les honnêtes gens". Si l'on prête foi à certaines informations, la CSN ne sait pas à juste comment et à qui ont été distribués les sommes qu'elle a versées aux gars de Lapalme.

Des analyses graphologiques ont d'ailleurs été faites et versées au dossier.

En définitive, il appartiendra au comité d'enquête syndicale ou tribunal syndical de trancher le différend qui oppose deux factions de la CSN. C'est également lui qui aura à faire le tri et à déterminer s'il y a eu ou non irrégularité quant à l'administration des finances du Syndicat des gars de Lapalme.

ANNONCE

FASTEETH
améliore
la mastication

Supprimez votre dentier de FASTEETH et constatez les résultats: (1) vos dents supérieures et inférieures adhèrent mieux aux aliments. (2) elles ne gênent pas. (3) vous mangez plus naturellement. Avec FASTEETH, aucun goût désagréable. Pour votre santé, votre dentier doit tenir fermement en place. Voyez votre dentiste régulièrement. Utilisez FASTEETH.

GRANDE VENTE
après inventaire

vente de blanc
épargnez jusqu'à 60%

vente de bijoux
épargnez 50% et plus

vente pour hommes

Complets réduits jusqu'à 55%.
Vestons sport réduits jusqu'à 65%.
Pantalons réduits jusqu'à 50%.
Chemises réduits jusqu'à 50%.
Chandails réduits jusqu'à 50%.
Cravates réduites jusqu'à 60%.

vente de gants pour dames
épargnez jusqu'à 50%

vente de sacs à main
épargnez jusqu'à 50%

SIMONS
québec et place sainte-foy

Confirmation du suicide de deux adolescents au Centre Berthelet

(Suite de la première page)

des irrégularités dans la manipulation des fonds.

Dans l'optique de certains, on a maintenant atteint le point où il faut tout mettre en oeuvre pour "protéger les honnêtes gens". Si l'on prête foi à certaines informations, la CSN ne sait pas à juste comment et à qui ont été distribués les sommes qu'elle a versées aux gars de Lapalme.

Des analyses graphologiques ont d'ailleurs été faites et versées au dossier.

En définitive, il appartiendra au comité d'enquête syndicale ou tribunal syndical de trancher le différend qui oppose deux factions de la CSN. C'est également lui qui aura à faire le tri et à déterminer s'il y a eu ou non irrégularité quant à l'administration des finances du Syndicat des gars de Lapalme.

ANNONCE

FASTEETH
améliore
la mastication

Supprimez votre dentier de FASTEETH et constatez les résultats: (1) vos dents supérieures et inférieures adhèrent mieux aux aliments. (2) elles ne gênent pas. (3) vous mangez plus naturellement. Avec FASTEETH, aucun goût désagréable. Pour votre santé, votre dentier doit tenir fermement en place. Voyez votre dentiste régulièrement. Utilisez FASTEETH.

GRANDE VENTE
après inventaire

vente de blanc
épargnez jusqu'à 60%

vente de bijoux
épargnez 50% et plus

vente pour hommes

Complets réduits jusqu'à 55%.
Vestons sport réduits jusqu'à 65%.
Pantalons réduits jusqu'à 50%.
Chemises réduits jusqu'à 50%.
Chandails réduits jusqu'à 50%.
Cravates réduites jusqu'à 60%.

vente de gants pour dames
épargnez jusqu'à 50%

vente de sacs à main
épargnez jusqu'à 50%

SIMONS
québec et place sainte-foy

Confirmation du suicide de deux adolescents au Centre Berthelet

(Suite de la première page)

des irrégularités dans la manipulation des fonds.

Dans l'optique de certains, on a maintenant atteint le point où il faut tout mettre en oeuvre pour "protéger les honnêtes gens". Si l'on prête foi à certaines informations, la CSN ne sait pas à juste comment et à qui ont été distribués les sommes qu'elle a versées aux gars de Lapalme.

Des analyses graphologiques ont d'ailleurs été faites et versées au dossier.

En définitive, il appartiendra au comité d'enquête syndicale ou tribunal syndical de trancher le différend qui oppose deux factions de la CSN. C'est également lui qui aura à faire le tri et à déterminer s'il y a eu ou non irrégularité quant à l'administration des finances du Syndicat des gars de Lapalme.

ANNONCE

FASTEETH
améliore
la mastication

Supprimez votre dentier de FASTEETH et constatez les résultats: (1) vos dents supérieures et inférieures adhèrent mieux aux aliments. (2) elles ne gênent pas. (3) vous mangez plus naturellement. Avec FASTEETH, aucun goût désagréable. Pour votre santé, votre dentier doit tenir fermement en place. Voyez votre dentiste régulièrement. Utilisez FASTEETH.

GRANDE VENTE
après inventaire

vente de blanc
épargnez jusqu'à 60%

vente de bijoux
épargnez 50% et plus

vente pour hommes

Complets réduits jusqu'à 55%.
Vestons sport réduits jusqu'à 65%.
Pantalons réduits jusqu'à 50%.
Chemises réduits jusqu'à 50%.
Chandails réduits jusqu'à 50%.
Cravates réduites jusqu'à 60%.

vente de gants pour dames
épargnez jusqu'à 50%

vente de sacs à main
épargnez jusqu'à 50%

SIMONS
québec et place sainte-foy

Confirmation du suicide de deux adolescents au Centre Berthelet

(Suite de la première page)

des irrégularités dans la manipulation des fonds.

Dans l'optique de certains, on a maintenant atteint le point où il faut tout mettre en oeuvre pour "protéger les honnêtes gens". Si l'on prête foi à certaines informations, la CSN ne sait pas à juste comment et à qui ont été distribués les sommes qu'elle a versées aux gars de Lapalme.

</

Pas de cautionnement pour la cliente de Me Choquette

Chartrand pourra sortir de prison demain pour une journée d'étude

M. Michel Chartrand, président du Conseil central des syndicats nationaux de Montréal, a obtenu la permission de quitter la prison où il purge présentement une peine d'un mois de détention pour assister, demain, à une journée d'étude des officiers des syndicats de la région de Montréal.

L'ancien condamné à l'origine à 1 an de prison, quittera sa cellule à la prison de Bordeaux demain matin pour y revenir en fin de soirée.

La journée d'étude à laquelle il participera portera sur le manifeste de la CSN, manifeste qui renie le capitalisme et prône le socialisme. Cette rencontre est la première d'une série qui devra aboutir au congrès du Conseil central de Montréal et à celui de la CSN.

MONTREAL (PC) — Martha Adams, dont l'enquête préliminaire débute aujourd'hui, sous l'accusation de proxénétisme, par l'opération d'un réseau international de prostitution, ne pourra être libérée sous cautionnement, d'ici à son procès.

A moins cependant que son procureur en appelle devant un juge de la Cour supérieure ou trois magistrats de la Cour correctionnelle de la décision rendue hier par le juge Georges Sylvestre.

Se tournant vers le procureur de la Couronne, Me Pierre Verson, Me Auguste Choquette a en effet lancé:

"Je remercie mon honorable ami d'avoir réussi à prouver que ma cliente était plus dangereuse que... Pierre Vallières. Je m'en vais en paix".

"Allez-y", commenta simplement le juge Sylvestre, qui avait précédemment étayé sa décision sur le fait qu'il y allait de l'intérêt public de ne pas remettre la quadragénaire de la rue Viau en liberté, notamment parce qu'on craignait des représailles de sa part contre les personnes qui l'auraient dénoncée.

On a d'autre part appris qu'une dizaine de prostituées, qui auraient "milité" dans son organisation ces derniers mois ont été assignées pour déposer contre leur ex-patron, aujourd'hui.



DES PERSONNAGES de la police de Montréal qui ont témoigné devant la Commission de police du Québec. De g. à dr.: Maurice Vadeboncoeur, assis-

tant-directeur de la police de Montréal; Richard Trudel, assistant-inspecteur-chef; le capitaine Jules Charbonneau et Jean-Jacques Saulnier.

La conférence des ministres des Finances aura lieu tel que prévue

Le Japon invité à importer plus de produits canadiens

TOKYO (AFP) — M. Jean-Luc Pépin, ministre canadien du Commerce, s'est entretenu vendredi avec le premier ministre japonais, M. Eisaku Sato, des relations entre leurs deux pays.

Le ministre canadien, qui a été reçu une heure durant, a notamment demandé au Japon d'étudier les possibilités d'importer davantage de produits manufacturés du Canada.

M. Pépin, qui dirige une délégation de 60 personnes, a eu jeudi des entretiens similaires avec des hommes d'affaires japonais.

La conférence fédérale provinciale des ministres des Finances qui devait se tenir à Jasper le 31 janvier et le 1er février, et qu'on disait avoir été remise à cause de la grève des contrôleurs de la circulation aérienne qui dure depuis 11 jours, aura vraisemblablement lieu tel que prévu.

Selon un porte-parole du ministre des Finances du Québec, il ne serait pas exact que la conférence ait été retardée de deux ou trois semaines et que le lieu de rencontre ait été aussi changé.

Cette conférence, qui doit porter principalement sur le partage du fardeau des soins de santé, revêt une importance toute spéciale puisque cette question fait l'objet depuis trois ans de vaines négociations au niveau des ministres de la Santé.

Au Canada

Le Québec compte le plus faible pourcentage de propriétaires

De toutes les provinces du Canada, c'est le Québec qui compte le plus faible pourcentage de propriétaires, mais ce sont les Québécois qui dépensent le plus pour l'alimentation, l'habillement, le tabac et l'alcool.

En effet, selon les résultats d'une enquête sur les dépenses des familles canadiennes en 1969, publiés par Statistiques-Canada jeudi, à Ottawa, seulement 44,5 pour cent des Québécois étaient propriétaires et les citoyens de cette province consacraient annuellement en moyenne, \$1,661,70 pour l'alimentation, \$710 pour l'habillement et \$353,30 pour des articles de fumure et l'alcool.

Les chiffres correspondants pour l'ensemble des Canadiens étaient les suivants: 58,1 pour cent des citoyens étaient propriétaires et ils dépensaient, en moyenne, \$1,523,50 pour l'alimentation, \$664 pour l'habillement et \$308,20 pour des articles de fumure et l'alcool.

C'est à Terre-Neuve que le pourcentage des propriétaires était le plus élevé, soit 73,4. Suivaient la Saskatchewan avec 69,1; le du Prince - Edouard, 68,3; la Nouvelle-Ecosse, 65,4; le Nouveau - Brunswick, 65,1; le Manitoba, 64,2; l'Alberta, 63,5; l'Ontario, 61,7; et la Colombie - Britannique, 60,1.

ALIMENTATION

En ce qui a trait aux dépenses alimentaires, ce sont les familles de l'Ontario qui, après les Québécois, avaient les plus élevées, soit \$1,573,40. Venait ensuite Terre-Neuve avec \$1,492,50 par famille; la Colombie - Britannique, \$1,418,70; le Nouveau-

Brunswick, \$1,423,10; la Nouvelle - Ecosse, \$1,402; l'Alberta, \$1,372,40; le Manitoba, \$1,366,30; l'Île-du-Prince-Edouard, \$1,333,50; et la Saskatchewan, \$1,180,30.

HABILLEMENT

Quant aux dépenses pour l'habillement, de \$710 en moyenne, par année, qu'elles étaient au Québec, elles atteignaient \$707,70 en Ontario, \$669,80 en Alberta, \$613,60 à Terre - Neuve, \$591,30 au Nouveau - Brunswick, \$589,10 au Manitoba, \$574,80 en Colombie - Britannique, \$554,20 au Nouveau - Brunswick, \$532,10 à l'Île - du - Prince - Edouard et \$489,30 en Saskatchewan.

TABAC ET ALCOOL

Enfin, chaque famille ou personne seule consacrait, en moyenne, \$322,60 en Ontario, \$297,10 à Terre - Neuve, \$282,10 en Colombie - Britannique, \$269,70 en Nouvelle - Ecosse, \$259,90 au Manitoba, \$250,60 à l'Île-du-Prince-Edouard, \$248,20 au Nouveau - Brunswick, \$247,40 en Alberta et \$221,60 en Saskatchewan.

Cette enquête révèle aussi que c'est en Ontario que les familles ou les personnes seules ont, en moyenne, le plus dépensé en 1969, soit \$9,112,20. Ces dépenses tombaient à \$8,183,20 en Alberta, \$8,058,80 en Colombie - Britannique, \$7,837,70 au Québec, \$7,281,90 au Manitoba, \$6,623,50 en Nouvelle - Ecosse, \$6,516,90 au Nouveau - Brunswick, \$6,298,20 en Saskatchewan, \$5,792 à Terre - Neuve et \$5,784,30 à l'Île-du-Prince-Edouard.

Quant à l'ensemble du pays, ces dépenses s'élevaient en moyenne à \$8,161,10.

Selon Choquette

La charte des droits de l'homme bloquée par le problème linguistique

par Paul LONGPRE

(D'après PC) — C'est en raison du problème linguistique que le gouvernement québécois n'a pas encore fait adopter par l'Assemblée nationale une Charte des droits de l'homme, a déclaré jeudi M. Jérôme Choquette, ministre de la Justice. "Pour l'instant, nous voulons éviter un débat sur la langue qui pourrait remettre en cause toute la question de l'adoption d'une Charte des droits de l'homme", a-t-il précisé au cours d'une interview, confiant que la rédaction en était prête depuis "un bon bout de temps".

En fait, cette question demeure sur la liste des priorités de son ministère pour 1972, comme en témoigne un document interne retraçant les orientations immédiates de la Justice.

Dans les années 1967, cette question a fait l'objet de nombreux débats, dans le cadre des négociations constitutionnelles fédérales - provinciales, avant que celles-ci ne soient débordées par le problème de la sécurité sociale.

URGENCE

Simple député de l'opposition, sous le régime Bertrand, M. Choquette s'était fait l'avocat de l'adoption d'une Charte des droits de l'homme par le gouvernement québécois, avant que la mesure ne soit adoptée par le Parlement d'Ottawa.

L'ex-premier ministre Bertrand affirmait même à l'époque que Québec n'avait pas à s'entendre à ce sujet avec Ottawa, puisqu'il s'agissait d'un domaine de juridiction interne où l'on se devait d'agir.

Au cours de la crise d'octobre, la question était de nouveau revenue sur le tapis, en chambre, mais les réponses gouvernementales étaient restées très floues.

La déclaration de M. Choquette à La Presse Canadienne constitue donc la première réponse précise donnée par un membre du gouvernement sur cette question que tout le monde avait un peu perdue de vue ces derniers mois.

Il se pourrait donc, a révélé le ministre, que tout le projet soit retardé, malgré sa volonté d'inscrire cette mesure dans la législation québécoise, par crainte du débat linguistique auquel il pourrait donner lieu.

Selon Lévesque

Le geste de Vallières peut éloigner les jeunes de la violence du FLQ

MONTREAL (PC) — Le président du Parti québécois, M. René Lévesque, a déclaré jeudi que M. Pierre Vallières pouvait adhérer à son parti s'il versait annuellement sa cotisation de trois dollars.

M. Lévesque qui était interviewé sur les ondes de la station CKGM a dit que la décision qu'a pris M. Vallières de quitter la clandestinité était un signe de courage. Celui-ci est devenu "quelque chose qui ressemble à un mythe pour les jeunes du Québec" et sa décision de rejeter la violence pourrait constituer le début d'un mouvement à travers le Québec pour les éloigner du type de violence que préconisait le Front de libération du Québec, a dit M. Lévesque.

"Cela serait vraiment un grand pas", a-t-il ajouté.

REDDITION M. Vallières s'est rendu à la police à Montréal lundi soir, quatre mois après être entré dans la clandestinité en attendant son procès sous des accusations de conspiration séditeuse et d'avoir conseillé un enlèvement et un meurtre.

Il a été libéré mardi mais il devra revenir devant le tribunal le 6 mars pour connaître la date de son procès sous l'accusation d'avoir conseillé l'enlèvement et le meurtre.

Kugiel était surveillé par l'Interpol à l'époque de son cadeau à Saulnier

par Fernando LEMIEUX envoyé du Soleil à Montréal

L'enquête sur le capitaine responsable de la moralité à Montréal, en novembre 1966, Jean-Jacques Saulnier, et concernant l'affaire de sa présumée acceptation d'un téléviseur-couleurs, a été considérée comme "extrêmement grave", sinon "spéciale".

Grave parce que Israël Kugiel, le propriétaire de l'hôtel LaSalle, qui avait offert l'appareil au capitaine, à la veille du Jour de l'An 1967, était l'objet d'une enquête menée par l'Interpol sur de présumées activités illégales, voire même criminelles.

Grave aussi parce qu'une enquête menée dans une maison d'habitation, en novembre 1966, avait permis de découvrir des documents contenant plusieurs noms d'officiers de police, dont celui du capitaine Saulnier, qui aurait reçu des sommes d'argent pour "fermer les yeux" sur certaines activités.

D'ailleurs, le 3 avril 1967, une certaine Martha Adams, actuellement détenue sur des accusations de tenir une maison de débauche à Montréal et d'appartenir à un réseau international de prostitution, avait déposé une plainte soulevée devant un officier de police, relatant ces faits.

C'est ce qui ressort du témoignage, hier, de l'ancien directeur de la police de Montréal, Jean - Paul Gilbert, devant la Commission de police chargée d'enquêter sur la conduite de Jean - Jacques Saulnier, actuel directeur du service.

Ce dernier a été accusé d'avoir eu en sa possession un appareil téléviseur - couleurs offert par M. Kugiel, alors propriétaire de l'hôtel LaSalle, qui voulait, semble - t - il, le remercier pour quelques services que

lui aurait rendu le capitaine responsable de la moralité, vers la fin de 1966.

Notons que le capitaine Saulnier a été muté à la section des permis, le 21 janvier 1967, et qu'il a été remplacé à la moralité par un policier qui a été immédiatement chargé d'enquêter sur Kugiel.

Notons que M. Gilbert, qui a témoigné près de trois heures trente, tient à souligner que l'affaire Kugiel, celle du capitaine Saulnier et donc le téléviseur-couleurs, de même que celle de Martha Adams se liaient dans son esprit.

Ce qui explique le retard à prendre sa décision concernant son subalterne.

En effet, averi vers le 11 ou le 12 février, par un officier de police lui - même informé par une autre personne que M. Saulnier avait reçu un appareil de télé - couleurs orléanne à deux policiers chevronnés de faire enquête sur cette cause.

Les deux policiers soumettent leur rapport le 14 février. Plus tard, après consultation avec un de ses assistants, une accusation formelle est portée contre le capitaine Saulnier.

Ce dernier est convoqué au bureau du directeur de la police et il lui fait ce qu'on appelle "le rapport de sa conscience" et déclare le témoin Gilbert. Mais M. Saulnier nie généralement les faits rapportés par les enquêteurs.

M. Gilbert demande alors à son subalterne de se rendre au service de discipline et de produire une déclaration solennelle, ce qui est fait et l'original de cette déclaration a été produit hier par le témoin.

Nous savons qu'une copie de cette déclaration a été produite mardi par M. Saulnier lui-même.

Ce n'est que le 10 août 1967 que M. Gilbert réprimande son subalterne et le texte de cette

réprimande, rédigé par la suite, est au dossier de la commission.

En fait, le directeur du service de police ne retient que le fait, pour M. Saulnier, d'avoir été négligent en ne prenant pas tous les moyens possibles pour remettre l'appareil téléviseur-couleurs à son propriétaire. Ce que reconnaît d'ailleurs M. Saulnier lui-même, appelé à vérifier le texte de la réprimande, d'abord faite verbalement dans le bureau de Gilbert, d'homme à homme et sans témoin. La note sera rédigée plus tard.

Pourquoi la réprimande verbale?

A cause des états de service de M. Saulnier pendant plus de 20 ans et parce que les enquêtes menées sur Kugiel et la plainte de Martha Adams n'ont apporté aucun élément nouveau sur l'affaire Saulnier.

En fait le directeur Gilbert avait choisi la procédure expéditive pour classer le cas Saulnier et il le dit bien: "L'affaire pour moi était classée". M. Gilbert ajoute: "Il s'agissait pour moi de savoir si l'objet avait été réellement reçu en cadeau pour tolérance ou autres services qu'aurait pu rendre le capitaine Saulnier".

Notons que M. Saulnier n'a pas reçu copie du memorandum relatant dans les grandes lignes les paroles de la réprimande, mis il en reconnaît les termes.

Il admet lui-même qu'il aurait pu faire un peu plus que cela pour se débarrasser de l'appareil de télé-couleurs et qu'il a manqué de discernement.

Soulignons enfin que dans son témoignage, mardi dernier, Saulnier avait indiqué qu'il avait fait "une quinzaine d'appels" tant à Kugiel qu'à son gérant, pour qu'il vienne quérir la télé.

Ce n'est qu'après la visite des deux policiers enquêteurs, soit

Des documents du dossier du directeur de police sont disparus

MONTREAL (de notre envoyé spécial) — La formule contenant l'acte d'accusation contre le directeur de police de la ville de Montréal Jean-Jacques Saulnier, concernant la désormais célèbre affaire du téléviseur-couleurs, manque dans les exhibits présentés devant la commission de police chargée d'enquêter sur la conduite de l'ancien commandant de l'escouade de la moralité.

Cette formule et peut-être d'autres documents aussi, selon les renseignements obtenus de certains procureurs.

Pour sa part, l'ancien directeur du service de police de la Métropole, M. Jean-Paul Gilbert, a admis avoir gardé à son domicile, pour nombre de considérations, certains papiers concernant l'affaire Saulnier.

Raisons de sécurité, semble-t-il, et parce que ça touchait de près la famille Saulnier et la confidentialité à surveiller, ce qui serait très difficile à Montréal, selon les dires du témoin.

M. Gilbert, aujourd'hui membre de la commission des libérations conditionnelles à Ottawa, a pu constater, en vérifiant ses dossiers à son domicile, en novembre 1971, que l'acte d'accusation manquait.

Il n'y a pas fait tellement attention jusqu'à ce que "Le Devoir" dévoile l'affaire du téléviseur-couleurs, le 13 janvier dernier.

Il a appris la chose à Ottawa et, en revenant à son domicile de Montréal, il a fouillé son ou ses dossiers (le nombre n'est pas clair).

En fait, il a trouvé des documents en deux étapes, en cherchant bien.

"Samedi, le 15 janvier, j'en ai pué une partie au maire Jean Drapeau", a déclaré le témoin. Cependant, de retour à Ottawa, M. Gilbert a eu l'impression

qu'il manquait des documents. "J'avais l'impression de ne pas avoir l'acte d'accusation et la déclaration solennelle dans laquelle le capitaine Saulnier avait fait le rapport des enquêteurs", a dit le témoin.

"J'ai cherché encore dans mes dossiers et découvert la déclaration solennelle et j'ai fait voir les documents au maire Drapeau, dimanche, le 23 janvier", a ajouté le témoin.

"J'ai découvert aussi la plainte qu'avait portée Martha Adams, le 3 avril 1967, et dans laquelle elle donnait les noms de plusieurs policiers qui avaient reçu des sommes d'argent pour "fermer les yeux" sur certaines activités, a aussi déclaré M. Gilbert.

Tous ces faits ont été relatés par le témoin sur des questions de Me Phil Cutler, avocat du journal "Le Devoir".

Pour M. Gilbert il n'y a eu de plainte officielle portée contre M. Saulnier que sur l'affaire du téléviseur-couleurs.

Mais reste à savoir si un ou des documents disparus contenaient le nom de M. Saulnier, relié de près ou de loin à d'autres plaintes qui auraient pu être portées.

Il reste tout de même que le service de police de Montréal possède un volumineux dossier sur son directeur actuel et préparé par un inspecteur.

Il a été distribué largement, mais lui aussi ne contient pas l'acte d'accusation.

Selon M. Gilbert, il n'y avait pas de dossier disciplinaire concernant le capitaine Saulnier, en charge de l'escouade de la moralité, avant novembre 1966 et même jusqu'à l'entrée en fonction du témoin, en novembre 1965.

ANTIQUITE ACHETONS
Lit en cuivre, ancien dome électrique, commode, armoire, vaisselle, argenterie, horloge etc.
681-3120

BUREAU A LOUER
965, Ave Eymard
4 pièces.
Libre immédiatement.
Tél.: 688-9808

S.O.S. POUR EVITER LA SOLITUDE... LECON DE DANSE \$3.00
VALENTINO, 878 ST-JEAN 522-2400

Occasion unique à Québec
2 RESTAURANTS
en pleine expansion
Très bien situés, opérant à profit, réputation excellente. Le personnel est au courant et demeurera avec le nouvel acquéreur. Vente conjointe ou séparée. Aucune information confidentielle par téléphone.
Pour détails: **Claude Amyot**
683-2103 - 656-6166
MORIN & ASSOCIES COURTIERS INC.

Pourriez-vous répondre à une offre semblable?
REPRESENTANT
HOMME OU FEMME
EXCELLENTE OPPORTUNITE D'AVENIR
SALAIRE: Bien au-dessus de la moyenne
Bonne connaissance de l'anglais indispensable.
Cette dernière exigence manque-t-elle à votre formation? Sachez que vous pouvez apprendre l'anglais durant vos moments de loisirs.
Le Laboratoire Linguistique du Québec, par sa méthode
audio-visuelle,
la plus rapide et la efficace
qui soit, fera de vous une personne bilingue en peu de temps.
Préparez votre candidature pour un meilleur emploi en 1972.
Renseignez-vous: **681-6371**
LABORATOIRE LINGUISTIQUE DU QUEBEC INC.
350, chemin Ste-Foy (Suite 102) Québec
Institution reconnue par le ministère de l'Éducation (Permis # 527)

En temps DE GREVE
Peut-être vos réservations ou vos projets de déplacements ont été annulés par la grève des contrôleurs aériens et cela vous a causé de nombreux problèmes.
Les clients qui possèdent des comptes commerciaux chez VOYAGES CLAUDE MICHEL ou qui transigent avec VOYAGES CLAUDE MICHEL ont voyagé, peut-être avec de légers inconvénients, mais ils ont voyagé. Après tout, pour le même prix, vous confiez tous ces problèmes aux experts de VOYAGES CLAUDE MICHEL. Ils sont là pour ça. Votre temps est précieux. Nous aimerions vous compter parmi l'un de nos nombreux clients.
P.S. — Pouvons-nous vous aider? Même si vous avez réservé vous-même vos billets, nous ferons un plaisir de vous aider, ne serait-ce que pour vous prouver qu'une agence de voyages telle que la nôtre, peut vous être plus qu'utile.
Demandez plus d'informations à

VOYAGES CLAUDE MICHEL INC. MICHELTOUR INC.
100 d'Youville, Québec, Téléphone: 529-8981, et demandez M. Christian Therrien, au sujet des comptes commerciaux.

Une éducation du choix

En estimant dans la première tranche de son rapport, que la prévention est la meilleure et peut-être la seule façon de s'attaquer au problème de la drogue, la commission Le Dain n'allume pas un gros pétard. Mais, dans les circonstances, c'est probablement ce que les commissaires pouvaient affirmer de plus juste sans risque de dissension.

En fait, depuis quelques années, on a tout dit sur la drogue, hormis peut-être ce qu'il fallait en dire. Récemment, un médecin traitant une jeune fille de 18 ans pour une hépatite et un abcès cutané, les deux maladies ayant été provoquées par l'usage d'une seringue infectée, lui demanda: "Est-ce qu'on ne vous a jamais dit que le "speed" que vous vous êtes injecté est très mauvais?" "Oui, répondit la patiente, mais on m'a dit tellement de conneries" sur cela... Qui va le croire?"

En fait, voilà peut-être pourquoi on ne peut trop blâmer les commissaires de n'avoir pu ajouter rien de bien neuf à l'écrasante équation de la drogue, sinon d'en avoir épicé, quelque peu les données en tombant, par exemple, à bras raccourcis sur le dos des médecins — les pauvres le méritent bien un peu en se faisant inconsiemment les complices d'une société de drogués —, en nous annonçant que nous devenons de plus en plus ivrognes, ce qui poserait en fait le principal problème de la drogue au pays (tout dépend de qui le dit), et en faisant ainsi, pourquoi pas, tout habilement blaiser la véritable question qu'on leur avait posée, et, enfin, en avouant, oh tout tacitement, qu'ils en ont en somme déjà jusque-là de toute l'histoire.

Mais rien n'empêche qu'en parlant de prévention, la commission Le Dain remet en pleine lumière le véritable noeud, peut-être, du problème tout entier des toxicomanies: celui de l'éducation, de l'éducation sociale comme celui que se proposait d'instaurer le fédéral, l'automne dernier.

Il n'est certes pas défendu à l'Etat, comme à tout le monde d'ailleurs — et Dieu sait combien de pontifiants ne s'en sont pas privés — de condamner la pratique de cette habitude des drogues que l'on sait et dont les conséquences demeurent toujours très problématiques pour les scientifiques et les ingénieurs du comportement humain. Il y a longtemps que l'on fait de même avec les fumeurs et les buveurs.

Mais on sait combien les résultats de cette dernière lutte sont demeurés minables jusqu'à ce qu'on ait mis en exergue les effets nocifs de la cigarette et de l'alcool, au moyen d'intensives campagnes d'information. Cela n'empêche pas, bien sûr, tout le monde de fumer et de boire. Mais on est au moins assuré de pouvoir mieux savoir de quoi l'on meurt... A plus forte raison, donc, pourquoi ne pas faire de même avec la drogue surtout lorsqu'on affirme que les dangers que certaines drogues présentent sont plus grands. Car, la commission peut bien

facilement avancer que l'alcoolisme constitue le plus gros problème de drogue au pays, elle devrait aussi ajouter qu'on y a pris l'habitude de boire de l'alcool bien avant de consommer de la drogue proprement dite au rythme où on le fait actuellement.

D'ailleurs, pour être juste avec elle, il faut rappeler, que dans son rapport préliminaire, elle soulignait avec insistance l'importance d'une véritable entreprise d'éducation nationale sur le sujet. Et, dans cette optique, personne ne doit minimiser l'obligation fondamentale qu'a l'Etat de faire intervenir la loi pour contraindre la propagation de la drogue, même s'il demeure encore contestable qu'il doive toujours en punir l'usage.

Mais il n'en demeure pas moins que son tout premier devoir de protéger la société s'inscrit primordiallement dans l'obligation de mettre à la disposition de la collectivité tous les équipements sociaux aptes à favoriser l'éducation sociale sur les problèmes de la drogue.

Il faut surtout que cette éducation vise à développer chez l'individu le véritable sens critique dont il a besoin face aux sollicitations accrues de la société de consommation, que cette éducation soit, en somme, une éducation du choix.

Aucune loi, si parfaite et si appropriée soit-elle — c'est presque une lapalissade de le dire — ne peut avoir un effet dissuasif comparable à une information exacte et éclairée sur les effets de la drogue pour tenter d'en détourner les usagers. Il existe là le potentiel d'un vaste programme d'éducation que ne pourront jamais compenser toutes les législations, les méthodes coercitives ou les cliniques imaginables.

Ce programme d'éducation devrait viser à révéler aux usagers de la drogue toutes les tares physiques qu'elle peut occasionner et les conséquences plus néfastes qu'elle peut avoir sur leurs facultés mentales et leur appareil physique. Il devrait au surplus faire un usage suffisant des sciences humaines pour faire comprendre aux adeptes de la drogue à quel point irréversible elle risque de provoquer chez eux cet état de dépendance psychologique, de soumission à des moyens artificiels propres à avilir leur qualité d'être humain, et à en faire des passifs pour la société — en somme une autre forme de robineux — quand ce ne sont pas des candidats à l'autodestruction.

Des expériences ont certes été faites dans ce domaine qui ont eu d'heureux résultats comme il en a été de même et en est encore de plus en plus de la recherche. Mais, dans l'état actuel des choses, cela a-t-il été suffisant et cela ne devrait-il devenir en quelque sorte prioritaire. Et, en ce sens, personne de nous ne doit échapper à ce devoir d'éducation car, en refusant de participer à la solution, on devient ainsi partie du problème.

PAUL LACHANCE

Les économies de l'ONU

Au moment où le Conseil de sécurité commence une session en Ethiopie, le nouveau secrétaire général fait des pieds et des mains pour essayer de réaliser des économies et trouver des bailleurs de fonds. Le secrétaire général Kurt Waldheim émet par exemple, des décrets pour suspendre durant six mois le recrutement de nouveaux fonctionnaires de l'ONU parmi les "cadres" du secrétariat et décide de vérifier en personne toute mission des fonctionnaires actuellement en service.

Par ailleurs, il cherche des sources sûres pour combler le déficit actuel de l'Organisation internationale. Dans ce domaine, selon les sources d'information, la profondeur des dettes de l'ONU varie; mais il semble qu'elles atteignent les deux cents millions de dollars. De plus, il y a un manque à pourvoir de \$24,000,000, pour la fin du mois, comme traitements aux fonctionnaires et autres dépenses. Bon diplomate, le nouveau secrétaire général a fait plusieurs visites de courtoisie à Washington, mais comme le premier ministre de l'Inde à la fin de l'année dernière, il ne semble pas avoir obtenu tout ce qu'il cherchait.

La question qui se pose n'obtient pas de réponse facile. On peut penser que, étant donné que le siège de l'ONU est à New York, Washington ne laissera jamais tomber en faillite un organisme qui vaut aux Etats-Unis plus de visites touristiques qu'ailleurs, que d'autres organes en valent à Paris, à Vienne, à Rome, ou ailleurs. Cependant le Congrès qui décide de tout n'est pas aussi entiché de l'ONU qu'auparavant. Dès lors, le secrétaire général doit-il tenter de frapper à d'autres portes, mais où ira-t-il pour être sûr de ne pas essayer de refus? Cette situation obligera peut-être l'ONU à concevoir des moyens de financement nouveaux.

Toutefois, cette période de grande austérité n'empêche pas le Conseil de sécurité de partir avec armes et bagages pour aller tenir une séance à Addis-Abeba. Comme la défunte SDN, l'ONU est encore obsédée par le Négus, à ce qu'il parait. C'est à la demande de l'Organisation pour l'unité africaine que l'Organisation des nations unies délègue cette prestigieuse portion de ses institutions, censée maintenir la paix dans le monde et répondre à toutes les exigences pour tous les pays de la sécurité internationale. Ce n'est pas tous les jours que cet "exécutif" se déplace ainsi; sauf erreur, c'est peut-être la première fois, ou tout au plus la seconde.

C'est d'autant plus méritoire qu'il le fasse durant la période d'austérité, mais il faudrait savoir où il a trouvé ses bailleurs de fonds. Le déplacement de tout ce monde, avec les bagages et le personnel afférant, les frais de séjour en Afrique, et le reste, tout cela doit représenter

une facture assez impressionnante. Mais ce qui est peut-être encore plus impressionnant, c'est l'invitation lancée à tous les mouvements de libération d'Afrique de participer à tous les débats du Conseil de sécurité en Ethiopie.

Autre point à souligner, c'est l'empressement avec lequel Pékin en profite pour flatter ces mouvements politiques, pour la plupart des mouvements terroristes, et attaquer en même temps "l'impérialisme et le colonialisme" des autres. En entrant à l'ONU, la Chine populaire par la voix de ses délégués s'est assigné comme tâche de prendre la direction du Tiers-Monde ou pour mieux dire, de s'en faire le porte-parole à l'ONU. La séance du Conseil de sécurité à Addis-Abeba, se présente donc comme le résultat d'une initiative de Pékin, qui n'en fait partie que depuis quelques semaines, ou comme le prolongement de la visite de l'empereur Haïlé Sélassié. La Chine devrait donc retirer beaucoup de cette session spéciale en influence et en prestige en Afrique. Faut-il croire que les dépenses de l'ONU à cette occasion seront payées par le président Mao?

A. TREMBLAY

L'homme préhistorique

Monsieur le directeur,

Je veux ici manifester mon entière désapprobation au sujet de l'article, intitulé "L'homme préhistorique", qui fut publié dans PERSPECTIVES du 8 janvier.

L'auteur commence et termine son papier en rejetant du revers de la main l'idée d'un Dieu créateur.

Que dans le plan de la création, l'évolution ait pu intervenir pour amener l'homme à l'admirable développement qu'il connaît aujourd'hui, cela est discutable et la plupart des nombreuses hypothèses avancées à ce sujet sont loin d'avoir tous les critères de crédibilité que suppose une évaluation scientifique. Cependant, à supposer que tel aurait été le cheminement suivi par les générations humaines depuis l'apparition de la vie sur terre, il faudrait admettre, n'en déplaise à votre auteur, qu'un "souffle divin" fut imparté à l'ancêtre hypothétique de l'homme à un moment où l'autre du procédé évolutif, si obscurs qu'aient pu être les principes humains.

Nul ne donne ce qu'il n'a pas. Tous les attributs de l'être évolué devaient obligatoirement se trouver, au moins en puissance, dans celui dont, suivent cette théorie, il serait un perfectionnement. Il fallait donc, dès l'origine, qu'un être suprême; Dieu, attribué à cet être inférieur — peu importe que votre auteur l'appelle singe, animal amphibie, poisson ou cellule quelconque... les possibilités de se développer selon un processus déterminé de toute éternité par le Créateur. Et c'est ici que pourrait se rejoindre la Genèse et la théorie de l'évolution.

Le périodique PERSPECTIVES étant lu non seulement par les adultes mais aussi par un grand nombre de jeunes, vous ne devriez pas permettre qu'on vienne ainsi, par votre revue, semer le doute dans l'âme de nos enfants.

Un lecteur indigné

Paul-E. TOUCHETTE
St-Cyrille (Drummond)
Qué.
tél: 478-2937



l'opinion du lecteur

Les "OVNI" ou ballons" de Sainte-Foy

Monsieur le rédacteur,

Il est environ 10h10 le soir, j'écoute une émission télévisée quand mon téléphone sonne... Je réponds et une personne me dit: "M. Casault, avez-vous vu l'émission de ce matin à Radio-Canada sur les ballons? C'est écoeurant de les voir rire du monde comme ça. Moi j'ai rien vu, mais je trouve qu'ils exagèrent avec leurs histoires de ballons chauffés. Gendron c'est quand même pas un cave".

J'en ai assez, plus qu'assez, cela fait au moins 25 téléphones que je reçois de gens qui désapprouvent la politique de Radio-Canada dans cette affaire. Pour ma part, j'ai toujours adopté la plus plate indifférence; d'accord j'ai mis mon nom dans cette histoire depuis le début, et on le tourne au ridicule. Et après? c'est mon travail et je m'y attendais et je m'attendais à ce que cela dans l'avenir. Mais là c'est trop, certaines personnes qui nolisent les plus importants médias d'information du pays se permettent de tourner en bourrique, des témoins qui ont bien voulu nous céder leur identité.

J'ai donc décidé de publier toute l'affaire du début jusqu'à la fin.

Je n'ai pas de l'avant avec des arguments prouvant que l'hypothèse des ballons est la plus ridicule et la plus impossible qu'on ait pu trouver pour expliquer ces OVNI vus les 2, 4, 5 et 8 janvier derniers à toutes heures du jour et de la nuit par des centaines de témoins. Je l'ai déjà fait à CKCV, dans le Journal de Québec et dans un rapport mensuel que je publie.

Je tiens cependant à mettre en relief les détails navrants de l'attitude de certaines personnes qui font affaire avec Radio-Canada et Le Soleil.

Lorsque je communiquai avec Lucien Lalupille, un vieil ami du Soleil pour lui communiquer la nouvelle de l'OVNI aperçu par Me Gendron il le fit avec sobriété et objectivité et je n'attendais rien d'autre. La nouvelle parue en page 28, je crois, mais cela ne concerne pas Lucien. Quant au JDQ, sa politique est bien connue et automatiquement équilibrée si je me fais bien comprendre. Ce que je déplore amèrement c'est qu'au lendemain de la nouvelle portant sur les "ballons" du jeune Amyot, PERSONNE ET ABSOLUMENT PERSONNE N'A TENU COMPTE D'UNE RAISONNABLE et logique contrepartie que nous faisons parvenir au Soleil et à Radio-Canada. Le JDQ publia la nouvelle et tout resta là. Notre formidable et puissante société d'Etat, ne tint absolument pas compte des nouveaux faits qui soit dit en passant étaient de nature à PROUVER QUE LES BALLONS NE PEUVENT ABSOLUMENT PAS EXPLIQUER LES OBSERVATIONS DE ME GENDRON ET DE M. RENE GUAY.

Ce communiqué, Radio-Canada, Radio et TV l'ont reçu... Le Soleil aussi. M. Fleury ne l'a pas vu apparemment... qu'importe, il n'est pas le seul à être capable d'écrire une nouvelle dans cette boîte. De plus pourquoi cet incroyable acharnement à "vouloir convaincre que ces OVNI sont des ballons" pourquoi DEUX ARTICLES DE SUITE EN PREMIERE PAGE alors qu'on en parle en premier lieu dans le deuxième cahier? pourquoi tant de bruit CONTRE et si peu de bruit POUR.

La rédaction du Soleil devrait prendre en considération que le public aime être informé et justement parce qu'il aime être informé il faut bien le faire et ne pas faire de demi-mesures au gré de ses propres croyances. Les journalistes qui se sont facilement et bêtement moqués des témoins et de la SRPM seraient très surpris de connaître la véritable réaction du public face à cette attitude des journaux. C'est donc une invitation générale que je lance à tous ceux qui le veulent bien, d'écrire dans cette rubrique. Il reste encore des gens sérieux et honnêtes et la présence de cette lettre ici en est la preuve vivante.

diffusé nos explications sur les observations puis l'hypothèse du ballon. CE QUE LES GENS NE SAVENT PAS C'EST QUE NOTRE HYPOTHESE A NOUS, AVAIT ETE FIXEE SUR PELLICULE BIEN AVANT LA NOUVELLE PORTANT SUR LES BALLONS. Comment pouvions-nous revenir contre elle?

Ce fut alors la risée générale, à la radio, à la télévision, on se moqua d'une façon scandaleuse de deux personnes qui ont ACCEPTE LIBREMENT DE CONFIER LEURS OBSERVATIONS SANS APPORTER AUCUNE ESPECE D'HYPOTHESE.

Revenons à M. Fleury. Après avoir discuté longuement avec lui je finis par croire que j'arriverais à diffuser mon communiqué de presse. Il me dit: "Envoyez-le moi, j'y verrai". Ce à quoi je répondis: "Entre-temps je vais demander au directeur des recherches (René Pigeon) de mon organisme de vous appeler pour vous donner les détails techniques qui pourraient manquer". René me confia alors que J.-M. Fleury n'avait pas paru des plus emballés de la conversation et je cite alors les paroles de mon confrère: "Il m'a même dit qu'il n'avait plus l'intention de revenir sur cela". Or je le répète, notre communiqué est en mesure de démontrer que le passage des ballons est une PURE ET FACHEUSE COINCIDENCE. Laissez-moi vous dire entre autres que le fessier du ballon ou plutôt du sac de polythène fait qu'il ne peut résister longtemps à la chaleur produite par les chandelles. Sa durée est donc extrêmement limitée. Ses manoeuvres sont irrégulières et très lentes, sa luminosité peut être perçue de loin mais faiblement. Nous avons reçu des témoignages fort sérieux de Ste-Thérèse de Lisieux. A Québec des fonctionnaires du Consulat de France ont failli entrer en collision avec une autre voiture tellement ils furent éblouis par un objet qui descendait vers eux. (Cela nous rappelle M. Guay qui effraya craignant une collision...) De toute façon si notre communiqué est publié vous saurez tout.

Ce communiqué, Radio-Canada, Radio et TV l'ont reçu... Le Soleil aussi. M. Fleury ne l'a pas vu apparemment... qu'importe, il n'est pas le seul à être capable d'écrire une nouvelle dans cette boîte. De plus pourquoi cet incroyable acharnement à "vouloir convaincre que ces OVNI sont des ballons" pourquoi DEUX ARTICLES DE SUITE EN PREMIERE PAGE alors qu'on en parle en premier lieu dans le deuxième cahier? pourquoi tant de bruit CONTRE et si peu de bruit POUR.

La rédaction du Soleil devrait prendre en considération que le public aime être informé et justement parce qu'il aime être informé il faut bien le faire et ne pas faire de demi-mesures au gré de ses propres croyances. Les journalistes qui se sont facilement et bêtement moqués des témoins et de la SRPM seraient très surpris de connaître la véritable réaction du public face à cette attitude des journaux. C'est donc une invitation générale que je lance à tous ceux qui le veulent bien, d'écrire dans cette rubrique. Il reste encore des gens sérieux et honnêtes et la présence de cette lettre ici en est la preuve vivante.

Jean Casault
président de
la SRPM de Québec
CP 477 Québec 4 PQ
241, Lachance
Duburger

Note de la rédaction

Lors d'un entretien téléphonique avec M. René Pigeon, j'ai dit que je reviendrais sur la question des OVNI dans un article de portée générale.

Après que deux groupes, les jeunes de l'ARSA, dans Limoilou, et le jeune Mark Amyot, à Ste-Foy, se furent attribués la responsabilité des "mystérieux" phénomènes des derniers mois, ceux-ci ne représentaient plus tellement d'intérêt.

Jean-Marc Fleury

L'histoire du chemin de fer du Lac Saint-Jean

Québec, le 17 janvier 1972

Monsieur le Rédacteur,

Dans le livre du professeur Léandre Bergeron, de Montréal, ("Le petit manuel d'histoire du Québec"), il est mentionné que le premier ministre du Québec, l'honorable Honoré Mercier, face aux difficultés du temps, créa un ministère de l'Agriculture et de la colonisation... et bâtit un chemin de fer au Lac Saint-Jean.

Permettez-moi de dire monsieur le rédacteur, que c'est mon père, feu James Guthrie Scott, de Québec, qui eut l'idée de construire ce chemin de fer, afin d'activer le développement de cette belle partie de notre province, dont l'accès était auparavant très pénible: deux chemins primitifs; petits bateaux pendant la belle saison.

Aussi, il fallait faire quelque chose pour la Cité de Québec qui souffrait beaucoup de la disparition de l'industrie de la construction de navires en bois et la fin du commerce de l'exportation du bois équarri, descendant de l'Outaouais en raquettes. Il fallait donner à Québec un arrière-pensées. L'argent était rare dans le temps, les moyens limités. A force d'un long et patient travail, mon père réussit à intéresser le gouvernement provincial, la cité de Québec ainsi que des marchands et hommes d'affaires en vue de la ville capitale dans ce projet. Les trois gouvernements, fédéral, provincial et municipal (cité de Québec) fournirent une aide financière. Traverser les Laurentides nécessitait un travail opiniâtre et

ardu. 286.5 milles de chemin de fer furent bâtis, au coût de \$12,000,000, une somme assez importante dans ce temps-là. La ligne atteignit Chambord en 1888, Roberval en 1889 et Chicoutimi en 1893. Le constructeur était monsieur Bremer.

Mais il manquait une liaison avec la partie ouest du Québec. Les directeurs du Québec - Lac Saint-Jean décident d'acquiescer les 116 milles existant du chemin de fer "Lower Laurentian", changèrent le nom en Grand-Nord; firent une connexion avec le Québec - Lac Saint-Jean à Rivière-à-Pierre et construisirent 110 milles pour atteindre la rivière Outaouais à Hawkesbury. En Ontario, le chemin de fer Canada Atlantique se chargea de construire une ligne entre Hawkesbury et la Baie Georgeenne.

Ce nouveau chemin de fer aidait au développement des environs de villes telles que La Tuque, Grand-Mère, Joliette, Saint-Jérôme etc.

Lorsque le Canadien-Nord fit l'acquisition du Québec et Lac Saint-Jean, en 1908, mon père prit sa retraite comme gérant-général. Il est mort à Québec en 1932 à l'âge de 85 ans. Ce pionnier avait été responsable de la construction de quelque 500 milles de chemin de fer qui aidèrent beaucoup au développement industriel de notre province.

Votre tout dévoué,
James Guthrie Scott, fils,
1309 Avenue Oak,
Sillery,
Québec 6, P.Q.

L'OPINION DU LECTEUR

Le Soleil met gratuitement cette rubrique à la disposition de ses lecteurs pour leur permettre d'exprimer leur opinion sur des questions d'actualité et des problèmes d'intérêt public.

Il se garde en tout temps le droit de procéder à un choix dans les lettres qu'il reçoit donnant la préférence à celles qu'il juge les plus intéressantes, les plus aptes à retenir l'attention du plus grand nombre de lecteurs. Seront écartées les lettres qui constituent de la propagande en faveur d'un groupement, d'une idée ou d'un parti politique; celles qui traitent de problèmes strictement personnels.

La direction du Soleil se garde aussi le privilège d'abréger les lettres trop longues, d'éliminer celles qui comportent des injures ou des attaques personnelles.

S'effacer en général de ne pas déposer plus de six cents mots, quoique par exception nous nous gardons le droit de publier des textes plus longs à condition qu'ils présentent un intérêt particulier. Fournir un texte dactylographié.

Toutes les lettres devront être publiées avec le nom et l'adresse véritables de leur auteur, après vérification soit par le téléphone ou par le courrier.

La direction

A la suite des déclarations de Samson

Il n'y aura pas d'élections générales au Québec au cours de 1972, affirme Bourassa

par Normand GIRARD

M. Robert Bourassa a qualifié, hier, de "complètement ridicules" les prétentions de M. Camil Samson selon lesquelles le gouvernement libéral sera tenté de déclencher des élections générales, en 1972, après les élections fédérales.

générales pour masquer ce qu'il a appelé "ce deuxième assèment" du Parti libéral, le premier ayant été l'échec à créer 100.000 nouveaux emplois en 1971.

Selon le député de Rouyn-Noranda, on assisterait à l'heure actuelle à la mise en place par le Parti libéral du "plus grand réseau de patronage jamais vu". Il a cité en exemple l'ouverture de bureaux dans les comités où il n'existe pas de député libéral.

M. Samson a aussi mentionné le fait que les bureaux d'émission des plaques d'immatriculation des véhicules sont confiés à des organisateurs libéraux, que seule l'Hydro-Québec fait appel

aux Centres de main-d'oeuvre du Québec pour engager le personnel nécessaire aux travaux de la Baie James.

De plus, a-t-il affirmé, on assisterait à la création de compagnies fantômes destinées à servir les amis libéraux et la caisse électorale, et, enfin, en ce qui concerne la Baie James, l'achat des produits d'alimentation nécessaires serait contrôlé par un entrepreneur en construction.

Interrogé ultérieurement sur les ondes du réseau TVA, en rapport avec les propos tenus par le chef créditiste, M. Robert Bourassa a déclaré textuellement:

"Peut-être que M. Samson ne

peut pas faire son propre patronage et c'est ce qui le déçoit. Si à des cas précis à soumettre au gouvernement, dit-il, nous sommes disposés à l'écouter. Nous essayons, à date, d'avoir une gestion aussi efficace que possible.

"Je ne m'attendrai jamais, a repris le chef du gouvernement, à ce que des adversaires politiques compliment le gouvernement sur une oeuvre qui va leur faire très mal sur le plan électoral".

FINANCEMENT

Quant au financement du projet lui-même, M. Bourassa a fait remarquer, toujours sur les ondes du réseau TVA, qu'il était normal que l'on se pose des questions puisque la phase première n'a pas encore été décidée.

"On se pose des questions sur le financement, dit-il, on devrait d'abord considérer qu'on a affaire à un produit vendu d'avance. C'est une richesse exceptionnelle que possède le Québec, une forme d'énergie propre que n'ont pas la plupart des autres régions en Amérique du Nord et qui peut nous permettre, en fournissant cette forme d'énergie propre, d'attirer des industries au Québec.

"Evidemment, les coûts seront connus de façon définitive lorsque la décision de commencer soit par une rivière ou par une autre aura été prise. Mais pour ce qui a trait au financement, a affirmé M. Bourassa, je reçois des offres de toutes parts. Il n'y a pas une semaine sans qu'un banquier international, des financiers européens, américains ne demandent pas à me rencontrer pour participer au financement de la Baie James".

Il a ajouté que cela s'expliquait par le fait qu'il y a là un produit qui est rare, un produit qui est en très grande demande, qui est vendu d'avance. "Il demeure plus indéniable que jamais, a-t-il conclu, que le projet de la Baie James contribuera à la croissance économique du Québec et dans plusieurs régions".

Il a rappelé que ces économies réalisées ont conduit à deux budgets sans aucune augmentation de taxe.

Le Conseil du Patronat recommandait au gouvernement d'axer le prochain budget sur la création d'emplois, de diminuer les dépenses dans le secteur social et de ne majorer les dépenses ordinaires que de 5 pour cent.

Une bombe de faible intensité cause de légers dégâts au quotidien La Presse

MONTREAL (PC) — La police a annoncé qu'une bombe avait explosé et causé de légers dégâts "ôt ce matin à l'immeuble du quotidien La Presse et à d'autres bureaux du quartier financier de Montréal.

Des fenêtres ont volé en éclats au premier et au deuxième étage de l'immeuble. La police a précisé que la bombe était constituée d'une faible charge d'explosif déposée près d'une rampe de chargement située à l'arrière de l'immeuble de La Presse, au coin du boulevard St-Laurent et de la rue St-Jacques.

Rappelons que La Presse a suspendu toute publication le 27

octobre dernier pour une période indéterminée à la suite d'un long différend entre la direction et les employés. Le tirage du quotidien atteignait alors 225.000 exemplaires.

Les négociations touchant près de 1.400 employés se sont poursuivies depuis l'arrêt de publication, mais elles ont été interrompues fréquemment.

La plus récente interruption s'est produite la semaine dernière lorsque M. Pierre Dansereau, éditeur du quotidien, a déclaré que des propositions "complètes et définitives" avaient été présentées aux syndicats.

Bourassa dit que les accusations de Daoust sont "injustes et inexacts"

M. Robert Bourassa a répondu hier d'une façon cinglante au secrétaire de la FTQ, M. Fernand Daoust, qu'il serait plus servile et plus constructif pour lui de dialoguer avec les chefs syndicaux si ceux-ci sont vraiment représentatifs de leurs membres plutôt que de participer à un grand rassemblement public.

Le premier ministre était appelé à commenter sur le réseau de télévision TVA les propos de M. Daoust selon lesquels le refus de M. Bourassa de partici-

per à un grand ralliement des travailleurs au forum exprimait bien l'éloignement du peuple qui caractérise son gouvernement.

M. Bourassa qualifie l'accusation "d'injuste et inexacte", rappelant qu'il est toujours accessible et que soit lui-même, soit ses ministres s'adressent plusieurs fois par semaine à la population, soit par le truchement de la radio, de la télévision, s'abandonnant aux questions des journalistes et assistant à des assemblées populaires.

"Certains, même, nous accusent de trop dialoguer avec la population mais nous considérons qu'il est essentiel de faire participer la population et de connaître son point de vue sur les politiques gouvernementales".

CONSEIL DE PATRONAT

Interrogé sur le même réseau en rapport avec les conseils prodigués au gouvernement par le Conseil du Patronat du Québec, le chef du gouvernement québécois a soumis que cet organisme "n'avait pas à donner des conseils au gouvernement".

"Le gouvernement pourrait démontrer, chiffres à l'appui, dit-il, que dans des secteurs comme l'éducation il a réduit le taux de croissance de façon très substantielle. Nous n'avons pas attendu les conseils du Conseil du Patronat pour agir dans ce sens et réaliser des économies considérables".

Il a rappelé que ces économies réalisées ont conduit à deux budgets sans aucune augmentation de taxe.

Le Conseil du Patronat recommandait au gouvernement d'axer le prochain budget sur la création d'emplois, de diminuer les dépenses dans le secteur social et de ne majorer les dépenses ordinaires que de 5 pour cent.

Me Lemieux:

Plus d'argent à la prévention du crime

par Réal LABERGE de notre bureau de La Pocatière

Invité du club politique du CEGEP de La Pocatière, Me Robert Lemieux a exprimé hier l'opinion qu'il vaudrait mieux investir plus d'argent dans la prévention du crime que dans les rouages du système judiciaire.

Il a précisé sa pensée en remarquant que c'est d'abord en corrigeant les injustices sociales que le crime allait être maté au Québec.

"Les gens qui sont traînés devant les tribunaux, a-t-il poursuivi, sont toujours les mêmes: ce sont des gens issus des milieux défavorisés."

Selon M. Lemieux, il y a lieu de s'interroger s'il existe une véritable justice à l'intérieur des palais de Justice, quand on voit qu'il n'y en a pas à l'extérieur, dans la société actuelle.

Sur ce point, il a entre autres signalé que "nous sommes ouvertement et quotidiennement pillés par des compagnies impérialistes américaines ou colonialistes anglo-saxonnes, qui viennent voler nos richesses naturelles."

Pour corriger cette situation, Me Lemieux a proposé deux solutions. Il faut s'attaquer d'abord aux racines du problème, c'est à dire changer les conditions de vie dans lesquelles doit vivre la majorité du peuple québécois. Il faudra ensuite apporter des transformations profondes à la constitution.

DEMYSTIFIER LES PRISONS

D'autre part, le conférencier a invité son auditoire étudiant à démystifier l'épouvantail de la prison, au Québec.

C'est là un autre relet d'un système qui empêche le peuple québécois de revendiquer ses droits. On doit cesser d'avoir peur de la prison, surtout les étudiants, qui ont moins à perdre que les autres classes de la société, d'une incarcération de quelques jours.

En regard du devoir fondamental de manifester et de lutter, il faut être prêt au risque d'un séjour en prison, comme a choisi de le faire Michel Chartrand, pour amorcer ce mouvement de démystification.

UN REVOLUTIONNAIRE FATIGUE

Interrogé par ailleurs sur les récentes déclarations de Pierre Vallières, M. Lemieux a défini ce dernier comme un révolutionnaire fatigué, voire éreinté.

A son avis, le récent manifeste de Vallières constitue une analyse escamotée des faits, "qui fait quand même l'affaire du ministère de la Justice". La bonne propagande en résultant jouera certainement en faveur de Vallières auprès du ministère.

Un nouvel horaire

Des professeurs accusent la CECM de bloquer le dialogue avec les parents

MONTREAL (PC)—L'Alliance des professeurs de Montréal accuse la Commission des Ecoles catholiques de Montréal d'empêcher les enseignants de discuter avec les parents des implications d'un nouveau règlement prolongeant l'horaire des élèves du niveau élémentaire.

Le président de l'ALLIANCE, M. Roger Chagnon, a déclaré au cours d'une conférence de presse hier, que le directeur de la région 4 de la CECM, M. Benoit Buisières, avait interdit la distribution d'un document de l'Alliance qui invitait les parents à discuter avec les enseignants des implications pour leurs enfants du nouvel horaire entrant en vigueur le 7 février. L'Alliance a recommandé aux enseignants de passer outre à l'interdiction de M. Buisières car il s'agit, selon M. Chagnon, d'un droit strict des enseignants que nulle autorité ne saurait proscrire.

Un règlement établit depuis l'été dernier un nouveau régime pédagogique à l'élémentaire et au secondaire. L'horaire des étu-

dants de première année doit passer de 1.250 à 1.500 minutes par semaine; celui des élèves de deuxième année de 1.360 à 1.500 minutes par semaine.

Le règlement est déjà appliqué dans la plupart des commissions scolaires du Québec. La CECM a obtenu un sursis qui se termine à la fin de janvier.

M. CARDINAL

Le prolongement de l'horaire, selon l'Alliance, nuit au rendement et à la santé de l'enfant. On cite des déclarations de M. Cardinal, alors ministre de l'Éducation, et de M. Yves Martin, sous-ministre, selon lesquels les jeunes devraient travailler moins longtemps que leurs aînés.

En réponse aux accusations de l'Alliance, la CECM a émis hier soir un communiqué indiquant que le règlement devait être appliqué depuis septembre mais qu'on en avait retardé l'application pour permettre aux enseignants de se préparer davan-

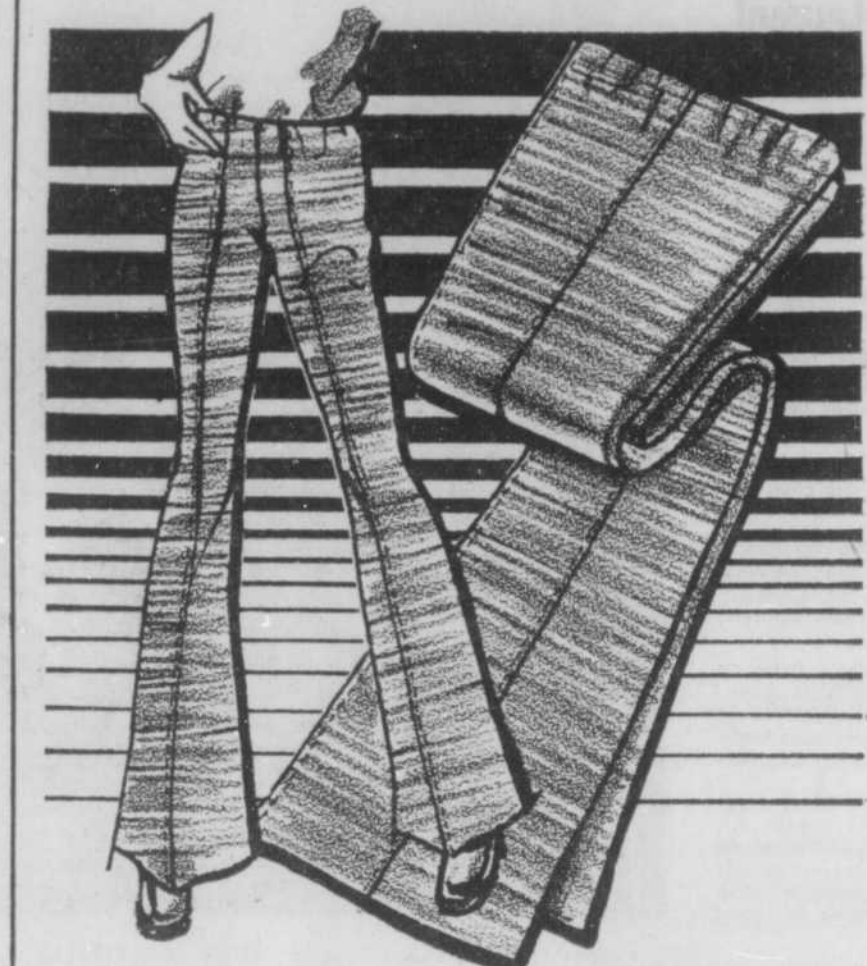
VEDETTE
Pollack
CENTRE-VILLE & SAINTE-FOY

Le nylon brosse, tissu de toutes saisons à prix spécial

199
verge

Magnifique tissu de Nylon brosse qui vous permettra des robes courtes ou longues pour le printemps naissant. Nouveaux imprimés dans une gamme de 10 motifs et 16 couleurs gaies. Largeur 36 pouces.

Centre-Ville, Tissus à la verge, rayon 110, 2e étage, Ste-Foy, étage du Mail.



Pantalons lavables en beau tricot "Courtelle"

Rég. 10.00
799

Tricot double garanti lavable à la machine et indéformable. Taille élastifiée, jambes évasées au bas. Choix de coloris suivants: noir, marine, or, bourgogne et brun. 10 à 20 ans.

Centre-Ville, Sport pour dames, rayon 542, 2e étage, Sainte-Foy, étage Laurier.

Pollack
CENTRE-VILLE SAINTE-FOY

SPECIAL DU SAMEDI

Pour garçons, vestes "aviateur" orné de "Sherpa"
Rég. 17.00
999

Plus de 40% d'économie sur le vêtement le plus populaire de l'année. Modèle court appuyant sur les hanches. Col et poignets ainsi que revers de poches ornés de "Sherpa". Confection de nylon canadien, fabrication québécoise. Marine, bourgogne et brun. 6 à 12 ans.

Centre-Ville, Confection pour garçons, rayon 660, 3e étage, Sainte-Foy, étage Laurier.

Groupe de mini-jupes pour adolescentes
Rég. 7.00
299

Jupes en tweed de laine, laine et Polyester lavable à la machine. Motifs délicats ou chevronnés. Modèle avec plis plats ou ligne "A" avec ceinture. Rose, bleu, beige, brun. 10 à 14 X pour adolescentes.

Centre-Ville, Fillettes, rayon 550, 3e étage, Sainte-Foy, étage Laurier.

Caleçons longs tricot 100% coton pour hommes
Spécial **159** ch.
ou 2 pour 3.00

Caleçons longs en tricot 100% coton lavable. Modèles à jambes longues et taille élastique. Blanc seulement. Grandeurs: petit, moyen et grand.

Centre-Ville, Mercerie pour hommes, rayon 620, rez-de-chaussée, Sainte-Foy, étage Laurier.

Couverture "Camélia" de Beaver
Rég. 8.00 **599**

Couverture de laine et viscose chaude et confortable. Se lave et s'entretient facilement. Confection par les artisans canadiens. Bordure de satin de 2", pouces. Tons de turquoise, vert avocat, bleu royal et cardinal. Dim.: 72 x 84.

Centre-Ville, Literie, rayon 180, 4e étage, Sainte-Foy, étage du Mail.

Au Québec comme aux E.-U., l'assistance sociale est très contestée

par Roger BELLEFUEILLE

Il n'y a pas qu'aux États-Unis que les politiques de sécurité du revenu font l'objet de controverses. Les coûts croissants de l'assistance sociale, les présumés abus qu'une approche plus progressive et libérale entraînerait, le fardeau financier de plus en plus lourd que fait porter à la classe moyenne la solidarité collective en faveur des moins nantis, sont et seront de plus en plus l'objet de débats publics. Il s'agit là en fait d'un conten-

tiens vieux comme le monde et qui a pour toile de fond cette difficile recherche de justice sociale.

Ces "sorciers" réapparaissent de temps à autres dans le cours de l'histoire surtout quand les économistes ne parviennent plus à s'expliquer les jeux de va-et-vient de l'offre et de la demande.

Cela arrive aussi, quand le pendule affoie dans son mouvement de droite à gauche, ou de gauche à droite, reste accroché,

pour un temps, à un point extrême.

C'est ainsi qu'un ancien conseiller spécial du président Nixon a profondément mis en doute la pertinence de certaines dispositions du projet de loi de même président sur un régime d'assistance familiale.

Témoignant devant un comité sénatorial du Sénat américain sur la finance, l'économiste Roger A. Freeman a soutenu qu'un certain nombre d'enfants de mères assistées sociales de-

vraient être placés en institution "plutôt que d'être soumis à des soins parentaux inférieurs ou encore à un milieu nocif."

Cet économiste, d'origine polonaise, s'est dit d'avis que la mise en application du projet de loi Nixon — projet de loi qui fut élaboré alors qu'il était lui-même en fonction à titre de conseiller spécial à la Maison Blanche — aura pour conséquence de faire hausser la population des bénéficiaires d'assistance de 8.8 pour cent à 11.6, pour cent.

De plus, a-t-il ajouté, l'entrée en vigueur de cette législation aurait aussi pour effet, selon lui, de jeter le chaos dans le marché du travail, d'empêcher progressivement les malades sociaux et de placer le pays dans un état d'agitation civile croissante, pour des années à venir.

Il a poursuivi en disant que le plus grand accès aux bénéfices de l'assistance sociale, et leur attrait également, d'autant plus que ces bénéfices sont accrus

en proportion du nombre d'enfants, sont des facteurs qui ont probablement contribué "à l'augmentation spectaculaire" du nombre d'enfants illégitimes.

INCITATION A LA DÉPENDANCE ?

Selon les explications fournies par M. Freeman, un couple non marié, à l'heure actuelle, en vertu des présentes mesures d'assistance, n'est pas éligible à une aide financière.

Selon le projet de loi Nixon,

pendant dès qu'un couple a un enfant, il devient éligible à une assistance mensuelle de \$166, ou de \$233, pour trois enfants à charge.

"Ce sont des montants, a-t-il dit, qui ne peuvent pas paraître beaucoup attrayants comparés à des standards de classe moyenne, mais ces montants représentent beaucoup plus que ce sur quoi peuvent compter plusieurs jeunes couples, en particulier ceux du genre hippy qui man-

festent un profond dédain pour le travail".

Selon l'économiste Freeman ce sont là des mesures qui ne sont que des primes "au comportement indésirable ou antisocial".

Le projet de loi Nixon sur l'assistance familiale prévoit que toute famille de quatre personnes sera assurée d'un revenu minimum fédéral de \$2,400... avec l'espoir que les États ajoutent un complément à ces montants.

Nuages sur le transport du bois de pulpe en goélette, sur le St-Laurent

par Roch DESGAGNE

Les propriétaires de goélettes du Saint-Laurent, qui font le transport du bois de pulpe vers les papeteries, s'inquiètent grandement de l'avenir et de la survie de leur industrie, comme l'indiquent les travaux de la 36e assemblée générale annuelle de leur association, qui se déroule présentement à Québec.

La diminution du volume de transport qui leur est confié, les conditions et le temps du déchargement des bateaux, les taxes de fret et les surestaries (montants payés à l'armateur en cas de retard dans le chargement ou le déchargement), les politiques gouvernementales en matière d'exploitation forestière, les pratiques des compagnies de pulpe et papiers, sont autant de questions et de problèmes qui confrontent les propriétaires de caboteur.

Les nouveaux règlements pour la sécurité en mer imposés par le gouvernement fédéral donnent également un dur coup aux propriétaires de petits bateaux.

Si l'on ajoute à cela le phénomène de la disparition graduelle des caboteurs, à cause du vieillissement de ces bateaux de bois, et d'autres facteurs, on constate, que l'industrie du cabotage "coule à pic", pour employer l'expression du capitaine Laurent Tremblay, de l'île-aux-Coudres.

Certaines compagnies se sont même équipées d'une flotte de chalands et de remorqueurs pour transporter leur bois de pulpe, enlevant ainsi une grande part du marché des propriétaires de caboteur. C'est le cas de la Consolidated - Bathurst et l'Anglo Pulp, qui transportent à partir de la Côte-Nord surtout, d'importantes quantités de pitouines.

Sur ce plan, les propriétaires de navires du Saint-Laurent ont demandé à leur association de faire les démarches auprès des ministères québécois des Terres et Forêts, de l'Industrie et du Commerce et des Transports, pour obtenir des correctifs. Ils recommandent que le gouvernement vienne en aide à cette industrie du cabotage par une relocalisation des coupes des bois.

175,000 CORDES

Les propriétaires de goélettes veulent que les compagnies leur concèdent une plus grande part du transport du bois de pulpe. L'an dernier, selon une enquête sommaire effectuée par le capitaine Jorchim Harvey, de l'île-aux-Coudres, les caboteurs ont transporté environ 175,000 cordes, et même si l'on considère que l'année fut relativement bonne, on demande que ce quota soit augmenté de 100,000 tonnes.

LE DÉCHARGEMENT

Un autre malaise qui affecte grandement les propriétaires de goélettes, c'est qu'à certains endroits, l'application des contrats de travail des débardeurs leur cause un préjudice considérable. Les bateaux sont souvent immobilisés toute une fin de semaine aux quais d'une compagnie, parce que les opérations de déchargement fixé par les conditions de travail se terminent le vendredi après-midi et reprennent le lundi.

Les propriétaires de caboteurs veulent négocier certains arrangements quant aux surestaries, et selon leurs dirigeants cette question devient une clause à négocier particulièrement la compagnie et l'entrepreneur.

LE FEDERAL ASSOMME...

Enfin, selon le président de l'Association des propriétaires de navires du Saint-Laurent, le capitaine Raymond Duval, le gouvernement fédéral assomme l'industrie du cabotage par la multiplicité et la complexité de ses réglementations, particulièrement celles passées l'an dernier relativement à la sécurité en mer.

Par ailleurs, le capitaine Duval considère comme un échec le fait que l'Association des propriétaires de caboteurs n'a pas réussi à faire modifier les lois relatives aux subventions dans la région Atlantique afin d'étendre aux navires les avantages qui sont accordés aux chemins de fer et au camionnage.

Meilleurs services par le regroupement des propriétaires de garderies

Le regroupement des propriétaires de garderies favorisera une double prévention: la qualité de leurs services et la protection des enfants qu'on leur confie, dit Mme Suzanne Pelletier, vice-présidente de ce nouvel organisme provincial.

L'Association des propriétaires et directeurs de centres de garde de jour pour enfants est née l'automne dernier, au moment même où le ministère des Affaires sociales allait émettre des normes régissant les services de garde d'enfants au Québec.

Les spécialistes des garderies avaient trouvé les normes proposées très sévères dans leurs exigences et peu réalistes; à la lumière de l'expérience vécue par les propriétaires et les gens travaillant en milieu de garderie, ils ont pensé soumettre des amendements.

Deux autres groupements, la Fédération des unions de familles et la Fédération des femmes du Québec, qui avaient depuis quelques années des comités étudiant la question, demandèrent également la révision des normes, qui étaient déjà prêtes à être diffusées.

Les rencontres avec le ministre furent fructueuses et le Dr Martin Laberge, responsable de la Direction générale de l'Accréditation nous disait cette semaine qu'un texte définitif des normes sera diffusé sous peu, après des modifications en tenant compte des amendements et corrections proposés par les praticiens. Il soulignait que ces consultations avec l'association se répéteraient une ou deux fois l'an pour vérifier les normes, à l'usage.

L'ACTION DE L'ASSOCIATION

Cinquante-sept garderies du Québec étaient représentées lors de la dernière réunion, pour signer la demande officielle d'association rapporte Mme Pelletier.

Jusqu'ici, seulement 44 pri-

miers officiels avaient été accordés au Québec par le ministère des Affaires sociales, qui accordait depuis quelque temps des tolérances, en attendant que les nouvelles normes viennent en force. On demandait aux gens qui désiraient établir des services de garde de répondre à certaines exigences relevant des futures normes, ainsi qu'à celles de la sécurité émises par le ministère du Travail.

"Beaucoup d'informations étaient données par les propriétaires de garderies déjà établies, à ceux qui voulaient en ouvrir de nouvelles, et ce réseau de collaboration entre centres de jour se développera avec la nouvelle association", souligne Mme Pelletier, elle-même propriétaire du Jardin Bleu à Québec.

Un des buts du nouvel organisme est de veiller à la qualité des services de garde de jour pour enfants et l'association se propose d'avoir un œil vigilant sur toutes les garderies existantes ou qui s'ouvriront au Québec.

"Le ministère nous a demandé de ne pas protéger les mauvaises garderies dans notre association dit la vice-présidente. Nous avons intérêt à voir se développer des services de qualité et nous collaborerons au contrôle" ajoute-t-elle.

Comme les services de garde de jour sont entrés dans le projet de loi 65, avec les centres d'accueil, la nouvelle association étudiera les implications de la législation proposée face aux garderies.

Habités de jouer un rôle de prévention auprès des enfants, les propriétaires et directeurs de garderies comptent favoriser encore davantage le dépistage des déficiences dans le langage, la vue, l'ouïe, etc. et faire amorcer les corrections nécessaires bien avant que les enfants soient d'âge scolaire.



L'incendie qui a ravagé, hier, l'immeuble de l'Air Liquide du Canada, à Montréal, a fait quatre victimes et 13 blessés, selon le dernier bilan produit ce matin.

L'incendie qui a fait quatre morts hier à Montréal pourrait être l'oeuvre d'un pyromane

MONTREAL (PC) — La police n'écarte pas la possibilité qu'un pyromane ait allumé l'incendie qui a sévi, hier, dans un édifice du centre-ville, causant la mort de quatre personnes et nécessitant l'hospitalisation de 13 autres.

Les pompiers, munis d'échelles aériennes, ont sauvé environ 250 personnes qui ne pouvaient fuir l'édifice de dix étages de la Canadian Liquid Air. Le travail des pompiers a été entravé par la circulation intense sur les rues Drummond et Sherbrooke ainsi que par la température qui était alors aux environs de zéro.

Un porte-parole du service de la police, le lieutenant Larry Lewis, a souligné que les enquêteurs n'ont pas encore pu établir la véritable cause de l'incendie mais qu'ils n'écartent pas l'hypothèse d'un incendie criminel.

Il a rappelé qu'une vingtaine d'incendies ont éclaté depuis 15 jours dans le quadrilatère des rues Guy, Peel, Sherbrooke et Ste-Catherine, et toujours entre 3 h. p.m. et 5 h. p.m.

L'incendie d'hier a été signalé entre 4 h. et 30 et 5 h. p.m.

Une explosion

Le lieutenant Lewis a dé-

claré que les 13 personnes hospitalisées sont 11 employés de bureau et deux policiers. L'un des blessés a subi des brûlures au deuxième et au troisième degré sur 70 pour cent de son corps.

La police a identifié deux des personnes décédées: M. Léopold Charlier, 40 ans, et M. Arnold Leslie, 47 ans, tous deux de Montréal. Les deux autres victimes, des femmes, n'ont pas encore pu être identifiées.

Le chef du service des incendies, M. René Plaisance, a dit que les dégâts ont été confinés en grande partie au deuxième étage, où l'incendie a éclaté. Les dommages seraient considérables.

Certains indices permettent de penser que l'incendie a été provoqué par une explosion, mais cela n'est pas encore une certitude.

Le chef Plaisance a ajouté que l'édifice avait été construit à l'épreuve du feu mais que son contenu ne l'était cependant pas. L'édifice était muni de deux escaliers, l'un devant, l'autre à l'arrière. Le chef a dit ignorer si les constructeurs et les concepteurs de l'immeuble auraient dû prendre plus de précautions.

Pas de gicleurs

Le président de Liquid Air,

M. Pierre Salbaing, a déclaré de son côté qu'il n'y avait pas, à sa connaissance, de système d'alarme, sauf dans les ascenseurs. Il n'y avait également pas de système de gicleurs et il n'y avait qu'un réseau électrique d'urgence seulement dans les deux escaliers.

M. Salim Mashaal, président de Yale Properties Ltd, propriétaire de l'édifice, a relayé ces critiques et a affirmé que l'immeuble satisfaisait à tous les règlements de sécurité contre le feu et était pourvu de lumières et de système d'alarme à tous les planchers, près des escaliers.

M. Salbaing a tenté d'emprunter l'escalier pour sortir de son bureau situé à l'étage supérieur mais il en a été empêché par une épaisse fumée noire, semblable à celle qui dégageait du caoutchouc en flammes. Comme il ne pouvait plus respirer, il s'est réfugié sur le toit où il a attendu les pompiers.

Les employés des divers bureaux de l'immeuble ont rapporté qu'ils ont aperçu la fumée qui montait le long des escaliers et qui se propageait dans l'édifice par le système d'air climatisé. Quelques employés ont tenté d'obstruer les grilles d'aération avec des cartons.

15 jours de plus pour profiter de l'aide de Québec

Le gouvernement provincial vient de décider de prolonger la période de temps pour l'aide qu'il accorde aux producteurs de porcs, de dindons lourds et d'œufs de consommation. La nouvelle a été communiquée, hier, par le ministre Normand Toupin.

Les cultivateurs spécialisés dans ces trois productions ont jusqu'au 15 février pour profiter du programme spécial destiné à aider les producteurs québécois à supporter les pertes subies au cours de l'année 1971.

Préalablement, ces programmes devaient prendre fin le 1er février.

Ces politiques prévoient le versement de subsides aux producteurs spécialisés dans la subvention aux cultivateurs spécialisés dans la production du porc, des dindons et des œufs de consommation.

Les producteurs intéressés à profiter de ces avantages peuvent le faire par l'entremise des bureaux locaux du ministère de l'Agriculture, où les formulaires de réclamation seront disponibles.

Il y a près de 35,800 employés de municipalités à travers le Québec

L'ensemble des municipalités du Québec avaient, en octobre 1970, près de 35,800 personnes à leur emploi à plein temps.

Cinq pour cent de tout ce personnel occupait des postes de direction et de cadres administratifs supérieurs. Les personnes occupant des emplois de responsables administratifs, de professions libérales et de techniciens y comptait pour 13 pour cent.

Les policiers et pompiers représentaient 35 pour cent de ces effectifs, le personnel de bureau, 15 pour cent, et le personnel des services, de l'entretien et les manœuvres, 31 pour cent.

Ces proportions varient selon la taille des municipalités. Ainsi le personnel de direction et des cadres administratifs supérieurs occupe 25 pour cent des postes dans les localités ayant 5,000 habitants ou moins. Ce même groupe ne représente que 1.4 pour cent de tous les effectifs dans les municipalités de 100,000 habitants ou plus.

Quant aux salaires, on constate en règle générale qu'ils sont fonction de la taille des municipalités, avec certaines exceptions notables. Ainsi, le salaire moyen d'un greffier était de \$6,433 dans les agglomérations de 5,000 habitants et moins, et de \$17,143 dans celles de 100,000 et plus.

Ces résultats proviennent d'une publication du Bureau de la statistique du Québec intitulée "Emploi et rémunération dans les secteurs public et parapublic: municipalités du Québec".

L'enquête a porté sur 494 municipalités comprenant 80 pour cent de toute la population. Aucune de celles-ci avait moins de 2,000 habitants. On y a ajouté un échantillon de 155 municipalités de moins de 2,000 habitants.

Yvette Bureau
 LINGERIE - CORSETERIE
 VÊTEMENTS SPORT
 150 Ouest, St-Vallier, Québec B
 Tél.: 525-5033

Renfrew ouvert vendredi jusqu'à 9 p.m.

CES NOUVEAUX SOULIERS SONT A VOS PIEDS

Laissez-vous emporter par nos sandales en suède à haut talon plein ou nos sandales en cuir verni. Toutes deux ont des courroies avant et arrière. La sandale à talon plein est en suède marine ou vieux rose. \$32. L'autre sandale, en cuir verni noir, marine ou blanc. \$30. Toutes deux de notre collection italienne exclusive.

Souliers, au deuxième. Ecrire ou téléphoner à 522-5221.

HOLT RENFREW

Place de l'Hôtel de ville
2 hrs station, gratuit Parc-Autos Chauveau

— Le Bien-être paie-t-il le déneigement? — Achetez-vous des raquettes, mon vieux!

— Mon entrée de cour est très longue et quand il y a une tempête de neige, c'est pas passable. J'ai demandé à l'enquêteur, si le bien-être paie le déneigement. Il m'a répondu de m'acheter des raquettes. C'est-à-dire prévu dans les cours de recyclage de faire des réponses semblables?

— C'est toujours la même maudite affaire, il nous faut toujours un tas de papiers pour présenter vos demandes pour des besoins spéciaux.

— Ce ne serait pas à votre avantage de vous fournir des lessiveuses automatiques, à cause de la consommation d'eau chaude exigée.

— Ça fait rien, aujourd'hui on peut laver à l'eau froide. Voici un très petit échantillon des échanges qui ont marqué hier soir à Lévis, au sous-sol de l'église Christ-Roi, une rencontre entre un groupe d'assistées sociales et des représentants de l'administration de l'aide sociale pour la Rive-Sud.

Cette soirée d'information, qui s'est déroulée dans un climat des plus cordial, avait été organisée par l'Association des femmes chefs de famille de la région de Lévis, dont la présidente est Madame Fernand Boivin Picard, une personne au verbe haut, coloré et fécond.

L'information était fournie par M. André Fournier, responsable régional et M. Jacques

VENTE JANVIER

DE TISSUS IMPORTÉS SEULEMENT JUSQU'AU 31 JANVIER

Tissus façonnés et matelés.....	50%
Imprimés de soie importés.....	40%
Velours uni et côtelé.....	30%
Brocart et cloqué.....	40%
Lainages importés.....	30%
Pure soie unie.....	30%
Coton suisse imprimé ou brodé.....	40%
Dentelle et guipure.....	30%
Soies brutes Hindou.....	30%
Cuir français synthétique.....	50%
Polyester jersey rayé.....	40%

SOIERIES LOEWIG

52, Côte de la Fabrique, Qué. Tél.: 523-1109

Le magasin est ouvert pendant la vente, jeudi et vendredi, jusqu'à 9 heures p.m.

Un chômeur de 33 ans condamné à 3 ans de prison pour avoir lancé une fausse alerte à la bombe

MONTREAL (PC) — Un chômeur de 33 ans, Rejean Turpin, a été condamné à trois ans de prison pour avoir lancé une fausse alerte à la bombe à l'aéroport international de Dorval, le 14 janvier dernier.

En rendant sa sentence, le juge Maurice Fauteux a déclaré qu'il régnait une véritable épidémie de piraterie aérienne ces derniers temps, qui impliquaient le paiement de fortes rançons et la remise de parachutes aux pirates.

Bien que Turpin ne soit pas l'un d'eux, a dit le magistrat, la Cour a le devoir de protéger les voyageurs.

Accusé de crime, le jeune homme était passible de l'emprisonnement à perpétuité s'il avait mis la vie d'autres personnes en danger et de 14 ans s'il s'était agité de propriété publique.

Il a plaidé coupable après le témoignage d'Edward Johnson, enquêteur d'Air Canada. Celui-ci a expliqué qu'une menace à

la bombe avait été reçue à 20h30 le 14 janvier et que deux DC-8 avaient vu leur décollage retardé de 62 et 59 minutes respectivement.

Ces retards coûtent environ \$60 la minute, a ajouté M. Johnson. De plus, les voyageurs ont été obligés d'ouvrir tous leurs bagages pour une nouvelle inspection.

L'enquêteur a encore déclaré que l'appel anonyme demandait qu'on empêche le départ d'un certain M. Piche qui devait \$300 à l'appelant. Si on le laissait partir, une bombe serait alors placée dans ses bagages.

Le procureur de la Couronne, Me Louis Robichaud, a demandé au tribunal d'imposer une sentence exemplaire tandis que l'avocat du prévenu, Me Jacques Trépanier, faisait appel à la clémence du juge, en disant notamment que celui-ci n'avait aucun dossier judiciaire et qu'il avait, en nommant un passager, donné à la police le moyen de l'arrêter.

Ainsi, aucun citoyen ne pourra obtenir de plaques immatriculées "T" sans qu'il fasse d'abord la preuve qu'il détenait, en date du 1er février 1971, un permis de taxi d'une municipalité.

Si une municipalité ne réglemente pas l'industrie du taxi, il devra prouver qu'il possède déjà un droit acquis dans ce domaine.

Enfin, dans tous les cas, il devra fournir la carte de renouvellement des plaques qu'il a

Assurance-chômage : Ottawa fait un autre pas en avant

OTTAWA (PC) — Les enseignants et les travailleurs d'hôpitaux du Québec qui sont en chômage recevront les prestations de l'assurance-chômage, malgré le conflit qui oppose actuellement le gouvernement fédéral à celui de la province quand au paiement des primes d'assurance, a déclaré hier le ministre fédéral du Travail, M. Bryce Mackasey.

"Si un enseignant ou un employé d'hôpital du Québec venait à être chômeur au cours des prochains mois, il recevrait les mêmes prestations qui sont versées partout ailleurs au Canada" a dit le ministre dans son interview.

L'an dernier, dans le cadre de la réforme

du plan fédéral de l'assurance-chômage, les enseignants et les employés d'hôpitaux avaient été ajoutés à la liste des personnes éligibles aux prestations.

Le Québec, cependant, s'était opposé à cette extension des catégories de bénéficiaires. M. Jean-Paul L'Allier, ministre provincial de la Fonction publique, avait décidé que les fonctionnaires provinciaux ne seraient pas inclus dans cette réforme de l'assurance-chômage. On ignore cependant si les enseignants et les employés d'hôpitaux qui sont payés par les municipalités entrent dans la catégorie des fonctionnaires provinciaux visés par le ministre.

Les plaques d'immatriculation des taxis seront en vente lundi selon des exigences plus strictes qu'auparavant

(D'après PC) — Le ministre des Transports du Québec, M. Bernard Pinard, a annoncé hier, que le Bureau des véhicules automobiles amènera dès lundi, le 31 janvier, les plaques d'immatriculation des taxis pour l'année 1972 selon des exigences plus strictes que par les années passées.

Ainsi, aucun citoyen ne pourra obtenir de plaques immatriculées "T" sans qu'il fasse d'abord la preuve qu'il détenait, en date du 1er février 1971, un permis de taxi d'une municipalité.

Si une municipalité ne réglemente pas l'industrie du taxi, il devra prouver qu'il possède déjà un droit acquis dans ce domaine.

Enfin, dans tous les cas, il devra fournir la carte de renouvellement des plaques qu'il a

Choquette donne la composition du Conseil consultatif de la Justice

(D'après PC) — Le ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette, a annoncé hier, dans un communiqué, la composition du Conseil consultatif de la justice créé par le bill 33, au cours de la dernière session.

Sous la présidence de Me Jules Deschênes, de Montréal, ce conseil donnera des avis au ministre sur toutes questions dont il sera saisi.

Il pourra aussi entreprendre les études ou recherches qu'il jugera à propos, dans les différents domaines de la justice, et recevoir également les suggestions d'individus ou de groupes sur ces sujets.

Le conseil succède au Conseil consultatif de l'Administration de la justice qui existe depuis 1966 mais n'avait pas de statut reconnu par la loi.

Le ministre a précisé qu'il a composé ce conseil en cherchant un équilibre approprié à la représentation des divers groupements intéressés à l'Administration de la justice.

Ont été désignées comme membres les personnes suivantes:

— Me Maxwell Cohen, c.r., ancien doyen de la faculté de droit de l'Université McGill, vice-président du Conseil consultatif de la justice;

— Monsieur Jacques Brulé, directeur québécois du Syndicat canadien de la fonction publique et vice-président de la FTQ à Montréal;

— Monsieur Paul Couture, premier vice-président général de l'UCC, de Saint-Prospère, comté de Champlain;

— Me Claude Ducharme, c.r., de l'étude Desjardins, Ducharme, Desjardins, Tellier, Zigby and Michaud de Montréal, ancien président de la Chambre de Commerce de Montréal;

— Me André Dufour, professeur à la faculté de droit de l'Université Laval à Québec;

— Me Marcel Dumas, directeur des services juridiques de la CSN à Québec;

— Me Jacques Lagassé, pré-

sident de la Chambre des Notaires, de Sherbrooke;

— Me Claire L'Heureux-Dubé, avocat de Québec;

— Me Jean Rouillard, président de l'Association des avocats de province, de Sherbrooke;

— Monsieur Michael Frank Sheldon, assistant du principal de l'Université Sir George Williams à Montréal;

— Monsieur Marcel St-Aubin, membre du Conseil de Sécurité Publique de la Communauté Urbaine de Montréal, ancien directeur de la police de Montréal;

— Monsieur Denis Szabo, professeur titulaire et directeur du Centre international de criminologie comparée de l'Université de Montréal;

— Me Wm. S. Tynsdale, c.r., de Montréal;

— Me Jacques Viau, c.r., de l'étude Lacroix, Viau, Hébert de Montréal, ancien président du Conseil consultatif de l'Administration de la justice.

La SSJB de Montréal veut plus de fermeté du Québec au sujet des allocations familiales

MONTREAL (PC) — La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal accuse, dans un communiqué, le gouvernement du Québec de céder au gouvernement fédéral sur le plan des allocations familiales.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal s'est davantage employée, ces dernières années, à affirmer rigoureusement les droits du Québec et les exigences concrètes de l'exercice de la souveraineté, qu'à relever un à un les abandons quotidiens du gouvernement du Québec devant les empiètements fédéraux, qui sont la conséquence inévitable de sa politique fédéraliste, déclare le communiqué de la SSJB.

La Société à conscience, toutefois, qu'elle manquerait à son devoir, en s'abstenant de prendre position dans le débat en cours sur les allocations familiales.

Selon les prétentions du premier ministre du Québec et du ministre des Affaires sociales, le Québec entend acquiescer et conserver la primauté dans ce domaine en décidant lui-même du mode de distribution des fonds destinés aux allocations. De toute évidence, le gouvernement du Québec cède à un mirage qui prépare la population à accepter un nouvel abandon, affirme la SSJB.

Un examen attentif des deux projets de loi, soumis l'un à la Chambre des Communes et l'autre à l'Assemblée nationale du Québec, ne laisse aucun doute sur la primauté réelle qui subsistera, lorsque ces lois seront en vigueur, dit la SSJB.

CONTROLE DU FEDERAL

La majeure partie des fonds affectés aux allocations familiales, en vertu des deux projets de loi, est non seulement perçue par le gouvernement fédéral, mais restée sous son contrôle absolu et est distribuée par le Fédéral lui-même, selon ses propres normes, poursuit le communiqué qui ajoute:

La loi du Québec se contente

MacLaughlin reprend son poste à l'Union internationale des gens de mer

MONTREAL (PC) — M. Léonard MacLaughlin a repris hier, ses fonctions de président de l'Union internationale des gens de mer du Canada quand un appel a été présenté contre un ordre de la Cour supérieure qui lui interdisait de poursuivre ses activités.

L'ordre, qui avait été émis par le juge Philippe Lamarre, mercredi, intimait à MacLaughlin l'ordre d'abandonner ses fonctions en attendant son procès et le jugement à la suite de l'émission d'un mandat de mandamus relatif à sa réélection en décembre.

L'élection est contestée par M. William Glasgow, l'adversaire de M. MacLaughlin qui a obtenu le mandat et qui affirme qu'un comité de dépouillement du scrutin a illégalement annulé certains bulletins.

Le syndicat a annoncé en décembre que M. MacLaughlin avait recueilli 1,083 voix contre 1,042 à son adversaire, M. MacLaughlin étant reporté à ce poste pour le troisième mandat consécutif. Le syndicat compte 3,500 membres.

ORDRE

La Cour supérieure a ordonné mercredi au président désigné de s'abstenir de toute activité ayant un rapport avec ce poste "et spécialement de l'exercice de tous les pouvoirs ayant trait aux dépenses et à la rémunération jusqu'au jugement final sur les mérites de cette cause".

habitat 435

- 15 étages de logements dominant la ville
- grandes portes-fenêtres dans chaque pièce
- d'immenses balcons pourvus de rampes en verre fumé
- buanderie automatique sur chaque étage
- service de conciergerie
- immense piscine intérieure, y compris tous les services connexes
- boutiques d'accommodement au niveau du hall d'entrée
- logements complètement isolés les uns des autres
- chauffage à l'électricité
- occupation mars-avril mai 1972

habitat 435

435 CHEMIN STE-FOY, 681-6026 / 651-1360



PLACE QUÉBEC

AU COEUR DE LA VIEILLE CAPITALE
250.000 pieds carrés d'espace à bureaux et de commerce facilement accessible de tous les coins de la ville.
Au carrefour du centre des affaires, sur le boulevard St-Cyrille en face de la Colline Parlementaire.

6 étages ultra-modernes d'espace à bureaux de premier choix
4 ascenseurs ultra-rapides
Stationnement spacieux
Services bancaires et restaurants dans l'immeuble
Excellent service d'agencement pour les locataires requérant plusieurs bureaux
Service d'humidification et de climatisation

PLACE QUÉBEC
une entreprise de TRIZEC CORPORATION LTD.
Pour renseignements brochure explicative
Québec (418) 529-0941 —
Montréal (514) 861-9393

Kmart
Une filiale de S.S. Kresge Company Limited

SPECIAUX VEDETTES

EN VENTE SAMEDI A 8h.30 A.M.
S.V.P. AUCUNE COMMANDE POSTALE ET TELEPHONIQUE

SPECIAUX VEDETTES Cuits sous vos yeux
BEIGNES NATURE
Pâte genre gâteau.
Prix rég. K mart 36¢ la douzaine — Prix Spécial
27¢ la douzaine
Samedi Seulement

SPECIAUX VEDETTES Paquet de 6
DEBARBOUILLETES
11" x 11", couleurs assorties.
Prix rég. K mart 1.09 paq.
Prix Spécial
71¢ paq.
Samedi Seulement

SPECIAUX VEDETTES Nécessaire à peindre à l'huile complet avec deux tableaux de 8" x 10" et 12 couleurs.
PEINTURE PAR NUMEROS CRAFT MASTER
Prix rég. K mart 1.23
Prix Spécial
79¢
Samedi seulement

SPECIAUX VEDETTES 100% nylon avec doublure peluche 100% Orlon pour plus de chaleur.
BLOUSONS MODELE INSTRUCTEUR POUR GARCONS 8 - 16
Prix rég. K mart 13.87 — Prix Spécial
8.37
Samedi Seulement

SPECIAUX VEDETTES Modèle tailleur choix dans de coquets imprimés. Plusieurs teintes. Tailles P.M.G.
PYJAMAS DE FLANELLETTE POUR DAMES
Prix rég. K mart 3.58
Prix Spécial
2.28
Samedi Seulement

SPECIAUX VEDETTES 24"
PELLE - TRAINEAU EN ACIER GALVANISE
Prix rég. K mart 8.99
Prix Spécial
5.99
Samedi Seulement

SPECIAUX VEDETTES Modèle 100% acrylique, collet roulé, zippé, manches longues. Blanc, marine, mauve, beige. P.M.G.
PULL-OVERS POUR DAMES
Prix rég. K mart 7.66 — Prix Spécial
4.66
Samedi Seulement

Kmart AU CENTRE D'ACHATS FLEUR DE LYS
Ouvert Lundi - Mardi - Mercredi de 9h A.M. à 6h P.M.
Jeudi - Vendredi de 9h A.M. à 9h P.M.
Samedi de 10h A.M. à 5h P.M.

Camille Berthiaume connaîtra aujourd'hui le verdict du jury

Douze hommes doivent, aujourd'hui, déclarer, par leur verdict, si le mécanicien Camille Berthiaume, des Trois-Rivières, était, ou non, l'un des trois bandits qui ont rafilé une somme de \$4,762.92, le 14 mai dernier, à la Caisse populaire de Saint-Edouard, comté de Lotbinière.

Par leur verdict, les jurés doivent aussi faire savoir si les \$1,200, en billets de banque trouvés dans la capotage d'un accoudoir de la voiture de Berthiaume, aux Trois-Rivières, le soir même du vol à main armée, provenant ou non de la Caisse populaire de Saint-Edouard.

LA DEFENSE

Dans une éloquente plaidoirie, Me Jacques Bouchard, procureur de l'accusé, a soutenu, devant les jurés, que tous les éléments de preuve invoqués par la Couronne ne reposent que sur des suppositions, des hypothèses et des soupçons. Il a déclaré que le jury doit conséquemment accorder à l'accusé le bénéfice du doute raisonnable.

Plus tôt, avant l'étape des plaidoiries, le juge Gérard Lacroix, de la Cour supérieure, juridiction criminelle, avait rejeté une motion de Me Bouchard, pour que les jurés soient orientés vers un verdict d'acquiescement, en raison d'une absence totale de preuve légale. Le juge a expliqué qu'il se trouvait au contraire, dans la preuve, un certain nombre d'éléments dont l'interprétation ne relève que de la compétence des jurés.

Dans sa plaidoirie, Me Jean-François Dionne, a rappelé ces éléments qui, juxtaposés les uns aux autres, constituent une preuve circonstancielle portant à croire que l'accusé était dans le coup, hors de tout doute raisonnable.

LA PREUVE

Berthiaume aurait été trahi par le timbre de sa voix et par la présence, dans son automobile, de billets de banque marqués, semblables à ceux que l'on avait en main, à la Caisse populaire de Saint-Edouard, au temps du vol à main armée.

Lors de cet événement, le 14 mai 1971, l'un des bandits aurait lancé à une caissière: "Hostie, c'est un hold-up! Grouille-toi!"

L'intonation et la prononciation du bandit, en ce qui concerne l'expression "grouille-toi" auraient amené cette caissière à pointer Berthiaume du doigt, lorsqu'il fut appelé à lui répéter ces mêmes mots, lors d'une séance d'identification aux quartiers généraux de la Sûreté provinciale, le 7 juin suivant. Cette femme, qui dit avoir eu suffisamment de temps pour observer cet inconnu pendant qu'elle répondait à d'autres clients, désigna, dans un album que lui présentait le caporal Denis Nadeau, de l'équipe des vols à main armée de la Sûreté du Québec, une photographie où se retrouvaient les traits de l'homme en question.

C'est à partir de cette identification, a déclaré le caporal Nadeau, que des recherches policières se sont concentrées aux Trois-Rivières, où habitait Berthiaume, afin de localiser ce dernier et mettre la main sur sa voiture. Cette voiture, une Oldsmobile, d'une couleur imprécise variant, suivant les témoignages, du gris-bleu au turquoise, fut retrouvée dans un garage de la rue Pelletier, près duquel se tenait l'accusé. Le garage et la voiture étaient barés. Les ayants fait ouvrir, les policiers retrouvèrent dans le rembourrage d'un accoudoir, \$1,200, en billets de banque, dont plusieurs portaient des marques particulières.

Plusieurs témoins ont déclaré avoir vu circuler une voiture analogue dans le rang Petit-Saint-Charles, quelques minutes après le vol à main armée. Elle circulait vers l'ouest, possiblement vers Trois-Rivières. Selon d'autres témoins, cette Oldsmobile, inconnue dans la région, précéda à un certain moment une autre voiture inconnue, de couleur rouge et avec toit de vinyle noir, de marque Chevrolet "Impala". Cette Chevrolet avait été vue près de la Caisse populaire de Saint-Edouard, avec un homme à son bord. Elle fut retrouvée par les policiers, abandonnée dans le rang Petit-Saint-Charles, l'une de ses portes étant ouverte; des billets de banque se trouvaient par terre. A l'avant, sur la chaussée on nota la présence de traces d'une autre voiture qui aurait vraisemblablement démarré brusquement. Cette voiture appartenait à un citoyen du Cap-de-la-Madeleine qui l'avait confiée, pour fins de réparations, aux soins d'un garagiste trifluvien avec qui Berthiaume entretenait des relations d'affaires.

BILLETS MARQUÉS

Les caissières de la Caisse populaire de Saint-Edouard ont déclaré pouvoir identifier d'une façon assez positive un certain nombre des billets de banque marqués, qu'elles avaient vraisemblablement en leur possession le 14 mai 1971.

Au nombre de ces marques, figurait la lettre "V" placée dans le "C" du mot Canada.

Un commis-compteur de la Caisse centrale de Lévis a dé-

claré que cette lettre était l'initiale de son prénom: Lucien. Il a expliqué que la Caisse centrale doit approvisionner, en billets de banque, quelque 250 caisses populaires de l'Est du Québec. Les liasses de billets de banque, une fois préparées, doivent comporter l'initiale du commis-compteur, afin que l'on puisse rejoindre l'auteur de toute erreur éventuelle. Ce même commis-compteur avait préparé un tel envoi de liasses initiales de billets de banque, à Saint-Edouard.

Un porte-parole de l'Union des Caisses populaires de Trois-Rivières a dit qu'il n'était pas d'usage, dans cette ville, de commander des billets de la Caisse centrale de Lévis, la région des Trois-Rivières ayant sa propre caisse centrale. En contre-interrogatoire, il a cependant admis qu'il est possible qu'un billet marqué à Lévis, puisse, à un certain moment, se retrouver à Trois-Rivières: "L'argent, c'est fait pour circuler", a-t-il dit.

AUTRES CHEFS D'ACCUSATION

De nouvelles accusations de vols d'automobiles commis à Montréal, Saint-Hyacinthe et Shawinigan ont été portées, hier, contre Michel Gallienne, 26 ans, décorateur de Giffard, et Louis Garneau, 24 ans, de la rue Sapinière-Dorion, à Québec. Dix chefs ont été retenus contre Gallienne et neuf contre son présumé complice. On sait que les deux font déjà face à 36 chefs d'accusation du genre. Leur enq. te préliminaire sur les premiers chefs est terminée et ils subiront leur examen volontaire le 7 février. Les deux ont nié leur culpabilité, hier, devant le juge Roch Lefrançois, de la Cour des sessions de la paix, et leur enquête préliminaire a été remise au 7 février, alors que le juge Cyrille Potvin présidera à leur examen volontaire sous les 36 chefs. Les vols auraient été commis entre 1968 et 1971. On parle d'un racket de plus de \$100,000 dans cette cause. Presque toutes les voitures volées étaient de modèle sport.

CAUSE REMISE

C'est ce matin que doit reprendre le procès de l'homme d'affaires de Sillery, M. Jacques Légaré, accusé de distraction de fonds de l'ordre de \$243,500 au détriment de religieuses de Chicoutimi. Mais on s'attend encore une fois à ce que la cause soit retardée. Le juge Potvin avait averti Me Lawrence Corriveau, avocat en défense, que la cause serait entendue mercredi dernier avec ou sans la présence de l'avocat de la cause. Me Corriveau, avocat en défense, a déclaré que Me Corriveau ne pouvait être présent pour des raisons professionnelles et personnelles. A la fin de l'après-midi, le juge a décidé de remettre la cause à ce matin. Me Jean Drouin, substitut en chef du procureur général a expliqué au tribunal que la cause avait été entreprise en 1969 par un procureur qui est maintenant juge. Mais

depuis un an et demi alors qu'il est au dossier, il a dit que le ministère public était toujours prêt. Même qu'il a rendu hommage à l'accusé en disant qu'il s'était toujours présenté devant le tribunal aux dates requises. Le juge Potvin a aboussi dans le même sens, disant que malgré tout cette cause est vieille et qu'elle doit connaître une fin. La justice doit être rendue tant pour la société que pour l'accusé.

VOL DE \$4,000

Un jeune homme a été accusé devant le juge Lefrançois de recel, le 15 mars dernier, de \$3,953 de boissons alcooliques volées à l'ancienne Régie des alcools. Agé de 23 ans, le journaliste a nié sa culpabilité et sa cause a été remise à une semaine par lui permettre de déposer un cautionnement de \$958 signé par lui et une tierce personne. Même s'il a un dossier, son procureur a dit au juge qu'il avait une excellente défense parce que l'accusé n'a jamais eu le temps de boire toute cette boisson.

Par J.-Claude RIVARD

La compagnie Moreli Construction Inc., et son président, M. Yvan Latouche, contestent les poursuites en dommages-intérêts pour vices de construction, prises contre eux par des citoyens de la rue Jean-Charles-Cantin, à Cap-Rouge.

Représentée par Me Roger Thibaut, de l'étude Thibaut, Lesage et Cantin, la compagnie a comparu, en Cour supérieure, et inscrit une requête pour précisions, qui devrait être portée, mardi, à la compétence du juge Georges Pelletier, de la Cour supérieure.

C'est vraisemblablement le 8 février que sera plaidée cette requête devant un juge de la Cour supérieure.

Comme en faisait part, lundi, un texte paru dans nos pages, un professeur et un avocat de la rue Jean-Charles-Cantin ont inscrit des réclamations en dommages-intérêts respectives de \$9,835 et de \$7,375, en rapport

avec des vices de construction que le constructeur aurait refusé ou négligé de réparer.

PRECISIONS

La requête pour précisions, déposée par Me Thibaut au nom de la compagnie et de son président, demande substantiellement à la Cour supérieure d'ordonner aux demandeurs de fournir, dans un délai de trente jours, une réponse à diverses questions que soulèvent les procédures prises par les requérants.

On allègue qu'une réponse à ces questions est indispensable pour que l'on puisse s'assurer une défense pleine et entière devant les tribunaux.

On voudrait notamment qu'il soit ordonné aux demandeurs d'expliquer "des allégations vagues, incomplètes, ambiguës et exigeant des précisions".

Les questions posées sont les suivantes:

1) Quels sont les vices de construction dont on se plaint?

2) Quels sont les voisins auxquels on aurait vendu des maisons du même genre? De quels vices de construction se plaignent-ils? Quelles auraient été les fausses représentations faites par le vendeur?

3) En quoi ces bâtisses ne répondraient pas aux normes du Code national du bâtiment, ainsi qu'à la pratique de l'art et du métier de la construction?

4) En quoi la charpente et l'assemblage des matériaux ne répondraient pas aux pratiques minimales de l'art et de la technique de la construction?

5) En quoi ces maisons manqueraient de confort en toutes saisons et surtout en hiver?

6) En quoi ces maisons seraient dans un état lamentable?

Par la voix de ses procureurs, la compagnie Moreli Construction Inc., affirme que, sans une réponse à ces questions, il ne lui est pas possible d'assurer une pleine défense.

22.2 millions de brochures dans le courrier !



La réforme de la loi de l'impôt, ayant obtenu l'approbation des Communes, est maintenant en vigueur.

Vous vous demandez sûrement si cette réforme vous concerne, et dans quelle mesure.

Afin de vous renseigner, le Ministère a préparé une campagne nationale intensive d'information par courrier. Les brochures sont en cours d'impression et sont adressées à tous les contribuables au fur et à mesure de leur sortie de presse.

L'expédition en sera terminée d'ici trois semaines. Chaque contribuable recevra au moins deux

brochures: "Points saillants pour les particuliers" et "Jour de l'Évaluation".

Certains contribuables, en raison de leur statut particulier, recevront de la documentation supplémentaire.

Ces brochures devraient répondre à toutes vos questions et si vous les lisez attentivement, elles vous aideront à compléter votre déclaration d'impôt en 1973 sans effort.

De plus, nous serons toujours heureux de vous venir en aide si vous aviez besoin de détails supplémentaires.

la réforme fiscale

Revenu National
national, Revenue,
Impôt Taxation

claudé laroche

Dryden aurait préféré être devant les buts

MONTREAL — La descente s'accroche chez les Canadiens de Montréal. La troupe de Scotty Bowman vivait un cauchemar sur la route mais restait invincible au Forum. Est-ce une nouvelle étape sur le chemin de la médiocrité, mais le Tricolore perd maintenant à domicile. Le revers de 6-5 aux mains des North Stars du Minnesota, hier soir, était leur second échec d'affilée à Montréal.

Indice inattaquable de l'enlèvement du Canadien est le fait que les North Stars, club de l'expansion complété de petits vieux et de joueurs rejétés, ont maintenant 39 points au classement, soit un seul de moins que les Habitués.

Une situation comme celle-ci doublée d'un jeu défensif qui a atteint un point exaspérant, hier soir, provoque des questions prenant souvent la dimension d'énigmes.

Pourquoi le génie du filet Ken Dryden dont on a espéré si longtemps le retour était-il en civil, hier soir? Ken était parmi les journalistes. Il lui a été demandé sans ménagement s'il était d'accord avec la décision de l'expédier sur la passerelle des journalistes. Ken a haussé les épaules à une couple de reprises avant de livrer une réponse publiable. Visiblement il aurait préféré son chandail numéro 29 à son élégant veston sport.

"Bien sûr, j'aimerais mieux être capable de jouer, si-il répondu hésitant, mais Scotty pense que pour un gars qui revient d'une blessure, il y a eu beaucoup de voyages et plusieurs joutes ces derniers temps. Il m'a dit ce midi qu'il valait mieux que je prenne un repos. Je ne me sens pas particulièrement bien, mais je pourrais quand même jouer. J'accepte la décision de Scotty parce qu'il est vraiment dur d'aider un club qui a ses difficultés quand on n'est pas en parfaite condition physique. C'est très frustrant."

Mon impression, après avoir bavardé un bon moment avec Dryden, est qu'il aurait aimé se trouver sur la glace. En fait l'énigme n'en est pas une. Le grand gardien a été incapable de jouer à son niveau époustouflant habituel contre Boston et Pittsburgh, et comme Phil Myre avait tout de même connu une couple de joutes intéressantes en l'absence de Dryden, le Tricolore a décidé de donner une chance à Ken de prendre un peu de mieux. Surtout qu'on jouait dans cette forteresse imprenable du Forum contre une équipe de l'expansion.

Comédie d'erreurs défensives

Quand rien ne va plus, rien ne va plus, et l'idée bien réfléchie a éclaté dans le visage de Scotty Bowman dans un soir où toute notation de défensive est sortie de la tête des joueurs des deux camps.

"C'est presque abominable de gagner comme ça, de lancer le pilote Jackie Gordon, essayant de l'avant-bras une sœur sur son front. Toute la théorie fondamentale du hockey a été lancée par-dessus bord, ce soir".

Il s'est trouvé que Lou Nanne est resté

complètement à découvert sur le but vainqueur même s'il y avait trois Canadiens frayant dans les parages. Personne n'a eu l'idée de s'approcher de lui et c'est bien à l'aise que Nanne a ajusté un vilain tir dans le haut du filet. Les omissions défensives ont été plus nombreuses chez le Tricolore que chez les Stars. Ce fut un point capital, mais il y en eut un autre.

Désemparé par des rondelles déviant sur tout ce qui était dans le décor, les gardiens Phil Myre et Cesare Maniago affichèrent une nervosité évidente. Pendant que Maniago se calmait afin de réaliser des arrêts impossibles à narrer devant Guy Lapointe et Pete Mahovlich, son vis-à-vis donna constamment l'impression d'un homme assis sur une charge d'explosifs.

Il est maintenant aisé pour les gérants d'estrades de discuter le choix de Phil Myre, mais on ne fait là que gratter la surface. La nonchalance qui crève les yeux à la défensive se traduit par 17 buts en 3 joutes. Le ressort s'est brisé à cet endroit et il n'y a pas que les défenseurs mis en cause même s'il est évident que Jean-Claude Tremblay, le pilier de la ligne bleue, a perdu momentanément ses moyens.

Il est dans l'ordre qu'une équipe engagée dans une saison interminable frappe une crise. Pour le Canadien, elle s'accroche. Les ressources de Scotty Bowman seront mesurées dans les semaines à venir.

Ils regrettent Phil Roberto

Quand vous interrogez les joueurs du Canadien, ils sont eux-mêmes incapables de mettre le doigt sur le malaise, mais pour quelques-uns d'entre-eux, la piquée du nez a commencé avec l'échange Phil Roberto - Jim Roberts... Ces joueurs pensent que Roberto, sans remplacer entièrement John Ferguson, utilisait assez fréquemment les placages robustes pour ralentir les joueurs rivaux et par ricochet soulageait partiellement la défensive... Cet échange qui tourne très mal pour le Canadien aurait été le grain de sable dans l'engrenage... Présent au match d'hier soir, le pilote des Blues de Saint-Louis, Al Arbour, rlat sous cape devant l'ineptie de Roberto.

Bernard "Boom Boom" Geoffron a fait sursauter quelques journalistes montréalais quand il a déclaré, hier soir, qu'il était fier de porter le chandail des As de Québec aux côtés de Marcel Bonin et Jean Béliveau, ce soir au Colisée... D'une voix sans réplique Geoffron leur a dit pourquoi: "Québec a fait plus pour moi en deux ans que Montréal en quinze ans".

Jean Béliveau s'impose pratiquement une corvée pour se trouver au Colisée... Hier, il était à Québec pour assister à une assemblée des directeurs de la Laiterie Laval... Il est de retour au Forum ce matin pour une réunion des gouverneurs de la Canadien Arena, et il retourne à Québec ce soir.

Suivant l'avis de Jean Béliveau, Guy Lafleur a mis beaucoup plus de tigre dans son jeu et il a joué une bonne partie couronnée par deux buts... Sur son second filet, Guy a lutté farouchement pour enlever la rondelle aux Stars et il a exécuté un boulet dont lui seul a le secret... Maniago avait coupé tous les angles, mais le tir était bas, fort et précis en plein dans le mince espace à découvrir.

Lou Nanne qui s'exécute sur la ligne des respasés des Stars n'a l'air de rien du tout, mais il gagnerait près de \$50,000 par année... Ancien vendeur d'enveloppes qui jouait avec l'équipe nationale des États-Unis, Nanne a refusé des offres de Boston et Chicago avant d'exiger des tas de dollars de Wren Blair.

Cliff Koroll a marqué à deux reprises dans ce gain, mais Bobby Hull qui avait un record à portée de la main s'il avait marqué un but ou obtenu un point, a été tenu en respect.

Hull avait mérité un point au cours de ses 22 dernières joutes. A Buffalo, Nick Libett a également compté trois buts, alors que les Red Wings ont disposé des Sabres de Buffalo 3-1.

PHL 2, BOST. 4
Première période
1. Boston, Esposito 40 Hodge 1:27
2. Boston, Bucyk 2 McKenzie 4:51
Punition-Esposito B 15:06, Orr, B 17:12
Deuxième période
3. Boston, Esposito 4 Stanfield 4:51
McKenzie 12:31
4. Philadelphie, Bernier 12
Clarke, Dornhoefer 19:14
Punitions - Watson Pha 5:11, Clarke Pha 11:10, Cushman B

Deuxième défaite d'affilée du Canadien au Forum

Lou Nanne éclipse les exploits de Frank Mahovlich et Guy Lafleur

MONTREAL (D'après CP et UPI) — Lorsqu'il évoluait au sein de l'équipe de l'Université du Minnesota, Lou Nanne était un brillant défenseur et également un excellent compteur.

Il avait d'ailleurs inscrit un record de points à titre de défenseur.

Evidemment on ne peut le comparer à Bobby Orr des Bruins de Boston, qui, lui, remportait le championnat des compteurs de la Ligue nationale avec un impressionnant total de 120 il y a deux ans et il est certain qu'on offrira jamais des contrats d'un million de dollars à Nanne.

Néanmoins, ce dernier a prouvé hier soir au Forum que sa réputation n'était pas surfaite

lorsque les North Stars du Minnesota décidèrent d'acquiescer ses services.

Nanne a volé la vedette à Frank Mahovlich et Guy Lafleur, en marquant trois buts, son premier tour du chapeau dans la LNH, dont le but victorieux, pour assurer un gain de 6-5 aux Stars sur les Canadiens.

Il s'agissait du deuxième revers d'affilée du Tricolore au Forum, à la suite du cinglant revers de 8-5 devant les Bruins de Boston samedi soir dernier.

Nanne a d'abord débuté sa carrière dans la LNH comme défenseur, ce qui était assez normal, mais il manifesta rapidement des talents de marqueur.

Aussi, l'instructeur Jackie

Gordon n'a pas hésité à le transformer rapidement en ailier droit et c'est à ce titre que Nanne s'est illustré cette saison, spécialement hier, et déjà il atteint le cap des 16 buts cette année.

Comme défenseur, Nanne obtenait beaucoup d'assistances, mais les buts étaient plutôt rares.

"Je n'avais compté que trois buts en trois saisons avant cette année, disait-il hier, aussi c'est tout une sensation que d'en marquer trois dans la même joute". On aurait dit qu'il y avait réellement pris goût, car il précisait qu'il aurait dû en enlever au moins six, compte te-

nu de toutes les opportunités qui se sont offertes à lui.

Frank Mahovlich des Canadiens était quelque peu déçu après le match, même s'il venait lui aussi de réussir un tour du chapeau, le 13e de sa carrière. "C'est toujours intéressant, disait-il, de marquer trois buts dans une partie, mais ça n'est pas et cela ne veut rien dire lorsque le club subit la défaite".

Première période
1. Montréal, Lafleur 16 F. Mahovlich, Tremblay 1:56
2 - Minnesota, Prentice 16
Nanne, Oliver 2:36
3-Minnesota, Parise 10 Gibbs 5:32
4. Minnesota, Nanne 13, Prentice, Mohs 7:40

5-Montréal, F. Mahovlich 25
Lafleur, F. Mahovlich 5-49
7-Montréal, F. Mahovlich 24
Cournoyer, P. Mahovlich 9-40
7-Minnesota, Nanne 14 Iliver, Gibbs 12
Punitions-Harper M 2:31, Hex-tail Min 9:10, Grant Min 11:47.
Deuxième période
8. Minnesota, Reid 3, 4-07
9-Montréal, F. Mahovlich 25
Lapointe, P. Mahovlich 13-02
Punition-Harper 1:02
Troisième période
10. Montréal, Lafleur 17, 5:29
11. Minnesota, Nanne 15
Oliver, Harris 16:27
Punitions - Parise, Min., Lafleur M. (Mineurs doubles)
Lancers par: 12 13 14-39
Minnesota 12 12 17-41
Montréal 12 12 17-41
Gardiens - Maniago, Minnesota; Myre, Montréal.
A - 17-897

Les frères Esposito encore en vedette

BOSTON (D'après UPI, CP, et PA) — Lancer le plus souvent possible. Telle est la philosophie du joueur de centre étoile Phil Esposito des Bruins de Boston.

Esposito, qui est devenu le deuxième joueur de la Ligue nationale à compter plus de 40 buts en quatre saisons consécutives, a marqué à trois reprises, hier soir, pour conduire les Bruins à une victoire de 4-2 aux dépens des Flyers de Philadelphie.

Les Bruins, qui ont pris une avance de trois points sur les Rangers de New York au sommet de la division est ont dû cependant travailler d'arrache-pied pour triompher.

"J'étais inquiet lorsque les Flyers ont marqué leur deuxième but, confiait d'ailleurs Esposito et j'étais beaucoup plus préoccupé par la victoire que de vouloir marquer trois buts".

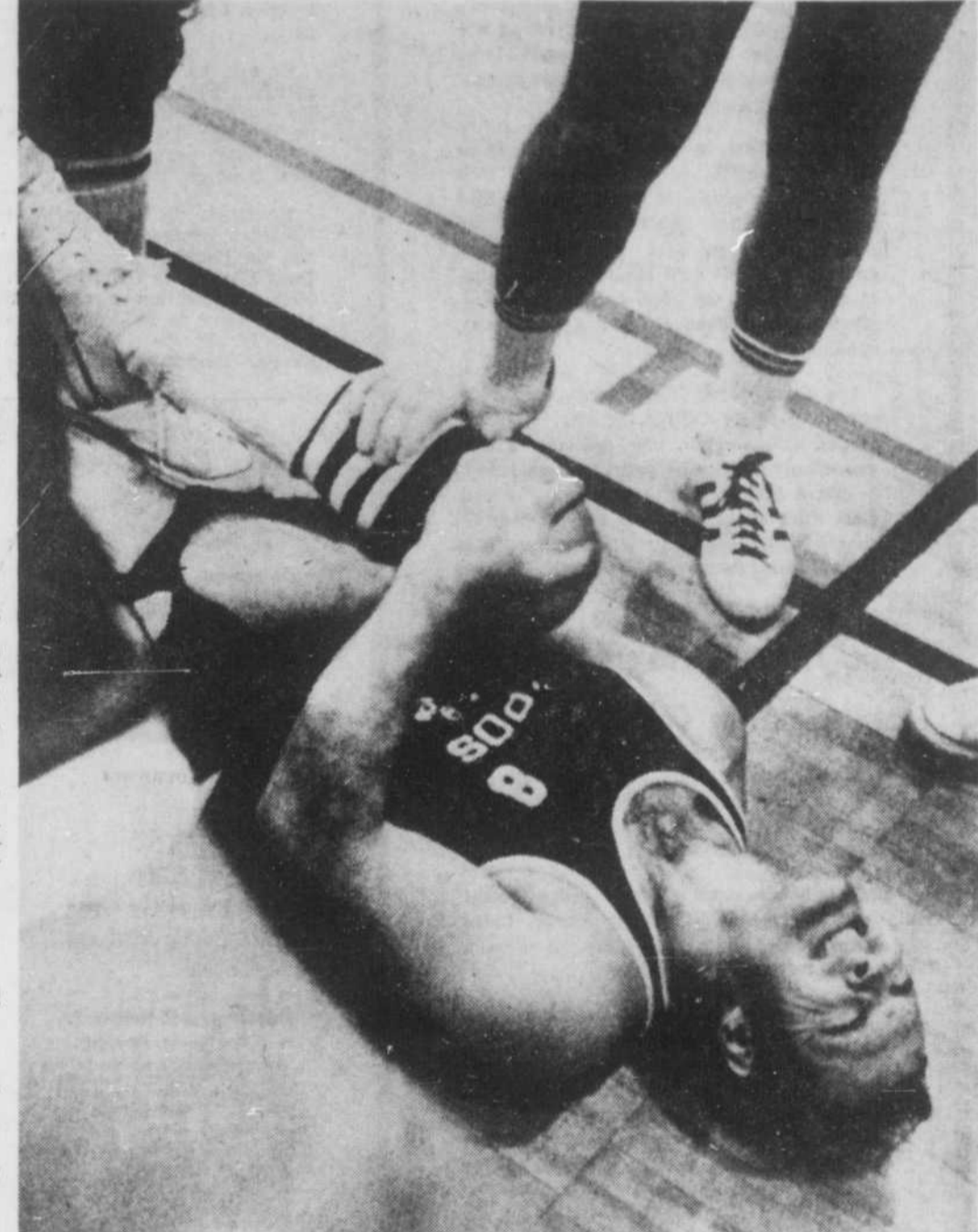
A Chicago, son frère Tony s'est de nouveau surpassé en obtenant son troisième blanchissage de suite, alors que les Black Hawks ont triomphé par 4-0 des Canucks de Vancouver.

Cliff Koroll a marqué à deux reprises dans ce gain, mais Bobby Hull qui avait un record à portée de la main s'il avait marqué un but ou obtenu un point, a été tenu en respect.

Hull avait mérité un point au cours de ses 22 dernières joutes. A Buffalo, Nick Libett a également compté trois buts, alors que les Red Wings ont disposé des Sabres de Buffalo 3-1.

PHL 2, BOST. 4
Première période
1. Boston, Esposito 40 Hodge 1:27
2. Boston, Bucyk 2 McKenzie 4:51
Punition-Esposito B 15:06, Orr, B 17:12
Deuxième période
3. Boston, Esposito 4 Stanfield 4:51
McKenzie 12:31
4. Philadelphie, Bernier 12
Clarke, Dornhoefer 19:14
Punitions - Watson Pha 5:11, Clarke Pha 11:10, Cushman B

17:55, Clement Pha, Orr B majeure 18:56
Troisième période
5. Philadelphie, Kelly 6, 16:51
6. Boston, Esposito 42 Orr, D. Smith 18:54
Punitions - Dornhoefer Pha 0:46, Philadelphie (banc) 18:54.
Lancers par: Philadelphia 10 12 9-31
Boston 11 20 16-47
Gardiens - Gamble, Philadelphie, Johnston, Boston.
A - 14,995.
VAN. 0, CHI. 4
Première période
1. Chicago, Koroll 11 (D. Hull, Magnuson) 1:55
2. Chicago, Mikita 17 (Stapleton, D. Hull) 7:31
3. Chicago, Pappin 14, 10:29
Punitions - Schella V. O'Shea C 10:03, Boudrias V 14:10, Magnuson C 17:25, Schmautz V (majeure), Angotti C (mineure, majeure) 18:25.
Deuxième période
4. Chicago, Koroll 12 (Jarrett, Korab) 12:31
Punitions - Guevremont 5-28, Jarrett C (mineure), Schmautz V Magnuson C (majeure) 8:55, Balon V 15:29.
Troisième période
Aucun but
Aucune punition.
Lancers par: Vancouver 9 9 6-24
Chicago 14 4 9-27
DET. 3, BUF. 1
Première période
1-Buffalo, Martin 34 Hamilton 6:36
2-Detroit, Libett 15 Johnston, Dionne 17:01
Punitions-Stackhouse D 7:09, Collins D 9:44, Perreault Buf 12:43.
Deuxième période
Aucun but
Punitions-Ball, B 0:50, Bergman, D. 14:48, Stackhouse, D. et Lorentz, B 15:33, Libett, D. et Evans, B. 19:58.
Troisième période
3. Detroit, Libett 16 Brown, Collins 8:51
4. Detroit, Libett 17 Stackhouse, Dionne 19:13
Punition - Aucune.
Lancers par: 9 8 10-27
Buffalo 12 5 5-22
Gardiens - Smith, Detroit; Crozier, Buffalo.
A - 15,142.



Lourde perte pour les Expos -

Les Expos de Montréal, de la Ligue nationale de baseball, ont probablement perdu les services du voltigeur de centre Boats Day pour une bonne partie de la prochaine saison. Day participait à une joute de basketball hier soir contre des joueurs des Alouettes de Montréal. En transportant le ballon, il a fait un mauvais

mouvement se tordant des ligaments au genou droit. On a dû le transporter sur une civière et il devra porter un plâtre durant quatre à six semaines. On doute qu'il participe au camp d'entraînement de l'équipe le mois prochain et même qu'il prenne part à la joute d'ouverture de l'équipe montréalaise le 7 avril prochain. (Téléphone PC)

Pas d'équipe russe au tournoi pee wee

De source informée, on a appris en fin d'avant-midi que l'Union soviétique avait décidé de ne pas déléguer l'équipe au prochain tournoi internationale de hockey pee wee qui se tiendra comme d'habitude à Québec. Selon les renseignements obtenus, les autorités soviétiques auraient pris cette décision en regard du climat politique qui

régne à l'heure actuelle au Québec. On fait référence notamment aux attentats à la bombe survenus dernièrement dans la province et face à pareille éventualité, les dirigeants du Kremlin n'ont voulu prendre aucun risque. Les organisateurs du tournoi

André Savard de retour au jeu

Le "coeur" des Remparts s'est remis à battre. L'excellent joueur de centre André Savard effectuera en effet un retour au jeu ce soir, alors que l'équipe québécoise affrontera les Bruins à Shawinigan. L'instructeur Maurice Filion avait retrouvé le sourire hier soir, à l'issue de l'exercice que venait de tenir les Remparts au Pavillon de la Jeunesse, car le retour de Savard lui enlève littéralement une épine du pied. "Avec Savard dans l'alignement, nous allons maintenant retrouver notre tempo. On a qu'à examiner sa tenue lors de l'exercice de ce soir (hier soir) pour se rendre compte tout de suite qu'il est un véritable leader". Savard était absent depuis près d'un mois, en raison d'une nouvelle blessure au genou. Normalement les médecins de l'équipe prévoient son retour pour dimanche soir, alors que les Remparts recevront la visite des Royals de Cornwall, les meneurs du circuit Bob Lebel, à l'heure actuelle. Toutefois, la guérison a été plus rapide que prévu et le brillant joueur de centre pourra reprendre son poste ce soir. Il ressent encore quelque douleur au genou, mais il s'agit là d'une situation tout à fait normale, à la suite des traitements qu'il a reçus. Filion n'entend pas d'ailleurs utiliser Savard régulièrement contre les Bruins, histoire de ne prendre aucun risque, surtout en regard de l'important match de dimanche au Colisée. L'entraîneur des Remparts n'est guère satisfait, par ailleurs, de la tenue de certains vétérans de l'équipe, depuis quelques semaines, notamment à la suite de la cinglante défaite de 10-2 subie dimanche dernier à Cornwall. C'est pourquoi, il n'hésite pas à faire confiance à certains joueurs rappelés du Couillard de Ste-Foy, dont Alain Laroche, qui demain subira un véritable "essai" à Shawinigan. "Laroche possède plus de talent que certains joueurs réguliers de l'équipe", commentait Filion hier soir, ajoutant qu'il formera un nouveau trio d'attaque ce soir, formé de Jacques Locas, André Deschamps et Laroche.

Spéciaux sur skis "KNEISSL" et bottes "KOFLACH" et harnais "TYROLIA"

CHOISISSEZ LE SKI DES CHAMPIONS COMME "KARL SCHRANZ", des KNEISSL... évidemment!



SKIS KNEISSL 1972 - SUPER-SPECIAUX
Super Star R.S. \$199
White Star \$159
Red Star \$129
Cup Star \$109
Magic 1000 \$119
White Star 70 \$129

N'ayez pas les deux pieds dans la même bottine! Chaussez Koflach
SUPER-SPECIAUX VENTE FINALE
SPIDER \$78.98
SWING STAR \$64.98
RED STAR \$49.95

Attachez-vous au plaisir de bien skier, avec
SUPER SPECIAUX CUTLASS \$148
ROGUE \$122
SPOILER \$105

Tyrolia SKIS hart
SUPER SPECIAUX CUTLASS \$148
ROGUE \$122
SPOILER \$105

roland sabourin



Les deux "Butch" ont réussi en affaires

Fernand "Buch" Houle, ancien joueur de défense des As de Québec, n'a jamais été un type à court d'idées. C'est la raison pour laquelle il réussit très bien en affaires, nous permettons-nous de conclure.

A l'époque où il évoluait pour les Citadelles de Frank Byrne, après un stade avec les Spitfires de Windsor, il était une sorte de super-étoile. Pour lui, il était permis d'aller chercher ses livres au bureau du patron (Byrne) et faire croire à ses parents qu'il allait à l'école.

L'important est que "Butch" a réussi dans la vie, en dépit de cette clandestinité. Il n'a jamais atteint la Ligue nationale de hockey, mais il y aurait probablement réussi s'il était né vingt ans plus tard. La vérité est que le hockey d'aujourd'hui ne vous présente pas des types aussi dévoués.

L'histoire est la même pour son frère Gérard. Celui-ci, on l'a surnommé "Ptit Butch", mais plusieurs étaient prêts à dire qu'il était meilleur que son aîné. S'il a joué moins longtemps, c'est tout simplement qu'il avait décidé qu'il allait être un dentiste, tout comme son père. Le hockey professionnel venait donc de perdre un sérieux candidat.

Les deux frères Houle seront ensemble sur la glace de Colisée, ce soir. Pour les jeunes d'aujourd'hui, leur présence a très peu d'importance. Cependant, nous tenons à dire à la génération actuelle qu'ils sont deux athlètes qui auraient énormément de succès dans le hockey d'aujourd'hui, s'ils avaient choisi de suivre cette carrière.

Aenez vos enfants au Colisée

Si nous vous avons dit, au début, que Fernand n'était pas à court d'idées, c'est tout simplement qu'il a fait une suggestion très intéressante.

Au Canada, nous sommes présentement dans le semaine du hockey mineur. L'idée est d'accompagner vos jeunes à l'arena plutôt que de les envoyer seuls.

L'ami Fernand est d'avis que les parents devraient profiter de la joute de ce soir, au Colisée, pour amener leurs enfants et leur faire voir en action quelques-uns des plus grands noms du hockey. En premier lieu, on pense à Jean Béliveau, mais il ne faut pas oublier la présence de plusieurs autres grandes vedettes.

Naturellement, les règlements sont différents pour les joutes des "Oldtimers". Toutefois, il nous est permis de croire que le groupe qui nous viendra de Montréal pourrait valoir n'importe quel club de l'expansion, si les athlètes en question pouvaient suivre le régime régulier.

Tout ce que nous pouvons ajouter à tout cela est que des types comme Béliveau, Geoffrin, Moore, Goyette, Ferguson et Provost, qui seront tous au Colisée, pourraient encore se faire valoir dans la Ligue nationale.

Et comme l'a suggéré l'ami "Butch", nous croyons que la meilleure contribution des parents à la semaine du hockey mineur serait d'accompagner leurs enfants à un événement de ce genre. En plus, ils auront la satisfaction d'avoir contribué à des œuvres de charité. N'est-ce pas le meilleur moyen de célébrer la semaine du hockey mineur?

Dans la bouillabaisse du vendredi...

Olivier Samson devait être un spectateur au présent bonspiel... À la dernière minute, il a accepté de prendre la relève de Don Lacroix... Soudainement, Georges Labrecque, Marcel Lacroix et Me Nicol Henry sont devenus des super-étoiles... L'opinion générale, du moins dans les milieux du curling, est que l'échevin Olivier a fait la différence... Nous n'empruntons pas cette théorie, même si nous respectons hautement le skip Samson...

Les "Oldtimers" des Canadiens de Montréal ont déjà contribué \$1,300,000 aux œuvres de charité, en six ans d'existence... C'est tout simplement fantastique... Ce soir, ces athlètes seront à Québec pour aider les anciens joueurs de notre ville à présenter un programme du même genre... À défaut de hockey professionnel, voilà un soir où il nous fera véritablement plaisir de reprendre notre siège de presse au Colisée...

En 1959, alors que le championnat canadien de curling fut présenté au Colisée, le comité local avait été dans l'obligation de faire face à un déficit de \$875... Comme une grosse tempête avait gêné les opérations de la dernière journée, il était permis de penser qu'une telle classique pourrait faire ses frais dans l'avenir... Douze ans plus tard, le même comité se retrouve avec un déficit de \$19,000... Inutile de vous dire que nous ne sommes pas près de ravoir un événement du genre...

Voilà que les Canadiens viennent de subir deux défaites consécutives au Forum... Le club ne fera pas mieux que l'an passé, au classement des clubs... Maintenant que ses hommes sont assurés du troisième rang, Scotty Bowman n'a qu'à les préparer pour les séries Stanley...

Une seule équipe invaincue au Bonspiel international

par Léonce JACQUES

L'équipe du Dr R.A. Fuller de Plainfield, N.J. est la seule à ne pas avoir encore encaissé la défaite après la quatrième journée du Bonspiel international de Québec.

Dans un match de la ronde demi-finale de la compétition "François Jobin" disputé hier soir au Sport Club de Québec, Fuller et ses coéquipiers l'ont emporté par 6-5 après deux bouts supplémentaires contre l'équipe de Ian McDonald de Richmond Hill pour se retrouver avec une fiche parfaite de 7-0. Au début de cette rencontre, Fuller et MacDonald étaient les seuls avec une fiche parfaite de 6-0 et Fuller a ainsi pris une confortable avance dans la lutte pour l'obtention du trophée "Seagram Grand Aggregate".

Ce soir, en finale de la compétition "François Jobin", Fuller jouera contre Don Schaefer de Thornhill qui l'a emporté en demi-finale par 11-3 contre Roland Dubé de Riverbend.

En finale de la compétition "Château Frontenac", Jim Wilson de Lachine jouera contre Doug Christie de Grimsby, Ont. Hier soir, Wilson a remporté une victoire de 10-5 contre Jacques Girard du club Jacques-Cartier tandis que Christie a

battu George Abraham de Port-Alfred par 5-4. Dans la finale de la compétition "Dow" qui sera également jouée ce soir, on verra Ron Kemp de Hamilton contre Roy Kennedy de Woodstock, Ont. Hier, Kemp a remporté une victoire de 7-6 contre Gerry Jobin du Jacques-Cartier tandis que Kennedy a battu Jean Boivin du Jacques-Cartier par 9-7.

Lors du match d'hier soir entre Fuller et MacDonald, Fuller avait l'avantage de la dernière pierre au premier bout supplémentaire mais il ne joua pas assez fort et resta à court de cercle. Il ne devait pas faire la même erreur lors du deuxième bout supplémentaire.

Les premières finales du Bonspiel seront jouées ce soir et

le tournoi prendra fin demain après-midi avec la présentation des dernières finales.

Fuller et ses coéquipiers Plainfield ont maintenant une fiche parfaite de 7-0 avec un maximum possible de quatre autres parties à jouer.

Dans toute l'histoire du bonspiel, seulement trois équipes ont réussi à terminer la semaine avec une fiche parfaite de 11-0.

LIEUTENANT-GOUVERNEUR

Hier, on a atteint la ronde quart de finale de la compétition "Lieutenant-Gouverneur" et, dans cette ronde, on verra l'équipe de Don Lacroix de St-George, N.B. contre celle du R.

Léo Raymond de Port-Alfred. L'équipe du Dr Maurice Piuzze de Matane jouera contre celle du Dr R.A. Fuller de Plainfield, N.J.; Sullio Venchiarutti de Port Credit, Ont. jouera contre Ron Kemp de Hamilton; et Jean Boivin du Jacques-Cartier affrontera Ian McDonald de Richmond Hill, Toronto.

L'équipe de Don Lacroix qui est pilotée par Olivier Samson du Jacques-Cartier a atteint cette ronde quart de finale en l'emportant contre l'équipe de Jim Wilson de Lachine par 8-6. Par contre, le quatuor de l'équipe de Léo Raymond a triomphé de celle de Jack Heslip du club Creemore tandis que le Dr Piuzze et ses coéquipiers de Matane remportaient une victoire de 10-6 contre l'équipe de James Fraser de St-Charles, Ont.

Le coeur serré, Béliveau retrouve le Colisée ce soir

par Roland SABOURIN

Jean Béliveau fera un retour sur la glace de Colisée, ce soir, à l'occasion d'une joute amicale entre anciens joueurs de hockey.

L'ancien capitaine des Canadiens de Montréal, qui vit sa première année comme "oldtimer" ne cache pas que c'est avec un "serrement de coeur et une certaine nostalgie" qu'il reprendra l'uniforme d'un club québécois.

À la suite d'une entente entre les organisateurs, il est définitif que Béliveau s'alignera pour les anciens joueurs des As de Québec. Lui et Bernard "Boum-Boum" Geffrin ont été changés pour le gardien de but Gerry McNeil, en prévision du match de ce soir.

Nous sommes à court de gardiens de but, et l'échange fait bien notre affaire", nous déclarait hier matin Irving Liverman, gérant d'affaires du groupe, géant de l'ancien club de hockey des Canadiens et des As, se déplaçant d'ailleurs en maintes occasions pour aller aider le club de la métropole.

Un coup d'oeil sur l'alignement des visiteurs nous permet de penser qu'ils peuvent se dis-

penser des services de Béliveau et Geoffrin.

Qu'il suffise de mentionner des noms Claude Provost et Dickie Moore pour vous rendre compte qu'il y a encore de la jeunesse parmi ces vedettes de jadis. Jimmy Orlando, Glen Harmon, Ken Mostell, Buddy O'Connor et Elmer Lach seront également au rendez-vous, tout comme Skippy Burchell, Dollard Saint-Laurent, Léo Gravel, Fleming Mackell, Connie Broden, Walter Clune et plusieurs autres.

TOE BLAKE

"Ils aiment venir à Québec", a-t-il le commentaire de Lucien Déchéne, le gardien du but local, en prenant connaissance de cette liste forte impressionnante. Les entraîneurs de l'équipe montrealaise seront Pit Morin et Frank Selke, père. Liverman nous a déclaré qu'il était tout probable que Toe Blake accompagnerait le groupe et donnerait un coup de main derrière le banc.

Déchéne, qui est également le président du club local, est très fier des défenseurs qui a réunis pour le protéger. Fernand et Gérard Houle seront de la brigade à la ligne bleue avec Jo-Jo Grabowski, Gilles Roy, Jacques Bégin et Paul Villeneuve.

L'attaque, la présence de Béliveau et Geoffrin sera appréciée par les Armand Gaudreault, Adjour Côté, Marius Groleau, Fred Kowalchuck, Pierre-René et Jean-Jacques Pichette, Raymond Caseau, Roger Côté et les autres réguliers.

FOULE NOMBREUSE

Tous les billets de loges et mezzanines sont vendus, mais 5,000 billets d'admission générale seront disponibles en fin d'après-midi, exactement comme la chose se fait pour une joute des Ramparts... Rappelons que tous les profits vont à des œuvres de charité, les clubs Lions de la région de Québec en bénéficiant le plus... Marcel Bonin viendra à Québec pour la circonstance, mais ne pourra jouer à cause d'une blessure à une jambe... Comme les Royals de Cornwall seront à Québec, dimanche, Orval Tessier aurait bien aimé pouvoir accepter l'invitation de jouer pour les As, mais il est retenu par ses fonctions avec les meneurs de la Ligue majeure de Québec... Red Storey sera de retour comme arbitre, mais on nous rapporte que celui qui "volera la vedette" est l'ancien lutteur Larry Moquin, qui agit comme juge de lignes...

Télémedia s'assure l'exclusivité de la bataille Paduano-Marcotte

La chaîne Télémedia, qui possède plusieurs stations de radio et de télévision au Québec, s'est réservée les droits exclusifs du combat de boxe que se livreront, le 15 février prochain au Forum, Donato Paduano et Fernand Marcotte junior.

C'est la première fois dans toute l'histoire de la boxe, à Montréal, qu'une bataille sera entièrement radiodiffusée. En faisant part de cette nouvelle tard hier soir, le promoteur montréalais Régis Lévesque a précisé que Télémedia s'était engagé à payer des annonces publicitaires ayant une valeur globale de \$51,000, sur les ondes de la radio, de la télévision et sur les journaux.

En outre, Télémedia a versé au promoteur Lévesque une somme de \$7,500 dont 22 pour cent iront à Paduano et 29 pour cent à Marcotte.

Télémedia possède des stations à Montréal, Québec, Rimouski, Chicoutimi, Trois-Rivières, Sherbrooke, Hull et Sept-Îles. Le combat sera donc retransmis aux quatre coins de la province et ce, à compter de 22 heures le 15 février.

Au cours d'un entretien téléphonique, hier, Régis Lévesque n'a pas caché son enthousiasme devant le succès "déjà assuré" de cette bataille. Il estime que cette seconde confrontation Donato Paduano - Fernand Marcotte junior pourrait amener les plus fortes recettes jamais enregistrées dans les annales pugilistiques de Montréal.

CHANCES EGALES

Les billets pour ce combat seront mis en vente au début de la semaine prochaine, aussi bien à Montréal qu'à Québec. Lévesque soutient cependant que des billets pour une valeur de \$35,000 ont déjà été réservés par les amateurs.

En février 1970, à Montréal, la bataille Donato Paduano et Joey Durelle avait procuré des recettes nettes de \$100,000. Or, la valeur des billets réservés avant la mise en vente avait alors atteint \$17,000 ce qui fait croire à Régis Lévesque que tous les records seront fracassés le soir du 15 février prochain.

À Québec, plus 9,000 billets seront mis en vente à compter de lundi prochain. La section sud du Forum, ainsi que 200 loges, sont d'ailleurs réservés pour les supporters de Marcotte.

Selon Lévesque toujours, les preneurs aux livres ne se risquent guère actuellement. Ils donnent des chances aux deux boxeurs.

PADUANO A QUÉBEC

Donato Paduano effectuera une visite de trois jours dans la Vieille Capitale au début de la semaine prochaine. Il assistera d'ailleurs au programme de boxe, à La Tour, lundi soir.

D'autre part, Fernand Marcotte père a affirmé, cette semaine, à Montréal, que Paduano "dormirait" avant la sixième ronde. Il dit se baser sur les rapports, en provenance de Miami, au sujet de l'entraînement de son fils.

Achetez une nouvelle motoneige John Deere maintenant et profitez de cette offre fabuleuse

- Choisissez votre propre habit de motoneige John Deere à \$89.95... SANS FRAIS ADDITIONNELS!
- Paiement comptant minime sur la motoneige
- Pas d'acompte de mai à novembre 1972
- Pas de frais financiers jusqu'en novembre 1972

Rien d'aussi agile qu'une Deere. Et il y a une merveilleuse offre spéciale de votre vendeur John Deere participant. Achetez une nouvelle motoneige John Deere n'importe quand jusqu'au 1er avril 1972, et vous obtiendrez aussi un habit de motoneige John Deere sans frais additionnels. Vous choisirez l'habit que vous préférez parmi tous les jolis modèles John Deere. Mais ce n'est seulement que la moitié de l'aubaine. Votre vendeur John Deere vous facilite aussi l'achat d'une nouvelle motoneige 339CC ou 436CC. Vous ne faites qu'un paiement comptant minime. Et vous n'aurez pas à verser d'acompte entre le 1er mai et le 1er novembre 1972. Aucune imposition de frais financiers jusqu'en novembre. Vous obtenez une merveilleuse nouvelle motoneige John Deere, un nouvel habit de motoneige à un prix normal de jusqu'à \$89.95 sans charge additionnelle, et un financement spécial. Tout cela pour vous permettre de connaître tout le plaisir et la joie de la conduite d'une motoneige John Deere. Cette offre tient jusqu'au 1er avril 1972. Voyez votre vendeur John Deere des maintenant. Il vous prouvera qu'il n'y a...



DEPOSITAIRE
LES EQUIPEMENTS J.D. ENR.
362, rue Joly,
Québec,
628-1456

Dean Prentice veut devenir instructeur, l'an prochain

MONTREAL (CP) — Le vétérinaire ailier gauche Dean Prentice en est à sa dernière saison dans la Ligue nationale de hockey.

Prentice âgé de 39 ans, a en effet indiqué hier qu'il éprouvait de plus en plus de fatigue, à cause du long calendrier de 78 joutes en saison régulière. "Aussi, dit-il, je pense qu'il est temps pour moi de mettre fin à

ma carrière" à l'issue de la présente saison.

"Cependant, d'ici la fin de l'année, je vais donner tout ce que je peux et j'espère faire partie de l'équipe qui remportera la coupe Stanley.

"L'an prochain, j'aimerais être instructeur d'un club. J'apprécierais diriger une équipe junior", confia-t-il.

Prentice a évolué pour cinq équipes au cours de sa carrière de 29 ans dans la LNH, soit les Rangers de New York, les Bruins de Boston, les Red Wings de Detroit, les Penguins de Pittsburgh et les North Stars de Minnesota, qui l'ont repêché à la fin de la dernière saison.

Jusqu'ici cette année, il a marqué 16 buts tout en obtenant 20 assistances.

LIQUIDATION SUPER "V"

DU 25 AU 29 JANVIER

ENSEMBLE SUPER "V" POUR ENFANTS

SKIS Cholet, "Imuro"
HARNAIS sécurité Step-In Tyrolia
PERCHES St-Moritz

VALEURS DE \$29.90 à \$45.90

\$19.90 à \$29.90

ENSEMBLE SUPER "V" POUR ADULTES

SKIS bois Imuro Combi-100, Garesvig, Elan, Jet Speed
Fibre de verre Spalding Gr, Imuro Giant, Chalef 3000
HARNAIS Tyrolia-Mooster, Tyrolia 300, Chalef 1000
PERCHES Chalef 1000

VALEURS DE \$54.90 à \$154.90

\$34.90 à \$94.90

CHANDAILS DE SKI

importés d'Europe,
100% laine

Rég. \$49.95

\$19.95

CAGOULES DE SKI

hommes et femmes

LIQUIDATION SUPER "V"

Valeurs jusqu'à \$54.95

\$19.95

PANTALONS DE SKI

hommes et femmes

Valeurs jusqu'à \$39.95

\$15.95

LE PALAIS DES SPORTS INC.

CHOIX - QUALITÉ ET SERVICE FONT NOTRE RENOMMÉE

436 rue de l'Eglise à Québec

DANS LE CENTRE D'AFFAIRES ST-ROCH

LIGUE NATIONALE

Division Est	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Boston	47	22	7	2	180	104	72
New York	48	31	8	7	298	104	69
Montreal	47	26	13	8	182	122	60
Toronto	48	29	18	10	152	132	59
Detroit	48	23	29	7	130	132	49
Vancouver	47	22	12	12	114	114	21
Buffalo	50	19	29	11	129	190	31

Division Ouest

PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts	
Chicago	47	22	10	2	136	82	69
Minnesota	48	26	15	7	130	105	59
St-Louis	48	17	24	7	122	126	41
Californie	49	19	29	10	142	180	49
Philadelphie	48	13	29	8	109	148	34
Pittsburgh	48	12	27	9	115	152	33
Los Angeles	46	13	33	4	114	186	29

LIGUE AMERICAINE

Division Est	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Boston	48	28	14	7	170	126	62
Nouv.-Écosse	48	24	14	10	179	127	58
Buffalo	47	16	16	15	124	126	46
Providence	47	16	22	9	132	174	41
Rochester	46	16	24	6	127	190	28

Division Ouest

PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts	
Baltimore	47	22	10	2	136	82	69
Cincinnati	49	29	20	9	179	183	69
Herby	42	21	15	6	158	129	48
Cleveland	49	29	20	9	162	182	46
Richmond	47	17	21	7	124	122	41
Tidewater	46	11	31	4	126	169	26

LIGUE JUNIOR MAJEURE DU QUÉBEC

Division Est	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Cornwall	41	21	9	3	249	118	62
Québec	41	28	32	3	253	115	51
Drummondville	41	26	14	3	186	172	51
Shawinigan	40	23	17	3	202	143	49
Sorel	39	21	18	9	154	142	42
Sherbrooke	40	19	20	3	193	106	39
Trois-Rivières	41	18	21	2	182	167	38
Verdun	39	14	22	3	169	216	29
St-Jérôme	38	11	27	0	176	271	22
Laval	40	3	35	0	132	272	10

LIGUE JUNIOR "B" DE L'EST

Division Est	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
St-Jov	24	23	1	0	166	26	48
St-Jov	25	19	5	1	126	67	39
Lévis-Lac Beauport	23	14	7	1	111	121	32
Montmagny	24	4	17	3	75	168	11
St-Georges	22	4	16	2	78	134	10

Le Club Méditerranée loucherait vers Petite-Rivière-St-François

Du train où vont les choses, le projet de Petite-Rivière-Saint-François ne demeurera pas bien longtemps au stade de simple sujet de conversation entre skieurs, du moins si l'on en croit le maire Aimé Racine. Contrairement au cas du mont Sainte-Anne qui a fait l'envie des skieurs québécois pendant une quinzaine d'années avant de devenir une réalisation, les étapes devant conduire au développement d'un complexe sportif à Petite-Rivière-Saint-François s'accroissent très rapidement.

Une firme française spécialiste dans le domaine du ski et de l'aménagement de centres sportifs d'hiver doit bientôt entreprendre une étude sur l'ensemble du projet. Cette firme serait le Club Méditerranée selon le maire Racine bien qu'il nous ait été impossible d'obtenir confirmation de la part de ces derniers.

Ce fait place le projet de Petite-Rivière-Saint-François dans une perspective tout à fait différente de celle qui a entouré le départ du mont Sainte-Anne. Alors qu'on ne pouvait compter que sur les deniers publics de la municipalité de Beauport et des gouvernements dans le cas du mont Sainte-Anne, Petite-Rivière-Saint-François peut déjà compter sur l'éventualité d'importants investissements privés en plus des investissements gouvernementaux qu'on essaie présentement d'obtenir.

N'est-il pas significatif que ce nouveau projet attire déjà l'intérêt d'une compagnie étrangère prête à y faire d'importants investissements alors que le mont Sainte-Anne ne possède toujours pas son propre complexe d'hébergement, que même un investissement de 6 millions en installations estivales ne semble pouvoir attirer. Ces comparaisons entre le mont Sainte-Anne et Petite-Rivière-Saint-François n'étant pas faites dans le but de diminuer ou de critiquer le mont Sainte-Anne mais bien de faire voir le potentiel du site.

Le conseil de Comté emboîte le pas

Ce projet de complexe sportif a déjà dépassé les bornes de la municipalité de Petite-Rivière-Saint-François puisque le

Council de Comté de Charlevoix-Ouest a déjà adopté une résolution par laquelle il appuie fermement la réalisation du projet. Il a même autorisé son conseiller juridique, Me Guy Pinsonnaul, à présenter ce projet afin de le faire accepter pour fins de subvention dans le cadre du programme gouvernemental de travaux d'hiver et d'initiativisme locale.

Réalisant que ce projet, s'il se réalise, amènera dans le comté de Charlevoix des investissements de plusieurs millions de dollars, occasionnant ainsi un relèvement économique considérable de cette région, chacune des municipalités du comté s'est engagée à adopter une résolution d'appui.

Toutes les autorités gouvernementales concernées seront rencontrées sous peu afin d'obtenir la réalisation de ce projet, maintenant considéré d'intérêt public, le plus rapidement possible. Une délégation doit rencontrer M. Jean Marchand, ministre de



l'Expansion économique régional, afin de lui présenter les grandes lignes du projet et d'obtenir une aide du gouvernement fédéral.

Il est très encourageant de voir tous les gens de Charlevoix-Ouest se serrer les coudes dans cette entreprise qui a sa part de mérites et qui peut sortir ce comté du sous-développement économique. Il est clair qu'on procède avec diligence dans le moment et qu'on ne semble pas vouloir léziner sur les moyens. Nous espérons toutefois qu'on n'oubliera pas que la première étape d'un tel projet doit consister en une étude sérieuse. L'emplacement doit faire l'objet d'une étude scientifique afin de déterminer avec précision les nombreux facteurs devant guider le dessin d'une station de ski, de même qu'on devra examiner soigneusement le marché potentiel qui justifierait un tel investissement.

L'étude que nous avons faite sur les

possibilités de Petite-Rivière-Saint-François est trop sommaire et trop teintée d'amateurisme pour justifier l'investissement lui-même. Nous croyons qu'elle était tout juste bonne à justifier une étude sérieuse faite par une compagnie spécialisée dans l'aménagement de stations de ski, étude qui servirait de base à toutes revendications futures.

Où en serait le ski sans le bénévolat

Les débuts du nouveau circuit de compétition junior de la région Skibec prévus pour demain au centre de ski Le Relais sont déjà assurés du succès, plus d'une centaine de jeunes s'y étant inscrits. La Zone de la Vallée de Saint-Laurent, maintenant région Skibec, a mis sur pied plusieurs initiatives heureuses depuis quelques années tel que l'équipe québécoise, la ligue Nancy Greene et maintenant le circuit junior.

On retrouve toujours les mêmes noms derrière ces initiatives qui amusent tant de jeunes en plus d'apporter une émulation chez les jeunes skieurs, Mailloux. Nous croyons qu'il est temps de rendre hommage à Gilbert et Roméo Mailloux qui se dévouent sans compter pour la cause du ski chez les jeunes dans la région de Québec. Même si plusieurs personnes ne sont pas toujours d'accord avec le couple Mailloux, il faut admettre que le ski Québécois leur doit beaucoup. En tant qu'organisateur d'activités pour les jeunes dans le domaine du ski, Gilbert et Roméo Mailloux pourraient présenter un curriculum vitae des plus impressionnants.

Du bénévolat de la sorte fournie par les Mailloux est ce qui garde le ski amateur dans une évolution ascendante. Espérons que l'exemple entraîne et que de nombreuses personnes viendront se joindre à eux.

Notons que cette compétition du circuit junior ainsi que la compétition pour la Coupe Jean-Talon qui aura lieu au même endroit dimanche serviront d'épreuves de sélection pour le choix de l'équipe de la région en vue des Jeux d'Hiver de Québec qui auront finalement lieu.

Les Vikings cèdent cinq joueurs en retour du quart Fran Tarkenton

NEW YORK (d'après UPI) — Le quart-arrière des Giants de New York, de la ligue nationale de football, est de retour avec les Vikings du Minnesota après une absence de cinq saisons.

Les Vikings et les Giants ont bâclé une importante transaction, hier, alors que Tarkenton

est passé à Minnesota en retour de cinq joueurs soit le receveur éloigné Bob Grim, le quart-arrière Norm Sneed, le centre-arrière recruta Vince Clements et deux choix au repêchage des joueurs collégiaux.

Minnesota a cédé son premier choix au repêchage lequel doit se dérouler la semaine pro-

chaine, ainsi que son second choix de 1973.

Les Vikings placeront assurément Tarkenton sur leur alignement régulier. Le pilote Bud Grant devra trouver un remplaçant à Grim. Les Vikings possèdent l'une des meilleures défenses de tout le football professionnel mais sont considérés comme erratiques sur le plan offensif.

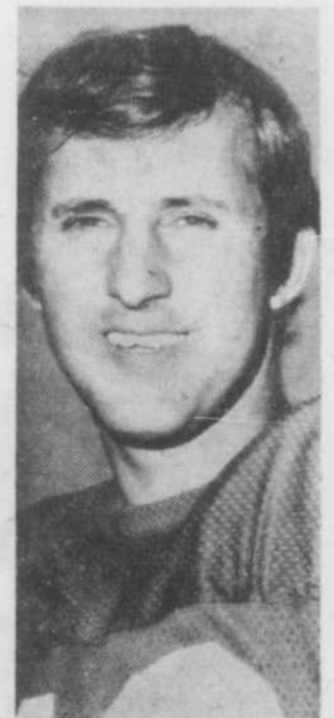
Le départ de Joe Capp a laissé un vide. Minnesota a été éliminé au tout début des séries de fin de saison et ce, au cours des deux dernières années.

On savait depuis plusieurs semaines déjà que les Giants allaient se départir des services de Tarkenton, un vétéran de onze saisons dans le football professionnel américain. Les divergences d'opinion existent depuis longtemps entre les Giants et Tarkenton. Ce dernier a déjà clairement indiqué qu'il en avait assez d'évoluer pour une équipe perdante et qu'il désirait évoluer pour un club champion avant de prendre sa retraite.

Tarkenton a passé les six premières années de sa carrière avec les Vikings avant d'être échangé aux Giants. Il ne s'entendait plus avec l'instructeur Norm Van Brocklin. Mais, ce dernier n'est plus avec l'équipe ce qui réjouit d'autant Tarkenton.

"Je suis très heureux de retourner à Minnesota", a dit Tarkenton après qu'on lui eut appris la nouvelle hier soir. "J'y compte beaucoup d'amis et, surtout, c'est une équipe championne".

A New York, on est heureux de cette transaction. Les Giants avaient désespérément besoin d'un receveur éloigné. Ils en ont obtenu un solide en Bob Grim. Au poste de quart-arrière, les giants alterneront probablement entre Sneed et Randy Johnson.



FRAN TARKENTON

Tony Gonzalez invité au camp des Expos

Andrés Antonio (Tony) Gonzalez, un vétéran voltigeur, réputé à la défensive, a été invité à participer au camp d'entraînement des Expos de Montréal, a annoncé hier, le directeur général Jim Fanning. Gonzalez est un agent libre.

Gonzalez, qui est âgé de 35 ans, a conservé une moyenne au bâton de .245 en 111 parties avec les Angels de la Californie de la Ligue américaine la saison dernière. Il a été libéré par les Angels en octobre dernier.

Tony a été un joueur étoile avec les Phillies de Philadelphie de 1961 à 1968, une période de temps au cours de laquelle le présent pilote des Expos, Gene Mauch, occupait le poste de gérant de cette équipe. C'est d'ailleurs au cours de cette période que Gonzalez s'est le plus distingué à la défensive.

Il a dominé les voltigeurs de la Nationale à la défensive durant trois saisons, dont la première fois en 1962 alors qu'il n'avait commis aucune erreur pour niveler un record des Ligues majeures. Il a aussi mené le bal en 1964 avec .996 et en 1967 avec .993.

Cornwall l'emporte facilement

CORNWALL (PC) — Les Royals de Cornwall ont déclassé les Alouettes de St-Jérôme 8-0 dans la LIQ hier soir, en dépit d'un déficit de 39-40 dans les lancers.

Bob Murray a dirigé l'offensive des vainqueurs avec deux buts tandis que Dan Lupinette, Gerry Teeple, Mike Renaud, Blair McDonald, Dave Johnson et Stuart Davison complétaient leur total.

Conditions d'enneigement

par François ROY

Avec les températures excessivement froides que l'on connaît actuellement, les stations de ski du grand Québec n'ont pas à craindre de voir la pluie détruire les pistes!

Le directeur de l'École de ski du Mont Sainte-Anne, Giovanni Gerometta, d'une amabilité proverbiale, nous a informé que les conditions d'enneigement "chez lui" étaient de très bonnes à excellentes.

"La base dure et damée se situe entre 24 et 30 pouces et on peut dire que la surface est poudreuse, suite à la chute de neige des derniers jours qui a laissé entre 5 et 7 pouces. La semaine dernière on avait un peu de glace dans nos pistes mais après les avoir damées comme il faut, la surface était devenue granuleuse. Maintenant avec la dernière neige ce sont des conditions remarquables dans toutes les pistes et pour toutes les classes de skieurs," de dire Gerometta.

Bien entendu, toutes les remontées mécaniques fonctionnent quotidiennement et comme nous l'avons mentionné la semaine dernière, le nouveau télésiège double débrayable qu'on est à mettre en place près de la télécabine, ne sera pas utilisable avant quinze jours.

Cette année, vous irez à STONEHAM



Plus à l'ouest, dans le territoire de Stoneham, les trois stations connaissent des conditions tout aussi intéressantes. A Stoneham, le président Walter Moisan se dit satisfait de la présente saison en soulignant que les quelques 5 derniers pouces de neige tombés depuis le début de la semaine ont fait grand bien à la surface jusque là durcie et granuleuse.

L'épaisseur varie entre 25 et 28 pouces et toutes les remontées fonctionnent parfaitement pour desservir les 10 pistes.

Au Mont Hibou qui opère les samedi et dimanche seulement, la base varie entre 23 et 26 pouces et les six pistes sont en excellente condition. Au Lac Delage, on peut y skier tous les jours sur une épaisseur damée d'environ 23 pouces.

Dans la région du Lac Beauport, la direction du Relais a installé son canon à neige pour recouvrir la no 1 d'une nouvelle couche. L'épaisseur est d'environ 26 pouces. Au Manoir St-Casim et au Château Lac Beauport les conditions sont sensiblement les mêmes.

Dans les stations de Lauzon, de Baie St-Paul et de Mont Magnifique, à Montmagny, l'épaisseur varie entre 25 et 30 pouces et les conditions bien que très froides, sont quand même très bonnes.

le sport en bref

McMAHON RAPPELE

NEW YORK (PA) — Les Rangers de New York ont rappelé le défenseur Mike McMahon du Providence hier afin de remplacer Ab DeMarco, blessé.

BERNARD PARENT

Le gardien de but Bernard Parent, des Maple Leaf de Toronto, de la Ligue nationale de hockey, était accompagné de son avocat, Me Howard Casper de Philadelphie, cette semaine, lorsqu'il a eu de nouveaux entretiens avec les propriétaires des Eagles de Miami de l'Association mondiale de hockey.

Me Casper a déclaré que l'offre monétaire faite à Parent pour qu'il rejoigne les rangs des Eagles, ferait, du jeune cerbère de 26 ans, l'un des dix athlètes les mieux payés au monde.

Quand il a eu vent de la possibilité que Parent signe un contrat de cinq ans à raison de \$800,000, le président des Leafs, Harold Ballard, a déclaré qu'il accordait la permission à Parent de poursuivre les négociations. Il avait dit, la semaine dernière, que Parent ne pouvait refuser de négocier devant une offre aussi alléchante.

Me Casper a ajouté qu'il représentait environ 30 joueurs de la Ligue nationale de hockey. "Tous ont reçu de grosses offres pour passer dans l'AMH", a-t-il indiqué.

CHICAGO REDUIRA

WASHINGTON (PA) — Un juge de la Cour du district des

USA a émis une injonction hier,

forçant les Black Hawks de Chicago de réduire de 75 à 50 cents le prix de leurs programmes, car cette augmentation violait le programme américain de stabilisation économique.

BOB BEAMON

NEW YORK (AFP) — Bob Beamon, champion olympique et détenteur du record du monde du saut en longueur, mettra définitivement un terme à sa carrière athlétique à la fin de la présente saison en salle pour se joindre à la troupe des "Harlem Globe Trotters". Le noir américain, déçu par ses résultats de rentrée, la semaine dernière en Californie, a, en effet, décidé de ne pas tenter de gagner sa sélection pour défendre son titre olympique à Munich. "L'athlétisme ne rapporte rien tandis que le basketball professionnel, ça paie", a déclaré Bob Beamon qui a précisé que les pourpar-

lers, quant à son contrat professionnel avec les "Harlem Globe Trotters", allaient incessamment aboutir.

"Je vais encore participer à

tros ou quatre réunions d'athlétisme cet hiver et ensuite, ce sera tout pour le basketball", a encore indiqué le recordman du monde qui vient d'obtenir un diplôme en Sociologie et Anthropologie à l'Université newyorkaise d'Adelphi.

Un muscle froissé à la cuisse droite, sa jambe d'appel qui lui permet de réaliser son exploit de Mexico, fut la cause de sa longue retraite de 1970 à 1972. "Depuis le début de l'année scolaire, je travaille pour prendre appel de la jambe gauche. Ça ne semble pas devoir me réussir, ceci ajouté à l'attrait des sommes dont il est question avec les Globe Trotters, m'incite à abandonner", a encore indiqué Beamon dont le devoir, explique-t-il maintenant, est de penser à l'avenir de sa famille.

"Il faudrait un miracle pour que je revienne sur ma décision. Il faudrait que je me sente capable de battre mon record du monde. Et ça n'est pas le cas actuellement", a-t-il conclu.

OLD TIMERS
Québec vs Montréal
Colisée de Québec
Vendredi le 28 janvier
8.15 hres P.M.
 Venez voir les Béliveau, Geoffrin, Ferguson etc...
 Au profit des œuvres de Charité des Clubs Lions Québec-Centre Inc. et Sillery - Ste-Foy Inc.

Billets réservés \$2.00, \$2.50, \$3.00
 Admission générale adultes: \$1.50 - Enfants \$0.75

pour moins d'argent
 Plus de milles/au magasin

Firestone

PLACE FLEUR DE LYS
 (VOISIN DE STEINBERG)

Une fois de plus l'énorme pouvoir d'achat de Firestone vous fait économiser!

Si vous pouviez réunir tous les magasins Firestone sous un même toit, vous auriez l'un des plus grands magasins d'appareils électroménagers du monde. C'est ce qui explique que nous achetons en si grandes quantités... et à moins cher, puis que nous vous vendons moins cher aussi.

Très grande cuve (18 lb de finge). Vous réduirez ainsi le nombre de lessives. Tous les perfectionnements: deux vitesses, cinq cycles pour tous types de tissus y compris ceux sans repassage. Niveau d'eau variable selon la lessive: économie d'eau.

LAVEUSE
\$ 284⁹⁵

ACHETEZ LES DEUX...
DOUBLE ÉCONOMIE

SÉCHEUSE
\$ 174⁹⁵

Trois cycles. Défroissage des tissus sans repassage. Durée réglable jusqu'à 140 minutes. Douceur d'action. Nombreux autres perfectionnements. Grand filtre à charpie. Interrupteur de sécurité arrêtant la machine à l'ouverture de la porte. La compagnie idéale pour la laveuse ci-dessus.

En ce moment à ce magasin Firestone:

Firestone
 TEL: 529-4111
 HEURES D'OUVRETURE:
 Ouvert les jeudi et vendredi jusqu'à 9h. p.m.

PLACE FLEUR DE LYS
 (VOISIN DE STEINBERG)

OU
CHARGEX

3 modes privilégiés d'achat dans les MAGASINS Firestone:
 1. AU COMPTANT
 2. Paiement à 30 JOURS
 3. CREDIT PROLONGÉ

La FIS ne boycottera pas les Jeux olympiques d'hiver

par Reuter et AFP
La Fédération internationale de ski (FIS) ne boycottera pas les Jeux Olympiques d'hiver même si certains skieurs se voyaient interdire de participer aux Jeux pour violation du code olympique, a déclaré son président Marc Hodler, hier à Tokyo.

Mais la fédération serait contrainte d'organiser des championnats du monde de ski 1972 en Europe dès le mois de mars si certains des meilleurs skieurs étaient exclus des Jeux de Sapporo par le CIO, a-t-il dit.

Evoquant le différend entre la FIS et le CIO, Hodler a tenu à souligner que les divergences sont moins extrêmes qu'il n'y paraît.

Il a exprimé l'espoir de pouvoir rencontrer les représentants du Comité international olympique — Y compris son président, le millionnaire Avery Brundage — dès aujourd'hui afin de trouver une solution à la question de l'amateurisme et de son statut qui oppose les deux organismes.

Hodler a déclaré que les skieurs qui avaient participé aux épreuves organisées par la FIS avaient observé les règlements de la fédération. Ces règlements, croit-il, ne sont pas "suffisamment conformes à ceux du CIO".

Mais, a ajouté Hodler, si le CIO n'accepte pas notre position, il nous faudra protéger ceux qui suivent les

règlements de la FIS et patronner les propres championnats de la fédération, qui ont lieu tous les deux ans.

Hodler a souligné qu'aucun boycottage ne serait décidé si la FIS ne parvenait pas à s'entendre avec le CIO. "Simpletment, nous ne considérerions pas les Jeux de Sapporo comme un championnat mondial...".

Comme on demandait à Hodler quelle mesure prendrait la FIS si la France mettait à exécution sa menace de se retirer des Jeux pour protester contre le fait que certains de ses skieurs, n'y en eut-il qu'un seul, pourraient être disqualifiés, il a répondu: "C'est là une affaire purement française. Je ne m'ingérerai pas dans la politique de la France".

CINQ SKIERS NORDIQUES
Le quotidien populaire Sanki Shimbun annonce dans son édition de jeudi matin que cinq skieurs de fond nordiques, le Finlandais Eero Maetyranta, le Suédois A. Ronlund et les Norvégiens Harald Gronning, O. Martinsen et Y. Eggen auraient violé le règlement du Comité international olympique concernant l'amateurisme.

Le Sanki Shimbun précise que cette révélation a été faite par Avery Brundage, président du CIO, dans une lettre adressée au comité olympique japonais qui en a

eu connaissance lors de son assemblée générale tenue mercredi.

Interrogé à ce sujet jeudi, Hanji Aoki, président du comité olympique japonais, a déclaré qu'il ne savait absolument rien au sujet de ces coureurs nordiques.

Maetyranta, Ronlund, Gronning, Martinsen et Eggen comptent parmi les plus glorieux champions de fond de tous les temps. Chacun a gagné un nombre considérable de médailles d'or, d'argent ou de bronze aux Jeux Olympiques ou aux championnats du monde et parfois même aux Jeux de Sapporo.

Depuis mercredi soir, les engagements individuels dans les épreuves de ski des Jeux Olympiques sont d'ailleurs clos. Mercredi soir, lors d'une première séance de travail, la commission spéciale de qualification du CIO présidée par l'Australien Hugh Weir, a tenu une première séance de travail à laquelle ont pris part deux

autres membres de la commission, le Néo-Zélandais Lance Cross et le Danois Emil Vind.

Un autre membre de la Commission, le Roumain Alexandru Spierco, doit arriver jeudi. Quant à son cinquième membre, le Soudanais A. M. Halim, il s'est fait excuser.

Lors de la première séance de travail à laquelle a également participé le Yougoslave Arthur Takac, conseiller technique du CIO, la liste des engagés en hockey sur glace, patinage, bobsleigh et luge a été passée au peigne fin...

Jeudi, la liste des skieurs sera passée en revue par les membres de la commission spéciale.

Ensuite, les conclusions de la commission Weir sont soumises au comité exécutif du CIO qui se réunira vendredi. Puis le CIO partira samedi pour Sapporo où une conférence de presse de Brundage est annoncée pour le début de l'après-midi.

Toutefois, d'après les informations recueillies de bonnes sources dans les couloirs de l'Hôtel Imperial à Tokyo où sont logés les membres du CIO, ainsi qu'un nombre important de journalistes, le climat est "à la détente" après les déclarations tonitruantes de Brundage faites contre les skieurs nordiques et alpins menacés d'excommunication par le "pape" de l'amateurisme intégral. On estime généralement que "cela va s'arranger".



Le biathlon —

Le fusil en bandoulière, ces compétiteurs qui prendront part au biathlon s'entraînent sous un brillant soleil à Sapporo, au Japon. (Téléphoto PA)

Selon Schranz, Brundage a perdu le véritable esprit des Olympiques

SAPPORO (PA) — Le vétéran skieur autrichien Karl Schranz a soutenu hier que Avery Brundage, dans son zèle à combattre le professionnalisme, avait perdu l'esprit véritable des Jeux olympiques.

"Si Brundage avait été pauvre, comme moi et plusieurs autres athlètes, je me demande s'il aurait adopté une attitude différente, a déclaré l'étoile internationale au Village olympique. "Selon moi, les J. O. idéaux seraient ceux où il n'y aurait pas de discrimination de race, couleur, religion, politique, riche ou pauvre."

"Si l'on s'en tenait aux recommandations de Brundage, les J. O. seraient réservés aux riches."

En somme, Schranz est l'avocat du diable dans la controverse actuelle au sujet du commercialisme dans le ski alpin et nordique, lequel menace l'existence des Jeux d'hiver.

A la suite de la retraite de Jean-Claude Killy, devenu professionnel, Schranz est le skieur no 1 au monde. Il en sera à ses 40 ans, s'il n'est pas éliminé par Brundage.

Schranz est l'un des premiers vétéran par Brundage qui prétend que les skieurs sont devenus des "publicitaires". Il aurait récolté de \$40,000 à \$50,000 par année à la suite de ses succès.

Schranz n'a pas commenté à ce sujet en parlant de la controverse actuelle.

"Peu importe d'où vient l'argent d'un homme, cela n'a rien à faire avec les J. O., a poursuivi Schranz.

"Cet amateurisme pur remonte au 19e siècle alors que les sportifs amateurs étaient considérés comme des gentilshommes et le reste, des riens. Les J. O. devraient être une compétition d'habileté, de puissance et de rapidité, rien de plus."

"On ne devrait pas juger les compétiteurs en tant qu'amateurs ou professionnels, mais comme des riches ou des pauvres, des Blancs ou des Noirs, et ils devraient être jugés selon leurs exploits. C'est là le véritable esprit olympique qu'on aura peut-être un jour."

Schranz a révélé ses humbles origines comme un des cinq enfants d'un pauvre cheminot de St-Anton, mort de tuberculose encore jeune et laissant sa femme avec cette grosse famille. De plus, la demeure des Schranz a été détruite par un incendie. Karl a alors aidé la famille en travaillant, skiant pour le plaisir. A 21 ans, il était membre de l'équipe autrichienne aux J. O. de Squaw Valley.

Devenu un héros national, il a reçu l'aide d'amis et il a bâti un hôtel dans son voisinage.

"Peu importe la naissance, tous devraient avoir une chance égale aux J. O.", a conclu Schranz.

Par ailleurs, les Etats-Unis ont perdu deux membres de leur équipe olympique de bobsleigh

accidentés au cours d'un premier essai de la piste, jeudi, à Sapporo.

Le conducteur Harry Petersen et son freineur, Kenneth Morris, ont été blessés, leur bob s'étant retourné à grande vitesse. Petersen a le bras cassé et Morris souffre d'une fracture de la hanche. Ils ont été transportés à l'hôpital de Sapporo.

De plus, les journalistes accrédités pour suivre les Jeux Olympiques d'hiver qui débutent jeudi prochain, à Sapporo, pourront essayer vendredi la piste sur laquelle seront disputées les courses de descente. Les meilleurs skieurs ont déclaré que la piste était extrêmement difficile.

Les journalistes assisteront aux premiers essais des parcours de courses des skieurs et des skieuses sur le mont Eniwa par les concurrents.

Les organisateurs ont averti les journalistes qui seraient tentés de se lancer eux-mêmes sur ces pistes: "elles ne doivent être essayées que par des skieurs d'une grande habileté technique".

Royal Boutin en aura plein les bras contre Martinez

Par Léonce JACQUES

Jose Martinez, un boxeur de 20 ans, de Montréal, qui pèse 132 livres et qui est le champion amateur du Canada de sa catégorie en plus d'avoir remporté une médaille d'or aux Jeux canadiens de Saskatoon, sera au programme de la carte de boxe amateur que le promoteur Bertrand Proulx, présentera à la Tour lundi soir.

Son adversaire sera Royal Boutin, de Québec. En tout et par là même, dix batailles seront présentées et les attractions ne manquent pas quand on sait que l'un des figurants sera le jeune Daniel Lévesque qui n'a que 14 ans et qui est le fils du promoteur montréalais Régis Lévesque.

Martinez, qui sera l'adversaire de Boutin, fait de la boxe depuis l'âge de 15 ans et il possède toute une fiche avec 49 victoires en 59 batailles dont trente-trois par knockout. Martinez sera le grand favori contre Boutin mais ce dernier sera en mesure de lui livrer une belle

lutte puisqu'il peut se vanter de s'être rendu en finale lors du tournoi des Gants Dorés de l'an dernier à Montréal.

L'adversaire de Daniel Lévesque sera Kid Simard de Québec. Lévesque a livré un total de 14 combats depuis le début de sa carrière et il n'a encaissé qu'une seule défaite. Lévesque n'avait alors que 13 ans et avait été battu par Marcel Grégoire qui avait alors 18 ans.

Daniel Lévesque mesure cinq pieds et six pouces et pèse 132 livres et ceux qui l'ont déjà vu à l'oeuvre affirment que son principal atout est son crochet de gauche.

Lundi soir, le promoteur Régis Lévesque travaillera dans le coin de son fils et son principal adjoint sera Georges Drouin, le gérant de Reynald Cantin.

Dans les milieux montréalais de la boxe, il y a déjà assez longtemps que l'on parle de Daniel Lévesque et le promoteur Bertrand Proulx a décidé de le faire voir au public québécois

après l'avoir vu knockouter Marcel Grenier dès le premier engagement à l'occasion d'une récente bataille.

Une troisième finale sera présentée et elle opposera Jean Champagne d'Asbestos à Claude Gauthier de Québec.

Presque tous les boxeurs qui seront à la Tour lundi soir sont déjà assurés de participer aux prochains tournois des Gants Dorés et le promoteur Bertrand Proulx a commenté: "On verra à l'oeuvre la crème des boxeurs amateurs actuellement au Québec".

MARCOTTE DE RETOUR

Fernand Marcotte junior qui s'entraînait à Miami depuis le début de janvier et qui affrontera Donato Paduano au Forum de Montréal le 15 février prochain sera de retour au pays en fin de semaine.

Il est attendu à Québec au cours de la journée de demain et il sera l'un des spectateurs au programme de lundi soir à la Tour.

Marcotte retournera à Montréal dès le début de la semaine prochaine en vue de continuer son entraînement. Au sujet de ce combat du 15 février au Forum entre Marcotte et Paduano, Fernand Marcotte senior a déclaré hier qu'aucune décision finale n'avait encore été prise en vue de la présentation de la bataille en circuit fermé au Colisée de Québec.

Marcotte a ajouté: "La seule chose que je sais pour le moment est qu'il y aura beaucoup de monde au Forum le 15 février et que des centaines d'amateurs de boxe de la région de Québec seront aussi sur les lieux".



ECHAFAUDAGE

6 MORCEAUX
Seulement 28" de largeur - Sur roulettes
Pour intérieur.

"Widerfast"
prix à partir de **\$179⁰⁰**

EQUIPEMENTS D'ENTREPOS

3802, BOUL. HAMEL, QUÉBEC S. P. Q.
TEL.: 872-9827

(QUÉBEC) INC.



JOSE MARTINEZ

89 ROUTE KENNEDY
TEL.: 837-9383

AUTOS USAGÉES
FIABLES

tanguay

AUTOMOBILES

A mi-chemin entre l'autoroute 20 et le rond-point de Lévis

N'AVIEZ-VOUS PAS PARLÉ DE VOUS ACHETER UNE VOITURE USAGÉE POUR LA NOUVELLE ANNÉE!

Concessionnaire: CHRYSLER - DODGE - PONTIAC - MONACO - CHARGER - CORONET - CHALLENGER - DART-SWINGER - IMPERIAL - COLT - CAMIONS DODGE

Découvrez les secrets de DOW la bière médaille d'or

L'eau la plus pure: son goût, net et frais. Un mélange des meilleurs houblons du monde: sa saveur, parfaitement équilibrée. L'orge dorée et une maturation optimale: sa saveur, corsée et satisfaisante. Le temps, le soin et la patience que l'on met au brassage: sa qualité.

Une tradition d'excellence internationale

Depuis 1968, Dow participe aux Olympiades mondiales de la bière, concours où des experts jugent du goût, de la saveur et de la qualité des plus grandes bières.

La qualité de la bière Dow y a été reconnue trois fois!

Alors goûtez à la Dow et découvrez l'art de ces maîtres-brasseurs du Québec dont le savoir-faire a atteint un niveau d'excellence internationale.

1968. Médaille d'or à Nuremberg, pays de la Lowenbrau.

1969. Médaille Gambinus à Chimay, en Belgique, pays de la Stella Artois.

1969. Médaille d'or à Londres, pays de la Bass.

1970. Médaille d'or à Rotterdam, pays de la Heineken.

BRASSÉE PAR LA BRASSERIE WILLIAM DOW LIMITÉE
MAÎTRES-BRASSEURS AU QUÉBEC DEPUIS 1790.

sport local



MONT SAINTE-ANNE

M. Jean-Guy Savard, président du Club de Ski Mont Sainte-Anne, rappelle à tous les amateurs de ski de promenade de la Région SKIBEC que la randonnée de ski "CLAIR DE LUNE", sera tenue dans les pistes de ski de fond du Parc Mont Sainte-Anne, samedi, le 29 janvier, et débutera à 7.00 du soir. Pour information: Robert Guiguère (827-3957), Jean-Guy Savard (827-3656), M. George Weiss responsable du Comité Alpin du Club de Ski Mont Sainte-Anne, annonce que le concours pour les membres de la catégorie "C à 18" aura lieu samedi, le 29 janvier, à 1.30 p.m., dans la piste No. 6. La remise des dossards se fera au chalet principal entre midi et 1.00 p.m.

Drummondville. C'est le quatrième d'une série de cinq stages présentés conjointement par la FBAQ et le club de baseball des Expos de Montréal. Le stage du samedi 29 janvier, débutera à 9 heures du matin et il se terminera à 6 heures. Pour obtenir de plus amples renseignements, vous pouvez communiquer avec M. Gaston Bidegarré responsable de la FBAQ pour le stage de samedi à Drummondville.

NAVEX

"Samedi soir, vous êtes tous invités à participer au NAVEX DU CARNAVAL. Il y aura trois classes: novice, féminine et expert, et des trophées ou des médailles seront remis aux trois premiers de chaque classe. De plus il y aura des prix de présence pour les participants. Le départ se fera chez Marc Rioux Sunoco, 280, 47e rue ouest, Charlesbourg à 7h30. Les inscriptions se font de 6h00 à 7h00 et les instructions seront données à 7h00. L'arrivée se fait au Motel Carole sur la Route 2. Ce navex est très facile pour les classes féminine et novice; ceux qui n'en ont jamais fait pourront s'en tirer aisément. Vous n'aurez besoin que d'un crayon et d'une bonne lampe de poche (ou mieux, un "spot lite"). Le Club Performance de Québec vous attend donc pour cette compétition où vous vous amuserez".

CLINIQUE DES EXPOS

La Fédération de Baseball amateur du Québec rappelle à tous les instructeurs des régions du Centre du Québec, de l'Estrie, de la Mauricie et de Richelieu-Yamaska qu'elle tiendra un important stage de perfectionnement, samedi le 29 janvier à compter de 9 heures a.m. à l'école Jean Raimbeault à

Rallye de Monte-Carlo

MONTE CARLO (Reuter) — Sandro Munari, celui que personne n'attendait, a renversé tous les pronostics en remportant le 41ème rallye de Monte Carlo au volant de sa Lancia-Fulvia. C'est la première victoire d'un Italien dans cette épreuve d'endurance automobile qui remonte à 1911. En outre, quatre Lancia se classent dans les dix premières voitures.

Munari a triomphé dans cette épreuve de 5,700 kilomètres, (3,500 milles), qui a débuté vendredi dernier depuis neuf points disséminés à travers l'Europe, avec près de 11 minutes sur Gérard Larousse sur une Porsche 911S. Celui-ci termine donc à la deuxième place pour la troisième année consécutive. La troisième place revient à la Datsun du finlandais Rauno Aaltonen et la quatrième à la Lancia de son compatriote Lampinen.

La troisième Lancia, pilotée par l'Italien Sergio Barbasio, est suivie de Rafael Pinto parachevée le triomphe des Italiens en prenant la neuvième place aux commandes d'une Fiat 124.

Les grandes perdantes

Les grandes perdantes de la dernière partie de l'épreuve ont été les Alpine-Renault dont tout le monde s'attendait à la victoire finale. Hier soir, quatre des six premiers équipages pilotaient des Alpine. Ce matin, il n'y en avait plus, et seules quelques Alpine "privées" figurent aux places d'honneur.

Le ski de fond

Le comité de fond de la Division du Québec de l'Association canadienne de ski a présenté un projet dans le cadre des initiatives locales du ministère fédéral de la Main-d'œuvre. Le projet a été accepté et une subvention de \$58,000 a été allouée pour embaucher 34 personnes.

Un groupe de 7 personnes sont 3 secrétaires travailleront jusqu'au 31 mai pour la rédaction d'un livre de vulgarisation du ski de fond et la composition d'un document audio-visuel pour l'enseignement du ski de fond.

Un second groupe de 24 personnes embauchées jusqu'au 7 avril et réparties dans la province selon les besoins de chaque région travailleront sur le balisage, le nettoyage et l'entretien des sentiers de ski de fond déjà existants, créera éventuellement de nouveaux sentiers, aidera à la préparation de tout un événement du ski de fond et pourra se tenir à la disposition de comité de fond de chaque zone pour tout travail que le comité jugera intéressant à effectuer.

Un troisième groupe de 3 personnes travaillera jusqu'au début d'avril pour préparer les circuits et programmes en ski alpin sous la direction du comité alpin.

Littler sort un vieux

"putter" et retrouve

sa touche magique

SAN DIEGO (UPI) — Gene Littler a sorti un vieux "putter" de son garage et a enregistré huit "birdies" pour une ronde de 66, soit six sous le par, hier, pour prendre la tête de l'omnium Andy Williams-San Diego.

Littler, qui avait joué du mauvais golf depuis plusieurs mois parce qu'il ne réussissait pas ses coups roulés, a réussi des "birdies" sur le cinq derniers trous du premier neuf et il en a ajouté trois autres sur le dernier parcours pour une carte de 34-32. Il a ainsi

devancé le Japonais Takishi Murakami (35-33), Jim Colbert (33-35) et Paul Harney (34-34).

Littler, qui a terminé 14e dans les boursiers de la PGA la saison dernière avec des gains de \$98,000, a repris un vieux "putter" qu'il avait laissé au rancart depuis cinq ans. Il a retrouvé la touche magique qu'il avait laissée quelque part après avoir remporté le Colonial et le Monsanto la saison dernière.

"Tout ce que je frappais allait dans la coupe, de dire

Littler. Je n'ai pas réussi d'aussi bons coups roulés depuis très, très longtemps."

Littler, un ancien champion du San Diego Open, a été l'un des premiers à prendre le départ et il était revenu avant qu'un fort vent s'élève vers midi. Ceux qui ont pris un départ plus tardif ont eu de la difficulté à enregistrer de bons comptes et parmi eux on retrouve Jack Nicklaus et Lee Trevino.

Nicklaus a réussi un "birdie" au dernier trou pour une carte de 73, tandis que Trevino a éprouvé des difficultés avec ses coups roulés et a inscrit un 74.

Miller Barber, qui a défait George Archer au 21e trou supplémentaire lors du tournoi ouvert de Tucson, a obtenu lui aussi un 74. Archer, qui domine les boursiers depuis le début de l'année avec des gains de \$48,000, ne joue durant le tournoi.

George Knudson a roulé une ronde 70 et il n'est qu'à quatre coups des meneurs.

ELLE MÉRITAIT BIEN QU'ON L'ATTENDE,

la nouvelle Dodge COLT

Un prodige... par toutes ses caractéristiques standards

La Colt offre toutes les caractéristiques standards des petites voitures... et bien d'autres. Par exemple, des sièges-tonneaux à dossier inclinable (sauf dans le coupé), des phares jumelés, des freins AV à disques et une colonne de direction réglable pour donner au volant l'angle le plus confortable. La Colt est aussi dotée d'un excellent système de circulation d'air à prise élevée et d'une chauffeuse dégivreuse conçue spécialement pour les hivers canadiens. Si vous le désirez, vous pouvez vous procurer à irais supplémentaires un appareil de radio, une transmission automatique ou des pneus à flanc blanc. Tout le reste est en équipement de base. La Dodge Colt, c'est la petite voiture aux grands avantages.

Un prodige... par sa performance

Quand les mordus du sport discutent performance, ils parlent de culasses "hemi", de camés en tête, de freins à disques et d'autres avantages. D'habitude, on peut se procurer de telles caractéristiques moyennant des frais supplémentaires. Mais dans une Colt, l'équipement de base comprend tous ces avantages. Prenez, par exemple, le moteur à culasse "mini-hemi" de la Colt. Il permet une accélération de 0 à 60 milles à l'heure en 13 secondes, avec boîte de vitesses à commande manuelle. Performance, économie, et quoi encore? La Colt peut aussi stopper rapidement car elle a de grands freins AV à disques éprouvés un moteur à rendement étonnant pour sa taille, des freins très puissants et une maniabilité exceptionnelle; en somme, un prodige de performance que les mordus désirent.

Notre bébé prodige

La nouvelle Dodge Colt est arrivée et, pas d'erreur, elle méritait bien qu'on l'attende. Pourquoi a-t-elle tant tardé? Tout simplement parce que Dodge préfère qu'elle soit éprouvée plutôt que prématurée. Alors, quand vous misez sur une voiture Dodge, vous êtes certain de recevoir la valeur de votre argent. La Dodge Colt est fabriquée en quatre modèles: le coupé, le hardtop, le sedan et la familiale, tous à moteur "mini-hemi". Son économie, ajoutée aux caractéristiques standards de la Colt, tient du prodige!

Un prodige... par sa maniabilité

Roulement confortable et maniabilité excellente. C'est ainsi que la plupart des gens décrivent la Colt. Chaque détail de construction a été étudié minutieusement pour ménager un espace suffisant à la tête et aux jambes, pour le conducteur et les passagers. Et quand on en vient à la tenue de route, la Colt tient le coup comme un pur-sang, même dans les pires conditions. Elle doit sa maniabilité à son rapport variable de réduction de direction, une construction unique qui exige moins d'efforts et donne une plus grande maîtrise même à grande vitesse. Ajoutez un cercle de virage de seulement 30,2 pi., et vous voyez que la Colt se manie allègrement à la ville comme sur les grandes routes.



notre bébé prodige

\$2286

C'est le prix au détail suggéré par le fabricant pour le coupé à 2 portes avec équipement de base. Ce prix n'inclut pas les frais de distribution et de livraison, les frais de préparation et de conditionnement, non plus que les plaques d'immatriculation, l'essence ou la taxe de vente provinciale.

Dodge CHRYSLER CANADA LITE

R. Tanguay Automobiles Ltée,
89 Route Kennedy

Chouinard Automobiles Inc.,
2400 Dalton



SIMPSON'S-SEARS

GOLDE FIN-DE-MOIS

En vente samedi de 9h. a.m. à 5h. p.m.! PAS DE COMMANDES POSTALES OU TELEPHONIQUES, S.V.P.

SPECIAUX EN VENTE A PLACE FLEUR DE LYS

POUR LA MAISON!

1 seulement! SALON MODERNE... 279.88... 1 seulement! SALON CONTEMPORAIN... 339.88... 1 seulement! SALON MODERNE... 188.88... 2 seulement! SALON MODERNE... 369.88... 3 seulement! SALON CONTEMPORAIN... 339.88... CUISINIERE KENMORE... 199.98... 2 seulement! LAVE-VAISSELLE KENMORE!... 309.98... 6 seulement! CONGELATEUR-COFFRE... 209... 2 seulement! STEREO-BAR... 249.88

1 seulement! ORGUE ELECTRONIQUE... 99.88... 1 seulement! ORGUE ELECTRIQUE... 99.88... 2 seulement! MACHINES A COUDRE... 59.88... 3 seulement! ASPIRATEUR... 109.88... 6 seulement! ASPIRATEUR PORTATIF... 26.88... 20 seulement! COUVRE-LITS DE LUXE... 19.99... 20 seulement! TENTURES DESASSORTIES... 12.99... 12.99... 25.99... 39.99... 30 seulement! "PLEIN JOUR" AUTRICHIEN... 9.99... 40 seulement! STORES!... 9.99... 2 seulement! CUISINIERE 30 PO... 199.98... 6 seulement! LAVEUSE DE TAPIS... 39.88... 8 seulement! ASPIRATEUR... 39.88... 4 seulement! MACHINE A COUDRE!... 59.88... Quantités limitées! STORES "EXLITE"!... 5.47... 6.47... 7.47... 9.47... RIDEAU "CORNELLI"... 39.99... TENTURES "SCANDIA"... 10.99... 24.99... 36.99... TENTURES "WATERFORD"... 12.99... 25.99... 39.99... 4 seulement! TAPIS LONGS POILS!... 119.88

4 seulement! BATTERIE DE CUISINE... 24.99... 6 seulement! BATTERIE DE CUISINE... 29.99... 6 seulement! GRILLOIR VERTICAL... 3.49... 8 seulement! HUMIDIFICATEUR... 5.99... 8 seulement! LUSTRE MODERNE... 13.41... 6 seulement! LAMPE "TIFFANY"... 38.100... 4 seulement! MIROIR OVALE... 14.99... ARTICLES DE SPORT! SUPPORT BOTTES DE SKI!... 3.99... SKIS!... 160... 159... SKIS!... 119

SKIS!... 115... SKIS!... 110... EPAULETTE!... 3.69... EPAULETTE!... 3.49... JAMBIERE!... 1.49... ECRAN PLASTIQUE!... 2.99... PANTALON DE SKII!... 4.88... TRAINIE!... 6.99... TRAINIE!... 5.49... TRAINIE!... 9.99... QUINCAILLERIE! ENSEMBLE D'OUTILS!... 32.99... SCIE A GUICHET!... 9.99... PERCEUSE CRAFTSMAN!... 29.99... SCIE CIRCULAIRE!... 29.99... MEULE ELECTRIQUE!... 24.99

PEINTURE D'INTERIEUR!... 99c... CAGE ET NOURRITURE!... 6.99... CAGE ET NOURRITURE!... 7.99... AQUARIUM!... 9.99... VETEMENTS! MANTEAU POUR DAMES!... 29.99... GROUPE DE ROBES!... 9.99... GANTS DE CHEVREAU!... 3.99... PANTOUFLES ELEGANTES!... 2.99... SOUTIEN-GORGE COURT!... 5.99... PEIGNOIR LONG!... 7.50... ROBE D'HOTESSE!... 7.50

PULL-OVER HOMMES!... 6.99... CARDIGAN HOMMES!... 13.99... PANTALONS HABILLES!... 2.99... VESTES DE SKII!... 4.99... CHEMISES TRICOT!... 1.49... CHEMISES SPORT!... 1.49... VESTES SPORT!... 10.99... VESTES DE SKII!... 9.99... VESTES DE SKII!... 6.99... PANTALONS DE SKII!... 6.99... SOULIERS!... 9.99... BOTTES POUR GARCONS!... 8.99

CHAUSSURES HABILLES!... 8.99... DIVERS! SHAMPOOING... 99c... SHAMPOOING... 49c... DESODORISANT!... 1.13... COUSSIN CHAUFFANT!... 3.77... CABLE DE SECOURS!... 7.99... CHARGEUR 2 AMP.!... 7.99... CINE-CAMERA!... 19.99... APPAREIL A PHOTOS!... 49.99... PROJECTEUR RAYNOX!... 69.99... CHOPES A CAFE!... 7.99... VASE!... 4.99... CENTRE DE TABLE!... 4.50

ENSEMBLE A THE!... 7.99... DESSUS TABLE... 8.99... TABLE POUR ENFANTS!... 5.49... FILE "PHENTEX"!... 1.87... FILE SPORT!... 4.99... FILE SIMPSONS-SEARS!... 4.99... ARACHIDES!... 3.99... PANTALONS POUR DAMES!... 10.66... JUPES POUR DAMES!... 10... TUNIQUES POUR DAMES!... 10... VESTES POUR DAMES!... 12... VESTES DE SKII!... 9.99

SPECIAUX EN VENTE A PLACE LAURIER

POUR LA MAISON! 1 seulement! CANAPE-LIT ROUILLE!... 249.88... 1 seulement! CANAPE-LIT MODERNE!... 199.88... 1 seulement! VIVOIR COLONIAL!... 139.88... 1 seulement! STYLE MODERNE!... 169.88... 1 seulement! CHAMBRE MODERNE!... 129.88... 1 seulement! SALON MODERNE!... 239.88... 1 seulement! SALON MODERNE!... 199.88... 1 seulement! DINETTE 6 PIECES!... 89.88... 1 seulement! DINETTE 5 PIECES!... 139.88... 4 seulement! LAVE-VAISSELLE!... 309.98... 6 seulement! CONGELATEUR 23 PI. CU.!... 209

2 seulement! CUISINIERE 30 PO... 199.98... 6 seulement! LAVEUSE DE TAPIS... 39.88... 8 seulement! ASPIRATEUR... 39.88... 4 seulement! MACHINE A COUDRE!... 59.88... Quantités limitées! STORES "EXLITE"!... 5.47... 6.47... 7.47... 9.47... RIDEAU "CORNELLI"... 39.99... TENTURES "SCANDIA"... 10.99... 24.99... 36.99... TENTURES "WATERFORD"... 12.99... 25.99... 39.99... 4 seulement! TAPIS LONGS POILS!... 119.88

Quantité limitée! COUVRE-PLANCHER!... 2.99... 6 seulement! RADIO DE TABLE... 29.88... 8 seulement! MODELE PORTATIF!... 24.88... 4 seulement! MAGNETOPHONE 4 PISTES... 59.88... 3 seulement! MAGNETOPHONE 8 PISTES... 69.88... Quantités limitées! ARMOIRE-ETAGERE... 14.99... TAPIS FORTREL*... 19.88... COUVERTURES!... 5.99... COUVERTURE LAINE!... 12.88... ARTICLES DE SPORT! JAMBIERES... 5.99... JAMBIERES... 3.99... CASQUES... 1.99

GANTS de hockey... 3.49... EPAULETTES de hockey... 5.99... EPAULETTES de hockey... 5.49... CASQUE de motoneige... 6.99... PATINS pour hommes... 10.99... PATINS pour dames... 10.99... PATINS pour dames... 11.99... QUINCAILLERIE! SABLEUSE A RUBAN... 89.99... SCIE SAUTEUSE... 37.99... RABOTEUSE ELECTRIQUE... 37.99... FINI LATEX MAT... 5.99... LATEX MI-LUISANT... 5.99

AUTRES FINIS!... 5.99... PEINTURE LATEX... 6.99... DOUCHE "TELEPHONE"... 7.88... POIRE DE DOUCHE... 5.88... REMISES... 119.99... VETEMENTS! MANTEAUX... 29.99... ROBES LONGUES... 12.99... LIT 28x54 POUCES... 29.99... ROBES COURTES... 9.99... VETEMENTS DE NUIT... 4.10... VESTE DE SKI... 9.99... AGES 7-14 ANS... 12.99... PANTALONS DE SKI... 6.99

PULL-OVERS... 4.99... MANTEAUX 7/8 PO... 29.98... VESTE "SAFARI"... 24.98... BOTTES D'HIVER... 10.99... PULL-OVER A GLISSIERE... 4.99... PANTALON DE SKII... 2.99... CHEMISES ET MAILLOTS... 5.99... PANTALONS VELOURS... 6.99... PULL-OVERS... 6.99... PULL-OVER TRICOT... 3.99... PANTALONS DE LAINE... 6.99... SOULIERS HABILLES... 8.99

DIVERS! TROUSSE DE VOYAGE... 1.79... ENS. MANUCURE... 1.79... SAVONS "BROWLEY"... 7.99... ROULEAUX CHAUFFANTS... 14.99... GARDE-ROBES VINYLE... 6.99... COUTELLERIE 50 PIECES... 16.99... ALBUM PHOTOGRAPHIQUE... 1.99... PROJECTEUR A DIAPPOSITIVES... 41.99... ADDITIONNEUSE... 67.99... MACHINE A ECRIRE... 49.99... USTENSILES... 6.98... TABOURET DE BAR... 17.99

GOBELET 8 ONCES... 10c... POUBELLE 16 GALLONS... 3.99... LAMPE DE TABLE ESPAGNOLE... 14.99... MIROIR OVALE LOUIS XVI... 19.98... LUSTRE DE CUISINE... 16.99... LUSTRE DE CUISINE... 19.99... COUPEAU ELECTRIQUE "SEARS"... 16.99... HUMIDIFICATEUR 2 VITESSES... 59.99... CARTOUCHES A GRAISSER... 89c... COUVRE-SIEGE 100% ORLON*... 9.99... COUVRE-SIEGE 100% ORLON*... 7.99... VAISSELLE "IRONSTONE"... 29.88... SALIERE-POIVRIERE... 3.88



Simon explique ici à Bonhomme Carnaval tout ce que la journée des enfants lui réserve, à lui, et à ceux de son âge. Il est difficile de remarquer ici le joli chien que tient Bonhomme. Le pelage du Samoyed est de la même teinte que celui de Bonhomme. Ils viennent tous deux du Nord.

l'monde du carnaval

RENOIT LAVOIE

Admission réservée aux jeunes d'âge et de coeur

Il y a longtemps que je l'avais dit à mes patrons, mais ils n'ont jamais compris. Les gars du Carnaval, eux autres, ils ont compris.

Hier matin, j'ai donc participé à une course à quatre pattes, avec un tracteur-jouet, j'ai assisté à une conférence de presse qui était donnée par un gars de mon âge. Simon, une dizaine d'années et j'ai gagné un beau gros suçon.

Moi, dans ces choses-là, je suis sérieux, et c'est pourquoi j'étais bien choqué lorsque mon voisin de la course avec tracteurs, le gros Rémi D'Anjou, a passé sur ma machine et l'a mise en morceaux. Mais tout de même j'étais content de ma conférence de presse. Pour une fois, c'était de mon âge.

Oui, parce que Simon, le plus décontracté de tous les orateurs que j'ai connus au cours d'une conférence de presse, m'a conté tout ce qu'il y aurait pour nous autres, les jeunes, dans la journée du 5 février, dans le Carnaval de Québec.

Tassez-vous les vieux, l'après-midi du 5, vous devrez laisser libre la Place du Bonhomme et la Place du Manège. A compter de deux heures, tous les jeunes de Québec participeront à des spectacles qui mettront en valeur des artistes de renom chez les jeunes d'âge et de coeur, soit la Souris verte, Paillasson, Maigrichon et Gras-Double, les gens de Caméra-Moto, Michel le Magicien, le Magicien Barbambule, du Cirque Badaboum, et un tas d'autres.

La Reine du carnaval, les duchesses et Bonhomme Carnaval seront là aussi, bien sûr, puisqu'ils n'ont déjà chuchoté, dans le particulier, qu'ils se sentaient très à l'aise avec des gens de leur âge, c'est à dire ceux qui aiment à s'amuser simplement, comme tout l'monde.

Simon, le maître de cérémonies hier avant-midi, à la conférence de presse, a même dit: "Cette fois-là, nous n'admettrons pas les enfants accompagnés de leurs parents, mais les parents accompagnés de leurs enfants!"

Il va y avoir des prix de présence, à part ça. Comme les deux superbes petits chiots de race qui seront tirés au sort durant cet après-midi là, deux Samoyeds tout blancs et tout jeunes qui feraient même l'envie des plus grands. En plus de gros toutous en peluche de Bonhomme Carnaval, et une foule d'autres cadeaux représentant le monde des enfants.

Les spectacles vont commencer simultanément à Place du Bonhomme et à Place du Manège. Après la première partie, les foules des deux places changeront de scène, pour la deuxième partie de la représentation. En chemin, des friandises seront distribuées gratuitement aux enfants (si vous voulez passer pour un enfant, vous n'avez qu'à avoir l'air de vous amuser comme un petit fou). Ce chemin passe devant l'Assemblée nationale, et des députés m'ont dit qu'ils allaient devenir sérieux et embêter le pas.

Je me demande encore pourquoi. Mais lorsque les dirigeants du carnaval ont averti tout l'monde qu'il y aurait une journée spéciale pour les enfants, ils en ont profité tout le temps, et insistent pour que les journalistes y assistent. Mais il fallait voir, hier avant-midi, le nombre de grandes personnes qui se sont rendus à la conférence de presse.

Il y a eu même un journaliste, un de nos plus sérieux, puisqu'il travaille pour la grande société Radio-Canada, qui était venu à l'événement en culottes courtes, avec la casquette des Expos sur la tête, et avec son tracteur.

Mais à Jacques Plante, les jeunes ont dit plus tard qu'ils ne portaient plus de culottes courtes à son âge. Il s'en est lui-même aperçu: après la course avec son tracteur, il avait les genoux en sang.

Malgré l'entente Québec-Charlesbourg-Ouest Le projet du Grand Charlesbourg pourrait toujours se réaliser

par Gilles LAFRAMBOISE

Le Grand Charlesbourg pourrait se réaliser même si Québec et Charlesbourg - Ouest en venaient à un accord définitif concernant la fusion des deux territoires.

C'est ce qu'a affirmé hier le maire de Charlesbourg, M. Henri Casault, alors qu'il commentait l'entente intervenue mercredi soir entre les représentants de la Capitale et ceux de Charlesbourg-Ouest.

On sait que depuis plus d'un an maintenant le conseil de Charlesbourg - Ouest a décidé d'opter pour l'intégration de son territoire à celui d'une municipalité plus importante.

Après des mois d'études, d'indécision et de règlements contradictoires, les édiles de la petite localité lançaient un ultimatum contenant une quarantaine d'exigences à négocier avant le 28 janvier. Seule, Québec avait accepté cette offre.

Mercrredi soir, les deux administrations ont discuté pendant plus de trois heures pour en arriver finalement à un accord de principe sur la fusion.

A HUIS CLOS

Les maires des deux villes liées par l'entente ne veulent rien divulguer pour le moment. M. Lamontagne, de Québec, s'est dit persuadé que le regroupement pourrait se faire assez rapidement si la population y donnait son consentement.

Quant à M. Marc-Omer Giroux, de Charlesbourg-Ouest, il a refusé de dire si les principales exigences avaient été accep-

tées par les représentants de la Capitale.

Ajoutant que "tout n'a pas encore été réglé", il nous a confié que ce sera maintenant la population qui devra prendre position. On a prévu à cette fin des assemblées d'information auxquelles prendront part des fonctionnaires de la ville de Québec.

Enfin, c'est le 11 février que le conseil tranchera définitivement la question. Le maire Giroux n'écarte pas la possibilité d'une consultation populaire si celle-ci s'avère nécessaire.

LA BATAILLE CONTINUE

Selon le maire de Charlesbourg, l'accord de principe intervenu cette semaine ne signifie pas la fin du Grand Charlesbourg, le projet d'une grande ville dans le secteur nord du territoire de la Communauté urbaine de Québec.

Avouant qu'il avait été surpris par le résultat des dernières négociations entre Québec et Charlesbourg - Ouest, il a tenu à préciser que son administration ne s'avoue pas pour autant battue sur ce terrain.

Il a même émis l'hypothèse d'une rencontre avec la population de la petite municipalité. On y expliquerait entre autres choses, les raisons qui ont poussé Charlesbourg à refuser d'entreprendre de nouvelles négociations sur le sujet de la fusion.

"Si nous avions accepté de discuter les 40 exigences, nous aurions imposé à notre propre population des sacrifices importants", d'expliquer M. Casault.

La rencontre avec la population de Charlesbourg - Ouest serait organisée par le Comité des citoyens de l'endroit et non par le conseil municipal.

Dans le cadre du programme des Initiatives locales, la Caisse d'économie des Travailleurs réunis de Québec vient de se donner de nouveaux objectifs. Cette initiative fait suite à un récent octroi de \$44,000 accordé à cette caisse par le ministère de l'Expansion économique et régionale, à Ottawa.

Les principaux objectifs qui furent exposés, aujourd'hui, par le président de la Caisse d'économie des Travailleurs réunis de Québec, M. André Laurin, concernent les secteurs sui-

Complexe au-dessus de l'autoroute Dufferin Les parties impliquées donnent leur accord de principe à la construction

par Damien Gagnon

Toutes les parties impliquées ont donné leur accord de principe à la construction d'un complexe au-dessus de l'autoroute Dufferin - Montmorency qui comprendra le CEGEP François - Xavier - Garneau, un centre de transport, un centre communautaire et un parc autos.

C'est ce qu'a déclaré ce matin au cours d'une entrevue, le maire de Québec, M. Gilles Lamontagne. Il a donné des précisions quant à l'emplacement et au coût de construction du complexe qui pourrait atteindre de \$50 à \$60 millions alors que jusqu'à maintenant l'on parlait de \$30 millions.

Ce projet implique la ville de Québec, la commission des Transports de la communauté urbaine, les ministères de l'Éducation, de la Voirie et des Travaux publics. Les autorités du CEGEP Garneau ont déjà accepté le projet.

M. Lamontagne a précisé ce matin, que le com-

plex sera construit au-dessus de l'autoroute Dufferin - Montmorency. Le haut de l'édifice donnera sur la côte d'Abraham et le bas sur la rue Fleurie.

Une autre rencontre doit avoir lieu la semaine prochaine afin de discuter de la façon d'opérer le projet. Selon le maire Lamontagne l'idée avancée actuellement est la formation d'un organisme représentant tous les groupes impliqués qui aurait la responsabilité de la construction et qui remettrait ensuite à chacun, la partie qui lui revient en partageant le coût qui revient à chaque groupe.

La question prioritaire qu'il faut déterminer actuellement a dit le maire de Québec, c'est le coût de la construction du complexe. Il est nécessaire d'en prévoir le plus exactement possible les estimations.

Le choix de l'emplacement, de poursuivre le

maire, permettra de profiter de tous les avantages de la rénovation urbaine.

Le Centre de transport servira à la construction des transports de la communauté urbaine de Québec ainsi qu'aux autres compagnies. La gare centrale d'autobus serait démenagée à cet endroit.

Il a ajouté, par ailleurs, que cette question ne met pas en péril la réalisation du mail Saint-Roch, mais peut en retarder considérablement la construction. Tout est prêt pour entreprendre les travaux, mais il faut absolument auparavant obtenir l'assurance que tous les marchands se conformeront aux exigences de la ville.

"Il faudrait un peu plus de collaboration", de dire le maire de la Capitale. "Ce n'est pas pour les marchands de la rue Saint-Jean que nous construisons ce mail, mais bien pour ceux de la rue Saint-Joseph."

Au coût de \$2 millions Construction de 203 logements à Duberger

Le conseil municipal de Québec a accepté, hier après-midi, un plan d'ensemble pour la construction de 203 logements domiciliaires, dans le district Duberger, au coût de \$2 millions.

Les logements seront regroupés en huit unités, sur les bords de la rivière Saint-Charles, derrière le garage municipal de Duberger. C'est la firme Gaston Paradis qui a demandé l'émission du permis de construction.

Le maire Gilles Lamontagne a expliqué que les logements seront construits à 75 pieds de la rivière afin de garder un espace de verdure entre cette dernière et les édifices. Il a d'ailleurs ajouté que ce fut la négociation de ce 75 pieds en retrait de la rivière qui avait retardé le début du projet.

"Nous tenons à protéger les abords de la rivière Saint-Charles", a-t-il dit. "Nous n'avons pas dépensé \$20 millions pour l'aménagement de la rivière Saint-Charles pour, par la suite, laisser les édifices se construire là où les espaces de verdure sont nécessaires". Il a d'ailleurs précisé que ce 75 pieds du bord de la rivière, pour toute nouvel-



VISITEURS INHABITUELS — Créant probablement un précédent, plus d'une vingtaine de citoyens de Saint-Roch ont assisté à une assemblée du conseil municipal de Québec, hier. C'est dans un autobus conduit par Mgr Raymond Lavoie qu'ils se sont rendus à l'hôtel de ville.

La "participation démocratique"

Précédent au conseil municipal de Québec hier après-midi: les banquettes réservées au public étaient toutes remplies et surtout par des femmes.

En effet, plus d'une vingtaine de citoyens de Saint-Roch, Mgr Raymond Lavoie en tête, ont tenu à assister aux délibérations des membres du conseil. Question de mettre la "participation démocratique" en pratique, d'expliquer Mgr Lavoie, comme on veut la faire vivre aux gens de l'Aire-10.

Notons que c'est à bord de l'autobus "Coop-Québec" que ces personnes sont arrivées à l'hôtel de ville, quelques minutes avant l'assemblée. L'autobus était conduit par le curé de Saint-Roch lui-même.

Mgr Lavoie a profité de l'occasion, à la fin de l'assemblée, pour prendre la parole. Il a souligné le fait qu'il ne s'agissait pas d'une délégation venue revendiquer quelque chose, mais de citoyens intéressés à connaître les mécanismes de l'administration publique et que c'est pour cette raison qu'ils ont voulu participer à une assemblée délibérante.

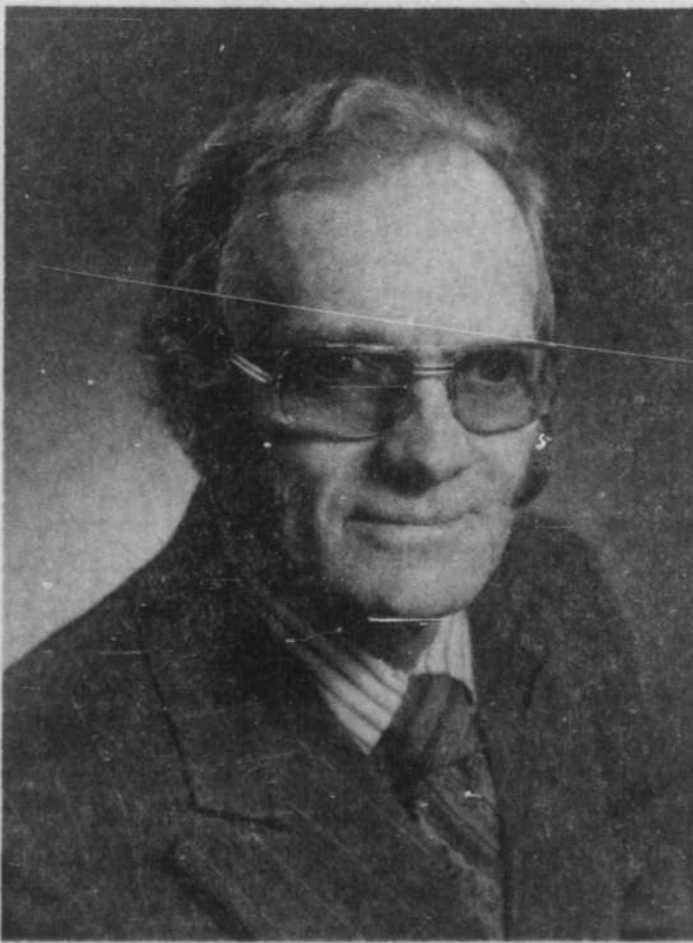
Toutefois, il a tenu à attirer l'attention des conseillers sur deux sujets particuliers: l'évaluation du couvent Saint-Roch et le projet de construction d'un condominium derrière le marché Saint-Roch, en bordure de la rivière Saint-Charles.

Il a exprimé le désir que la firme Sonarex, qui a reçu la responsabilité d'évaluer le couvent Saint-Roch, tiendra compte du fait que la paroisse et les sœurs ont investi leur coeur et leur argent dans cet édifice. Selon lui, on devra prendre en considération le fait que la valeur n'est pas uniquement le contenu des livres municipaux, mais aussi les efforts déployés

ra alors fixé sur le côté technique des logements.

Pour sa part, le maire Gilles Lamontagne a félicité les citoyens de Saint-Roch pour leur intérêt à l'administration de la ville de Québec. Il a souligné le fait que c'était probablement la première fois qu'une aussi forte délégation assistait à une assemblée du conseil, surtout l'importance de l'élément féminin.

Il a ajouté que les autorités municipales tenteront de donner aux citoyens de Saint-Roch tous les avantages normaux dans un tel cas. "Nous aimerions", a-t-il dit, "prouver avec vous qu'un tel projet peut être réalisé à Québec". Au sujet de l'évaluation du couvent, il a déclaré qu'elle se fera de façon impartiale.



M. LOUIS BAILLARGEON a été élu hier président de la Commission des écoles catholiques de Québec. Il remplace M. Wilbrod Bhérier qui a donné sa démission le 31 décembre dernier. M. Baillargeon occupait déjà la fonction de vice-président à la CECC. Dorénavant, c'est Mme Françoise-Larochelle-Roy qui occupera ce poste. Pour terminer le mandat de commissaire de Me Bhérier, l'Archevêque de Québec, le cardinal Maurice Roy a désigné M. Rodrigue Garon.

A VENDRE

7240 Ouellet, Charlesbourg

Style espagnol - 6 pièces, 3 chambres coucher, salon, cuisine, salle à manger, salle familiale avec foyer, (Inscription M.L.S.)

Pour informations:
René Boillard, 525-9661

Colette Castonguay 527-7325	Jacqueline Fleury 523-0206
Monique-P. Gagnon 656-1548	Gabrielle Garneau 522-5733
Mme Jean-Paul Hardy 527-7662	Gabrielle Lehoullier 651-6594
Jacques Lepoutre 651-3791	Monique-B. Lessard 651-3868

MORIN & ASSOCIES COURTIERS INC. - 683-2103

au delà de l'événement

Castonguay s'acharne à faire la preuve du fédéralisme rentable (1)

une entrevue de Normand Girard

NDLR — Il y a aujourd'hui un an jour pour jour, soit le 28 janvier 1971, le ministre des Affaires sociales du Québec, M. Claude Castonguay, déposait devant la Conférence des ministres du Bien-être, à Ottawa, les objectifs recherchés par le Québec en matière de sécurité sociale et de sécurité du revenu.

Le Soleil publie aujourd'hui la première tranche d'une entrevue dans laquelle le ministre québécois fait le point sur les négociations qui ont eu cours depuis entre le gouvernement fédéral et le gouvernement québécois.

Aujourd'hui, le ministre évoque son entrée en politique, les raisons qui l'ont incité à choisir le Parti libéral et le cheminement des pourparlers qui ont conduit à l'impasse qu'il devait constater le 4 janvier dernier.

Demain, il évoquera les hypothèses qui se posent quant à son avenir politique et il répondra aux principales critiques que l'on formule à son sujet. Le Soleil présente le texte intégral de l'entrevue afin de respecter toutes les nuances du ministre.

Q. — Quels sont les motifs qui vous ont amené en politique ?

R. — En 1970 j'ai cru, et je crois avec raison, qu'il s'agissait d'une élection particulièrement importante pour le Québec. Lorsqu'on m'a demandé de me joindre au Parti libéral, j'ai cru que je pouvais apporter une certaine contribution, particulièrement à la suite des travaux que j'avais faits dans la Commission d'enquête (Castonguay - Nepveu), et particulièrement aussi à cause des problèmes sérieux dans le secteur qui est sous ma responsabilité. C'est comme ça que j'ai accepté de faire partie de l'équipe libérale, de me présenter, et m'associer à une équipe qui présentait ou offrait à la population une approche nouvelle sous plusieurs aspects, une équipe relativement jeune.

Q. — Est-ce que le Parti québécois n'aurait pas les mêmes caractéristiques ? Qu'est-ce qui vous a fait pencher plutôt pour le Parti libéral ?

R. — Là, il y a une option fondamentale qui différencie les deux partis. C'est que le Parti libéral a dit: Nous voulons demeurer dans un régime fédéral. Nous voulons toutefois travailler à ce que ce régime fédéral soit modifié pour qu'il réponde davantage aux besoins de souplesse que l'évolution de notre vie exige et que les caractéristiques au plan socio-culturel du Québec exigent également. Pour moi, ça m'apparaît la formule ou la voie à prendre, alors que le Parti québécois présente une autre option sur ce plan là et dit: Voici, il nous faut passer par la souveraineté avant de pouvoir renégocier un arrangement avec le reste du Canada, arrangement qui permettrait un développement meilleur du Québec. C'est sur cet aspect plus fondamental que mon choix alla en tout premier lieu vers le Parti libéral. A partir de cela, la balance du programme que proposait le Parti libéral m'apparaissait un programme approprié pour essayer d'améliorer la situation au Québec.

Q. — Après deux ans d'expérience au gouvernement et de négociations intenses avec le gouvernement fédéral est-ce que vous croyez que votre choix de 1970 était le meilleur ?

R. — C'est très rare que je me suis arrêté pour me demander et voir si les gestes que j'ai posés dans le passé étaient bons. Je me suis toujours dit que, compte tenu de l'information dont on dispose au moment où on prend une décision, les choix que l'on fait évidemment... Il est important d'essayer de les analyser quelque peu pour ne pas commettre d'erreur que l'expérience nous enseigne de ne pas commettre, mais remettre en question les choix que j'ai faits dans le passé pour dire: Est-ce que c'était les bons ou les mauvais, je ne l'ai jamais fait. Dans ce cas-là, je ne vois pas pourquoi, si j'analysais, je m'arriverais pas à la conclusion que j'ai fait un bon choix. Alors pour moi la question ne se pose pas. J'ai fait ce choix-là consciemment. Je crois que c'était le bon choix. Je ne me suis jamais arrêté pour me redemander: Est-ce que j'aurais dû faire un autre choix.

Q. — Vous avez déjà déclaré être un libéral avec réserves. Qu'est-ce que cela impliquait ?

R. — Je ne crois pas l'avoir formulé de cette façon-là. On m'a déjà demandé au cours de la campagne électorale, devant des étudiants à l'Université Laval, de quelle façon doit-on voter ? Est-ce qu'on vote pour le parti, pour le candidat dans un comté ? A ce moment-là, en guise d'exemple, j'avais indiqué de quelle façon moi, dans le passé, avant de m'engager en politique, j'avais voté à certains moments. Les options qu'offraient les partis m'apparaissent tellement importantes qu'on devait faire abstraction, dans une certaine mesure, du candidat dans un comté et voter plutôt en fonction du parti. Dans d'autres cas, les deux partis, ou les trois partis, se présentant ne se distinguant pas tellement sur des options très fondamentales, à ce moment-là la valeur d'une équipe, par rapport à une autre, m'apparaissait plus importante, ou encore la valeur du candidat dans un comté donné. C'est comme ça que j'ai mentionné que dans des élections antérieures je n'avais pas nécessairement voté pour le Parti libéral. C'est dans ce sens-là que l'on a peut-être interprété ce que j'ai tenté d'expliquer de la façon dont vous le dites.

Q. — Ce qu'on appelle "la ligne de parti", en politique, qu'est-ce que ça représente ? Qu'est-ce que c'est pour vous ?

R. — J'ai vécu très peu de temps dans un parti en dehors d'un parti qui forme le gouvernement. J'ai décidé de me présenter le 12 ou le 13 mars 1970, et le 12 mai le gouvernement était formé. Alors pour moi vivre dans un parti ça a été vivre dans un parti qui était en même temps le gouvernement. Et ça signifie un certain nombre de choses: Ça signifie avant tout la solidarité ministérielle. Si vous suivez attentivement ce que j'ai dit depuis le 12 mai

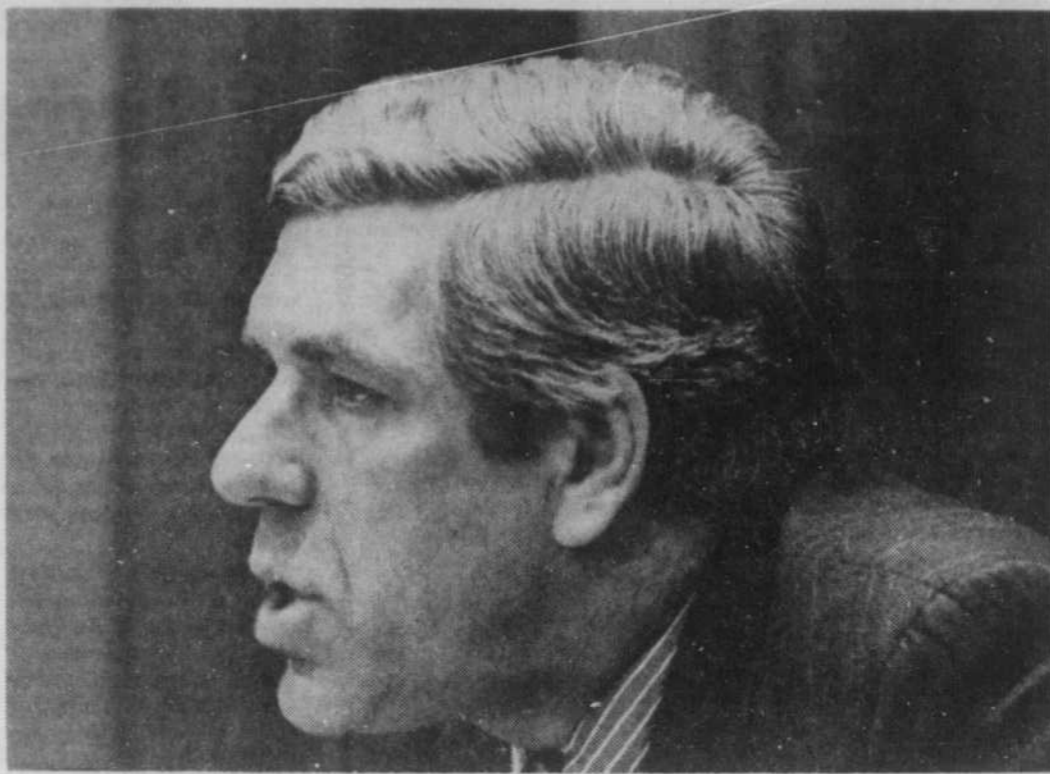
1970, je ne crois pas qu'en aucun moment j'ai exprimé quelque critique que ce soit ou quelque observation que ce soit sur les décisions prises par le gouvernement qui puissent laisser penser que je n'étais pas solidaire du gouvernement. S'il n'y a pas cette solidarité ministérielle, c'est la meilleure façon de miner l'esprit d'équipe qui doit animer un gouvernement. C'est dur parfois, mais je crois que c'est nécessaire. Deuxièmement, cette appartenance à un parti vous oblige évidemment, en dehors de la solidarité ministérielle, à accepter un certain nombre de choses avec lesquelles vous n'êtes pas tout à fait d'accord, même dans le secteur dans lequel vous êtes, et vous oblige aussi à vous associer à des programmes avec lesquels vous n'êtes pas tout à fait d'accord. Ça c'est normal. Je pense qu'il n'y a pas un individu, on ne peut pas imaginer trouver 22 ou 23 individus qui forment un gouvernement, et être toujours parfaitement et totalement d'accord sur tout. Encore là il faut accepter des décisions prises collectivement et les appliquer, même dans votre secteur, bien qu'elles ne soient pas tout à fait ce que vous aimeriez. Et, ça aussi c'est assez exigeant mais c'est essentiel. C'est dans ce sens-là que j'ai travaillé depuis que je suis dans le gouvernement. En définitive, je ne crois pas avoir jamais pris une position, publiquement, qui était contraire à la ligne fixée par le gouvernement ou le parti. Je ne crois pas non plus en aucune façon, à moins que ce soit par inadvertance, avoir critiqué les politiques du gouvernement, et ceci m'apparaît absolument essentiel au bon fonctionnement d'un gouvernement.

Q. — Quelle est votre position au sein du Conseil des ministres ? Est-elle confortable ? Avez-vous les coudees franches de la part de vos collègues ? Est-ce que vos politiques en matière de sécurité sociale rencontrent l'approbation de vos collègues ?

R. — Vous avez été mêlé à la vie parlementaire d'assez près au cours des dix ou quinze dernières années pour savoir que justement la solidarité ministérielle exige que ce qui se passe à l'intérieur du Cabinet ne soit pas révélé. Vous dire qu'aujourd'hui: Ça va bien. Et dans six mois vous dire: Ça va moins bien, ce serait déjà révéler un peu ce qui se passe à l'intérieur du Cabinet. Sur ce plan-là, je n'ai pas à faire de commentaire, ce qui ne doit pas être pris négativement.

Q. — Ceci m'amène à vous demander si les propos que vous ont prêtés les moyens d'information, selon lesquels vous devriez réviser vos positions et réfléchir sur votre avenir, advenant qu'aucune entente politique intervienne au sujet des allocations familiales pour le 1er mai, sont exacts ?

R. — En tout premier lieu, il y a un certain nombre de commentaires à faire. Dans tout le domaine de la sécurité sociale, il y a au Québec un problème très aigu et bien identifié, tant au sein de la population qu'au sein du gouvernement. C'est celui de l'assistance sociale. On voit que pour le gouvernement ça représente un fardeau très considérable. On sait que pour l'économie ça entraîne un certain déséquilibre du budget, l'allocation des ressources qui n'est pas saine. On sait que pour les individus cela a des effets qui ne sont pas sains non plus. On entend souvent dire que bien des personnes préfèrent continuer à recevoir de l'assistance plutôt que de retourner sur le marché du travail. On sait aussi qu'il y a des abus dans le domaine de l'assistance sociale. C'est un système qui, à toutes sortes de titres, doit être rénové, doit être remis à jour. La clé pour le faire, la première étape, c'est d'ailleurs ce que le programme du parti disait, c'est ce que la commission d'enquête que je présidais disait, c'est aussi ce que bien d'autres organismes de l'extérieur du Québec, qui ont examiné la question, comme le Conseil canadien du développement social, disent, la clé c'est en première étape une réforme des allocations familiales. Alors il y a là un objectif qui est extrêmement important dans tout mon travail comme membre du gouvernement. Je calcule, moi, qu'il s'agit là, probablement, de l'objectif le plus important en fait de ceux que le gouvernement doit poursuivre dans tout ce secteur-là et auxquels je dois consacrer mes efforts. Ça c'est important parce que ce n'est pas une question personnelle au premier titre, c'est une question d'objectif vis-à-vis d'un problème clairement identifié et qui a des conséquences multiples. Les discussions sur ce plan-là ont vraiment été engagées au mois de janvier 1971 de façon concrète. Maintenant la discussion antérieure date d'un bon nombre d'années. On ne peut pas ignorer qu'il y a eu le rapport de la commission Tremblay, on ne peut pas ignorer les prises de position des gouvernements antérieurs, on ne peut pas ignorer non plus le fait que le gouvernement précédent ait jugé nécessaire d'établir son propre régime d'allocations familiales qui visait justement à essayer de corriger la situation. Alors ce n'est pas une question nouvelle. On a passé par diverses étapes: Le cheminement d'un projet de révision de la Constitution était en cours depuis 1968 lorsque le gouvernement actuel a été formé. Ce travail-là s'est poursuivi et il apparaissait en janvier dernier, lorsque nous avons exposé notre politique de sécurité du revenu, que c'était le moyen, l'endroit, pour proposer un certain nombre d'amendements à la Constitution qui auraient permis par la suite de reprendre programme par programme pour apporter les modifications qui s'imposent. Et, dans la position que nous avons prise l'an dernier, on a essayé d'introduire un élément de souplesse ou de réalisme qui n'était pas nécessairement compris dans les options des gouvernements antérieurs. Vous vous souvenez que les gouvernements antérieurs exigeaient le rapatriement de la sécurité sociale de façon globale. Nous avons, quant à nous, proposé à Victoria une formule qui permettait au gouvernement du Canada de continuer à jouer un rôle, le rôle qu'il avait en fait toujours demandé de jouer: établir des standards nationaux, effectuer une redistribution financière, maintenir certains liens directs avec les individus par la voie de paiements d'allocations. Malheureusement, il n'a pas été possible de s'entendre à ce moment-là, pour diverses raisons. Alors, nous avons repris immédiatement par la suite, sur la base d'un programme, des négociations programme par programme étant donné que s'il n'était pas possible de s'entendre à ce moment-là, sur le plan de la Constitution; la vie continuait, les mêmes problèmes au plan des conséquences que j'ai mentionnées dans le domaine de la sécurité du revenu continuaient d'exister. Alors on a repris sur la base d'un programme et on a dit: S'il nous est possible de nous entendre, il serait avantageux de reprendre dans le même esprit dans d'autres secteurs, notamment la formation professionnelle, la question des centres de main-d'oeuvre qui ont des relations avec le problème de la sécurité du revenu. A ce moment-là je réfère à la lettre du 2 septembre de M. Bourassa. Il y a eu des discussions



au cours de l'automne. Au niveau des fonctionnaires, la formule que nous proposons n'était pas seulement bonne en théorie, la démonstration a été faite que techniquement elle pouvait s'appliquer. Depuis le mois de novembre ces discussions-là ont cessé parce qu'essayer de les poursuivre dans le domaine des allocations familiales, ça ne donnerait rien de demander aux fonctionnaires des gouvernements de se rencontrer à nouveau, le travail ayant été fait à notre avis. Parallèlement à ceci, le gouvernement du Canada a déposé son projet de loi. Il n'y a pas dans ce projet de loi de dispositions nécessaires pour que ce que nous avons négocié prenne effet. Il faudra donc qu'il y ait des modifications au projet de loi que nous avons donné comme date d'entrée en vigueur le 1er mai 1972. C'est une date qui a été fixée par le gouvernement du Canada par le Cabinet fédéral, et lorsque nous avons déposé notre propre projet de loi, nous avons comme gouvernement, et non pas comme individu encore, fixé la même date, le 1er mai 1972. Ceci signifie pour moi que si le régime d'allocations familiales que nous avons exposé prenait effet en même temps, il serait possible d'apporter des modifications au régime de rentes du Québec et par le fait que nous apportons des modifications à la fois aux allocations familiales et au régime de rentes du Québec, il nous serait possible d'apporter des modifications assez substantielles à l'assistance sociale, de telle sorte que ce régime-là redevenne mieux équilibré et perde les caractéristiques qui font et qui donnent lieu aux conséquences négatives dont j'ai parlé, particulièrement celles qui ont trait à la réintégration des gens sur le marché du travail. Il y a là tout un effort de programmation: régime de rentes, aide sociale, allocations familiales. C'est

une opération qui est joliment complexe. C'est la date qui était fixée dans la loi fédérale, c'est la date que nous avons fixée dans notre projet de loi et c'est la date sur laquelle nous avons travaillé pour les autres régimes aussi. Alors, vis-à-vis de l'arrêt des discussions en novembre et le retard à apporter une réponse de la part du gouvernement du Canada, il y a un problème assez sérieux qui se pose. C'est pas uniquement le problème des allocations familiales, même s'il est sérieux en lui-même, c'est pas uniquement le problème d'une entente qui montrerait qu'il est possible de nous entendre entre les deux gouvernements sur ce plan-là, sur une base qui respecte à la fois les exigences du fédéralisme et les exigences du bon fonctionnement du gouvernement du Québec, ça dépasse cela, c'est que ça implique aussi les autres programmes auxquels je viens de faire allusion. Alors, au mois de janvier, le 4 janvier, lorsque j'ai présenté les objectifs pour l'année en cours, on m'a demandé qu'est-ce qui arrive s'il n'y a pas entente? Ce que j'ai dit, et ce que j'ai répété lorsque je suis allé rencontrer les étudiants de Polytechnique, c'est qu'il me serait impossible de poursuivre mon travail dans un des deux secteurs qui sont sous ma responsabilité, soit celui de la sécurité du revenu. Lorsqu'on le regarde littéralement, j'ai le texte ici, c'est ce que j'ai dit. Et s'il n'y avait pas d'entente c'est ce que ça signifierait. C'est pour ça que je vous ai exposé les liens avec les autres régimes et l'importance de régler le problème de l'assistance sociale. Alors, c'est ce que j'ai dit. C'est littéralement ça que ça signifierait. Ce n'est pas une question de menace, de démission, un jeu de chantage, c'est une réponse littérale qui veut dire ça.

L'AS-TU CHOISIE?

Participez au choix de la DUCHESSE PAR EXCELLENCE

Matinée la cigarette du carnaval

Votez à l'aide des bulletins de vote insérés dans les paquets de Matinée, la cigarette du carnaval

Les antécédents de McNaughton

Une des trois personnes accusées de fraude boursière croyait encore en l'avenir de la Pan American Mines

Au cours d'une entrevue accordée au Toronto Star, l'une des trois personnes impliquées dans l'affaire de la Pan American Mines à la Bourse Canadienne, M. Andrew Robert Leslie McNaughton, a révélé être à l'origine de la formation de la compagnie minière Pan American Mines Ltd. en réunissant les groupes nécessaires à l'incorporation et à l'émission dans le public d'actions de la Pan American par l'intermédiaire de la Bourse Canadienne.

Fils du général Andrew G. L. McNaughton qui a dirigé les troupes canadiennes lors de la dernière guerre mondiale et qui a été tour à tour ministre dans le gouvernement canadien, président du Conseil de sécurité des Nations unies, président du Conseil national de recherche et membre de la Commission internationale conjointe avant de décevoir en 1966, Andrew R. L. McNaughton est un ingénieur minier et président d'une petite firme de conseillers en affaires, génie politique, construction d'usines, etc.

Cette compagnie, qui a pour nom Norcan, a cependant eu des clients aussi prestigieux que le Gouvernement d'Israël, de nombreux Etats d'Amérique du Sud, le ministre des Finances de Cuba, l'ex-ministre des Finances d'Argentine, etc.

FONDATION DE PAN AMERICAN

McNaughton a été celui qui a réuni Howard Eckersley, secrétaire principal du milliardaire américain Howard Hughes, et qui est devenu par la suite président du conseil de Pan American Mines, la firme

montréalaise Holland, Andrews, Perrier & Co. Ltd., courtiers en valeurs mobilières et Steve Schwartz, qui s'est tout spécialement occupé d'agir comme promoteur du titre de Pan American et sur qui pèse également des accusations.

McNaughton affirme qu'il a connu Schwartz alors que celui-ci s'occupait de rassembler des avions et armements pour le gouvernement palestinien; lui-même agissait à cette époque à titre de responsable des fonds utilisés par le gouvernement d'Israël pour l'achat d'armes. Cela remonte à 20 ans. Ils sont toujours demeurés des amis aux dires de McNaughton.

C'est ce dernier qui a recommandé à Eckersley, qui est un de ses amis, affirmant - il, que les actions de Pan American soient transférées à la Bourse Canadienne de Montréal.

ECKERSLEY

McNaughton a révélé au journaliste qui l'interrogeait qu'il avait été en relation avec Eckersley pendant quatre ans à cause de leur intérêt mutuel pour les affaires scientifiques et médicales.

Ces affaires tournent autour des démarches entreprises par McNaughton pour faire reconnaître par l'Administration des aliments et drogues des Etats-Unis le "Lactril" qu'il qualifie de vitamine non toxique qui peut être absorbée en grande quantité et pendant longtemps pour conserver la vie des personnes atteintes du cancer. Le "Lactril" a été déclaré illégal en 1962 par le gouvernement des Etats-Unis.

En 1964, la Fondation McNaughton qu'a mise sur pied le fils du général afin de promouvoir l'utilité et la valeur du médicament contre le cancer a essayé de faire déclarer anticonstitutionnelle la Loi canadienne régissant l'usage des aliments et drogues en présentant une requête en ce sens à la Cour supérieure du Québec.

LAJEUNESSE

L'avocat de la fondation était alors Me Marcel Lajeunesse, devenu par la suite président de la Commission des valeurs mobilières du Québec et celui du gouvernement du Canada était Marc Lalonde, maintenant conseiller spécial de M. Trudeau.

De Me Lajeunesse, McNaughton affirme: "Je considère M. Lajeunesse comme un de mes bons amis. Je ne crois pas qu'il puisse faire quelque chose de malhonnête".

McNaughton affirme qu'il tente encore de faire accepter son médicament par certaines agences gouvernementales. Mais en dépit de cette préoccupation, il soutient que l'affaire de la Pan American Mines est prometteuse.

De la propriété minière, il dit: "En ce qui me concerne, et je parle en connaissance de cause, cette propriété a une grande valeur".

L'entrevue dont nous relations ici quelques éléments a été accordée avant que des accusations soient portées par les autorités gouvernementales québécoises contre MM. McNaughton, Schwartz et Patrick Brawley.

Forte reprise de la cote à Wall Street

NEW YORK (AFP) — La tendance a été très ferme à Wall Street, hier. La forte progression de l'indice des principaux indicateurs industriels en décembre et les déclarations encourageantes faites sur le Vietnam par le secrétaire d'Etat, M. William Rogers, ont stimulé la demande.

Les cours ont ouvert en hausse sensible et ont fortement augmenté leur avance par la suite. Les transactions ont été nombreuses.

L'indice Dow Jones de 30 valeurs industrielles a monté de 10,68 points à 899,83. Les gains à la Bourse de New York l'emportaient sur les pertes par 3 contre 1.

Le volume des transactions à la Bourse de New York a été de 20,36 millions d'actions, contre 14,95 millions mercredi, et celui de la Bourse américaine, 6,9 millions contre 4,51 millions mercredi.

MONTREAL (PC) — Pour la deuxième journée consécutive, les titres bancaires ont enregistré un net progrès, hier, à la Bourse de Montréal, où tous les compartiments ont connu des hausses, au cours d'une séance modérément animée.

A l'indice, les valeurs bancaires ont gagné 7,12 points à 262,95; les papeteries, 2,23 à 87,81; les valeurs industrielles, 7,4 à 197,73; les services publics, 6,6 à 164,12 et l'indice composé a gagné 1,33 à 198,28.

Le virement tombé aux Bourses Canadienne et de Montréal, a été de 1,53 million d'actions, contre 1,36 millions mercredi.

Crédit Foncier a gagné 1-3/4 à \$74 1-4; la Banque Canadienne Impériale de Commerce, 1 à \$28 7-8; CAE Industries, 1 à \$6 3-4 et la Banque Provinciale du Canada, 3-4 à \$16 3-4.

Dominion Stores a cédé 1-8 à \$14 5-8; Velcro Industries, 1 à \$18; Domtar, 1-4 à \$12 et Imperial Oil, 1-4 à \$32 3-8.

TORONTO (PC) — Les valeurs industrielles ont atteint, hier, à la Bourse de Toronto, leur niveau le plus élevé de cette année, tandis que tous les principaux compartiments ont clôturé en hausse, durant une séance animée.

L'indice des valeurs industrielles a monté de 2,07 points à 195,80, ce qui représente sa plus forte avance des 15 dernières séances, et le niveau le plus élevé jamais atteint depuis le 3 juin 1969. Les titres aurifères ont monté de 2,14 à 169,20; les métaux usuels, de 68 à 85,52; et les pétroles de 61 à 218,72.

Selon les analystes, c'est la tendance soutenue de New York qui a inspiré en grande partie les progrès réalisés à Toronto.

Le volume s'est inscrit à 3,62 millions d'actions, contre 2,85 millions mercredi. La valeur globale a été de \$30,20 millions, contre \$23,65 millions mercredi.

La Chambre de commerce poursuit son effort pour faire connaître aux jeunes le milieu des affaires

par Jacques BARBEAU

"Les étudiants connaissent mal le milieu des affaires à cause de l'influence qu'exercent sur eux certains enseignants et les médias d'information qui commentent systématiquement le régime économique dans lequel nous vivons".

Telle est l'impression de M. Ghislain Hawey, président de la Chambre de commerce de la province de Québec, qui s'adressait, hier, aux membres de la Chambre locale de Québec.

Le président commentait ainsi la difficulté de communications entre les étudiants et le monde des affaires, communications que tente de rétablir le programme "Coopération: Affaires-Jeunesse", mis sur pied récemment par la Chambre de commerce.

M. Hawey a tenté de préciser dans quel esprit la Chambre a imaginé ce rapprochement avec les milieux étudiants. Sans se faire d'illusions sur la complexité de l'opération - rapprochement avec la jeunesse, le président s'est dit convaincu que le fossé qui semble séparer les deux groupes est moins profond que l'on pourrait le croire à cause des préjugés de toutes sortes qui circulent entre eux.

L'étudiant d'aujourd'hui est moins en conflit avec l'homme d'affaires lui-même qu'avec le milieu où évolue ce dernier, d'où la nature souvent académique de la critique qu'il fait du régime, a poursuivi le conférencier. C'est pour cela qu'il faudrait songer à instaurer l'éducation économique obligatoire à tous les niveaux de l'enseignement.

Cette initiative permettrait, selon M. Hawey, de fournir aux étudiants les éléments nécessaires pour juger plus objectivement le milieu économique et leur offrir un choix fondé sur la connaissance véritable.

Enfin, le président de la Chambre a insisté sur le caractère expérimental du programme "Affaires - Jeunesse" et a mis son auditoire en garde contre une vision trop optimiste des résultats. "Personne n'est parfait et notre principal instrument est la compréhension envers les jeunes, face aux problèmes que pose leur orientation dans une société en constante évolution".

La Grande-Bretagne doit chercher à profiter à fond d'une situation économique excellente (L'OCDE)

PARIS (Reuter) — Dans son rapport annuel sur l'économie britannique, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), écrit que l'important excédent de la balance des paiements, l'amélioration récente enregistrée sur le front de la lutte antitrust et enfin la perspective d'un marché élargi au sein de la Communauté économique européenne, créent les conditions d'une économie plus florissante que la Grande-Bretagne n'a connue depuis plusieurs années.

Cependant, avertit l'OCDE, des politiques cohérentes, à court et à moyen termes, seront nécessaires pour exploiter toutes les chances d'une telle situation.

Les mesures à prendre pour assurer, ne serait-ce qu'un taux de croissance soutenu, modérément élevé, ne constituent pas un problème simple, déclare le rapport. Cela requiert des investissements industriels plus importants, un ralentissement des hausses de prix et de salaires, une main-d'oeuvre améliorée et une politique s'inspirant des nécessités de la région dans laquelle elle doit s'appliquer.

En ce qui concerne les perspectives à court terme, les experts se montrent raisonnablement optimistes et ils prévoient: que le compte des paiements courants de la balance des paiements maintiendra un excédent de \$1 milliard, (en taux annuel), pour le premier semestre de 1972, contre \$1,250 milliards durant le second semestre de 1971 - et ceci en dépit de la relance de l'économie.

La lenteur du recul du compte des paiements courants reflète essentiellement une dégradation de la balance commerciale, note encore l'OCDE, qui prévoit que les exportations ne progresseront que de 2,5 p.c. en volume, durant le premier semestre de l'année en cours, tandis que les importations s'accroîtront d'au moins 8 p.c.

Le produit national brut, qui représente la somme globale de la production de l'économie, devrait progresser au taux annuel de 3-1/2 pour cent durant les six premiers mois de 1972, note encore le rapport.

Mais, l'organisation prévoit que ce rythme de progression pourrait se ralentir pour ne plus atteindre que 3 p.c. durant le deuxième semestre - et ceci malgré le stimulant procuré par le récent accord monétaire de Washington.

Il pourrait donc se révéler souhaitable de donner une impulsion un peu plus forte à l'activité si l'on veut continuer de réduire le sous-emploi des sources tant en ce qui concerne l'utilisation de la capacité de production existante que celle du marché du travail, où le nombre des chômeurs a récemment dépassé le million.

L'OCDE évite de faire des prévisions en ce qui concerne les prix à la consommation durant les périodes précitées, mais elle donne l'impression générale qu'après l'amélioration enregistrée récemment, elle ne s'attend pas à une aggravation de la situation.

Les sociétés sœurs dont il est fait mention sont la Javelin Paper Corp. Ltd., et la Javelin Forest Products Ltd.

statistiques boursières

Titres les plus actifs sur les marchés de Montréal

Table with columns: Titres, Ventes, Haut, Bas, Fer., Chang. and various stock symbols like Oshawa, Can Im, Bank, etc.

Cours moyens à Montréal

Table with columns: Ind., S.p., Banq., Tu., Pap. and various market indices.

Titres les plus actifs à la Bourse de Toronto

Table with columns: Titres, Ventes, Haut, Bas, Fer., Chang. and various stock symbols like Oshawa, Can Im, etc.

Cours moyens à Toronto

Table with columns: Ind., S.p., Banq., Tu., Pap. and various market indices.

COURS MOYENS DE DOW JONES

Table with columns: Ind., S.p., Banq., Tu., Pap. and various market indices.

Les obligations à New York

Table with columns: 2y, 5y, 10y, 15y, 20y, 30y and various bond yields.

TITRES LES PLUS ACTIFS A LA BOURSE DE NEW YORK

Table with columns: Titres, Ventes, Haut, Bas, Fer., Chang. and various stock symbols like Alcoa, Amgen, etc.

Dividendes déclarés

(Renseignements transmis par la PRESSE CANADIENNE) Ashland Oil Inc., 30 cents par action, en argent américain, payable le 15 mars, inscription le 14 février. Barber-Elis of Canada Ltd., 20 cents, le 15 mars, inscription le 29 février. Standard Brands Inc., 41,6 cents, le 15 mars, inscription le 15 février. Canada Permanent Mortgage Corp., 16 cents, le 3 avril, inscription le 3 mars. Hallnor Mines Ltd., 30 cents le 1er mars, inscription le 8 février. Eaton Corp., 35 cents en argent américain, le 25 février, inscription le 7 février. Interprovincial Pipeline Co., 23 cents, le 1er mars, inscription le 7 février. Loblaw Inc., 10 cents, en argent américain, le 1er mars, inscription le 11 février. MacMillan Bloedel Ltd., 15

LE NOUVEAU SIGLE DES "ARTISANS", dont l'élément graphique représente un "oi" protecteur et la "fièche" du dynamisme, tout en constituant le "A", initiale de cette coopérative d'Assurance.

La Chambre de commerce poursuit son effort pour faire connaître aux jeunes le milieu des affaires

La Grande-Bretagne doit chercher à profiter à fond d'une situation économique excellente (L'OCDE)

statistiques boursières

COURS MOYENS DE DOW JONES

Dividendes déclarés

économie et finance

La Société des Artisans: un nouveau nom pour décrire une réalité nouvelle

de coopérative; ce statut diffère de la mutuelle en ce sens qu'il n'admet pas le vote par procuration. L'Assemblée générale de Les Artisans est formée de 75 personnes élues dans les 135 sections locales qui sont elles-mêmes regroupées en 18 conseils régionaux.



LES ARTISANS COOPVIE

LES ARTISANS COOPVIE

LES ARTISANS COOPVIE

LES ARTISANS COOPVIE

LES ARTISANS COOPVIE

LES ARTISANS COOPVIE

Pierre Brunel est nommé au Comité d'étude sur l'industrie des valeurs mobilières

Le ministre des Institutions financières, Me William Tetley, a annoncé ces jours derniers que M. Pierre Brunel, vice-président exécutif de Levesque, Beaubien Inc., agent de change et courtier en valeurs mobilières, vient d'être nommé membre du Comité d'étude sur l'industrie des valeurs mobilières du Québec.

Le Soleil avait fait état de cette nomination la semaine dernière. Selon nos renseignements, M. Brunel est en poste depuis au moins deux mois.

Cet apport au Comité qui préside le sous-ministre des Institutions financières, Me Louis-Philippe Bouchard, contrebalancé les récents départs dont a été victime le Comité depuis quelques mois.

On sait que MM. Marcel Cazavan et Marcel Lajeunesse, auparavant sous-ministre des Finances du Québec et président de la Commission des valeurs mobilières du Québec ont abandonné leurs fonctions respectives et ont quitté le Comité Bouchard.

Pour sa part, M. Brunel est comptable agréé et membre du Bureau des gouverneurs de la Bourse de Montréal.

Une "semaine de la gestion des affaires" aura lieu à l'U. McGill

La faculté des sciences de l'administration de McGill tiendra une "semaine de la gestion des affaires", du lundi 31 janvier au vendredi 4 février. Cette semaine, organisée par "The Commerce Undergraduate Society" vise à accroître les rapports du public avec le milieu des affaires.

Le programme d'activités comprend les exposés des conférenciers, des visites industrielles (GM et Air Canada) et des moments de détente (excursion de ski, discothèque). Parmi les nombreuses conférences, notons un débat avec Jacques Parizeau, docteur en économie (London School of Economics), professeur titulaire au HEC, et conseiller économique du Parti québécois, sur le thème "Industrial Quebec in a North American Context", lundi.

Le mercredi, Fernand Daoust, secrétaire général de la FTQ et M. Clack, chef des relations industrielles au service de recherches du ministère fédéral du Travail, participeront à un débat sur le thème "The New Orientations of Unions".

Toutes les conférences auront lieu au Pavillon Leacock (salle 26).

Les personnes qui désirent des billets pour ces activités, ou qui veulent de plus amples renseignements peuvent s'adresser au Kiosque de l'information, centre des étudiants, 3480, rue McTavish, ou téléphoner 392-8933.

Revue hebdomadaire des marchés aux bestiaux

MONTREAL (PC) — Les arrivages étaient moins nombreux, la demande bonne, les prix stables ou en hausse et les échanges actifs, au cours de la semaine aux marchés aux bestiaux de Montréal.

SYSTEME DE T.V. PAR CABLE A VENDRE

Systeme de premiere qualite avec potentiel d'extension dans une region a croissance rapide pres de Montreal. Adressez vos demandes de renseignements, a: DEPT 4440, LE SOLEIL

bourse de toronto

bourse de new york

bourse de montréal

Cours transmis par la Presse Canadienne

Table of stock prices for Toronto, including columns for stock names, prices, and changes. Includes sub-sections for 'RETOUR' and 'DISTRIBUTION PRÉFÉRÉE'.

Chârs fournis par la Presse Associée

Table of stock prices for Toronto, continuing from the previous table.

Cours transmis par la Presse Canadienne

Table of stock prices for Montreal, including columns for stock names, prices, and changes.

Cours fournis par la Presse Associée

Table of stock prices for Montreal, continuing from the previous table.

Cours transmis par la Presse Canadienne

Table of stock prices for Montreal, continuing from the previous table.

Cours transmis par la Presse Canadienne

Table of stock prices for Montreal, continuing from the previous table.

Cours transmis par la Presse Canadienne

Table of stock prices for Montreal, continuing from the previous table.

bourse canadienne

Table of stock prices for Canadian Exchange, including columns for stock names, prices, and changes.

bourse américaine

Table of stock prices for American Exchange, including columns for stock names, prices, and changes.

Nouvelles brèves des sociétés

Baisse des bénéfices de l'Alcan

MONTREAL (PC) — L'Alcan Aluminium Limitede rapporte un revenu net consolidé de \$60,200,000 (en argent américain) pour 1971, ce qui représente une baisse par rapport au revenu net de \$51,900,000 de 1970, lequel incluait un profit extraordinaire de \$3,900,000.

Les profits de 1971 sont équivalents à \$1.75 par action comparativement à un bénéfice révisé de \$2.11 par action en 1970, ce dernier chiffre excluant le profit extraordinaire.

En 1971, l'Alcan a adopté un nouveau système comptable pour les compagnies dans lesquelles elle détient une participation de plus de 20 pour cent et de moins de 50 pour cent.

Aux fins de comparaison, l'Alcan a également révisé les bénéfices de 1970, pour les compagnies en question. Ceci a eu pour effet d'augmenter le revenu net consolidé de l'Alcan de \$1,400,000 en 1971 et de \$1,100,000 en 1970.

Les ventes de produits d'aluminium par les filiales comptables de l'Alcan ont atteint le volume record de 1,398,000 tonnes en 1971, en comparaison de 1,346,000 tonnes en 1970.

La compagnie a dit que cette augmentation de ses expéditions totales ne s'est pas traduite par une hausse des profits principalement à cause d'un avilissement des prix.

De son côté, l'Aluminium du Canada Ltée, a rapporté un revenu net consolidé de \$36,800,000 pour 1971, à comparer à \$64,500,000 en 1970, ce dernier chiffre incluant un profit extraordinaire de \$9,400,000. Ces résultats sont extraits du rapport financier de l'Alcan.

Ventes record de Massey-Ferguson Ltd.

Les perspectives mondiales du marché en 1972, pour les trois principaux produits manufacturés par Massey-Ferguson indiquent que les niveaux atteints en 1971, devraient être maintenus au cours de la présente année. Des améliorations seraient même possibles dans certains secteurs. C'est ce qui a fait savoir M. Albert A. Thornbrough, président de la compagnie, dans son rapport annuel.

Les trois principales divisions de la compagnie sont la machinerie agricole, la machinerie industrielle et la machinerie de construction, ainsi que les moteurs diesels.

Massey-Ferguson a enregistré des ventes record et a réalisé un profit de \$9,300,000 (en argent américain) soit 51 cents par action au cours de l'année terminée le 31 octobre 1971, en comparaison d'une perte de \$19,700,000 ou \$1.08 par action durant l'exercice précédent. Les ventes nettes ont totalisé \$1,029,300,000 comparativement à \$837,900,000 durant l'année précédente.

C'est la demande de machinerie qui a amorcé la relance de 1971.

Meilleurs résultats pour TransWorld Airlines

WASHINGTON (PA) — M. Charles C. Tillinghast, président du conseil d'administration de TransWorld Airlines, a révélé que TWA a connu un revirement favorable de situation en 1971, après avoir subi une perte de \$64,000,000 en 1970.

M. Tillinghast a déclaré aux reporters que les services domestiques n'ont pas été rentables en 1971 tout comme en 1970. Les pertes domestiques de 1971 cependant, ont été plus que compensées par les profits des services internationaux de TWA et ceux des hôtels Hilton a dit le président du conseil.

M. Tillinghast, a dit que les lignes aériennes des Etats-Unis anticipent une augmentation de trois pour cent des tarifs domestiques et de sept pour cent des tarifs au-dessus de l'Atlantique Nord.

Ventes et profits accrus de Sélection du Reader's Digest (Canada)

Les revenus nets non vérifiés de Sélection du Reader's Digest (Canada) Ltée pour les six mois terminés le 31 décembre 1971 ont été de \$735,400, soit 78,3 cents par action comparativement à \$483,100 ou 50,2 cents par action durant les six mois clos le 31 décembre 1970.

Les ventes du semestre terminé le 31 décembre 1971 se sont élevées à \$11,163,700 en comparaison de \$9,470,000 durant la même période un an plus tôt.

Les ventes et les profits de tous les services ont augmenté, dit le rapport. La compagnie s'attend à ce que les bénéfices pour le second semestre de la présente année fiscale soient plus élevés que ceux de la période correspondante de l'exercice précédent.

Guaranty Trust Company a gagné davantage

Le profit net de Guaranty Trust Company of Canada a été de \$3,822,229 soit l'équivalent de 97 cents par action au cours de l'année terminée le 31 décembre 1971, comparativement à \$2,017,258 ou 52 cents l'année précédente.

Le capital, les réserves et les bénéfices non répartis ont augmenté de \$32,959,944 à \$40,323,883.

Le total de l'actif sous administration se chiffrait le 31 décembre par \$1,237,638,793 comparativement à \$1,077,768,301 un an auparavant.

Commonwealth Holiday Inns of Canada paracheve son premier hôtel au Québec

Commonwealth Holiday Inns of Canada Limited vient de poser "la dernière pierre" de son premier hôtel au Québec.

Situé tout près de la station de Métro Longueuil, l'hôtel de 17 étages se trouve au coeur même d'un nouveau complexe résidentiel et commercial.

Le projet de \$4.5 millions a été réalisé conjointement par City Parking Holdings Limited de Toronto, Inter-Provincial Mortgage Corporation et First Quebec Corporation, ces dernières de Montréal. L'exécution du

projet a été confiée aux architectes Webb, Zerafa, Menkes et Housden ainsi qu'à un entrepreneur de la région: Central National Construction Company of Montreal. Le financement s'est fait grâce à la Caisse de dépôt du Québec.

Le nouveau Holiday Inn, qui ouvrira ses portes cet été, aura 224 chambres.

General Motors du Canada verse près de \$5 millions à 4,078 employés

La Société General Motors du Canada a distribué à 4,078 de ses employés qui ont participé au programme d'actions-épargne, classe de 1966, une somme de quelque \$4,800,000 partie en valeurs mobilières, partie en argent, a annoncé le président de la société General Motors, M. John D. Baker. C'est la 11ème distribution de ce genre.

Ces 4,078 employés se partagent une somme de \$4,730,000, partie en actions ordinaires de General Motors et en obligations du gouvernement et partie en argent. Au total, la distribution qui vient d'avoir lieu comprend:

— 35,519 actions ordinaires de General Motors, dont la valeur au livre à la fermeture du marché le 31 décembre 1971, s'élevait à \$2,845,000.

— Des obligations d'épargne du Canada ayant une valeur courante de \$1,633,000.

— Environ \$252,000 en argent.

Asbestos Corporation Ltd.

MONTREAL (PC) — Asbestos Corporation Limited annonce que le revenu net de l'exercice terminé le 31 décembre 1971, sans tenir compte des postes exceptionnels, s'est élevé à \$6,014,852 et que, pour la même période, compte tenu des postes extraordinaires, il s'était élevé à \$5,964,852.

Les bénéfices par action ordinaire, avant et après postes exceptionnels, s'établissent à \$2.12 et \$2.10 respectivement. Il n'y a pas eu de poste extraordinaire durant l'exercice précédent alors que le revenu net s'élevait à \$6,414,915, l'équivalent de \$2.26 par action ordinaire.

Les ventes de 1971 se sont élevées à \$52,320,000 comparativement à \$53,500,000 durant l'exercice de 1970.

Bons résultats de Dominion Textile

MONTREAL (PC) — La Dominion Textile a rapporté un bénéfice net de \$2,275,000 au cours du semestre finissant le 31 janvier comparativement à \$1,431,000 au cours de la période correspondante de 1970.

Ces bénéfices représentent un profit de 87 cents l'action pour la première moitié de l'exercice financier actuel, comparativement à 54 cents l'an dernier, ce dernier montant comprenant un crédit d'impôt de 13 cents.

Le président de l'entreprise, M. Ronald H. Perowne a attribué l'augmentation des bénéfices à une augmentation des ventes ainsi qu'à un niveau plus élevé des activités.

Finances municipales

La municipalité de Saint-Jean - Chrysostome a vendu, hier, au prix de 97.69, \$250,500 d'obligations comportant deux tranches. La première consiste en un montant de \$16,500 d'obligations à 7 1/4 pour cent remboursables de 1973 à 1982. La seconde tranche de \$234,000 à 7 1/2 pour cent est remboursable en 1982. La municipalité obtient ainsi son argent à un coût moyen net de 7.8338 pour cent.

La cote des métaux

MONTREAL (PC) — Voici les prix nominaux des principaux métaux, en monnaie canadienne. Les prix sont établis à la livre, l.a.b., Montréal:

MONTREAL (PC) — Handy and Harman of Canada Ltd a évalué, hier, l'argent canadien à \$1.506 l'once de Troyes.

Le prix de l'or sur le marché libre

PARIS (Reuter) — Le napoléon cotait hier sur le marché français de l'or 63.10 francs au regard de 63.00 mercredi.

Le marché minier

LONDRES (Reuter) — L'indice des mines d'or de l'Afrique du Sud est demeuré inchangé hier à 89.0 points à la Bourse de Londres.

CARRIERES et PROFESSIONS

Grid of job advertisements including: SECRETAIRE BILINGUE pour étude légale, PHARMACIEN OU ASSISTANT PHARMACIEN demandé, PHARMACIEN OU PHARMACIENNE demandé(e), VENDEUR DEMANDE, CONSULTER REGULIEREMENT CARRIERES et PROFESSIONS, DESSINATEUR EN CHARPENTE D'ACIER, AGENTS DE SECURITE demandés, VENDEUR - LIVRES, COMMISSAIRE D'EXPERIENCE demandés, FONCTION PUBLIQUE Canada, PUBLIC SERVICE Canada, INGENIEUR CIVIL \$12,300 - \$14,000, ANALYSTE EN INFORMATIQUE, VERIFICATEUR INTERNE, DIRECTEUR(TRICE) DES SOINS INFIRMIERS, MEUBLES, REPRESENTANTS demandés.

Cours fermes à la Bourse de Londres

LONDRES (Reuter) — La Bourse de Londres était plus ferme, hier, au cours d'une séance peu active.

Parmi les valeurs canadiennes, qui ont été irrégulières, Price et Power Corp. ont enregistré des gains marqués. West Coast Transmission, Albitbi, Hawker et Canadian Pacific étaient également en hausse. Frerguson, Alcan et Massey-Ferguson ont perdu du terrain.

Oscillation du blé à Chicago

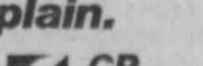
CHICAGO (PA) — Le blé, sur le marché à terme des céréales de Chicago, a perdu 3 cents le boisseau en début de séance, hier, pour en rattraper une bonne partie plus tard sous l'effet d'une demande croissante.

Tout s'est bien passé à Montréal, M. Bouchard?

Un bon voyage d'affaires est encore meilleur si vous restez dans un bon hôtel. A Montréal, c'est Le Château Champlain.



Pour des réservations dans les 14 hôtels du Canadien Pacifique, ou leurs affiliés partout au Canada, appelez 522-3343.



titres au comptoir

Cours finis par la Bourse de Montréal et transmis par la Presse Canadienne

Table with 4 columns: Titres, Ventes, Haut, Bas. Lists various stocks and their trading data.

Large advertisement for Price Waterhouse et Associés, featuring a grid of job openings: ANALYSTE EN INFORMATIQUE, VERIFICATEUR INTERNE, DIRECTEUR(TRICE) DES SOINS INFIRMIERS, MEUBLES, REPRESENTANTS demandés. Includes contact information for Roger Cameron.

CARRIÈRES et PROFESSIONS

SURVEILLANT(E) DE NUIT

L'Hôpital Général de Baie Comeau est présentement à la recherche d'un(e) infirmier(e) licencié(e) pour travail de surveillance, possédant expérience en Clinique d'Urgence et Obstétrique.

Le(la) candidat(e) devra posséder une personnalité dynamique et des qualités de chef.

S'adresser à: Directrice du Nursing,
Mme Pierrette Veilleux,
Tél.: 296-2281

BOMBARDIER (QUEBEC) LTEE

est à la recherche

d'un GERANT DE DISTRICT

RÉGION DE QUÉBEC.

QUALIFICATIONS REQUISES:

1. Être âgé de 25 à 35 ans.
2. Personnalité dynamique et enthousiaste.
3. Bilingue.
4. Capacité d'assumer des responsabilités.
5. Prêt à voyager.

La préférence sera accordée aux candidats ayant de l'expérience dans la vente et la distribution.

Les antécédents au sein de compagnies d'automobiles, de finances et d'huile seraient un atout.

NOUS OFFRONS:

1. Salaire proportionné à l'expérience.
2. Automobile fournie.
3. Bénéfices marginaux tels que: assurances, fonds de pension, vacances, etc.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

M. Robert Dubois BOMBARDIER (QUEBEC) LTEE

1350, rue Nobel Boucherville, P.Q.

ANALYSTE DU PRIX DE REVIENT

Le candidat choisi, c.a. ou r.i.a., de date récente, a acquis une expérience pratique dans l'industrie manufacturière et une connaissance générale de l'informatique. Il aura la responsabilité de faire des études relatives au prix de revient et à ses modifications, aux contrôles de production et à un système d'informations administratives intégrées en coopération avec notre département d'informatique. Il devra prendre charge du département de prix de revient dans un bref délai.

Le candidat doit être bilingue et faire preuve d'initiative et de dynamisme.

Salaire intéressant et suivant les qualifications.

Curriculum vitae à:

CASE POSTALE 190,
VICTORIAVILLE, QUÉBEC.

EVALUATEURS IMMOBILIERS

Notre entreprise, affiliée au Mouvement des Caisses Populaires Desjardins, recherche pour sa succursale à Québec des Évaluateurs agréés.

LES RESPONSABILITÉS: Évaluation pour fins de prêts hypothécaires, successions, valeurs assurables, expertises privées, expropriations et réforme fiscale.

LE CANDIDAT: Âge, 25 à 35 ans, formation, membre agréé de la Corporation des Évaluateurs Agréés du Québec ou l'équivalent.

LE TRAITEMENT: Déterminé selon les qualifications des candidats auquel s'ajoute l'usage d'une automobile pour fins de travail et personnelle.

Faire parvenir curriculum vitae au:

Responsable de l'évaluation;
SOCIÉTÉ DE FIDUCIE DU QUÉBEC
250 OUEST, GRANDE-ALLÉE
QUÉBEC 6.

MOTO-SKI LIMITEE RECHERCHE UN PREPOSE AUX COMPTES PAYABLES

Le candidat intéressé à ce poste devra être bilingue. Le candidat devra posséder une expérience pratique de préférence, cependant, toutes les demandes seront prises en considération. Le détenteur d'un certificat de 12^e année qui a des aptitudes en comptabilité répondra à la formation académique exigée.

Rémunérations: Selon qualifications et expérience du candidat, plus excellents bénéfices marginaux.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae à:

M. Marc Pelletier,
Directeur Adjoint - Rel. Ind.,
Moto-Ski Limitée,
La Pocatière, Qué.

ou de communiquer par téléphone au numéro (418) 856-1232, pour de plus amples renseignements.

UN COMMIS EN PRIX DE REVIENT

Le candidat à ce poste devra posséder une expérience pratique d'au moins un (1) an.

Tous les candidats avec aptitudes en mathématiques ou comptabilité seront cependant considérés.

Rémunérations: Selon qualifications et expérience du candidat, plus excellents bénéfices marginaux.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae à:

M. Marc Pelletier,
Directeur Adjoint - Rel. Ind.,
Moto-Ski Limitée,
La Pocatière, Qué.

ou de communiquer par téléphone au numéro (418) 856-1232, pour de plus amples renseignements.

L'HOTEL-DIEU DE QUEBEC

requiert les services d'un ELECTRICIEN

(compagnon licencié C).

Les demandes doivent nous parvenir d'ici au 4 février 1972, à:

Service du Personnel,
L'Hôtel-Dieu de Québec, 11, Côte du Palais,
Québec, Qué. Tél.: 694-5210

REPRESENTANT

Compagnie établie depuis plus de 50 ans, demande représentant pour la région de Québec et la Gaspésie, pour des produits pharmaceutiques brevetés, auprès des grossistes et des détaillants.

EXIGENCES: 22 à 35 ans, expérience de la vente, résidence à Québec.

CONDITIONS DE TRAVAIL: Salaire, commissions, bénéfices marginaux, automobile fournie. Pour entrevue écrire à:

COMPAGNIE J.L. MATHIEU LTEE
506 EST, STE-CATHERINE
MONTREAL 132, P.Q.

VENDEUR DEMANDE

Manufacturier de biscuits de renommée nationale, requiert les services d'une (des) personne(s) énergique(s) douée(s) d'un esprit d'initiative, possédant une bonne instruction, bilingue(s), en très bonne santé et ne dépassant les débuts de la trentaine, pour assumer la responsabilité d'un territoire.

La préférence sera donnée aux candidats possédant de l'expérience dans le domaine alimentaire, ainsi qu'à ceux qui n'ont aucune objection à la possibilité de transfert. Les opportunités d'avancement existent, les défis sont nombreux, de taille, l'emploi est stable, les avantages sociaux sont généreux, les salaires intéressants, l'automobile est fournie et les dépenses sont remboursées.

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae à:

M. ROGER BEDARD

GERANT DIVISION DE L'EST DU CANADA 2700, RUE DALTON PARC COLBERT, STE-FOY

845, AV. ST-CHARLES
ST-LAMBERT
CTE DE CHAMBLEY

POSTE DE GERANT

Notre compagnie offre un poste d'avenir à un ADMINISTRATEUR dynamique comme GERANT d'un petit centre de service pour autos et lave-autos dans la région de Québec.

Le candidat doit: — avoir de l'expérience dans le domaine du commerce au détail et dans la surveillance d'un personnel de 5 à 10 personnes ou plus, — avoir une certaine connaissance de l'anglais et de la mécanique.

Rémunération intéressante, avantages sociaux. Les demandes seront traitées confidentiellement.

Prière d'écrire à:

M. L. MARTIN

BOITE POSTALE 310, MONTREAL, P.Q.

MOTO-SKI LIMITEE RECHERCHE TROIS (3) CHEFS DE GROUPE A L'INSPECTION

POSTES:

Ces trois (3) chefs de groupe seront responsables du Contrôle de la qualité et de l'inspection en général:

- a) Le premier sera responsable de l'inspection pour les départements des Presses, de l'Atelier d'Usinage, et du Caoutchouc, sur le chiffre de nuit.
- b) Le deuxième sera responsable de l'inspection aux Presses, à l'Atelier d'Usinage, et du Caoutchouc, sur le chiffre de jour.
- c) Le troisième sera responsable au département de la Soudure sur le chiffre de jour.

QUALIFICATIONS:

Les postulants devront avoir une bonne connaissance de la motoneige. Celui qui a le sens des responsabilités, qui a de l'initiative, et des aptitudes au "Leadership" répondra à des critères importants.

De plus, les candidats doivent posséder une bonne formation technique et une expérience pratique de quelques années dans un domaine connexe de l'inspection.

REMUNERATIONS:

Selon les qualifications et l'expérience des candidats, plus excellents bénéfices marginaux.

N.B. Les intéressés doivent faire parvenir sans délai, leur Curriculum Vitae à:

M. Marc Pelletier,
Directeur Adjoint - Rel. Ind.,
Moto-Ski Limitée,
C.P. 580, La Pocatière, Qué.

HILTI

systèmes de fixation

REPRESENTANT TECHNIQUE

Nous recherchons un représentant technique, énergique et bien organisé, pour se joindre à une entreprise dynamique vendant directement aux chantiers de construction et à l'industrie. Celui qui nous recherchons doit avoir de bonnes aptitudes mécaniques et de l'expérience dans la construction. Une période d'entraînement est prévue.

Excellentes conditions incluant salaire plus commissions, auto fournie, dépenses et autres bénéfices. Le poste vacant est pour la ville de Québec.

Si vous rencontrez nos exigences et voulez commencer une carrière de vente avec une organisation internationale, écrivez, en toute confiance, à:

CANADIAN HILTI LIMITED

152 Ronald Drive, Montréal Ouest, P.Q.

Att. M. M. De Schutter

FOYER DE COATICOOK INC.

"Le Boiscastel"

399 rue Court

Coaticook, cté Stanstead,

Prov. de Québec

Demande: UN DIRECTEUR GENERAL

CAPACITE DU FOYER: 50 LITS

Description du Poste:

Le Directeur Général, mandaté par le Conseil d'Administration, est responsable de l'administration de l'institution, de l'élaboration et de la direction des programmes et des services, le tout en conformité avec les politiques et les directives émises par le Conseil d'administration et le Ministère.

Qualifications requises:

Diplôme universitaire en sciences d'homme, en sciences administratives ou autres sciences connexes ou posséder une formation secondaire et avoir eu une vaste expérience administrative dans le secteur du bien-être ou dans un domaine connexe. De plus, posséder des connaissances en gérontologie, être bilingue et en mesure de surveiller et contrôler les achats, les menus de la cuisine et d'avoir une expérience assez vaste dans la machinerie se rapportant à l'immeuble.

Conditions de travail:

Le salaire est déterminé suivant les qualifications et l'expérience, les bénéfices marginaux sont avantageux.

Veuillez écrire et fournir avant le 12 FÉVRIER 1972, un curriculum vitae complet en mentionnant le salaire désiré. Discretion assurée.

P.S. L'enveloppe contenant l'application doit être scellée et porter la mention Offre d'Emploi dans le coin inférieur gauche. Le tout doit être adressé au: Foyer de Coaticook Inc., 399 rue Court, Coaticook, cté de Stanstead, Province de Québec.

OFFRE D'EMPLOI L'OFFICE DU TOURISME DE GRANBY INC. DIRECTEUR(TRICE) GENERAL(E)

FONCTIONS: Analyser le potentiel touristique du milieu, l'organiser et en faire la promotion. S'occuper activement de la tenue de congrès, de sessions d'étude, etc., à Granby.

EXIGENCES: Parfaitement bilingue. Diplôme d'études collégiales (minimum) ou expérience pertinente équivalente. Beaucoup d'initiative et d'ambition.

TRAITEMENT: Selon l'expérience et la compétence. Faire parvenir votre demande d'emploi avant le 11 février 1972, à: OFFICE DU TOURISME DE GRANBY INC., Comité Permanence, C.P. 261, Granby, Qué.

REPRESENTANT DEMANDE

En gros, pour région Saguenay. Lac-St-Jean et Côte Nord.

Pour tapis, tuiles, prélatés et articles de quincaillerie. Âge de 25 à 35 ans. Devra demeurer dans Chicoutimi ou banlieue. Expérience préférable mais non obligatoire. Ecrire en incluant curriculum vitae pour la date du 31 janvier au 4 février à:

C.P. 278

Succursale de Montréal Nord,
Montréal 459, P.Q.

a/s André Charbonneau, gérant des ventes

CONSEILLER, TRAITEMENT DES DONNEES

pour

Québec-Téléphone, Rimouski

ATTRIBUTIONS: Analyse du marché de traitement Etude de rentabilité Vente de traitement de données avec notre ordinateur et les réseaux de communications connexes

EXIGENCES: Implantation de ces services coordination Degré universitaire en sciences de l'administration ou l'équivalent Expérience en gestion serait appréciée Très bonne connaissance de la comptabilité

Aptitudes en informatique Intéressé par la vente Salaire selon qualifications et expérience Remunération au mérite Avantages sociaux.

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae à:

Directeur du Personnel, Service du Personnel
Québec-Téléphone, 6 rue St-Jean, Rimouski, P. Qué.

Toute correspondance sera traitée confidentiellement.

DESSINATEURS "JUNIOR"

Deux postes sont offerts au service des Travaux Publics et au service d'Urbanisme.

FONCTIONS:

- Sous la direction du chef-dessinateur: — De façon générale, accomplir un ensemble de travaux de dessins, d'illustrations et de montages.
- Préparer des croquis, schémas, dessins, diagrammes, formules, tableaux, affiches et montages.
- Agrandir, réduire ou corriger des plans et croquis, diagrammes et textes pour les soumissions, divers règlements et autres.
- Insérer sur des plans diverses informations.
- Exécuter des tracés sur des plans parcellaires, des feuilles de cadastre, des plans topographiques, etc.
- Effectuer des calculs simples de superficies, de pentes et autres calculs de même nature à partir de plans, par planimétrie ou autrement.
- A l'occasion, imprimer des plans à l'aide d'une machine à azalid.
- Sur demande de son supérieur, exécuter tout autre travail connexe.

QUALIFICATIONS:

- Formation académique: posséder au minimum un diplôme de fin d'études secondaires équivalent à une 11^e année ou à un secondaire V avec matières dominantes de préférence en techniques du dessin ou posséder une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.
- Posséder les aptitudes, les qualités personnelles et les traits de personnalité appropriés.

CONDITIONS DE TRAVAIL:

- Traitement selon l'échelle des salaires en vigueur;
- Bénéfices marginaux particulièrement avantageux (fonds de pension, assurance collective accident-maladie, vie, salaire - court et long termes).

Toutes les personnes intéressées doivent se présenter au Service du Personnel et des Relations Industrielles, Hôtel de Ville de Sainte-Foy, 1000 Route de l'Église, Sainte-Foy, afin de compléter une formule de demande d'emploi, MERCREDI le 2 février 1972 entre 9h - 12h a.m. et 1h30 - 5h p.m.

Veuillez toutefois noter que priorité sera donnée aux résidents de la ville de Sainte-Foy.

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE JEAN-TALON OFFRE D'EMPLOI

POSTE: Principal.

Endroit: Ecole Polyvalente de Charlesbourg

Tâche: Diriger une école secondaire dispensant un enseignement polyvalent à environ 3,000 élèves.

Fonctions: Celles décrites au document 83 du Ministère de l'Éducation.

Critères de sélection:

1. Être légalement qualifié et posséder une formation universitaire, de préférence en administration, exigeant au moins seize (16) années de scolarité.
2. Avoir un minimum de cinq (5) ans d'expérience dans l'enseignement secondaire et de préférence une expérience de trois (3) ans au niveau 1 ou au niveau 2 au secondaire ou à l'élémentaire, directement relié aux fonctions à remplir ou l'équivalent.
3. Avoir une compétence pédagogique reconnue.
4. Avoir démontré une habileté à résoudre des problèmes humains, administratifs et techniques.

Traitement: Selon les normes du Ministère de l'Éducation.
Date limite: 14 février 1972 (cachet postal)

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE JEAN-TALON

a/s Ml le Président de la Régionale Jean-Talon
335 ouest, 7^e rue, Charlesbourg, Québec 7.
(Personnel et confidentiel)

CHEF DU CENTRE DE DOCUMENTATION

LE SOLEIL, le plus important quotidien de l'est du Québec, cherche à combler le poste de chef du centre de documentation au service de la Rédaction, à Québec.

FONCTIONS:

Sous la direction du directeur du service de la Rédaction.

- Conseiller le directeur du service de la Rédaction sur les objectifs et les besoins du centre de documentation;
- Déterminer les critères de conservation, d'identification et de classification et le système de contrôle de circulation des documents de toute nature conservés au centre de documentation;
- Déterminer les procédures de travail et diriger le personnel de soutien du centre de documentation.

QUALIFICATIONS:

- Détenir un diplôme universitaire dans une des sciences de l'homme (ex: Droit, Sc. Soc., Bibliothéconomie, etc...) et posséder 3 années d'expérience dans le domaine de l'information, ou;
- Posséder une formation académique de 15 années de scolarité et 7 années d'expérience dans l'information dont un minimum de 3 ans d'expérience pertinente dans la recherche, l'analyse et la documentation.
- Posséder les aptitudes, attitudes et traits de personnalité nécessaires par l'exercice des fonctions.

CONDITIONS DE TRAVAIL:

— Traitement initial pouvant varier entre \$9,000 et \$13,500, selon les qualifications.

— Avantages sociaux intéressants.

OFFRES DE SERVICE:

Les offres de service devront comprendre un curriculum vitae détaillé et complet incluant obligatoirement des photocopies d'attestations d'études reconnues par le ministère de l'Éducation du Québec et un extrait de naissance. "Ces pièces ne peuvent être retournées à son envoi". Les offres de service devront parvenir avant le 12 février 1972 à:

LE SOLEIL Limitée

Service du Personnel
a/s Marc-André Cantin
390 est, rue St-Vallier
Québec 2, P.Q.

LE SOLEIL

CARRIÈRES et PROFESSIONS

SECRETARE BILINGUE demandée

avec ou sans expérience, 11e année de scolarité. Veuillez communiquer entre 9h. et 5h. p.m. et demandez M. Denis. Recherche à: **529-9083**
CANADIAN ACCEPTANCE CORPORATION
317 EST, BOUL. CHAREST, QUÉBEC.

CONTREMAITRE DEMANDE

Usine de fabrication, située sur la Rive-Sud, requiert les services d'un contremaître, âge de 30 à 35 ans, pour diriger la fabrication de produits de construction en métal. Avantages sociaux, salaire à discuter. Faire parvenir curriculum vitae à: **DEPT 4418, LE SOLEIL.**

MOTOROLA REPRESENTANT EN RADIO-COMMUNICATIONS

FONCTIONS
— Assumer la responsabilité des ventes auprès des gouvernements.
— Participer à la conception et la réalisation de systèmes.
— Faire l'analyse de spécifications.
— Résidence dans la région de Québec.

QUALIFICATIONS REQUISES
— Posséder une expérience et succès dans la vente.
— Détenir un diplôme d'école technique en électronique est souhaitable.
— Expérience en radio-communications désirable.
— Avoir une bonne maîtrise du français et de l'anglais.
— Candidat ambitieux et esprit d'initiative.
— Age de 25 à 40 ans.

TRAITEMENT
— Salaire à partir de \$10,000.00 et plus, plan de participation au profit, boni, automobile, compte de dépenses et avantages sociaux.

ADRESSEZ VOTRE DEMANDE A:
Arthur Renaud, Gerant des Ventes

CANADIAN MOTOROLA ELECTRONICS CO.
155, rue Graveline, Montréal 377, Québec
Tel.: 1-514-342-1975

HOPITAL ST-AMBROISE DE LORETTEVILLE recherche

UNE INFIRMIERE AUTORISEE

qualifiée pour le poste de surveillante générale en service de nuit. S'adresser et transmettre curriculum vitae à: Directrice du Nursing, 29, rue de l'Hôpital, Loretteville, Qué. Tel.: 842-3651

COMPTABLE

LE POSTE:
Notre entreprise requiert les services d'un comptable qui, sous la responsabilité du contrôleur, assumera la préparation des états financiers, des analyses s'y rattachant, prendra la charge du département du crédit, travaillera à l'élaboration de systèmes et procédures comptables et tout autre projet comptable et financier proposé par le contrôleur.

LE CANDIDAT:
Gradué en commerce, R.I.A. ou C.G.A., ou encore sur le point d'obtenir un de ces titres, avec un minimum de 2 années d'expérience dans une fonction semblable ou équivalente. Anglais nécessaire. Une connaissance du traitement des données serait un avantage.

LES CONDITIONS:
Salaire selon expérience et bénéfices marginaux intéressants. Possibilités d'avancement dans l'entreprise.

Faire parvenir votre curriculum vitae complet à: **PLASTIQUE P.H. INC.**
A.S.M. GILLES DURAND, C.A., CONTROLEUR
C.P. 220
LEVIS, QUÉBEC

INGENIEURS PROFESSIONNELS

Importante compagnie de pâtes et papiers requiert les services d'un Ingénieur Professionnel diplômé en Mécanique ou en Civil ayant de 5 à 7 ans d'expérience dans une usine à papier ou l'équivalent. La position offerte se situe à l'intérieur du département de Génie et consiste en l'étude de projets reliés à une usine manufacturière de pâtes et papier-journal.

Est également requis, un ingénieur Professionnel diplômé en Chimie et possédant de 5 à 7 ans d'expérience dans une usine à papier ou l'équivalent. La position est à l'intérieur du département du contrôle de l'usine et consiste en l'étude de projets reliés aux contrôles de qualité et de procédé.

Avantageuses conditions de travail, de salaire et de bénéfices marginaux.

Adresser curriculum vitae à: **Directeur du Personnel**
QUEBEC NORTH SHORE PAPER COMPANY
Baie Comeau, cté Saguenay, P.Q.



POLICIER

QUALIFICATIONS: Citoyen canadien. Certificat d'études de 11e année ou l'équivalent reconnu par le Ministère de l'Éducation. Acuité visuelle minimum de 20/40 corrigée à 20/20 ou moyen de lunettes incassables. Permis de chauffeur ou pouvoir l'obtenir à brève échéance. Aucun dossier judiciaire. Qualités morales appropriées. Agé d'au moins 18 ans et demi et de moins de 30 ans au 1er août 1972. 5'8", pieds nus, et poids correspondant. Excellente condition physique.

S'inscrire en s'adressant au:

SERVICE DU PERSONNEL
Hôtel de Ville, Québec 4, P.Q.

MENTIONNEZ le concours no P-53.

Faites carrière

dans la Fonction publique du Québec

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES

Traitement initial de \$15,550 à \$19,050 pour les postes d'adjoints aux cadres et de \$7,000 à \$16,000 pour les postes de professionnels, selon la compétence. Postes à Québec.

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ADMINISTRATION

DIRECTION DE LA GESTION — SERVICE DES SYSTÈMES ET MÉTHODES

Ce service a la responsabilité de fournir au chef des unités administratives du ministère toute l'assistance requise dans les domaines de l'organisation du travail, de l'analyse des tâches, des systèmes, des méthodes, des procédures et de la gestion des documents et des formulaires.

Deux postes de niveau professionnel
— Responsable de la division de l'organisation du travail et de l'analyse des tâches.
Diriger l'élaboration et l'implantation d'études sur l'organisation du travail, le rendement des employés, l'implantation des bureaux, les systèmes et les procédures et diriger des études quantitatives de recherches opérationnelles (PERT, CPM, théorie des files d'attente, etc.).

— Responsable de la division de la gestion des documents et des formulaires.
Diriger la conception, l'élaboration et la réalisation de systèmes d'information, de programmes et de gestion des documents; diriger les projets de création, d'analyse, de modification et de contrôle de formulaires; concevoir et implanter un mode de rétention et de mise à jour d'archives.

Un poste d'adjoint aux cadres

— Responsable de la division Système et analyse/Services communautaires.
Diriger et coordonner la conception, l'élaboration et la réalisation d'études de systèmes informatiques, de procédés administratifs et méthodes en vue d'assurer au ministère, pour fins de planification et de programmation, une information complète et ordonnée.

DIRECTION DE LA GESTION — SERVICE DE L'INFORMATIQUE

Ce service a la responsabilité de fournir aux unités administratives du ministère les services de programmation et de traitement électronique des données.

Un poste d'adjoint aux cadres

— Responsable de la programmation et de la formation technique.
Superviser et contrôler la programmation des données obtenues dans le cadre des projets d'informatique relatifs aux affaires sociales, entraîner et former techniquement le personnel de la direction.

Un poste de niveau professionnel

— Responsable de l'exploitation.
Diriger l'exécution des phases d'entrée, de traitement et de sortie de l'information et coordonner les activités opérationnelles entre le centre et les unités périphériques.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

Pour les postes d'adjoint aux cadres:
— Être titulaire d'un diplôme universitaire terminal et posséder plusieurs années d'expérience reliée aux fonctions du poste dont quelques-unes dans un poste de direction. Aptitudes manifestes au travail d'organisation, de conception et de coordination. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire.

Pour les postes de niveau professionnel:

— Être titulaire d'un diplôme universitaire terminal et, de préférence, posséder quelques années d'expérience reliée aux fonctions du poste. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire.

ÉCHEANCE DE L'INSCRIPTION: 11 février 1972

RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS DISPONIBLES

Les personnes intéressées peuvent obtenir des renseignements additionnels sur l'un ou l'autre des postes en s'adressant à:

Monsieur Marcel LACHANCE
Ministère des Affaires sociales
1075, chemin Ste-Foy, Québec
Téléphone: 643-3290

Ces postes sont accessibles à tous les candidats qui satisfont aux conditions requises, y compris les fonctionnaires actuellement à l'emploi du Gouvernement du Québec.

La Direction du personnel de LA SURETE DU QUEBEC requiert les services de dix spécialistes en gestion du personnel, comme suit:

1. CHEF DU SERVICE "EMPLOI ET PLACEMENT"

Poste à Montréal
— Traitement variant de \$15,550 à \$19,050 selon la compétence.

— Assumer la charge du recrutement, de la sélection et de l'embauchage du personnel de La Sûreté ainsi que du système d'évaluation du rendement de chacun des employés. Il est aussi chargé du programme d'accueil, de la mutation, de la promotion et du maintien des dossiers personnels.
— Diplôme universitaire terminal en relations industrielles ou l'équivalent et un bon nombre d'années d'expérience en gestion du personnel, de préférence reliée aux attributions du poste.
— Concours AD-1495.

2. CHEF DU SERVICE "RELATIONS AVEC LE PERSONNEL"

Poste à Montréal
— Traitement variant de \$15,550 à \$19,050 selon la compétence.

— Assurer la direction, la coordination et le maintien des relations avec les organismes de représentation des employés. Se charger de l'administration des salaires, de l'analyse des emplois et des activités relatives au bien-être et à la sécurité.
— Diplôme universitaire terminal dans une discipline reliée à la fonction ou l'équivalent et un bon nombre d'années d'expérience en gestion du personnel, de préférence reliée aux attributions du poste.
— Concours AD-1496

Aussi 8 postes d'AGENTS DE LA GESTION DU PERSONNEL décrits ci-après.

— Le traitement peut varier de \$8,122 à \$17,890 selon la compétence.

— Les candidats doivent être détenteurs d'un diplôme universitaire terminal de premier cycle dans une discipline reliée à la fonction. Une compétence notable pourra dans certains cas suppléer à l'absence d'une telle formation.
La préférence ira aux candidats qui possèdent quelques années d'expérience directement reliée aux attributions du poste qui les intéressent. A cette fin, prière de mentionner le numéro exact du poste sollicité.

3. Poste à Rimouski

— Recrutement, entrevue, sélection, embauche, administration des tests d'aptitudes, préparation et maintien à jour des dossiers personnels; assiste également les gestionnaires dans l'évaluation du rendement, certains aspects des relations du travail de même que les programmes de formation, de bien-être et de sécurité.
— Concours PA-2100.

4. Poste à Québec

— Les attributions sont les mêmes que pour le poste à Rimouski ci-haut décrit.
— Concours PB-2100

5. Poste à Montréal

— Responsable de l'embauche du personnel "fonctionnaires" (excluant le personnel policier). Participe aux activités de recrutement, entrevue, sélection, préparation et maintien à jour des dossiers personnels; coordination de l'évaluation du rendement et certains aspects des relations du travail.
— Concours PC-2100.

6. Poste à Montréal

— Analyste en organisation. Assiste le chef du service "organisation" dans la formulation, la coordination des politiques et pratiques en matière d'organisation des structures administratives de La Sûreté. Élabore pour distribution des guides de fonctions découlant de ces travaux.
— Concours PD-2100.

7. Poste à Montréal

— Analyste des tâches et des salaires. Analyse le contenu des tâches et assiste dans l'élaboration de nouvelles politiques du personnel concernant l'administration des salaires, l'analyse et la classification des emplois, et autres domaines directement reliés à sa fonction.
— Concours PE-2100.

8. Poste à Montréal

— Perfectionnement des cadres. L'agent est chargé de l'élaboration, de l'organisation et de la coordination des programmes de perfectionnement à l'intention des cadres; participe à la détermination des besoins de perfectionnement, à la sélection des instructeurs et moniteurs, à la coordination de leur travail et à l'organisation de stages extérieurs de formation spécialisée et à la préparation de manuels de formation.

9. Poste à Montréal

— Relations de travail. Prépare et administre tout contrat collectif de travail, assure l'administration des pratiques de bien-être et de sécurité. Participe aux négociations collectives et agit à titre d'agent de liaison auprès des différents syndicaux ou associations; renseigne les cadres sur les questions d'interprétation, sur la solution des griefs, maintient à jour la liste d'ancienneté et les fiches d'assiduité.
— Concours PG-2100.

10. Poste à Montréal

— Formation technique. Assiste le chef du service dans la formulation et l'organisation du programme de formation policière. Établit les programmes en consultation, prépare les examens de contrôle, aide à la sélection des instructeurs et animateurs, organise et dirige leur travail, contribue à la préparation de manuels et autre matériel didactique.
— Concours PH-2100.
ÉCHEANCE DE L'INSCRIPTION: 11 février 1972.

COORDONNATEUR RÉGIONAL (O.D.E.Q.)

— Traitement initial de \$15,550 à \$19,050 selon la compétence. Ministère des Affaires municipales; poste à Rimouski.
— Diriger et coordonner les activités relatives à l'élaboration d'un plan de développement à l'intention des municipalités de l'Est du Québec. Préparer les programmes et les budgets nécessaires à la bonne marche des projets et s'assurer de leur réalisation. Informer et conseiller les autorités sur les problèmes et les besoins des municipalités de l'Est du Québec.
— Être titulaire d'un diplôme universitaire et posséder 10 années d'expérience reliée aux fonctions du poste. Aptitudes manifestes au travail de conception, de coordination et de direction. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans ce secteur d'activité peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire.
— Concours AD-1497. Échéance de l'inscription: 11 février 1972.

SECRETARE DU CONSEIL CONSULTATIF DE PHARMACOLOGIE

— Traitement initial de \$7,338 à \$15,661 selon la compétence. Ministère des Affaires sociales; poste à Québec.
— Préparer les documents de travail reliés aux réunions du Conseil, rédiger les procès-verbaux et administrer le budget. Assurer la gestion du personnel du secrétariat. Maintenir à jour le fichier des fabricants de produits pharmaceutiques et celui des médicaments d'ordonnance vendus au Canada. Établir un centre de documentation nécessaire aux activités du Conseil. Recevoir les plaintes, demandes de renseignements et de révision de la part des fabricants et les diriger au Conseil après avoir préparé les dossiers nécessaires.
— Être titulaire d'un premier diplôme universitaire terminal. Posséder une vaste expérience dans le domaine pharmaceutique communautaire et hospitalier, dans la recherche documentaire de ce secteur et dans les centres d'information pharmaceutique.
— Concours TAD-2111. Échéance de l'inscription: 11 février 1972.

ANALYSTE DES PROCÉDES ADMINISTRATIFS

— Traitement initial de \$7,641 à \$16,135 selon la compétence. Ministère des Affaires sociales, Service de l'organisation du travail; 2 postes à Québec.
— Former des analystes et coordonner leurs activités dans le secteur para-public; élaborer des programmes et en contrôler l'exécution en vue d'actualiser des projets d'organisation et de rationalisation du travail dans les établissements sous la juridiction du ministère des Affaires sociales; prévoir, établir et intégrer des classifications d'emploi; introduire de nouvelles méthodes d'utilisation optimale des ressources humaines disponibles; conceptualiser des normes d'effectifs avec la collaboration du milieu.
— Être titulaire d'un diplôme universitaire de premier cycle et posséder quelques années d'expérience dans le domaine de l'organisation du travail et de l'évaluation des tâches. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans ce domaine pourront suppléer à l'absence de diplôme universitaire.

— Concours PE-2108. Échéance de l'inscription: 11 février 1972.

TECHNICIEN EN TOPOGRAPHIE

— Traitement initial de \$5,033 à \$6,333 selon la compétence. Divers ministères; postes à Québec, Montréal et Shawinigan.

— Assister les arpenteurs-géomètres, les ingénieurs et les géographes dans l'exécution de travaux de dessin, de photogrammétrie et d'autres tâches reliées à la réalisation de programmes de levés topographiques; ou

— Tracer les cartes bathymétriques des lacs inventoriés dans un district, préparer les illustrations géographiques et les tableaux nécessaires à l'exécution des travaux des biologistes.
— Être titulaire d'un diplôme d'un institut de technologie; ou

— avoir réussi 3 années d'études post-secondaires avec matières dominantes en sciences, en dessin industriel ou en cartographie; ou

— avoir réussi une 11e année d'études dans une institution reconnue par le ministère de l'Éducation et posséder 6 années d'expérience pertinente.
— Concours P-5456. Échéance de l'inscription: 11 février 1972.

SURVEILLANT EN INSTITUTION PÉNALE

— Traitement initial de \$5,312 à \$6,812 selon la compétence; possibilité de carrière jusqu'à \$9,518. Ministère de la Justice. Ce concours servira à remplir les postes qui deviendront vacants dans la région administrative de Québec.
— Assurer la garde et la surveillance des détenus et des prévenus.
— Avoir réussi une 9e année d'études dans une institution reconnue par le ministère de l'Éducation. Être âgé d'au moins 21 ans et d'au plus 40 ans à la date d'échéance du concours. L'âge maximal est de 45 ans pour les personnes qui possèdent un certain nombre d'années d'expérience pertinente à titre d'agents de la paix ou de militaires. Taille minimum de 5 pieds et 7 pouces (sans chaussures). Excellente condition physique.
— Concours P-6465. Échéance de l'inscription: 11 février 1971.

STANDARDISTE

— Traitement initial de \$3,100 à \$4,200 selon la compétence; possibilité de carrière jusqu'à \$5,993. Ministère des Communications; postes à Rouyn, Sherbrooke, Thetford Mines, Victoriaville et St-Joseph-de-Beauce.
— Assurer le fonctionnement des standards téléphoniques du Gouvernement. Répondre aux demandes de renseignements et acheminer les appels.
— Avoir réussi l'examen de 10e année dans une institution reconnue par le ministère de l'Éducation. Parler correctement le français et l'anglais. Posséder quelques années d'expérience dans l'opération de standards à clés ou à boutons-poussoir pour les postes de Thetford Mines, Victoriaville, St-Joseph-de-Beauce, et dans l'opération de standards à cordes pour les postes de Rouyn et de Sherbrooke.
— Concours P-5441. Échéance de l'inscription: 11 février 1972.

Les personnes qui désirent prendre part à ces concours doivent s'inscrire directement auprès de la Commission de la fonction publique du Québec en remplissant le questionnaire "offre de service" qu'elles peuvent se procurer aux bureaux de la Commission:

710, Place d'Youville, bureaux 700, Québec 4 (tel.: 643-3984) 255, boulevard Crémazie est, Montréal 354 (tel.: 873-3035) ou aux bureaux locaux des ministères dans chaque région. Il ne sera tenu compte que des candidatures accompagnées d'une attestation officielle d'études. Prière d'indiquer le poste qui vous intéresse et le numéro de concours correspondant. Si vous posez votre candidature à plus d'un poste, il est indispensable de présenter une formule distincte dans chaque cas.

RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS DISPONIBLES

Les personnes intéressées peuvent obtenir des renseignements additionnels sur l'un ou l'autre des postes en s'adressant à:

Monsieur Marcel LACHANCE
Ministère des Affaires sociales
1075, chemin Ste-Foy, Québec
Téléphone: 643-3290

Ces postes sont accessibles à tous les candidats qui satisfont aux conditions requises, y compris les fonctionnaires actuellement à l'emploi du Gouvernement du Québec.



GOVERNEMENT DU QUÉBEC

L'ivressomètre obtient un succès vertigineux

par Gérard McNEIL

OTTAWA (PC) — Au cours de sa première année d'application, la loi sur l'ivressomètre a suscité une hausse de 63,3 pour cent des cas de conduite avec facultés affaiblies.

Selon un rapport de Statistique Canada, le nombre de cas de conduite en état d'ivresse s'élevait à 76,814 en 1970, au regard de 30,000 en 1969.

De plus, 4,083 conducteurs ont été mis en accusation pour avoir refusé de fournir à la police un échantillon de leur haleine.

La loi sur les tests d'haleine est entrée en vigueur le 1er décembre 1969. Le test mesure le degré d'alcool dans le sang du conducteur. Si ce niveau excède huit parties par 1,000, le conducteur, aux yeux de la loi, a des facultés affaiblies.

Un conducteur qui refuse sans motif valable de fournir un échantillon de son haleine est coupable d'un délit et passible des mêmes sanctions qui sont imposées pour conduite en état d'ivresse.

Le nombre de délits de fuite s'est élevé en 1970 à 46,667, soit 660 de plus qu'en 1969, mais ces accusations n'ont été portées que dans 19,1 pour cent des cas, comparativement à 98,6 pour cent dans les cas de conduite en état d'ivresse.

L'assurance fait automatiquement défaut dans les accidents où le conducteur avait des facultés amoindries. Souvent, les assureurs paieront les dommages aux tiers, mais réclameront ensuite la somme auprès de leur client.

DELITS DE FUITE

Dans les cas de délits de fuite, l'assurance ne tombe pas si la culpabilité est reconnue. Selon un statisticien, c'est peut-être une cause de fuite quand le conducteur sait que ses facultés sont affaiblies par l'alcool.

Les délits de circulation aux termes du Code pénal se sont élevés à 142,456 en 1970, soit un hausse de 32,000, la majeure partie de la hausse portant sur la catégorie de l'ivresse au volant.

Le nombre d'accidents a augmenté de moins de 1,000 en 1970 pour atteindre 544,088 et le taux

des accidents a baissé par rapport à 1969. Les accidents mortels ont été plus rares qu'en 1969 — 4,483 contre 4,644 — mais ils ont fait plus de victimes — 5,660 contre 5,343 en 1969.

Le Québec détient le taux d'accidents mortels le plus élevé du pays et le plus faible taux de conduite en état d'ivresse et de négligence. Quant au taux de délits de fuite, celui du Québec n'est dépassé que par la Colombie-Britannique.

En Colombie-Britannique, le taux de conduite dangereuse a été plus élevé que dans toutes les autres provinces, mais c'est en Ontario et dans les Prairies que la proportion d'accidents mortels a été le plus faible.

CHIFFRES RESPECTIFS

Sur les 5,660 victimes d'accidents enregistrés en 1970, le Québec en a causé 2,222, soit une hausse de 408 sur 1969. Dans toutes les autres provinces sauf la Colombie-Britannique le nombre de victimes de la route a baissé en 1970.

En 1970, la Colombie-Britannique a déploré 375 victimes de la route contre 346 l'année précédente, mais une augmentation de sa population a réduit son taux d'accidents mortels, comme dans toutes les provinces sauf le Québec.

Les autres statistiques d'accidents mortels s'établissent de la façon suivante, avec les chiffres de 1969 entre parenthèses:

Terre-Neuve 82 — 95; Ile-du-Prince-Édouard 31 — 40; Nouvelle-Écosse 212 — 245; Nouveau-Brunswick 219 — 228; Ontario 1,518 — 1,673; Manitoba 163 — 184; Saskatchewan 215 — 261; Alberta 404 — 435; Yukon et Territoires du Nord-Ouest 19 — 22.

Seulement 14,4 pour cent des accidents mortels du pays ont été rapportés dans les 12 grands centres métropolitains de Montréal à Halifax. Mais 40 pour cent des accidents comportant des blessés et 41 pour cent des accidents ayant comporté des dommages de plus de \$100 se sont passés dans les 12 grandes villes du pays qui contiennent 38 pour cent de la population canadienne.

Radio-Canada: la grève tournante touche de nouveau Ottawa

Par la PRESSE CANADIENNE

Les techniciens des réseaux français et anglais de radio et de télévision de Radio-Canada à Ottawa ont quitté le travail à 4 h. 30 ce matin dans le cadre de la grève tournante entreprise à travers le pays pour appuyer leurs revendications salariales.

Les mêmes techniciens avaient été les premiers à "tenir des séances d'étude la semaine dernière, cessant le travail pendant 24 heures pour étudier le rapport d'une commission de conciliation. Leur exemple fut ensuite suivi par les techniciens d'autres villes du pays.

Le nouvel arrêt de travail de 149 membres de l'Association des employés et techniciens en radiodiffusion (NABET) paralyse toute la programmation émanant d'Ottawa pour 24 heures. Il coïncide avec l'ouverture du carnaval d'hiver d'Ottawa.

Cependant, 60 techniciens de Radio-Canada ont repris le travail à Québec jeudi soir et leurs confrères de Halifax et Fredericton, N.-B., doivent en faire autant à midi aujourd'hui.

Le secrétaire-trésorier adjoint, M. Robert Bouchard, négociateur en chef du syndicat à Montréal, a déclaré hier qu'il faudrait peut-être quelques jours pour organiser une équipe de négociateurs qui rencontreront les médiateurs fédéraux nommés mercredi par le ministre du Travail, M. Bryce Mackasey.

M. Bouchard a ajouté que des contacts préliminaires ont eu lieu avec les médiateurs Charles Poirier et Roland Doucet, mais aucune date n'a encore été fixée pour la reprise des négociations.

C'est la grève des contrôleurs aériens qui a retardé la formation d'une équipe de négociation, dont les membres sont désignés depuis Regina jusqu'à Halifax.

Les arrêts de travail ont suivi le rejet par le syndicat d'un rapport de conciliation proposant un contrat de 21 mois et une hausse de salaire de 6 pour cent rétroactive au 1er juillet 1971 et une autre hausse de 4,12 pour cent applicable le 1er juillet 1972.

Les techniciens, dont les salaires vont de \$119 à \$179 par semaine, réclament une hausse de 12,2 pour cent rétroactive au

Initiatives locales: pas de délai

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral n'a pas l'intention d'accorder un nouveau délai pour la soumission de projets dans le cadre du programme d'initiatives locales.

Dans une déclaration faite à la Presse Canadienne, le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, M. Otto Lang, précise que la date ultime de soumission est toujours le 31 janvier.

Selon le ministre, les demandes dépassent de beaucoup les \$150 millions alloués au programme d'initiatives locales, dans le cadre du plan spécial de stimulation d'emplois de \$548 millions lancé en octobre dernier.

A ce jour, le gouvernement fédéral a reçu 6,234 demandes venant des citoyens et en a approuvé 1,840.

Les montants alloués ont atteint \$51,227,137 et ont permis de créer quelque 26,000 emplois.

Par contre, le gouvernement a reçu 2,443 demandes en provenance des municipalités et en a accepté 1,229.

Quelque 21,000 emplois auraient été créés et les sommes déboursées totaliseraient environ \$34,278,235.

M. Lang prévoit que la répartition des fonds encore disponibles sera complétée vers la mi-février.

AVIS

AVIS est par les présentes donné que AHERN & PALMER INC. ont cédé et transféré à La Brasserie Labatt Limitée tous leurs comptes à recevoir.

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE L'OUTAOUAIS

La Commission Scolaire Régionale de l'Outaouais reçoit jusqu'à 15 février 1972, des offres pour l'équipement scolaire.

Chaque soumissionnaire remettra son offre sur le formulaire de soumission préparé à cette fin par la Commission Scolaire.

Les soumissionnaires pourront se procurer plans, devis, cahiers de charges et autres documents à compter de 10 h. 30 m. le 23 janvier 1972, auprès de l'inspecteur de la Commission Scolaire.

Les soumissionnaires sont invités à l'ouverture des offres en public au lieu de l'ouverture des offres en public au 101, rue Montcalm, Hull, Québec, le 23 janvier 1972, à 10 h. 30 m.

Le Secrétaire-Trésorier, J. FORTIN

AVIS PUBLIC

AVIS public est par le présent donné par le secrétaire-trésorier adjoint, M. Robert Bouchard, négociateur en chef du syndicat à Montréal, a déclaré hier qu'il faudrait peut-être quelques jours pour organiser une équipe de négociateurs qui rencontreront les médiateurs fédéraux nommés mercredi par le ministre du Travail, M. Bryce Mackasey.

M. Bouchard a ajouté que des contacts préliminaires ont eu lieu avec les médiateurs Charles Poirier et Roland Doucet, mais aucune date n'a encore été fixée pour la reprise des négociations.

C'est la grève des contrôleurs aériens qui a retardé la formation d'une équipe de négociation, dont les membres sont désignés depuis Regina jusqu'à Halifax.

Les arrêts de travail ont suivi le rejet par le syndicat d'un rapport de conciliation proposant un contrat de 21 mois et une hausse de salaire de 6 pour cent rétroactive au 1er juillet 1971 et une autre hausse de 4,12 pour cent applicable le 1er juillet 1972.

Les techniciens, dont les salaires vont de \$119 à \$179 par semaine, réclament une hausse de 12,2 pour cent rétroactive au

AVIS PUBLIC

AVIS public est par le présent donné par le secrétaire-trésorier adjoint, M. Robert Bouchard, négociateur en chef du syndicat à Montréal, a déclaré hier qu'il faudrait peut-être quelques jours pour organiser une équipe de négociateurs qui rencontreront les médiateurs fédéraux nommés mercredi par le ministre du Travail, M. Bryce Mackasey.

M. Bouchard a ajouté que des contacts préliminaires ont eu lieu avec les médiateurs Charles Poirier et Roland Doucet, mais aucune date n'a encore été fixée pour la reprise des négociations.

C'est la grève des contrôleurs aériens qui a retardé la formation d'une équipe de négociation, dont les membres sont désignés depuis Regina jusqu'à Halifax.

Les arrêts de travail ont suivi le rejet par le syndicat d'un rapport de conciliation proposant un contrat de 21 mois et une hausse de salaire de 6 pour cent rétroactive au 1er juillet 1971 et une autre hausse de 4,12 pour cent applicable le 1er juillet 1972.

Les techniciens, dont les salaires vont de \$119 à \$179 par semaine, réclament une hausse de 12,2 pour cent rétroactive au

AVIS PUBLIC

AVIS public est par le présent donné par le secrétaire-trésorier adjoint, M. Robert Bouchard, négociateur en chef du syndicat à Montréal, a déclaré hier qu'il faudrait peut-être quelques jours pour organiser une équipe de négociateurs qui rencontreront les médiateurs fédéraux nommés mercredi par le ministre du Travail, M. Bryce Mackasey.

M. Bouchard a ajouté que des contacts préliminaires ont eu lieu avec les médiateurs Charles Poirier et Roland Doucet, mais aucune date n'a encore été fixée pour la reprise des négociations.

C'est la grève des contrôleurs aériens qui a retardé la formation d'une équipe de négociation, dont les membres sont désignés depuis Regina jusqu'à Halifax.

Les arrêts de travail ont suivi le rejet par le syndicat d'un rapport de conciliation proposant un contrat de 21 mois et une hausse de salaire de 6 pour cent rétroactive au 1er juillet 1971 et une autre hausse de 4,12 pour cent applicable le 1er juillet 1972.

Les techniciens, dont les salaires vont de \$119 à \$179 par semaine, réclament une hausse de 12,2 pour cent rétroactive au

AVIS PUBLIC

AVIS public est par le présent donné par le secrétaire-trésorier adjoint, M. Robert Bouchard, négociateur en chef du syndicat à Montréal, a déclaré hier qu'il faudrait peut-être quelques jours pour organiser une équipe de négociateurs qui rencontreront les médiateurs fédéraux nommés mercredi par le ministre du Travail, M. Bryce Mackasey.

M. Bouchard a ajouté que des contacts préliminaires ont eu lieu avec les médiateurs Charles Poirier et Roland Doucet, mais aucune date n'a encore été fixée pour la reprise des négociations.

C'est la grève des contrôleurs aériens qui a retardé la formation d'une équipe de négociation, dont les membres sont désignés depuis Regina jusqu'à Halifax.

Les arrêts de travail ont suivi le rejet par le syndicat d'un rapport de conciliation proposant un contrat de 21 mois et une hausse de salaire de 6 pour cent rétroactive au 1er juillet 1971 et une autre hausse de 4,12 pour cent applicable le 1er juillet 1972.

Les techniciens, dont les salaires vont de \$119 à \$179 par semaine, réclament une hausse de 12,2 pour cent rétroactive au

AVIS PUBLIC

AVIS public est par le présent donné par le secrétaire-trésorier adjoint, M. Robert Bouchard, négociateur en chef du syndicat à Montréal, a déclaré hier qu'il faudrait peut-être quelques jours pour organiser une équipe de négociateurs qui rencontreront les médiateurs fédéraux nommés mercredi par le ministre du Travail, M. Bryce Mackasey.

M. Bouchard a ajouté que des contacts préliminaires ont eu lieu avec les médiateurs Charles Poirier et Roland Doucet, mais aucune date n'a encore été fixée pour la reprise des négociations.

C'est la grève des contrôleurs aériens qui a retardé la formation d'une équipe de négociation, dont les membres sont désignés depuis Regina jusqu'à Halifax.

Les arrêts de travail ont suivi le rejet par le syndicat d'un rapport de conciliation proposant un contrat de 21 mois et une hausse de salaire de 6 pour cent rétroactive au 1er juillet 1971 et une autre hausse de 4,12 pour cent applicable le 1er juillet 1972.

Les techniciens, dont les salaires vont de \$119 à \$179 par semaine, réclament une hausse de 12,2 pour cent rétroactive au

AVIS PUBLIC

AVIS public est par le présent donné par le secrétaire-trésorier adjoint, M. Robert Bouchard, négociateur en chef du syndicat à Montréal, a déclaré hier qu'il faudrait peut-être quelques jours pour organiser une équipe de négociateurs qui rencontreront les médiateurs fédéraux nommés mercredi par le ministre du Travail, M. Bryce Mackasey.

M. Bouchard a ajouté que des contacts préliminaires ont eu lieu avec les médiateurs Charles Poirier et Roland Doucet, mais aucune date n'a encore été fixée pour la reprise des négociations.

C'est la grève des contrôleurs aériens qui a retardé la formation d'une équipe de négociation, dont les membres sont désignés depuis Regina jusqu'à Halifax.

Les arrêts de travail ont suivi le rejet par le syndicat d'un rapport de conciliation proposant un contrat de 21 mois et une hausse de salaire de 6 pour cent rétroactive au 1er juillet 1971 et une autre hausse de 4,12 pour cent applicable le 1er juillet 1972.

Les techniciens, dont les salaires vont de \$119 à \$179 par semaine, réclament une hausse de 12,2 pour cent rétroactive au

AVIS PUBLIC

AVIS public est par le présent donné par le secrétaire-trésorier adjoint, M. Robert Bouchard, négociateur en chef du syndicat à Montréal, a déclaré hier qu'il faudrait peut-être quelques jours pour organiser une équipe de négociateurs qui rencontreront les médiateurs fédéraux nommés mercredi par le ministre du Travail, M. Bryce Mackasey.

M. Bouchard a ajouté que des contacts préliminaires ont eu lieu avec les médiateurs Charles Poirier et Roland Doucet, mais aucune date n'a encore été fixée pour la reprise des négociations.

C'est la grève des contrôleurs aériens qui a retardé la formation d'une équipe de négociation, dont les membres sont désignés depuis Regina jusqu'à Halifax.

Les arrêts de travail ont suivi le rejet par le syndicat d'un rapport de conciliation proposant un contrat de 21 mois et une hausse de salaire de 6 pour cent rétroactive au 1er juillet 1971 et une autre hausse de 4,12 pour cent applicable le 1er juillet 1972.

Les techniciens, dont les salaires vont de \$119 à \$179 par semaine, réclament une hausse de 12,2 pour cent rétroactive au

AVIS PUBLIC

AVIS public est par le présent donné par le secrétaire-trésorier adjoint, M. Robert Bouchard, négociateur en chef du syndicat à Montréal, a déclaré hier qu'il faudrait peut-être quelques jours pour organiser une équipe de négociateurs qui rencontreront les médiateurs fédéraux nommés mercredi par le ministre du Travail, M. Bryce Mackasey.

M. Bouchard a ajouté que des contacts préliminaires ont eu lieu avec les médiateurs Charles Poirier et Roland Doucet, mais aucune date n'a encore été fixée pour la reprise des négociations.

C'est la grève des contrôleurs aériens qui a retardé la formation d'une équipe de négociation, dont les membres sont désignés depuis Regina jusqu'à Halifax.

Les arrêts de travail ont suivi le rejet par le syndicat d'un rapport de conciliation proposant un contrat de 21 mois et une hausse de salaire de 6 pour cent rétroactive au 1er juillet 1971 et une autre hausse de 4,12 pour cent applicable le 1er juillet 1972.

Les techniciens, dont les salaires vont de \$119 à \$179 par semaine, réclament une hausse de 12,2 pour cent rétroactive au

AVIS PUBLIC

AVIS public est par le présent donné par le secrétaire-trésorier adjoint, M. Robert Bouchard, négociateur en chef du syndicat à Montréal, a déclaré hier qu'il faudrait peut-être quelques jours pour organiser une équipe de négociateurs qui rencontreront les médiateurs fédéraux nommés mercredi par le ministre du Travail, M. Bryce Mackasey.

M. Bouchard a ajouté que des contacts préliminaires ont eu lieu avec les médiateurs Charles Poirier et Roland Doucet, mais aucune date n'a encore été fixée pour la reprise des négociations.

C'est la grève des contrôleurs aériens qui a retardé la formation d'une équipe de négociation, dont les membres sont désignés depuis Regina jusqu'à Halifax.

Les arrêts de travail ont suivi le rejet par le syndicat d'un rapport de conciliation proposant un contrat de 21 mois et une hausse de salaire de 6 pour cent rétroactive au 1er juillet 1971 et une autre hausse de 4,12 pour cent applicable le 1er juillet 1972.

Les techniciens, dont les salaires vont de \$119 à \$179 par semaine, réclament une hausse de 12,2 pour cent rétroactive au

AVIS PUBLIC

AVIS public est par le présent donné par le secrétaire-trésorier adjoint, M. Robert Bouchard, négociateur en chef du syndicat à Montréal, a déclaré hier qu'il faudrait peut-être quelques jours pour organiser une équipe de négociateurs qui rencontreront les médiateurs fédéraux nommés mercredi par le ministre du Travail, M. Bryce Mackasey.

M. Bouchard a ajouté que des contacts préliminaires ont eu lieu avec les médiateurs Charles Poirier et Roland Doucet, mais aucune date n'a encore été fixée pour la reprise des négociations.

C'est la grève des contrôleurs aériens qui a retardé la formation d'une équipe de négociation, dont les membres sont désignés depuis Regina jusqu'à Halifax.

Les arrêts de travail ont suivi le rejet par le syndicat d'un rapport de conciliation proposant un contrat de 21 mois et une hausse de salaire de 6 pour cent rétroactive au 1er juillet 1971 et une autre hausse de 4,12 pour cent applicable le 1er juillet 1972.

Les techniciens, dont les salaires vont de \$119 à \$179 par semaine, réclament une hausse de 12,2 pour cent rétroactive au

AVIS PUBLIC

AVIS public est par le présent donné par le secrétaire-trésorier adjoint, M. Robert Bouchard, négociateur en chef du syndicat à Montréal, a déclaré hier qu'il faudrait peut-être quelques jours pour organiser une équipe de négociateurs qui rencontreront les médiateurs fédéraux nommés mercredi par le ministre du Travail, M. Bryce Mackasey.

M. Bouchard a ajouté que des contacts préliminaires ont eu lieu avec les médiateurs Charles Poirier et Roland Doucet, mais aucune date n'a encore été fixée pour la reprise des négociations.

C'est la grève des contrôleurs aériens qui a retardé la formation d'une équipe de négociation, dont les membres sont désignés depuis Regina jusqu'à Halifax.

Les arrêts de travail ont suivi le rejet par le syndicat d'un rapport de conciliation proposant un contrat de 21 mois et une hausse de salaire de 6 pour cent rétroactive au 1er juillet 1971 et une autre hausse de 4,12 pour cent applicable le 1er juillet 1972.

Les techniciens, dont les salaires vont de \$119 à \$179 par semaine, réclament une hausse de 12,2 pour cent rétroactive au

AVIS PUBLIC

AVIS public est par le présent donné par le secrétaire-trésorier adjoint, M. Robert Bouchard, négociateur en chef du syndicat à Montréal, a déclaré hier qu'il faudrait peut-être quelques jours pour organiser une équipe de négociateurs qui rencontreront les médiateurs fédéraux nommés mercredi par le ministre du Travail, M. Bryce Mackasey.

M. Bouchard a ajouté que des contacts préliminaires ont eu lieu avec les médiateurs Charles Poirier et Roland Doucet, mais aucune date n'a encore été fixée pour la reprise des négociations.

C'est la grève des contrôleurs aériens qui a retardé la formation d'une équipe de négociation, dont les membres sont désignés depuis Regina jusqu'à Halifax.

Les arrêts de travail ont suivi le rejet par le syndicat d'un rapport de conciliation proposant un contrat de 21 mois et une hausse de salaire de 6 pour cent rétroactive au 1er juillet 1971 et une autre hausse de 4,12 pour cent applicable le 1er juillet 1972.

Les techniciens, dont les salaires vont de \$119 à \$179 par semaine, réclament une hausse de 12,2 pour cent rétroactive au

AVIS PUBLIC

AVIS public est par le présent donné par le secrétaire-trésorier adjoint, M. Robert Bouchard, négociateur en chef du syndicat à Montréal, a déclaré hier qu'il faudrait peut-être quelques jours pour organiser une équipe de négociateurs qui rencontreront les médiateurs fédéraux nommés mercredi par le ministre du Travail, M. Bryce Mackasey.

M. Bouchard a ajouté que des contacts préliminaires ont eu lieu avec les médiateurs Charles Poirier et Roland Doucet, mais aucune date n'a encore été fixée pour la reprise des négociations.

C'est la grève des contrôleurs aériens qui a retardé la formation d'une équipe de négociation, dont les membres sont désignés depuis Regina jusqu'à Halifax.

Les arrêts de travail ont suivi le rejet par le syndicat d'un rapport de conciliation proposant un contrat de 21 mois et une hausse de salaire de 6 pour cent rétroactive au 1er juillet 1971 et une autre hausse de 4,12 pour cent applicable le 1er juillet 1972.

Les techniciens, dont les salaires vont de \$119 à \$179 par semaine, réclament une hausse de 12,2 pour cent rétroactive au

AVIS PUBLIC

AVIS public est par le présent donné par le secrétaire-trésorier adjoint, M. Robert Bouchard, négociateur en chef du syndicat à Montréal, a déclaré hier qu'il faudrait peut-être quelques jours pour organiser une équipe de négociateurs qui rencontreront les médiateurs fédéraux nommés mercredi par le ministre du Travail, M. Bryce Mackasey.

M. Bouchard a ajouté que des contacts préliminaires ont eu lieu avec les médiateurs Charles Poirier et Roland Doucet, mais aucune date n'a encore été fixée pour la reprise des négociations.

C'est la grève des contrôleurs aériens qui a retardé la formation d'une équipe de négociation, dont les membres sont désignés depuis Regina jusqu'à Halifax.

Les arrêts de travail ont suivi le rejet par le syndicat d'un rapport de conciliation proposant un contrat de 21 mois et une hausse de salaire de 6 pour cent rétroactive au 1er juillet 1971 et une autre hausse de 4,12 pour cent applicable le 1er juillet 1972.

Les techniciens, dont les salaires vont de \$119 à \$179 par semaine, réclament une hausse de 12,2 pour cent rétroactive au

AVIS PUBLIC

AVIS public est par le présent donné par le secrétaire-trésorier adjoint, M. Robert Bouchard, négociateur en chef du syndicat à Montréal, a déclaré hier qu'il faudrait peut-être quelques jours pour organiser une équipe de négociateurs qui rencontreront les médiateurs fédéraux nommés mercredi par le ministre du Travail, M. Bryce Mackasey.

M. Bouchard a ajouté que des contacts préliminaires ont eu lieu avec les médiateurs Charles Poirier et Roland Doucet, mais aucune date n'a encore été fixée pour la reprise des négociations.

C'est la grève des contrôleurs aériens qui a retardé la formation d'une équipe de négociation, dont les membres sont désignés depuis Regina jusqu'à Halifax.

Les arrêts de travail ont suivi le rejet par le syndicat d'un rapport de conciliation proposant un contrat de 21 mois et une hausse de salaire de 6 pour cent rétroactive au 1er juillet 1971 et une autre hausse de 4,12 pour cent applicable le 1er juillet 1972.

Les techniciens, dont les salaires vont de \$119 à \$179 par semaine, réclament une hausse de 12,2 pour cent rétroactive au

AVIS PUBLIC

AVIS public est par le présent donné par le secrétaire-trésorier adjoint, M. Robert Bouchard, négociateur en chef du syndicat à Montréal, a déclaré hier qu'il faudrait peut-être quelques jours pour organiser une équipe de négociateurs qui rencontreront les médiateurs fédéraux nommés mercredi par le ministre du Travail, M. Bryce Mackasey.

M. Bouchard a ajouté que des contacts préliminaires ont eu lieu avec les médiateurs Charles Poirier et Roland Doucet, mais aucune date n'a encore été fixée pour la reprise des négociations.

C'est la grève des contrôleurs aériens qui a retardé la formation d'une équipe de négociation, dont les membres sont désignés depuis Regina jusqu'à Halifax.

Les arrêts de travail ont suivi le rejet par le syndicat d'un rapport de conciliation proposant un contrat de 21 mois et une hausse de salaire de 6 pour cent rétroactive au 1er juillet 1971 et une autre hausse de 4,12 pour cent applicable le 1er juillet 1972.

Les techniciens, dont les salaires vont de \$119 à \$179 par semaine, réclament une hausse de 12,2 pour cent rétroactive au

AVIS PUBLIC

AVIS public est par le présent donné par le secrétaire-trésorier adjoint, M. Robert Bouchard, négociateur en chef du syndicat à Montréal, a déclaré hier qu'il faudrait peut-être quelques jours pour organiser une équipe de négociateurs qui rencontreront les médiateurs fédéraux nommés mercredi par le ministre du Travail, M. Bryce Mackasey.

M. Bouchard a ajouté que des contacts préliminaires ont eu lieu avec les médiateurs Charles Poirier et Roland Doucet, mais aucune date n'a encore été fixée pour la reprise des négociations.

C'est la grève des contrôleurs aériens qui a retardé la formation d'une équipe de négociation, dont les membres sont désignés depuis Regina jusqu'à Halifax.

Les arrêts de travail ont suivi le rejet par le syndicat d'un rapport de conciliation proposant un contrat de 21 mois et une hausse de salaire de 6 pour cent rétroactive au 1er juillet 1971 et une autre hausse de 4,12 pour cent applicable le 1er juillet 1972.

Les techniciens, dont les salaires vont de \$119 à \$179 par semaine, réclament une hausse de 12,2 pour cent rétroactive au

AVIS PUBLIC

AVIS public est par le présent donné par le secrétaire-trésorier adjoint, M. Robert Bouchard, négociateur en chef du syndicat à Montréal, a déclaré hier qu'il faudrait peut-être quelques jours pour organiser une équipe de négociateurs qui rencontreront les médiateurs fédéraux nommés mercredi par le ministre du Travail, M. Bryce Mackasey.

M. Bouchard a ajouté que des contacts préliminaires ont eu lieu avec les médiateurs Charles Poirier et Roland Doucet, mais aucune date n'a encore été fixée pour la reprise des négociations.

C'est la grève des contrôleurs aériens qui a retardé la formation d'une équipe de négociation, dont les membres sont désignés depuis Regina jusqu'à Halifax.

Les arrêts de travail ont suivi le rejet par le syndicat d'un rapport de conciliation proposant un contrat de 21 mois et une hausse de salaire de

411 LIMOILOU
ST-ALBERT, 3 1/2 pièces, beau semi-ou...
ST-ODILE, 3 pièces, meuble colonial...
PRES Capen, 3 pièces, chauffé, eau...
RUE Villeray, 4 pièces, chauffé, meuble...

412 MONTCALM
Gorgonnier, meublé, sur demande
Le Saint-Laurent
250 ouest, Grande-Allée, Québec. Tél.: 523-6409

412 MONTCALM
habitat 435
MAINTENANT EN LOCATION
4, 5 et 6 pièces disponibles

415A LES SAULES, DUBERGER ET NEUFCHATEL
CONFORT
240 appartements de 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2 pièces

415A LES SAULES, DUBERGER ET NEUFCHATEL
LUXE
vue panoramique, piscine extérieure, tapis dans les corridors

415A LES SAULES, DUBERGER ET NEUFCHATEL
COMMODITES
service de conciergerie, stationnement

417 RIVE-SUD
ST-DAVID, logements beaux, modernes...
CHARNY, 1 1/2 pièces, meuble ou non...

418 SILLERY
ST-CYRILLE OUEST
3 1/2 pièces, chauffé, électro, cuisine...

412 MONTCALM
ST-ALBERT, 3 1/2 pièces, beau semi-ou...
ST-ODILE, 3 pièces, meuble colonial...

LE MONTMORENCY
Le résident de l'école voit cette vue superbe...

413 ST-JEAN-BAPTISTE
2 PIÈCES meublé, bain, cuisine ou per...
3 PIÈCES, semi-meublé, chauffé, élect...

415A LES SAULES, DUBERGER ET NEUFCHATEL
LES IMMEUBLES MALTAIS, 2095, RUE BANVILLE

415A LES SAULES, DUBERGER ET NEUFCHATEL
CONFORT
240 appartements de 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2 pièces

416 CHARLESBOURG
ILOT CHARLESBOURG
2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, 6 1/2 MEUBLES

416 CHARLESBOURG
BOULEVARD Henri-Bourassa, 2 pièces...
4 PIÈCES, chauffé, dans bungalow...

419 STE-FOY
LES APPARTEMENTS DUCHATEL
Logements neufs à louer: occupés immédiatement, 1 mois de loyer...

412 MONTCALM
ST-ALBERT, 3 1/2 pièces, beau semi-ou...
ST-ODILE, 3 pièces, meuble colonial...

PARC SAMUEL HOLLAND
VISITES: 10h. A.M. à 10h. P.M.

414 RUE ARAGO
APARTEMENTS de 2 1/2 pièces, meublé...

415 ST-SAUVEUR
LOGEMENT de 4 pièces, chauffé, eau...

416 CHARLESBOURG
LE BOURGEOIS CHARLESBOURG
SERVICE BIANDERIE, PISCINE EXTERIEURE, STATIONNEMENT

416 CHARLESBOURG
ACCES RAPIDE
BOUL. Métropolitain, 3 1/2 meublé ou non...

417 RIVE-SUD
SPECIAL
ST-RODMALD, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2 meublé...

418 SILLERY
PLACE de la CONCORDE
3, 4, 5 PIÈCES
Spacieux, Piscine intérieure, Saunas Télécablé

412 MONTCALM
Le Saint-Laurent
250 ouest, Grande-Allée, Québec. Tél.: 523-6409

NOUS AVONS DES LOGEMENTS de 3, 4, 5 et 7 pièces de \$100 à \$200

415 ST-SAUVEUR
LOGEMENT de 4 pièces, chauffé, eau...

416 CHARLESBOURG
LE BOURGEOIS CHARLESBOURG
SERVICE BIANDERIE, PISCINE EXTERIEURE, STATIONNEMENT

416 CHARLESBOURG
ACCES RAPIDE
BOUL. Métropolitain, 3 1/2 meublé ou non...

417 RIVE-SUD
SPECIAL
ST-RODMALD, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2 meublé...

418 SILLERY
PLACE de la CONCORDE
3, 4, 5 PIÈCES
Spacieux, Piscine intérieure, Saunas Télécablé

419 STE-FOY
LES APPARTEMENTS DUCHATEL
Logements neufs à louer: occupés immédiatement, 1 mois de loyer...

NEUF
6, 4 1/2, 3 1/2, 2 1/2, 1 1/2
TAPIS mur à mur, chauffés, éclairés, service de conciergerie, stationnement, avec prise.

PLACE DES BRAVES
846, CHEMIN SAINT-FOY, QUÉBEC
663-0842

415 ST-SAUVEUR
LOGEMENT de 4 pièces, chauffé, eau...

416 CHARLESBOURG
LE BOURGEOIS CHARLESBOURG
SERVICE BIANDERIE, PISCINE EXTERIEURE, STATIONNEMENT

416 CHARLESBOURG
ACCES RAPIDE
BOUL. Métropolitain, 3 1/2 meublé ou non...

417 RIVE-SUD
SPECIAL
ST-RODMALD, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2 meublé...

418 SILLERY
PLACE de la CONCORDE
3, 4, 5 PIÈCES
Spacieux, Piscine intérieure, Saunas Télécablé

419 STE-FOY
LES APPARTEMENTS DUCHATEL
Logements neufs à louer: occupés immédiatement, 1 mois de loyer...

Mots croisés
PROBLEME NO 7
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

431 LIMOLOU FRES BIEN RUC CHAMBRE, PERMIS CUISINE, TEL. 525-6666, QUO-21

448 MAISONS A LOUER MAISONS A LOUER \$130 par mois Maisons de 3 étages

471A LES SAULES, DUBERGER ET NEUFCHATEL MAISONS SEULES LES SAULES

476 SILLERY MAISONS SEULES 6 PIÈCES PARC BEAUVOIR COIN PASTEUR

432 MONTCALM BELLEVILLE, boudoir, permis cuisine, frigo, réfrigérateur, etc.

463 LIMOLOU MAISONS A REVENUS A VENDRE AVENUE, 3 logements, \$24,000

472 CHARLESBOURG MAISONS SEULES 7005 TRÉPARAN, bungalow, pierre et brique

478 STE-FOY MAISONS SEULES TRIPLEX SUCCESSION BOIS DE VINCENTS

442 MONTCALM BELLEVILLE, boudoir, permis cuisine, frigo, réfrigérateur, etc.

464 MONTCALM MAISONS SEULES AVENUE DE LA TOUR EXCELLENT 15 pièces, pour bureaux ou résidence

473 CHARLESBOURG MAISONS A REVENUS ST-RODRIGUE \$10,000 à \$20,000 comptant sur 16 logements

478 STE-FOY MAISONS SEULES HYPOTHEQUE TOTALE 8% \$100 COMPTANT, pierre, planchers chêne

443 ST-JEAN-BAPTISTE TURNBULL, près Grand Théâtre, chambre, bain privé, autre \$14,000

465 MONTCALM MAISONS A REVENUS GROS REVENU MAISON de 6 pièces, très bon état

474 RIVE-SUD MAISONS SEULES Lévis, vue sur le fleuve BUNGALOW 6 pièces, brique, abri d'auto

478 STE-FOY MAISONS SEULES HYPOTHEQUE TOTALE 8% \$100 COMPTANT, pierre, planchers chêne

434 ST-ROCH RENOVÉE, complètement meublée, permis cuisine, \$58,000

466 LIMOLOU MAISONS SEULES OUVERT AUX VISITEURS BUNGALOW BRIQUE DE 2 à 4 heures, 20, 1985, 23ème rue

475 RIVE-SUD MAISONS A REVENUS \$17,000, 71ème RUE EST CHARLESBOURG

478 STE-FOY MAISONS SEULES HYPOTHEQUE TOTALE 8% \$100 COMPTANT, pierre, planchers chêne

435 ST-SAUVEUR CHAMBRE à louer, s'adresser 728 Avenue St-Jacques

467 ST-JEAN-BAPTISTE MAISONS A REVENUS MAISON 7 logements, 61 à 651 Rivière

476 CHARLESBOURG MAISONS SEULES CHARLESBOURG PLACÉ Guillaume Mathieu, près école et centre de loisirs

478 STE-FOY MAISONS SEULES HYPOTHEQUE TOTALE 8% \$100 COMPTANT, pierre, planchers chêne

436 CHARLESBOURG EMPLÉ, double, toutes commodités, meublé, situé tranquille, 707 St-Jacques

468 LIMOLOU MAISONS SEULES MAISON JUMEELE BEAU 6 pièces, 3 chambres à coucher

477 CHARLESBOURG MAISONS SEULES CHARLESBOURG PLACÉ Guillaume Mathieu, près école et centre de loisirs

478 STE-FOY MAISONS SEULES HYPOTHEQUE TOTALE 8% \$100 COMPTANT, pierre, planchers chêne

437 RIVE-SUD BELLE grande chambre, centre Charly accès direct, \$25-450

469 ST-ROCH MAISONS A REVENUS MAISON A VENDRE, 4 logements, 1-4 Rue Arago

478 CHARLESBOURG MAISONS SEULES CHARLESBOURG PLACÉ Guillaume Mathieu, près école et centre de loisirs

478 STE-FOY MAISONS SEULES HYPOTHEQUE TOTALE 8% \$100 COMPTANT, pierre, planchers chêne

438 SILLERY CHAMBRE double, très moderne, permis cuisine, \$25-450

470 ST-SAUVEUR MAISONS SEULES MAISON 7 logements, 61 à 651 Rivière

478 CHARLESBOURG MAISONS SEULES CHARLESBOURG PLACÉ Guillaume Mathieu, près école et centre de loisirs

478 STE-FOY MAISONS SEULES HYPOTHEQUE TOTALE 8% \$100 COMPTANT, pierre, planchers chêne



460 CHAMPLAIN MAISONS SEULES GRANDE-ALLEE

FACE au Club Renaissance, propriété, peut servir de bureau de professionnel

461 CHAMPLAIN MAISONS A REVENUS QUARTIER LATIN RENOVÉE en 1970, décoration exceptionnelle

462 LIMOLOU MAISONS SEULES OUVERT AUX VISITEURS BUNGALOW BRIQUE

463 LIMOLOU MAISONS A REVENUS 3 LOGEMENTS 3 GRANDES pièces, location facile

464 MONTCALM MAISONS SEULES AVENUE DE LA TOUR EXCELLENT 15 pièces, pour bureaux ou résidence

465 MONTCALM MAISONS A REVENUS GROS REVENU MAISON de 6 pièces, très bon état

466 LIMOLOU MAISONS SEULES OUVERT AUX VISITEURS BUNGALOW BRIQUE

467 ST-JEAN-BAPTISTE MAISONS A REVENUS MAISON 7 logements, 61 à 651 Rivière

468 LIMOLOU MAISONS SEULES MAISON JUMEELE BEAU 6 pièces, 3 chambres à coucher

469 ST-ROCH MAISONS A REVENUS MAISON A VENDRE, 4 logements, 1-4 Rue Arago

470 ST-SAUVEUR MAISONS SEULES MAISON 7 logements, 61 à 651 Rivière

471 ST-SAUVEUR MAISONS A REVENUS QUARTIER ST-SAUVEUR 5 PROPRIETES à vendre, à vendre en bloc

472 CHARLESBOURG MAISONS SEULES CHARLESBOURG PLACÉ Guillaume Mathieu, près école et centre de loisirs

473 CHARLESBOURG MAISONS A REVENUS ST-RODRIGUE \$10,000 à \$20,000 comptant sur 16 logements

474 RIVE-SUD MAISONS SEULES Lévis, vue sur le fleuve BUNGALOW 6 pièces, brique, abri d'auto

475 RIVE-SUD MAISONS A REVENUS \$17,000, 71ème RUE EST CHARLESBOURG

476 CHARLESBOURG MAISONS SEULES CHARLESBOURG PLACÉ Guillaume Mathieu, près école et centre de loisirs

477 CHARLESBOURG MAISONS SEULES CHARLESBOURG PLACÉ Guillaume Mathieu, près école et centre de loisirs

478 CHARLESBOURG MAISONS SEULES CHARLESBOURG PLACÉ Guillaume Mathieu, près école et centre de loisirs



Le principe du contrat. La dame est probablement la carte qui cause le plus de tension aux brides... Evidemment à jeux dé-couverts une telle main ne soulevé aucun problème...



PARC DURANCE A louer MAISONS UNIFAMILIALES en rangées (6 pièces - 3 chambres) Tous les services incluent l'électricité

Dans le cadre des négociations

La Fédération des commissions scolaires et la CEQ informent leurs membres respectifs

par Damien GAGNON
Alors que les négociations entre l'Etat et les 70,000 enseignants du Québec sont au point mort, les deux parties en cause, la Corporation des enseignants du Québec et la Fédération des commissions scolaires catholiques entreprennent en fin de semaine une campagne d'information à l'endroit de leurs membres.

C'est ce soir que le président de la CEQ, M. Yvon Charbonneau inaugurera à 7.30 heures une tournée d'information à l'école Wilbrod Bhérier à Québec.

De son côté, la Fédération des commissions scolaires tient dimanche, à Montréal, une importante réunion à l'intention de tous les commissaires d'écoles du Québec. Cette rencontre provinciale sera suivie de réunions sur le plan régional.

A l'assemblée de ce soir, à l'école Bhérier, seront représentés les quelque 12,000 enseignants de la Fédération des enseignants de Québec alors que l'on attend environ 1,000 délégués d'écoles et présidents de conseils d'écoles.

Il s'agit de l'inauguration d'une tournée d'information de la CEQ auprès de ses syndicats affiliés, dans le but de faire le point sur la négociation.

Le coordonnateur de la négociation, M. Robert Gaulin fera l'historique de l'opération-negotiation des enseignants, à partir des premières rencontres avec l'Etat.

Au cours de cette réunion, il sera surtout question des trois priorités de la négociation qui sont la sécurité d'emploi, les conditions de travail et les salaires.

La Fédération des enseignants du Québec regroupe les dix associations d'enseignants suivantes: Grand-Portage, Pascal-Taché, Louis-Frêchette, La Chaudière, l'Amiante, La Baie de Québec, La Tardivel, Québec métropolitain, comté de Québec et Charlevoix.

La Fédération des commissions scolaires du Québec entend elle aussi informer ses membres et une réunion d'information aura lieu dimanche sur les travaux des tables de négociations et des pourparlers dans le secteur de l'enseignement public.

L'on sait que la FCSCQ représente les employeurs de quelque 70,000 enseignants, 15,000 travailleurs de soutien et 10,000 personnes de diverses autres catégories.

Lors de cette rencontre, les dirigeants scolaires du Québec pourront prendre connaissance des orientations prises par leurs représentants à la table des négociations.

Une conséquence de la loi 27

Tous les citoyens québécois seront éligibles au poste de commissaire d'écoles à compter du 12 juin

A compter du 12 juin prochain, toute personne majeure, "18 ans et plus" sera éligible au poste de commissaires d'écoles. C'est là, l'une des conséquences heureuses de la loi 27 qui regroupera en 169 nouvelles commissions scolaires, les quelques mille conseils existant.

Ces implications de la loi 27 nécessitent la tenue d'un recensement de toute la population du Québec qui aura lieu du 1er au 4 février. Il est nécessaire pour la confection de la liste électorale en vue de l'appel aux urnes prévu pour le 12 juin prochain. Le coût de ce recensement provincial sera de l'ordre d'un million de dollars.

Ainsi, les étudiants de niveau collégial, universitaire et même secondaire, qui manifestent le désir de participer à la chose scolaire, pourront tenter de se faire élire commissaire d'école, cette fonction étant jusqu'à maintenant réservée aux parents et propriétaires.

Le regroupement scolaire amène aussi la tenue d'une élection générale à la grandeur du Québec et cela le même jour.

Le recensement qui sera effectué du 1er au 4 février aura selon les responsables du regroupement, un double but, faciliter la préparation de la liste électorale et permettre le dénombrement de la clientèle scolaire de toutes les localités.

Comme le souligne l'Association

LA MIXTURE BUCKLEY EST UN REMÈDE SANS SUCRE CONTRE LA TOUX— POUR UNE DIÈTE SANS SUCRE ELLE SOULAGE LA TOUX VITE!

tion des commissions scolaires du diocèse de Québec, c'est la première fois au Québec que le mode de suffrage universel sera utilisé pour l'élection des commissaires d'école le 12 juin.

Toutefois, les personnes au service d'une commission scolaire ou qui ont des intérêts financiers avec cette dernière, sont inaptes à remplir la fonction de commissaire.

Ce recensement scolaire et

électoral a donc une grande importance et l'Association des commissions scolaires du diocèse de Québec pour sa part, invite la population à accueillir avec gentillesse les personnes qui les visiteront à compter de 9 heures du matin le 1er février.

Il est important de bien connaître la date de naissance de chacune des personnes qui résident au Québec. Dès le premier avril, la liste électorale préliminaire sera affichée.

VOILA CE QUE VOUS CHERCHEZ, VOUS QUI ETES EN AFFAIRES.

Votre comptabilité est un fardeau? Confiez-la à des experts indépendants qui, pour une somme hebdomadaire très minime, répondront pour vous à ce problème.

Pour toutes informations sans frais, téléphonez au numéro: 525-8336

COURS OFFERTS EN 1972-1973 CAMPUS NOTRE-DAME DE FOY

CAP-ROUGE (Institution déclarée d'intérêt public)

- Enseignement pour garçons et filles
- Service de pension et de résidence

COURS OFFERTS EN 1972-73

- SECONDAIRE V (sciences-math. et sciences humaines)
- COLLEGIAL (Programme du CEGEP — cours général)

FORMATION DES MAITRES

RENSEIGNEMENTS: Le Service de l'admission
Tél.: (418) 656-6713

EXAMENS D'ADMISSION: SEC. V et COLLEGIAL 1

12 et 26 février — 25 mars et 29 avril 1972

Plus d'élèves inscrits aux cours d'enseignement professionnel long

Le nombre d'élèves inscrits aux cours d'enseignement professionnel long de secondaire quatre et cinq a sensiblement augmenté alors qu'il est passé de 48,781 qu'il était l'an dernier à 57,793 cette année.

Si l'on tient compte des inscriptions totales dans ces deux degrés, le nombre d'élèves au secteur de l'enseignement professionnel est de l'ordre de 30 pour cent.

En effet, actuellement, au niveau du secondaire quatre, l'on compte, en enseignement professionnel long, 32,921 élèves sur un total de 107,156, soit 30.7 pour cent.

En secondaire cinq, l'enseignement professionnel regroupe 24,872 étudiants sur un total de 83,336, soit 29.8 pour cent.

Pour ce qui est des cours d'initiation au travail (professionnel court), les chiffres fournis par le service de l'organisation de l'enseignement au ministère de l'Éducation indiquent que 7,027 sont en secondaire quatre, soit en secondaire trois et ils auront complété leur formation à la fin de la présente année scolaire pour se diriger sur le marché du travail.

Ce sont les techniques administratives qui attirent la majorité de la clientèle de l'enseignement professionnel. En effet, près de 56 pour cent, soit 32,332 étudiants y sont engagés.

Les techniques administrati-

ves conduisent à la formation d'agents de commercialisation, de commis comptables, de commis de bureau, de commis en alimentation, d'opérateurs en informatiques, de réceptionnistes, de secrétaires de services et autres.

Les autres champs de formation qui intéressent les étudiants de secondaire quatre et cinq sont, par ordre de fréquentation, les techniques physiques 31.2 pour cent de la clientèle, les techniques humaines 6.7 pour cent, les techniques biologiques 3.7 pour cent et les arts 2.5 pour cent.

Une Québécoise, première enfant à être "cryogénisée"

LOS ANGELES (selon UPI) — Une fillette canadienne - française de 8 ans est devenue la première enfant à être "cryogénisée", c'est-à-dire congelée après sa mort, a annoncé hier la "Société de Cryogénie de Californie".

La petite Geneviève de La Poterie, de Montréal, est décédée mardi dernier au Montreal Children Hospital d'un cancer des reins.

La société américaine a révélé que les parents, Guy et Pierrette de la Poterie, étaient entrés en communication avec cette organisation l'an dernier alors qu'ils venaient d'apprendre que leur fille était atteinte de cette maladie incurable.

Ils espèrent qu'en faisant conserver ainsi par cryogénie le corps, il serait peut-être possible de ramener leur fille à la vie lorsqu'un traitement aura été mis au point contre le cancer.

Plus d'une douzaine d'adultes sont actuellement "cryogénisés" dans les deux laboratoires de la société en Californie et au New Jersey.

On l'aime bien gros



Le vrai de vrai aux épaules larges comme autrefois

le gros gin HENKES

169 D \$2.35 / E \$5.45 / F \$8.30

Le soleil

SAMEDI	
Lever	Coucher Long. du jour
7.15	4.42 9.27
DIMANCHE	
Lever	Coucher Long. du jour
7.13	4.43 9.30

Nouvelle ère en magasinage boni....

towers
MAGASIN À RAYONS

SUPER SALES

Un autre jour spécial saturé de vraies valeurs...
une occasion unique d'épargner pour votre foyer et votre famille.

Lave-Glace Antigel spécial .59 le gallon

Chemises-T en Coton pour Messieurs notre rég. 1.19 chacune .80

Fil Nylon 3 Brins 100% Crimp Nylon notre rég. 33 l'écheveau 4/\$1

Chemises Tailleur pour Dames notre rég. 1.99 chacune 1.29

Bas-Culottes Taille Universelle notre rég. 2.81 ou 39 pair 2/.66

Pulls Nylon pour Dames 100% tricot nylon extensible. Diverses rayures horizontales en une vaste gamme de couleurs. Tailles P-M-G 1.77 chacun

Robes pour Filles Juniores Polyester, tricot acrylique, orlon lié. Tailles et modèles ne sont pas tous disponibles. Tailles 3 à 6x \$4 chacune

Caleçons ou Tricots Hommes Marque "Bonanza", 100% tricot coton. Tricots athlétiques - caleçons à fond double. P à TG. paquet de 3 1.50

Sélection de Robes pr. Filles Orion lié, tricot acrylique, polyester. Tailles et modèles ne sont pas tous disponibles. Tailles 7 à 14 \$5 chacune

Pantalons Ski Extensibles pour Dames Jambes droites ou évasées. Tailles 8-16 et 36-44. notre rég. 14.99 la paire \$9

3 Casseroles en Aluminium Contenance 5/8 Pt 1 Pt 2 Pt. Un autre Superbe valeur. notre rég. 1.19 série de 3 .88

Bouilloire Electrique C. G. E. No. K. 43 Chauffe rapidement. Arrêt automatique. notre rég. 11.88 chacune 5.99

Ampoules G.E. 2 par paquet 40, 60 ou 100 watts. Les meilleures ampoules. spécial 3 pqt. 3.99

Rouleau de peinture 7 1/2" Rouleau en laine d'agneau, avec manche et plateau. Nécessaire à tous les peintres. .89 sens.

2 Rechanges 2 rechanges en laine d'agneau, pour rouleaux de 7-1/2". .79 pqt.

12 Verres à cola Faites-en provision maintenant. Ces verres transparents sont parfaits pour les réceptions. .66 la boîte

Petits Tapis 18" x 27" Tapis en fibre notre rég. 1.49 durable. Vaste choix de modèles et de couleurs. .88 chacun

Prix en vigueur un jour seulement. Samedi, le 29 janvier. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

HEURES D'AFFAIRES: Lun - Mar - Mer. — 9 a.m. à 6 p.m.
Jeu. à Ven. — 9 a.m. à 9 p.m.
Sam. — 9 a.m. à 5 p.m.

CHARGEX — STATIONNEMENT GRATUIT — FACILITES DE PAIEMENT — MISE-DE-COTE — ALLOCATIONS FAMILIALES ACCEPTÉES

STE-FOY PLACE LAURIER, STE-FOY, QUÉBEC

Vietnam

Le "maigre encouragement" de M. Rogers

PARIS (selon AP, UPI et AFP) — Nord-Vietnamiens et Vietnams ont érigé hier une barrière de critiques à l'endroit des principaux points du plan de paix du président Nixon.

Le secrétaire d'Etat William Rogers, au cours d'une conférence de presse, s'est dit "quelque peu encouragé" parce que les négociations communistes à la conférence de Paris, malgré un flot d'invectives, n'avaient pas formellement rejeté les propositions de paix du président Nixon.

M. Rogers informait, hier, Hanoi de l'attitude "tout à fait souple" des Etats-Unis à l'égard des élections prochaines au Sud-Vietnam.

M. Rogers ajoutait néanmoins devant 500 éditeurs et radiodiffuseurs de quelque 40 Etats, que les Etats-Unis ne négocieraient pas en couvrant l'abandon du gouvernement de Saigon.

A PARIS

Après la séance d'hier des négociations de Paris, Xuan Thuy, chef de la délégation nord-vietnamienne, a déclaré aux journalistes qu'il avait suivi avec beaucoup d'attention l'exposé fait par le chef de la délégation américaine, M. William Porter, du plan américain. Il a dit:

"Nous nous rendons plus clairement compte que les Etats-Unis sont décidés à maintenir une force au Sud-Vietnam, et à soutenir à tout prix le régime de Saigon."

M. Rogers venait d'affirmer que le Nord-Vietnam veut établir à Saigon un régime communiste "que nous ne saurions accepter."

M. Rogers n'a pas énuméré avec précision les éclaircissements demandés à Paris par les Nord-Vietnamiens et le Vietcong. Mais il semble qu'ils portent en partie sur la façon dont seraient organisées les nouvelles élections présidentielles au Sud-Vietnam et sur le lien entre ces élections et le règlement militaire du conflit.

"Il est parfaitement naturel qu'ils nous demandent pourquoi ils devraient avoir confiance dans ces élections", a dit le secrétaire d'Etat en soulignant toutes les garanties contenues dans le plan Nixon pour que ces élections soient pleinement libres.

"Nous sommes prêts à envisager avec une souplesse totale la façon dont ces élections auraient lieu", a-t-il dit en rappelant 1) que toutes les troupes américaines et alliées seraient retirées du Sud-Vietnam avant les élections, 2) que les élections seraient organisées par une commission indépendante comprenant des représentants du front national de libération, 3) que le président Thieu et son vice-président auraient démissionné au moins avant les élections, 4) que la liberté et l'honnêteté de la consultation seraient garanties par la présence d'une commission internationale de supervision.

M. Rogers a insisté sur le fait que les Etats-Unis sont prêts à accepter le résultat des élections, quel qu'il soit, et sont prêts à voir s'installer n'importe quel gouvernement à Saigon pourvu que cela soit celui qu'aura choisi le peuple du Sud-Vietnam. Il a toutefois ajouté, qu'à son avis personnel, le peuple du Sud-Vietnam voudra maintenir sa souveraineté, son indépendance et un "système de liberté".

Le secrétaire d'Etat a estimé que les Nord-Vietnamiens n'avaient pas répondu au plan qui leur avait été secrètement proposé par le président Nixon au mois d'octobre parce qu'ils espèrent toujours parvenir à leurs fins en divisant le peuple américain. "C'est parce qu'ils ne peuvent pas gagner militairement qu'ils espèrent diviser le peuple américain", a-t-il dit.

Il a exprimé l'espoir que les réactions favorables aux Etats-Unis aussi bien qu'à l'étranger après la publication du plan de paix du président Nixon, aideraient les Nord-Vietnamiens à réaliser qu'ils ne peuvent atteindre leurs objectifs par la force et qu'ils ont intérêt à s'engager sincèrement dans la négociation.

• Allende ne perd pas pied

SANTIAGO (AFP) — Le conflit qui oppose le président de la république publiera la nouvelle liste des ministres.

M. Salvador Allende lui-même a confirmé cette nouvelle peu après avoir été interrogé par les journalistes qui attendaient devant le palais présidentiel. "La liste des ministres sera connue demain à midi", a-t-il précisé. Et, levant les bras au ciel devant le flot des questions qui lui étaient posées, il a ajouté: "Il n'y a pas de crise ministérielle".

M. Morales n'a pas voulu préciser à quel accord le président Allende (qui voulait donner un poste ministériel aux radicaux) et le chef du Parti radical (qui en veut trois) étaient arrivés, mais il a laissé entendre que les difficultés qui avaient motivé l'annonce officielle du retrait des radicaux du gouvernement pourraient être apaisées. "Nous saurons tout cela demain, a-t-il

précisé, lorsque le président de la république publiera la nouvelle liste des ministres".

M. Salvador Allende lui-même a confirmé cette nouvelle peu après avoir été interrogé par les journalistes qui attendaient devant le palais présidentiel. "La liste des ministres sera connue demain à midi", a-t-il précisé. Et, levant les bras au ciel devant le flot des questions qui lui étaient posées, il a ajouté: "Il n'y a pas de crise ministérielle".

Cependant, ni M. Morales ni M. Allende n'ont indiqué quelle base d'accord avait été trouvée.

José Toha

Le tribunal de Santiago, qui avait été saisi du dossier de M. José Toha, ancien ministre de l'Intérieur démis de ses fonc-

tions samedi dernier par le Sénat, a décidé hier que M. Toha peut assumer de nouvelles fonctions ministérielles, y compris celles de ministre de l'Intérieur, car les accusations dont il a été l'objet ne relèvent pas du droit pénal.

Le tribunal a estimé en effet que les accusations constitutionnelles présentées par l'opposition contre M. Toha sont de nature politique, et "qu'il n'y a pas lieu de porter l'affaire sur le plan du droit commun".

M. Toha est ainsi habilité à reprendre le portefeuille de l'Intérieur ou n'importe quel autre ministère. La décision du tribunal intervient peu avant que le président Allende n'annonce la composition de son nouveau gouvernement.

• Le parti de Peron est reconnu

Le tribunal électoral argentin a officiellement reconnu mercredi le caractère légal du Parti Justicialiste de l'ex-dictateur Juan Domingo Peron qui, depuis son renversement, en 1955, vit en exil à Madrid.

Le parti, interdit et forcé à la clandestinité depuis 1955, a été baptisé "justicialiste", les lois

électorales adoptées par la junte militaire en vue d'un retour à la démocratie, envisagé pour 1973, interdisant l'usage du nom de l'ancien dictateur dans l'appellation d'un parti.

Le parti, interdit et forcé à la clandestinité depuis 1955, a été baptisé "justicialiste", les lois

• Présence britannique au Honduras

GUATEMALA (AFP) — L'annonce de l'envoi par la Grande-Bretagne d'importants équipements militaires au Honduras britannique, territoire que le Guatemala revendique sous le nom de "Belice", a causé hier une profonde émotion dans ce pays.

Les autorités britanniques s'apprêtent en effet à envoyer au Honduras un bataillon d'infanterie, un porte-avions, un destroyer et deux frégates, pour une durée de deux mois.

Le gouvernement guatémaltèque a aussitôt émis un communiqué, exprimant sa "SURPRISE" face à ce déploiement militaire "sur le territoire guatémaltèque de Belice". Cette décision, poursuit le communiqué, résulte probablement d'un malentendu, les autorités britanniques "imaginant" que le Guatemala a l'intention d'envahir ce territoire.

Les autorités guatémaltèques, annonce enfin le communiqué, n'ont pas encore protesté auprès des organismes internationaux, dans l'attente de connaître les raisons officielles de ce renfort militaire "en territoire guatémaltèque".

CEPENDANT

Le ministère de la Défense

confirmerait hier soir que quatre mille hommes vont être envoyés de toute urgence au Honduras britannique. Mille d'entre eux sont déjà en cours de départ par avion pour Belice, la capitale de cette colonie de la couronne, les trois mille autres — tous des grenadiers de la garde — doivent suivre à des dates non encore précisées.

La raison de cette expédition demeure cependant mystérieuse. Le Foreign Office continue de démentir que la décision a été prise à Londres par suite de la concentration à la frontière du Honduras britannique d'unités militaires guatémaltèques. On affirme au Foreign Office qu'aucun rapport n'a été reçu de Belice ou du consul britannique au Guatemala faisant état de telles concentrations. Enfin on déclare que cet envoi de trou-

pés — complété par l'expédition d'importantes unités navales dont l'ARK ROYAL, le plus gros porte-avions britannique.

Le porte-avions Britannique "ARK ROYAL", l'unité la plus importante de la Royal Navy, a été envoyé dans la région des Caraïbes, a annoncé hier un porte-parole du ministère britannique de la Défense, qui a démenti les informations parues dans la presse selon lesquelles ce déplacement serait motivé par la crainte de troubles entre le Honduras britannique et le Guatemala.

La CIA et l'assassinat de 2 Dominicains

PARIS (AFP) — Deux exilés politiques dominicains réfugiés à Paris ont fait rebondir, hier, l'affaire du meurtre à Bruxelles, d'un dirigeant de la gauche dominicaine, en mettant en cause la CIA.

L'affaire remonte au 23 mai dernier, date à laquelle la police belge découvrait, dans l'appartement bruxellois d'une exilée politique Myriam Pineda veuve d'un dirigeant de la gauche dominicaine, le corps de Maximilien Gomez, secrétaire général du MPD (mouvement populaire dominicain de tendance marxiste-léniniste). A ses côtés, Myriam Pineda, encore vivante était inanimée à la suite d'une intoxication due au gaz.

L'autopsie pratiquée sur le cadavre de Gomez révéla qu'il avait succombé à l'absorption d'un poison. L'examen médical auquel se prêta Myriam Pineda confirma un début d'asphyxie. L'affaire fut classée comme étant un drame passionnel.

Sept mois après, le 12 décembre dernier, la police belge découvrait dans deux valises abandonnées aux deux extrémités de Bruxelles, le corps décapité d'une femme qui fut rapidement identifiée comme étant Myriam Pineda.

Deux exilés dominicains réfugiés à Paris, Roberto Matos Vallejo et Manolo Plata ont assuré hier, à l'AFP que les deux meurtres ont été perpétrés par un groupe de Dominicains travaillant pour la CIA et dirigé par un ancien ambassadeur de St-Domingue.

Les deux réfugiés ont fait écouter au journaliste de l'AFP une bande magnétique reproduisant les confessions qu'ils affirment être celles de Myriam Pineda et qu'ils disent avoir enregistrées à Bruxelles.

Si l'on en croit la "confession" l'empoisonnement de Maximilien Gomez a été imaginé chez elle par l'ancien ambassadeur et une autre agent de la CIA.

Les prouesses de Kissinger

WASHINGTON (AFP) — Pour rencontrer secrètement à douze reprises près de Paris les représentants de Hanoi et du GPR, Henry Kissinger, principal conseiller du président Richard Nixon, a employé cinq routes différentes au-dessus de l'Atlantique et utilisé différents types d'avion. En toutes circonstances, souligne-t-on à la Maison Blanche, le concours et la discrétion des Français furent parfaits. Quatre personnes seulement étaient au courant du côté américain de tous les détails de ces missions. Accompagné d'un ou deux collaborateurs, Henry Kissinger partait tantôt de la base militaire d'Andrews, près de Washington, tantôt d'un autre aéroport militaire. Il voyageait à bord d'avions appartenant à la flotte présidentielle mais qui n'étaient pas nécessairement frappés aux couleurs blanches et bleues aisément reconnaissables. Il se posait tantôt sur une base militaire en Europe d'où il prenait un autre avion qui l'amenait près de Paris tantôt directe-

ment sur un aéroport français. Henry Kissinger et ses collaborateurs logeaient quelque part près de Paris et entretenaient leurs interlocuteurs vietnamiens dans un lieu qui n'a pas été révélé. Les séjours de Kissinger en France ne dépassaient pas 48 heures.

Le principal souci du conseiller présidentiel était d'échapper à la vigilance de la presse américaine et française tant en France qu'aux Etats-Unis. Dans la mesure du possible ses expéditions secrètes coïncideraient avec des événements qui relaçaient ou mobilisaient l'attention des journalistes. Sa première mission de 1971 eut lieu pendant le long week-end de "Memorial Day": le président était à Camp David, la Maison Blanche en sommeil, les journalistes aussi. Le 26 juin Kissinger se rendit officiellement à Londres et de là fit une visite clandestine à Paris. Le 12 juillet, Kissinger était de retour du Pakistan où il avait, dit-il souffert de douleurs d'estomac.

ERRATUM

Dans notre cahier publicitaire de mercredi 26 janvier, paraissait en page 4, un mobilier colonial dont le prix aurait dû évidemment se lire \$1288 (au lieu de \$1248).

SIMPSONS-SEARS

UN MOIS DE "FARNIENTE" EN ESPAGNE POUR SEULEMENT

\$169

BILLET D'AVION EN SUS

Vacances, soleil et "farniente" vous attendent sur les bords de la Méditerranée

... Iberia vous y emmène...
Chambre, repas — à leur meilleur — pour \$169 seulement. Et ça n'est pas tout... nous avons encore mieux en réserve pour vous faire oublier l'hiver.
Appelez ZE 0-0150 — tous les jours — même le dimanche. Vous découvrirez tous nos secrets de vacances.



IBERIA
LIGNES AERIENNES INTERNATIONALES D'ESPAGNE

Le charme de l'Espagne dans tous les ciels du monde.

IBERIA

Casier postal 6325, Montréal 101, P.Q.

JE DESIRE OBTENIR TOUS LES RENSEIGNEMENTS SUR LE MOIS DE FARNIENTE EN ESPAGNE.

Nom _____

Adresse _____

Ville _____ Prov. _____

Mon agence de voyage est: _____

OLE-75-4

Réduction des 3/4 du tarif ordinaire pour les appels faits par l'interurbain automatique au Québec et en Ontario, le dimanche, de 8 heures à 18 heures

Quand vous composez vous-même le numéro de votre appel interurbain* le dimanche, entre 8 heures et 18 heures, vous obtenez une réduction des 3/4 du tarif ordinaire. Par exemple, un appel de \$1.00 au tarif ordinaire ne vous coûte que \$0.25.

Ce nouveau tarif spécial du dimanche s'applique aux appels faits dans le territoire desservi par Bell Canada au Québec, en Ontario, au Labrador et dans les Territoires du Nord-Ouest.

*Si l'interurbain automatique n'est pas encore en service là où vous demeurez ou dans la localité où vous appelez, la téléphoniste acheminera votre appel aux tarifs de l'interurbain automatique.



Profitez du tarif le plus bas, le "tarif spécial du dimanche."



DEMAIN SAMEDI 29 JANVIER

SOIREE DE LA BOUCIE

1er PRIX \$25,000
MOTONEIGE Ski-doo™, TV COULEURS, ETC. \$40,000 EN PRIX



Il faut deux bougies gagnantes pour se mériter le grand prix de \$25,000.00. Or, comme il y a toujours deux bougies gagnantes dans une même boîte, on a tout intérêt à acheter des boîtes de deux bougies. Des boîtes à \$2.00, voilà le secret pour se mériter le grand prix.

SI VOUS MANQUEZ DE BOUGIES, COMPOSEZ: 688-4711
Organisée et conduite par la Société d'Exploitation des Loteries et courses de Québec en coopération avec Carnaval de Québec Inc.

à Québec aujourd'hui

Les Arts Convocations

Arts contemporains, canadiens: Exposition permanente à la Galerie Joliet, Place Royale.

Art contemporain du Québec: Peintures, sculptures, gravures, tapisseries au Musée du Québec.

Art traditionnel du Québec: Peintures, sculptures, mobilier, orfèvrerie et arts, arts déco, atis au Musée du Québec.

Atelier-livre "La Découverte": Exposition permanente des travaux des membres, 42 Côte de la Fabrique.

Boutique La Forge: Exposition permanente de sculptures de métal, artisanat québécois, poterie, etc., au 82-1-2 Côte de la Montagne.

Boutique Sire le Roy (A la cour, 1117-1-2 St-Jean): Exposition des meubles anciens québécois, poterie, objets d'époque artisanat paysan.

Chevalier Enr. (Le) Galerie d'Art: Exposition permanente, 3400 Chemin des Quatre-Bourgeois, (Centre d'Arts-Naviges et Place Laurier), Claude Picher A.R.C.A., Albert Rousseau, Marie-Laberge, Georges St-Pierre, J.-Halpin, Hélène Beck, Claude Dufour, Ugh John Barrett, Roger Cantin, Lorraine Benie et Lorraine Eclerose.

Exposition permanente: Gravure de Joséphine, 23 rue Bouda (Sylvain).

Exposition permanente: Peintures, gravures et arts appliqués à la Galerie l'Atelier, 46 Côte de la Montagne.

Foyer du Palais Montcalm: Peintures de Alice L. Roy, de 11h30 à 19h00 et 19h à 22h.

Galerie d'Art "Les gens de mon pays": 955 ave de Bourgoigne, Ste-Foy. Exposition permanente de Basque, Michel Champagne, Jacques Barbeau, Michel Labbé, Nicole Tremblay, M. Lebon, Dumât, Doyon, Edith Martin et autres.

Galerie d'Art "Les Gens de mon Pays": 955 ave de Bourgoigne, Ste-Foy. Exposition permanente de Basque, Michel Champagne, Jacques Barbeau, Michel Labbé, Nicole Tremblay, M. Lebon, Dumât, Doyon, Edith Martin et autres.

Galerie 48: Exposition de lithographies originales, 40 Côte de la Fabrique.

Galerie Sous le Cap (145 rue St-Paul): "La petite poule d'eau" vue par Jean-Paul Lemieux; multiples à grand tirage; originaux de Paul Lacroix; reproduction de peintures canadiennes.

Maison - Banque de Montréal: 1800 Place d'Youville. Exposition de peintures par Austin Edwards.

Musée du Québec: Michel Labbé.

Musée du Québec: Jean-Baptiste Roy-Audy.

Peintres traditionnels de la Galerie: A la Galerie d'Art St-Jean, 1093 rue St-Jean.

Topologie: Exposition du sculpteur Peter Gnass de midi à 22h (projection cinématographique de 19h à 22h) au Grand Théâtre de Québec, salon de l'exposition.

Salon des artistes français: Exposition de tableaux d'artistes contemporains figuratifs, Place Laurier, Ste-Foy.

23 d'Autueil: Sculpture et design québécois de 11h à 22h.

Chantanteuil: Exposition d'encre, de fusains et de tableaux de Paul Paré.

Cinéma

Ciné-midi: "Il était une chaise" (McLaren), "Jeux de l'amour et de l'oxygène", "Diablieries d'un sourcier", "Taxi", à l'Office National du Film, 109 Place d'Youville de 12h25 à 13h25.

Ciné après-midi: "Avec tambours et trompettes" et "La vie heureuse de Léopold Z" à l'Office National du Film, Place d'Youville, de 14h à 16h.

le cinéma A QUEBEC

La classification des films est établie par l'Office des communications sociales. Voici le barème d'appréciation des films qui sont présentement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive-Sud.

— Quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes est indiquée de cette façon: (E) enfants; (A) adolescents.

— Les chiffres réfèrent à la valeur artistique de l'oeuvre; (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

— Les appréciations des films sont établies sur les copies présentées dans la province de Québec.

CANADIEN: "Le distrait" (A-4) Couleur à 7h00; 9h00.

CANADIENNE: "Erotic Story" (16) (version française) Couleur à 1h00; 3h30; 6h40; 9h30; "Sybelle" (6) Couleur à 2h30; 5h20; 8h15. FIN: 11h30.

CAPITOL: "Les novices" (6) Couleur à 2h25; 6h00; 9h30. "La femme écarlate" (5) Couleur à 12h55; 4h25; 8h00.

CARTIER: "Play Misty for Me" (—) Couleur à 7h00; 9h00.

CINEMA DE PARIS: "Mon oncle Antoine" (3) Couleur à 12h30; 2h45; 5h00; 7h15; 9h30. Dernière représentation à 9h00.

EMPIRE: "Les temps modernes" (—) 1h30; 3h15; 5h15; 7h00; 9h00.

LAIRET: "Avides de sensations" (—) 8h05; "Les anges nus" (—) 9h45; 9h55. FIN: 11h.

BIJOU: "Pour quelques dollars de plus" (—) Couleur à 8h00; 9h00.

LIDO: "Défi de Robin des Bois" (3) Couleur à 8h05.

MIDI-MINUIT: "La maison sous les arbres" (A-4) Couleur à 12h15; 3h30; 6h45; 10h05. "Typhon sur Hambourg" Couleur (—) à 1h55; 5h12; 8h25; 10h00.

ODEON — SALLE FRONTENAC: "Docteur ne coupez pas" (—) Couleur à 2h40; 7h50; "Les fous volants" (—) Couleur à 1h15; 5h25; 9h30.

ODEON — SALLE LE DAUPHIN: "Le journal intime d'une femme mariée" (—) Couleur à 1h00; 4h40; 8h10; "Une certaine façon d'aimer" (—) Couleur à 2h50; 6h25; 9h55.

FIGALLE: "Choc" (—) couleur à 12h45; 4h35; 8h15; "L'incompris" (4) couleur à 2h50; 6h20; 10h00.

ALOUETTE: "Pas de jeux sans soleil" (—) couleur à 7h00 et 9h00.

STE-FOY — SALLE CHAMPLAIN: "Cherry, Harry, Raquel" (—) Couleur à 7h00; 9h45; "Désir dans les tripes" (7) Couleur à 8h05.

ST-ROMUALD: "Les petites chattes sont gourmandes" (6) 9h00; "Sexe secret" (6) 7h30.

Les heures sont sujettes à changements.

La grande Mahalia Jackson n'est plus

NEW YORK (AFP)—Mahalia Jackson, la grande chanteuse noire américaine qui est décédée jeudi d'une attaque cardiaque, à Chicago, à l'âge de 60 ans, avait trois titres de gloire dont elle s'enorgueillissait: elle était la plus célèbre interprète du monde de "gospel songs", elle était incapable de lire la musique et elle ne chantait jamais dans les boîtes de nuit.

"Je ne renoncerais jamais aux gospel songs pour les blues, expliquait-elle. Les blues sont les chansons du désespoir, les spirituels sont celles de l'espoir. Lorsque vous avez fini de chanter des blues, il ne vous reste plus rien. Mais, quand vous chantez des spirituels, vous avez le sentiment qu'il existe un remède à tous les maux."

Mahalia Jackson admettait que "JAZZ" et "Spirituals" avaient des origines communes, mais, toute sa vie, elle refusa obstinément, malgré l'insistance de son ami Louis Armstrong, de chanter du jazz devant le public des boîtes de nuit.

"Dieu m'a fait naître pour chanter des gospels", disait-elle pour se justifier.

Née à la Nouvelle-Orléans, en Louisiane, le 26 octobre 1911, Mahalia Jackson n'eut jamais de maître de chant. Tout ce qu'elle savait, elle l'avait appris d'elle-même et elle était incapable de déchiffrer la musique.



A ses yeux, cela n'avait de la valeur aucune importance, ni s'écarter de ses convictions, affirmait-elle "je ne chante jamais une chanson deux fois de la même façon". Elle fit ses débuts à Chicago, dans les chœurs de l'Eglise baptiste et elle ne tarda pas à être acclamée comme "la plus grande chanteuse de gospel songs du monde". Son premier disque, "Morn' on up" se vendit à deux millions d'exemplaires. Les suivants — "The Lord's Prayer", "Le Notre Pè-

re", "Didn't it rain?" et "I feel Like a Motherless Child" connurent un succès tout aussi retentissant. En 1959, à New York, son premier récital au Carnegie Hall fut une soirée triomphale: pendant trois heures, la profonde voix de contralto de la chanteuse mit littéralement en transe le public de la célèbre salle new-yorkaise.

Terrassée par une première crise cardiaque il y a environ cinq ans, Mahalia Jackson avait cessé toute activité pendant sa longue convalescence. Elle avait fait sa rentrée en 1966 à Port Huron, dans le Michigan. Depuis, elle avait repris ses tournées, tout en essayant de se marier. Mais elle s'efforçait de chanter le dimanche à l'église. "Ces pauvres églises, disait-elle, me permettent de rejoindre le plein. Si je n'y allais pas, j'aurais souvent que possible, je sens que je finirais par me vider".

Norman McLaren (2) Faire des films

MONTREAL (PC) — Lorsque vous entrez dans le bureau de Norman McLaren, à l'Office national du Film, vous êtes frappé par le calme et l'absence totale de prétention de cet homme à qui a été donné le génie du travail cinématographique.

En observant le visage serein et les mouvements mesurés de ses mains, pendant qu'il parle de son métier, on se rend compte que cet homme de 57 ans a consacré sa vie presque exclusivement à son travail.

Au cours des dernières années, une faiblesse cardiaque a obligé McLaren à ralentir ses activités. Mais il déclare volontiers que sa santé déficiente ne l'empêchera pas de poursuivre son oeuvre, et qu'il a déjà des projets de films en tête.

Guy Glover, un collègue de McLaren depuis 30 ans, dit que ses films sont "vraiment toute sa vie". Le cinéaste a une vie sociale limitée et même une vie presque monastique. Il n'est véritablement heureux que lorsqu'il produit.

que toujours trop longs. Les films de Buster Keaton, Charlie Chaplin et les Marx Brothers sont parmi ses favoris. Le dernier film qu'il a aimé fut le "Yellow Submarine".

Actuellement, il apporte les dernières touches à son film le plus récent: "Adagio", qui utilise des danseurs de ballet, tout comme "Pas de jeux sans soleil", qui lui a valu près de 20 trophées.

"Le ballet, en tant que forme stylisée d'expression", est le terrain d'expérience le plus récemment exploré par McLaren, et il projette de faire plusieurs autres films sur ce sujet.

Au cours de ses 30 années de service à l'ONF, McLaren s'est rendu deux fois à l'étranger: pour l'UNESCO en Chine, en 1949, et en Inde, en 1953. Là, il a enseigné à des artistes à faire des films animés très simples pour apprendre aux villageois à adopter des habitudes hygiéniques.

En 1953, alors qu'il se trouvait dans un village perdu de l'Inde, un télégramme de l'ONF réussit finalement à l'atteindre. On le félicitait du fait que son film "Les voisins", venait de remporter un Oscar. Intrigué, McLaren répondit par un court télégramme: "Qui est Oscar?"

DES FILMS COURTS McLaren aime surtout les films courts, concis, et trouve que les films actuels sont pres-

avec la bande des ANGES NUS de Los Angeles COULEUR

5e Sem. LAIRET 1044 3e AVENUE, 523-5050

HORAIRE: "Les Anges Nus" à 6.45-9.35; "Avides de Sensations" à 8.05 p.m.

FRANCINE VERNACK • MICHEL LAPRISE

un film de CLAUDE BERUBE EASTMANCOLOR

PAS DE JEUX SANS SOLEIL

HORAIRE: Représentation complète à 7h et 9h p.m.

ALOUETTE 2500 BOUL. LAURIER, PLACE STE-FOY, 526-0592

Les moins de 14 ans 75¢

CINEMAS UNIS

2 films de RUSS MEYER le maître du film érotique

6e Sem. CHAMPLAIN 2500 BOUL. LAURIER PLACE STE-FOY, 658-0582

avec Larissa ELT, Linda ASHTON, Charles NAPIER

2e Film "LE DESIR DANS LES TRIPES"

18 ANS

Un excellent moment de détente. Nous avons tellement besoin de rire sincèrement.

LE DISTRAIT

Un film de Pierre Richard

6e Semaine CANADIEN 2700 BOUL. LAURIER PLACE LAURIER, 658-9322

Enfants moins de 14 ans 75¢

Horaire: 7h et 9h p.m.

POUR TOUS

PAS SI NOVICES QUE ÇA!

14 ANS

BRIGITTE BARDOT ANNE GIRARDOT

LES NOVICES

COULEUR

Aussi: "STEREO" de Gilles Carle

2e Film "LA FEMME ECARLATE" avec Maurice Ronet, Robert Hossein, En couleurs

CAPITOL 972, ST-JEAN, 522-6300

HORAIRE: "Les Novices" à 2.15-6.00-9.30; "La femme..." à 12.55-6.25-9.00. Der. sp. complet à 7.45 p.m.

CLINT EASTWOOD

"PLAY MISTY FOR ME"

C'est un Tueur!

TECHNICOLOR

CARTIER 1019, AVENUE CARTIER, 525-9340

HORAIRE: Représentation complète à 7h.00 et 9h.00 p.m.

18 ANS

CHAPLIN



DANS LES TEMPS MODERNES

écrit dirigé et produit par charlie chaplin

SUCCES PHENOMENAL!

EMPIRE 24, DE LA FABRIQUE, 524-2880

HORAIRE: 1h.15 - 3h.00 - 4h.35 6h.10 - 7h.50 - 9h.25 ENFANTS MOINS DE 14 ANS 75¢

CINEMA ST-ROMUALD 37, rue de l'Église, St-Romuald 839-6553

A l'affiche cette semaine - 18 ans

LES PETITES CHATTES SONT GOURMANDES (Edwige Fenech - Ralph Walter)

SEXE SECRET

CINEMA LIDO

2 grands films couleur

"PATTON" en français meilleur film de l'année avec George C. Scott - Karl Malden

2e film "LE DEFI DE ROBIN DES BOIS" avec Barrie Ingham - Leon Greene Enfants moins de 14 ans en tout temps 75¢

TRIOMPHE EN 6e SEM.

je veux mon enfant!

la maison sous les arbres

2e FILM - TYPHON SUR HAMBOURG

HORAIRE: Maison 12h15 - 3h30 6h45 - 10h05 Typhon 1655 - 5h10 - 8h25 Der. sp. de 15 et 75¢

252 est, rue St-Joseph, tél.: 522-2828

Pour prendre son mal en patience

Télévision

par Martine CORRIVAULT

sur les ondes

D'ici à ce que les représentants de l'Association nationale des employés et techniciens de la radiodiffusion (Nabet) et ceux de la société Radio-Canada finissent par s'entendre sur les augmentations de salaires, les heures de travail et la sécurité d'emploi de ces fonctionnaires de la société d'Etat, auditeurs et téléspectateurs pourront s'attendre à des surprises. En effet, les mesures qu'adopteront les syndicats pour appuyer leurs revendications pourront à certains moments, chambarder la programmation régulière.

Il ne faudra donc pas s'impatienter si les pannes se prolongent (on y est habitué même lorsqu'il n'y a pas de conflits ouvriers), si la présentation de grands reportages est retardée, si les horaires sont perturbés du fait de grèves du zèle, de séances d'études ou des grèves tournantes des employés concernés.

C'est un lieu commun de parler de la place que la télévision occupe dans la vie des Québécois. Samedi dernier, nombre d'amateurs du sport ont pu mesurer leur dépendance vis-à-vis du petit écran lorsqu'il se sont retrouvés sans leur partie de hockey, leur "Au masculin" (?) et leurs films de fin de soirée. Obligé de se contenter de films à saveur italienne (Gina et Sophia étaient au rendez-vous) d'André Guy et des publi-reportages du canal 4, le téléspectateur non abonné au câble tentait sa chance du côté du poste ou bien éteignait son appareil pour s'offrir le spectacle de Claude Landré au Grand Théâtre, une soirée de cinéma au cinéma, une partie de cartes avec les amis ou une petite sortie "là où l'on n'est pas allé depuis longtemps".

Aujourd'hui, vous savez que l'expérience peut se répéter, aussi, pensez-y d'avance et éprouvez la satisfaction que l'on peut ressentir en ignorant la boîte à images.

Si vous êtes amateurs de radio, profitez-en: on n'a jamais entendu de meilleure programmation musicale à Radio-Canada, que samedi dernier. Il y a eu en fait pour tous les goûts et ce, sans que personne n'intervienne pour vous dire que vous devriez aimer ceci ou cela. Il fallait que ça devienne une habitude, ce genre de programmation, les gens des autres postes devraient entièrement repenser leurs émissions. Imaginez: 24 heures de radio sans messages publicitaires!

Bilinguisme et millions
Dimanche, cependant, tout rentrerait "dans l'ordre". On a pu voir la première de la série "millionnaire" produite par nos compatriotes anglophones à Toronto, "Whiteoaks of Jalna". Si vous avez été un peu mêlés par les voyages dans le temps du premier épisode, il faudra vous habituer. Toute la série est bâtie de la même façon. De toutes manières, ne perdez pas votre temps à essayer de suivre ce "téléroman" d'une heure, en anglais, il sera traduit en français et projeté pour les téléspectateurs de langue française au Canada, probablement l'automne prochain. Comme d'ailleurs, les téléspectateurs de langue anglaise pourront voir, dans leur langue, "notre" Feuille d'érable.

Puisque l'on est aux questions de bilinguisme, vous vous souvenez de la propagande que l'on a pu faire autour du fait que le poste CBLT, à Toronto, offrait à ses téléspectateurs des émissions en langue française...?

Lorsque l'on sait quelles sont ces émissions et à quelle heure on les présente, l'enthousiasme que l'on pouvait avoir devant "l'ouverture" faite aux francophones ontariens, se refroidit à peu près aussi sûrement que nez, mains et pieds, cette semaine, quand le thermomètre s'attardait autour du zéro.

Donc, si vous passez par Toronto et avez envie de voir quelque chose en langue française à la télévision, CBLT vous propose, tous les dimanches matins, entre 8h30 et 11h, les émissions suivantes (avec quelques semaines de retard sur la programmation montréalaise au Québec):

- 8h30 (le matin): Maigrichon et Gras Double
- 9h00: Donald Lautrec Claud (!)
- 9h30: Quelle famille (!!)
- 10h00: Les enchanteurs (!!!)
- 10h30: Les français d'aujourd'hui.

De quoi vous donner le goût, si vous êtes anglophone et vivez à Toronto, de vous mettre à l'étude de l'italien!

Le plus bel homme

Enfin, aujourd'hui est la dernière journée au cours de laquelle vous pouvez inscrire "votre" plus bel homme au concours organisé à travers le Canada. Les membres du jury choisiront parmi les photographes reçus, cinq visages parmi lesquels on retiendra un nom qui représentera la région, à Montréal, lors de finales, le 11 février prochain.

Vendredi 28 janvier

A 14h00, la radio de Radio-Canada, à 22h30, l'émission "Entretiens" présente une entrevue de Pierre Jancard avec le professeur suisse Jean Starobinski, sur la littérature. Il sera question d'autobiographie et de style.

Samedi 29 janvier

A 14h00, samedi après-midi, le réseau français de télévision de Radio-Canada présentera une émission spéciale avec Jacques Boulanger, le "Carnaval Roubois". Patinoires, pistes de courses et de jeux ont été installées à l'intérieur et à l'extérieur des Galeries d'Anjou, à Montréal, d'où, pendant deux heures, on télédiffusera une fête carnavalesque à laquelle participeront Jacques Normand, Wellie Lamothe, Marthe Fleurant, Isabelle Pierre, Michel Desrochers, le Père Gédéon, Jean-Guy Moreau et plusieurs autres.

A 19h00, au canal 4, le réseau TVA propose aux téléspectateurs de Québec, avec une semaine de retard, la 500e de "Jeunesse" d'aujourd'hui.

A 18h00, au réseau français de télévision de Radio-Canada, "Camera-moto" s'intéressera plus spécialement au théâtre cette semaine.

A 23h00, après le hockey et les informations, "Au masculin" Gaston L'Heureux recevra Jean Besré qui parlera des enfants et de ce qui les intéresse et Maurice de Coster, spécialiste des questions financières, s'adressera lui, aux amateurs d'une autre sorte de jeux, lorsqu'il parlera de la Bourse des valeurs.

A la radio de Radio-Canada, on présentera le "Jazz-Variétés" enregistré à Québec récemment, et metten en vedette Julie Arel.

Au cinéma de fin de soirée, on présentera d'abord à 23h30, un film avec Julie Christie dont beaucoup de gens ont conservé un bon souvenir lorsqu'ils l'ont vu dans une salle de cinéma, "Darling", du réalisateur britannique John Schlesinger.

A 1h00, Ciné-nuit reprend "Le salaire de la peur" de Georges Henri Clouzot, avec Yves Montand, Charles Vanel et Vera Clouzot. Le film date de 1953.

Dimanche 30 janvier

A 13h30, "Initiation aux loisirs" propose deux disciplines artistiques: la tapisserie, dont Mariette Rousseau - Vermette parlera et la peinture sur porcelaine qui intéresse particulièrement Thérèse Bergeron.

A 14h00, "L'univers des sports" sera consacré aux jeux de Sapporo dont on commencera cependant la "couverture" officielle le 2 février au réseau français de Radio-Canada.

HOTEL ST-NICOLAS
St-Nicolas
ou nouveau bar-salon
Musique de
MICHEL PATRY
de 10h à 2h p.m. Vendredi et
Samedi, 6h à 10h, p.m. le Dimanche

SAMEDI 12 FEV.
ckav PRÉSENTE
le 10e GALA MUSICAL CARNAVALESQUE
AU COLISEE
2 SPECTACLES: 8h.30 et minuit
en vedette:
● JEAN MALO
● TI-GUS et TI-MOUSSE
● CHANTAL PARY
● LES DIPLOMATES DE QUEBEC
RENE SIMARD
la plus grande vedette de l'heure
Billets en vente au Colisée (694-7142)
\$2.00 à \$4.00
(les enfants accompagnés admis à moitié prix au spectacle de 8h.30)

Chérie!
Je t'aime
je veux te plaire
aussi
je t'amène en
fin de semaine à
LA CHASSE-GALERIE
car tu sais
La Chasse Galerie
nous aime
La plus belle destination
de l'Amérique
30 rue St-Nicolas - 522-3584

LOSO 69e GRANDE SAISON
L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE QUÉBEC
directeur, Pierre Dervaux

GRAND CONCERT
MARDI
le 1er février, 20h.30
Au pupitre
VICTOR FELDBRILL
SOLISTE
ZARA NELSOVA
violoncelliste
au programme
● PAPINEAU-COUTURE: 3 pièces pour orchestre
● BLOCH: Schelome
● SCHUBERT: La Symphonie No 9 en do Majeur
PRIX AU GICHET A PARTIR DE \$3.50
SALLE LOUIS FRÉCHETTE
Grand Théâtre de Québec
RESERVATIONS: 643-8131

Exposition Krieger
C'est ce soir qu'a lieu le vernissage de l'exposition de photographies de Johann Krieger, à la Bibliothèque municipale de Sainte-Foy.

Autrichien d'origine, Krieger vit au Québec depuis une vingtaine d'années. Il exerce d'abord son métier dans la région du Saguenay - Lac - Saint - Jean pour ensuite s'installer à Sainte-Foy.

Ses expositions solos, sa participation fréquente à des expositions de groupe, lui ont valu, en



plus d'une renommée nationale, les titres de Maître photographe de la province de Québec (en 1964) et de Craftman of Photographic Arts en 1967. De son côté, l'Association des photographes professionnels du Canada lui a décerné le titre de Maître des arts photographiques. Johann Krieger est le premier photographe du Québec à mériter cette distinction.

Krieger enseigne présentement la réalisation et l'utilisation de l'image photographique en communications au CEGEP de Jonquière.

VENREDI ET SAMEDI SOIR
de 9h.30 à 1h.30 a.m.
"LES DOUBLE-QUATRE"
avec JOAN chanteuse
Château Lac Beauport
Lac Beauport
Pour réservations: 849-4468

LES WESTERNS
UNE AUTRE FOIS...
SERGIO LEONE
— Le 2e —
7 jours seulement!
CLINT EASTWOOD
POUR QUELQUES DOLLARS DE PLUS EN COULEURS
Horaire: Sem. 6h.30 - 9h.
Som. - Dim.: 1h. - 3h.30
6h.30 - 9h.

En collaboration avec les Ministères de l'Agriculture Provincial et Fédéral, des Clubs et Sociétés d'Éleveurs, des Producteurs de fourrures et d'Alimentation et du Carnaval de Québec
EXPO-QUÉBEC
présente
SON 2e SALON DE L'AGRICULTURE
AU PAVILLON DES CONGRES, PARC DE L'EXPOSITION
LES 27, 28, 29, 30 JANVIER
\$5,125.00 offerts en PRIMES aux exposants
PROGRAMME:
JEU 27 17h.30 - Arrivée des Boissiers
20h.30 - Bingo au Colisée
VEN 28 9h.00 - Arrivée des Agriculteurs
17h.00 - Arrivée des Agriculteurs
20h.00 - Soirée "Old Times" au Colisée
20h.30 - Exposition Biologique
SAM 29 9h.00 - Ouverture
10h.00 - Jugements de Moutons, Vétailles
13h.00 - Jugements de Bovins Laïques
Jugements de Vissus, Fromage
15h.00 - Jugements de Bovins de Boucherie
15h.00 - 17h.00 - Exposition Biologique
20h.00 - Démonstration Biologique
19h.00 - Vente de la Banque de la Carrière
20h.30 - Soirée Carnavalesque - Orchestre
DIN 30 12h.00 - Ouverture
15h.00 - 17h.00 - Exposition Biologique
20h.15 - Départ de la Carrière (Colisée)

PRIX D'ENTREE AU SALON
25¢ par personne (Adulte ou enfant)

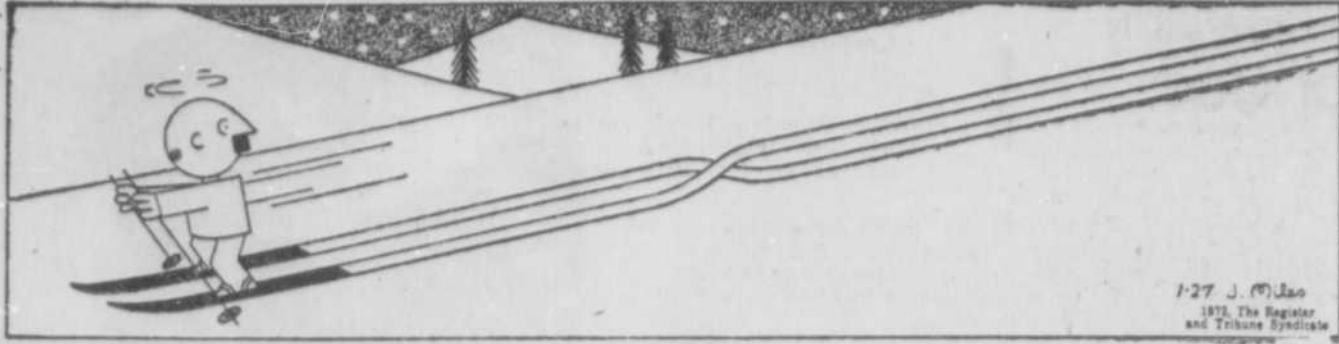
les étudiants en médecine de l'université laval
présentent
la 13e et la pire
ou CEGEP ste-foy (académie de quebec)
à 8.30 p.m.
les 29 et 30 janvier, et le 1er février
billets à \$1.50 et \$2.00
QU'ON SERT
REVUE CANCER
RES.: 653-2075

2e Semaine!
"ÊTRE AIMÉ, AIMER EN LIBERTÉ"
18 ANS Adultes
Erotic Story
AUSSI COULEUR version Française
EN COULEURS "SYBELLE" (OU: "COMMENT LE DIRE A MA FILLE")
LES GALERIES CANARDIERE - 661-8575
CANARDIERE STATIONNEMENT GRATUIT

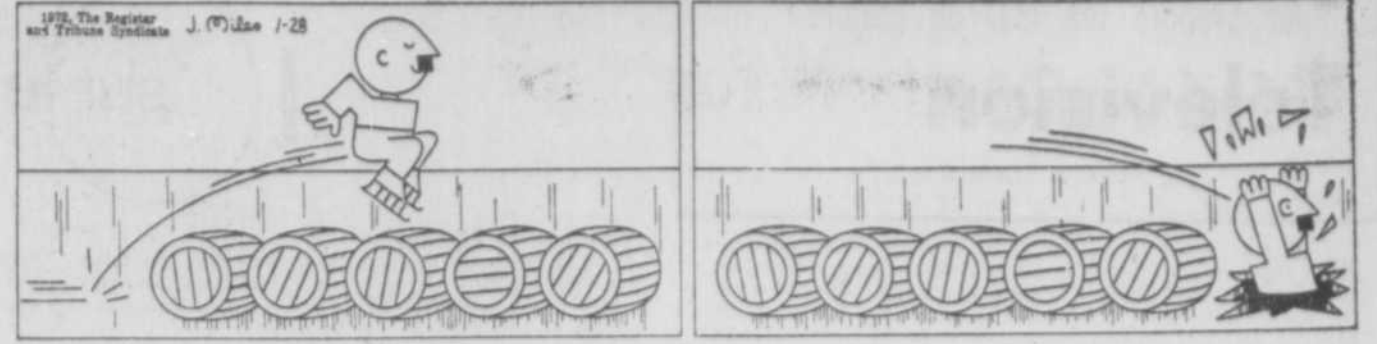
DEUX DRAMES INOUBLIABLES 14 ANS
réunis dans un même programme!
Choc
La déchirante histoire d'une femme...
Un moment d'abandon...
Le terrible secret qu'elle ne peut dévoiler
L'INCOMPRIS
Deux merveilleuses histoires d'amour en couleurs
CINÉMA LE PIGALLE TEL: 525-9724 PROGRAMME COMPLET D'ÂGE D'OR ACCEPTÉES
12h.45 - 4h.25 - 8h.

LES CINEMAS ODEON
LES SURPRISES DU MARIAGE!
3e SEMAINE DE SUCCÈS!
ELLIOTT GOULD
UNE CERTAINE FAÇON D'AIMER
"I LOVE MY WIFE"
LES HAUTS ET LES BAS d'un jeune ménage dans le vent...
LE JOURNAL INTIME D'UNE FEMME MARIÉE
LE DAUPHIN
DU PONT & BOUL. CHAREST INF. 529-9745 STATIONNEMENT INTÉRIEUR Parc-Auto Paquet & Laliberté
UNE TORNADO DE RIRES...
POUR TOUS
Ves Fous Volants
RED SKELTON GERT FROBE TERRY-THOMAS
4e SEMAINE DE FOU-RIRE
EN COULEURS
EN SUPPLÉMENT AU PROGRAMME
DOCTEUR, NE COUPEZ-PAS
LE MOINS DE 12 ANS
75¢

MONSIEUR PERKINS



MONSIEUR PERKINS



PEANUTS



PEANUTS



Dr BEAUDOC



Dr BEAUDOC



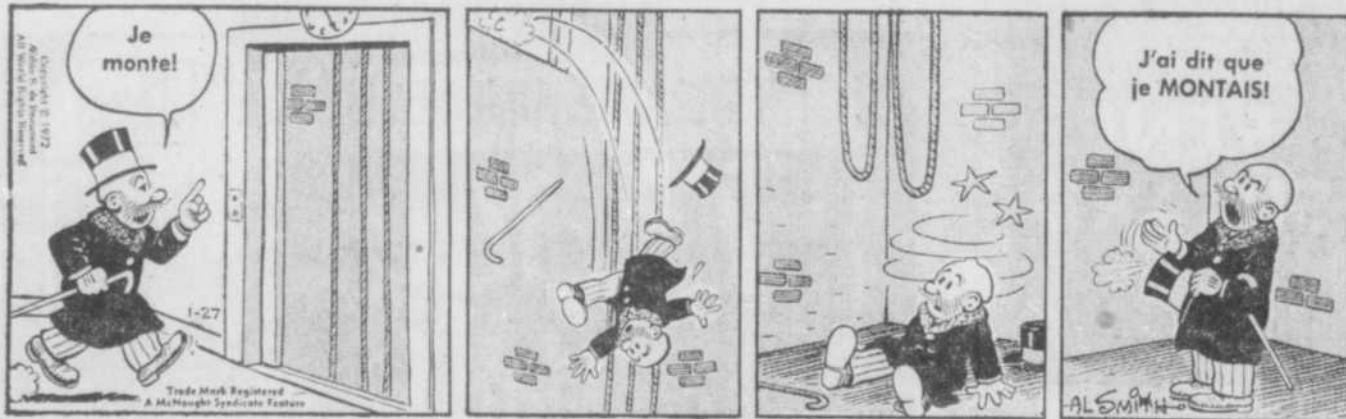
MANDRAKE, LE MAGICIEN



MANDRAKE, LE MAGICIEN



MUTT et JEFF



MUTT et JEFF



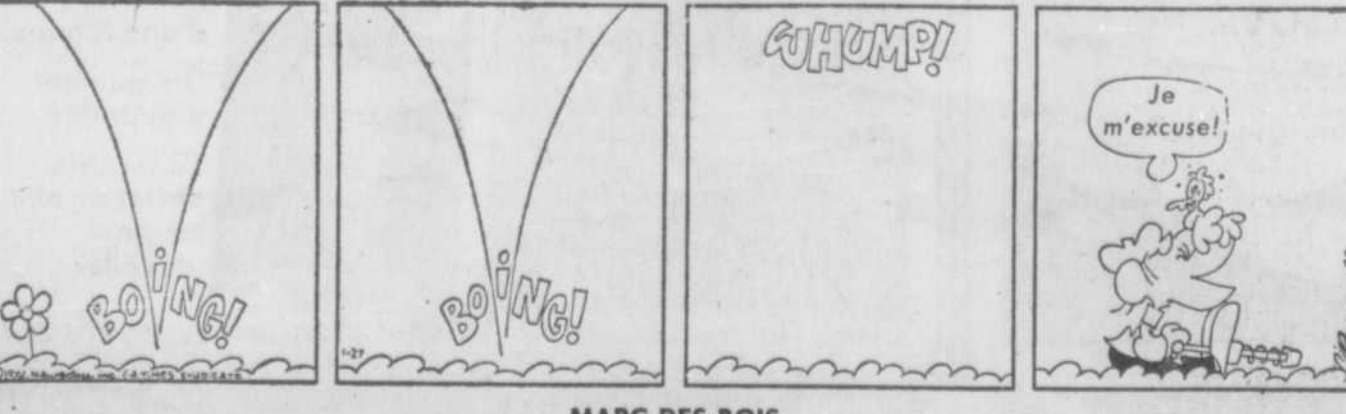
GALOPIN



GALOPIN



LES FARFELUS



LES FARFELUS



MARC DES BOIS



MARC DES BOIS



BATMAN et ROBIN



BATMAN et ROBIN



Stans verra aux finances de la campagne Nixon

WASHINGTON (AFP) — Le président Richard Nixon a officiellement confié hier la démission de M. Maurice Stans de son poste de secrétaire au Commerce et son remplacement par M. Peter Peterson, jusqu'à présent directeur du Conseil sur la politique économique internationale.

Au cours d'une brève déclaration devant les journalistes, M. Nixon a annoncé d'autre part son intention de confier à M. Stans la responsabilité de la

collecte des fonds nécessaires à la campagne en vue de sa réélection à la Maison Blanche le 7 novembre prochain.

M. Peterson sera remplacé à son tour, par M. Peter Flanigan, actuellement assistant présidentiel pour les Affaires économiques et Financières et Commerciales.

MM. Stans et Flanigan ont conduit tous deux successivement, pour le compte de leur pays, les négociations américano-japonaises sur le commerce des textiles.

Le président Nixon a souligné que "M. Stans est l'un de mes plus proches amis personnels et politiques". Après avoir rappelé que le secrétaire au Commerce démissionnaire avait déjà été chargé de la responsabilité de recueillir les fonds de ses campagnes électorales pour la présidence en 1960 et en 1968, M. Nixon a dit: "En 1972, il sera notre Chancelier de l'Équilibre". Le Chef de la Maison Blanche a indiqué qu'il ne pourrait être plus explicite car il n'a pas encore ouvert sa campagne.

INSPIRATEUR

M. Peterson, 45 ans, est l'inspirateur de la nouvelle orientation commerciale prise par les États-Unis ces derniers mois. Il a été nommé en janvier 1971 à la tête du nouveau Conseil de politique économique internationale dont le président Nixon entend faire le pendant du Conseil national de sécurité que préside M. Henry Kissinger.

Sur le plan domestique M. Peterson est partisan, pour restaurer la compétitivité des États-Unis sur les marchés extérieurs, d'une collaboration plus étroite entre le secteur industriel et l'administration, notamment dans les secteurs de pointe (ordinateurs, centrales nucléaires) où les États-Unis ont des chances de maintenir leur leadership technologique.

Comme le vice-président des

États-Unis, le nouveau secrétaire au Commerce est le fils d'un émigrant grec qui a changé son nom de Petropoulos en Peterson. Après de brillantes études à l'université de Northwestern (Illinois), M. Peterson devenait à 31 ans directeur de Bell et Howell. Dix ans plus tard, il était président de la société. C'est là que M. Nixon est venu le chercher pour en faire son adjoint spécial pour les Affaires économiques internationales, au salaire de \$42,000 dollars par an soit deux fois moins que ce qu'il touchait comme PDG.

Washington vs les lits d'eau

WASHINGTON (AFP) — Le sommet d'eau, très en vogue malgré son poids et son prix également élevés, a été formellement interdit aux États-Unis, sauf dans les appartements situés au rez-de-chaussée et dans les logements ne bénéficiant pas de crédits gouvernementaux.

L'administration fédérale a fait distribuer hier une circulaire annonçant que la mise en place de ces lits aux versus réputés très divers, ne sera pas tolérée dans les étages et maisons actuellement en chantier. Cette mesure ne s'applique encore qu'aux immeubles construits grâce à des prêts fonciers du gouvernement, mais elle ne doit pas tarder à être adoptée par le secteur privé, dont les règlements s'alignent généralement sur ceux de l'administration fédérale.

Le contenu en eau des sommiers nouvelle mode pose souvent plus d'une tonne, ce qui expose les locataires d'en-dessous à deux sortes de dangers: au moins: plafond défoncé et inondation, ou l'un ou l'autre.

Deux signes d'amélioration de l'économie américaine

WASHINGTON (AFP) — La Balance des Paiements des États-Unis, sur la base des transactions officielles, aurait enregistré un léger surplus depuis l'accord monétaire du 18 décembre, a révélé hier le secrétaire adjoint au Trésor M. Paul Volcker.

M. Volcker, qui déposait devant la Commission des crédits de la Chambre, a indiqué que des "rapports fragmentaires" montraient que les avoirs en dollars des banques centrales étrangères avaient subi une réduction nette au cours de cette période, ce qui signifie selon lui que le retour des capitaux à court terme aux États-Unis a été plus important au cours de cette période que les autres éléments qui concourent au déficit de la Balance des Paiements américains.

Le secrétaire adjoint a cependant indiqué qu'il n'y avait pas lieu d'être inquiet de ce que le retour des capitaux n'ait pas été massif comme on s'y attendait. Il a rappelé que trois facteurs freinaient actuellement le retour aux États-Unis des capitaux spéculatifs:

- 1) La spéculation sur les monnaies étrangères avant le 18 décembre a joué "à l'avance ou au retard" des paiements commerciaux. Un renversement de cette tendance s'étalera sur un certain temps.
- 2) L'écart entre les taux d'intérêt plus élevés à l'étranger qu'aux États-Unis.
- 3) Le fait que le dollar depuis le 18 décembre a été le plus souvent "plafond" par rapport aux autres monnaies.

REPRISE

L'indice de l'activité économique a progressé fortement aux États-Unis au cours du mois de décembre où il s'est accru de

2,2 pour cent par rapport au mois précédent.

Cet indice, qui est une synthèse de huit principaux indices de l'activité économique du pays, est généralement considéré comme un bon indicateur de la tendance des prochains mois. Sur les huit indices pris en compte, quatre étaient en nette amélioration, soit: demandes d'allocations chômage, durée moyenne de la semaine de travail, permis de construire et cours de bourse. Les quatre autres indices étaient cependant en recul mais dans une proportion moindre. Il s'agit des commandes de biens durables et de biens d'équipements, des prix des matériaux industriels et du rapport psix-main-d'œuvre.

Apollo 16 au 16 avril

WASHINGTON (AFP) — La NASA a annoncé hier en début d'après-midi que les travaux requis pour le changement de réservoir à carburant de la cabine de commande du vaisseau Apollo 16 ne retarderont pas la mission lunaire dont le départ est fixé au 16 avril.

La défection du réservoir a été remarquée mardi dernier au cours d'un test. Jeudi matin, l'opération de démontage de la cabine de commande de la fusée porteuse a été entreprise au Cap Kennedy hier matin. Le vol Apollo 16, tout d'abord fixé au 14 mars, avait déjà été remis à la suite de problèmes techniques.

Les réminiscences du Colonel

Mon premier emploi:

"La première fois que j'ai travaillé, c'était pour un fermier appelé Charlie Norris. Je gagnais deux dollars par mois, avec chambre et pension. J'avais dix ans. Il m'envoyait nettoyer un lopin de terre derrière la ferme. A la fin du mois, j'avais réussi à débayer environ un acre. Mais j'avoue que les nombreux oiseaux, les écureuils et les papillons rendaient beaucoup mon attention. Tant et si bien, qu'un jour Charlie Norris me remit mes deux dollars et me renvoya chez moi. Arrivé à la maison, je remis les deux dollars à ma mère et lui dis ce qui était arrivé. Elle me donna alors une leçon que je n'oublierai jamais. "Elle me demanda ce que je pourrais bien faire de moi si je ne pouvais garder un emploi de deux dollars par mois. C'est là que je pris la résolution de ne jamais laisser le nombre d'heures ou la difficulté de la tâche m'empêcher de faire le mieux possible ce que j'aurais à faire."

Les paroles de sa mère firent une forte impression sur le Colonel qui, jusqu'ici, n'a pas dérogé à la promesse qu'il s'était faite ce jour-là. C'est dans ce même esprit qu'il apprend le secret de sa recette à ses aides. Voilà pourquoi, lorsqu'ils préparent le Poulet Frit à la Kentucky, ils y apportent la même attention et la même fierté que le Colonel. C'est pour ça qu'il est "bon à s'en lécher les doigts", chaque fois.

Colonel Sanders et ses aides le font "bon à s'en lécher les doigts"

aux 8 Villas du Poulet

- A CHARLESBOURG 623-5449
- A STE-FOY 653-8783
- A LIMOULO 529-9664
- A LIMOULO 529-8901
- A MONTMAGNY 248-3065
- VIEUX QUEBEC 529-2183
- A DUBERGER 681-7844
- A LEVIS 837-0288

HORAIRES DE TÉLÉVISION

Comprenant également les postes transmis par câble

- (4) Québec CFCM-TV (3) Burlington WCAX-TV (10) Montréal CFTM-TV
- (5) Québec CKMI-TV (7) Sherbrooke CHLT-TV (12) Montréal CFCF-TV
- (11) Québec CBVT (8) Mt. Washington WMTW-TV (13) Trois-Rivières CKTM-TV

LE VENDREDI 28 JANVIER 1972

- 6.00 P.M. (3) Channel 3 news hour c (4) Like Young c (7) Troisième édition c (10) Madame est servie c (11) Le gourmet farfelu c (12) Pulse c (13) Jasette. Emission d'information - Thème: Les loisirs.
- 6.15 (7) C'est mon opinion c
- 6.20 (1) Edition sportive c (4) Nouvelles du sport c (4) Panorama c (7) Ombres à marier c (11) Le téléjournal c (13) Le 13 vous informe
- 6.30 (11) Nouvelles du sport c (3) News c (4) Madame est servie c (7) Star Trek c (10) Le 10 vous informe c (11) Format 30 c (13) Story Theatre c (13) Ce soir, Jean-Pierre...
- (13) J'ai lu pour vous. Emission portant sur les Best-sellers
- 7.25 (10) Les commentaires de Me Alban Flamand c (7) Circus c (7) The New Dick Van Dyke show c (7) Les Pierrafeu c (10) En première: "Soudain l'été dernier"
- A.M. (8) Across the fence c (12) Montreal bulletin board - Morning news c (7) Echoes of calvary c (4) Tomorrow today c (8) The Bugs Bunny show c (8) Will the real Jerry Lewis please sit down? c (12) Hercule c (3) Scooby-doo, where are you c (8) Road runner c (12) Ultraman c (8) Aujour'hui à CBVT
- (4) In the news c (3) The Harlem globetrotters c (7) (11) (13) Yogi et Popotame c (8) Funky Phantom c (10) Fusée XL-5 (13) Spiderman c (3) In the news c (3) Pebbles and Bamm-Bamm c (4) Ciné-aventures: "Le port des pirates" (7) (11) (13) Mon ami Ben c (8) Bewitched c (10) Les Aventures de l'air c (12) Dastardly and Muttley in their flying machines c (3) In the news c (3) Archie's TV funnies c (7) (11) (13) Tour de terre c (8) Liderville c (12) The Perils of Penelope Pitstop c (3) In the news c (3) Help! it's the hair Bear Bunch! c (4) Dessins animés c (8) Jackson 5 c (10) Capitaine Scarlet c (12) The Flintstones c (7) (11) (13) Le roi Léo c (3) In the news c (3) Pebbles and Bamm-Bamm c (4) Ciné-aventures: "Le port des pirates" (7) (11) (13) Mon ami Ben c (8) Bewitched c (10) Les Aventures de l'air c (12) Dastardly and Muttley in their flying machines c (3) In the news c (3) Archie's TV funnies c (7) (11) (13) Tour de terre c (8) Liderville c (12) The Perils of Penelope Pitstop c (3) In the news c (3) Wrestling c (3) Canadiana collage sports c (8) Sports challenge c (10) Sur le matelas c (8) Basketball c (12) Grand Prix Wrestling c (3) Wrestling c (3) The Monkees c (4) De tout, de tous c (7) Le cirque à Tonton c (8) Jonny Quest c (10) Bon week-end c (11) Les Corsaires c (12) Cool McCool c (13) Les petites annonces
- (3) In the news c (3) You are there c (4) Mission impossible c (8) The Phil Esposito show c (11) (13) Le monde en liberté (12) Star Trek c (3) Children's film festival c (3) Heidi (2ième partie) c (3) Children's cinema c (7) Skippy le Kangourou c (8) American Bandstand c (11) (13) Le golf et ses étoiles (12) Mes amis les animaux c (4) Route des rodéos (7) L'agriculteur (10) Voyage - Informations (12) Saturday movie: "Fear strikes out" c (3) People c (3) Sapporo Pré-Olympic c (7) (11) (13) Le Carnaval Boubou spécial c (8) Judd for the defense c (10) Jeunesse en forme c (3) This is your life c (4) Cinéma: "Tokyo Joé" c (3) Wrestling c (3) Canadiana collage sports c (8) Sports challenge c (10) Sur le matelas c (8) Basketball c (12) Grand Prix Wrestling c (3) Wrestling c (3) The Monkees c (4) De tout, de tous c (7) Le cirque à Tonton c (8) Jonny Quest c (10) Bon week-end c (11) Les Corsaires c (12) Cool McCool c (13) Les petites annonces
- (3) In the news c (3) You are there c (4) Mission impossible c (8) The Phil Esposito show c (11) (13) Le monde en liberté (12) Star Trek c (3) Children's film festival c (3) Heidi (2ième partie) c (3) Children's cinema c (7) Skippy le Kangourou c (8) American Bandstand c (11) (13) Le golf et ses étoiles (12) Mes amis les animaux c (4) Route des rodéos (7) L'agriculteur (10) Voyage - Informations (12) Saturday movie: "Fear strikes out" c (3) People c (3) Sapporo Pré-Olympic c (7) (11) (13) Le Carnaval Boubou spécial c (8) Judd for the defense c (10) Jeunesse en forme c (3) This is your life c (4) Cinéma: "Tokyo Joé" c (3) Wrestling c (3) Canadiana collage sports c (8) Sports challenge c (10) Sur le matelas c (8) Basketball c (12) Grand Prix Wrestling c (3) Wrestling c (3) The Monkees c (4) De tout, de tous c (7) Le cirque à Tonton c (8) Jonny Quest c (10) Bon week-end c (11) Les Corsaires c (12) Cool McCool c (13) Les petites annonces
- (3) In the news c (3) You are there c (4) Mission impossible c (8) The Phil Esposito show c (11) (13) Le monde en liberté (12) Star Trek c (3) Children's film festival c (3) Heidi (2ième partie) c (3) Children's cinema c (7) Skippy le Kangourou c (8) American Bandstand c (11) (13) Le golf et ses étoiles (12) Mes amis les animaux c (4) Route des rodéos (7) L'agriculteur (10) Voyage - Informations (12) Saturday movie: "Fear strikes out" c (3) People c (3) Sapporo Pré-Olympic c (7) (11) (13) Le Carnaval Boubou spécial c (8) Judd for the defense c (10) Jeunesse en forme c (3) This is your life c (4) Cinéma: "Tokyo Joé" c (3) Wrestling c (3) Canadiana collage sports c (8) Sports challenge c (10) Sur le matelas c (8) Basketball c (12) Grand Prix Wrestling c (3) Wrestling c (3) The Monkees c (4) De tout, de tous c (7) Le cirque à Tonton c (8) Jonny Quest c (10) Bon week-end c (11) Les Corsaires c (12) Cool McCool c (13) Les petites annonces

LE SAMEDI 29 JANVIER 1972

- 11.00 (3) Sabrina the teenage witch c (7) (11) (13) Robin-fusée c (8) Curiosity shop c (10) Super Heroes (12) The Pink Panther show c (3) In the news c (3) Josie and the Pussycats c (4) Les enfants de l'avenir c (7) (11) (13) Lassie c (10) L'académie sous-marine (12) Underdog c (3) In the news c (3) The Monkees c (4) De tout, de tous c (7) Le cirque à Tonton c (8) Jonny Quest c (10) Bon week-end c (11) Les Corsaires c (12) Cool McCool c (13) Les petites annonces
- (3) In the news c (3) You are there c (4) Mission impossible c (8) The Phil Esposito show c (11) (13) Le monde en liberté (12) Star Trek c (3) Children's film festival c (3) Heidi (2ième partie) c (3) Children's cinema c (7) Skippy le Kangourou c (8) American Bandstand c (11) (13) Le golf et ses étoiles (12) Mes amis les animaux c (4) Route des rodéos (7) L'agriculteur (10) Voyage - Informations (12) Saturday movie: "Fear strikes out" c (3) People c (3) Sapporo Pré-Olympic c (7) (11) (13) Le Carnaval Boubou spécial c (8) Judd for the defense c (10) Jeunesse en forme c (3) This is your life c (4) Cinéma: "Tokyo Joé" c (3) Wrestling c (3) Canadiana collage sports c (8) Sports challenge c (10) Sur le matelas c (8) Basketball c (12) Grand Prix Wrestling c (3) Wrestling c (3) The Monkees c (4) De tout, de tous c (7) Le cirque à Tonton c (8) Jonny Quest c (10) Bon week-end c (11) Les Corsaires c (12) Cool McCool c (13) Les petites annonces
- (3) In the news c (3) You are there c (4) Mission impossible c (8) The Phil Esposito show c (11) (13) Le monde en liberté (12) Star Trek c (3) Children's film festival c (3) Heidi (2ième partie) c (3) Children's cinema c (7) Skippy le Kangourou c (8) American Bandstand c (11) (13) Le golf et ses étoiles (12) Mes amis les animaux c (4) Route des rodéos (7) L'agriculteur (10) Voyage - Informations (12) Saturday movie: "Fear strikes out" c (3) People c (3) Sapporo Pré-Olympic c (7) (11) (13) Le Carnaval Boubou spécial c (8) Judd for the defense c (10) Jeunesse en forme c (3) This is your life c (4) Cinéma: "Tokyo Joé" c (3) Wrestling c (3) Canadiana collage sports c (8) Sports challenge c (10) Sur le matelas c (8) Basketball c (12) Grand Prix Wrestling c (3) Wrestling c (3) The Monkees c (4) De tout, de tous c (7) Le cirque à Tonton c (8) Jonny Quest c (10) Bon week-end c (11) Les Corsaires c (12) Cool McCool c (13) Les petites annonces
- (3) In the news c (3) You are there c (4) Mission impossible c (8) The Phil Esposito show c (11) (13) Le monde en liberté (12) Star Trek c (3) Children's film festival c (3) Heidi (2ième partie) c (3) Children's cinema c (7) Skippy le Kangourou c (8) American Bandstand c (11) (13) Le golf et ses étoiles (12) Mes amis les animaux c (4) Route des rodéos (7) L'agriculteur (10) Voyage - Informations (12) Saturday movie: "Fear strikes out" c (3) People c (3) Sapporo Pré-Olympic c (7) (11) (13) Le Carnaval Boubou spécial c (8) Judd for the defense c (10) Jeunesse en forme c (3) This is your life c (4) Cinéma: "Tokyo Joé" c (3) Wrestling c (3) Canadiana collage sports c (8) Sports challenge c (10) Sur le matelas c (8) Basketball c (12) Grand Prix Wrestling c (3) Wrestling c (3) The Monkees c (4) De tout, de tous c (7) Le cirque à Tonton c (8) Jonny Quest c (10) Bon week-end c (11) Les Corsaires c (12) Cool McCool c (13) Les petites annonces
- (3) In the news c (3) You are there c (4) Mission impossible c (8) The Phil Esposito show c (11) (13) Le monde en liberté (12) Star Trek c (3) Children's film festival c (3) Heidi (2ième partie) c (3) Children's cinema c (7) Skippy le Kangourou c (8) American Bandstand c (11) (13) Le golf et ses étoiles (12) Mes amis les animaux c (4) Route des rodéos (7) L'agriculteur (10) Voyage - Informations (12) Saturday movie: "Fear strikes out" c (3) People c (3) Sapporo Pré-Olympic c (7) (11) (13) Le Carnaval Boubou spécial c (8) Judd for the defense c (10) Jeunesse en forme c (3) This is your life c (4) Cinéma: "Tokyo Joé" c (3) Wrestling c (3) Canadiana collage sports c (8) Sports challenge c (10) Sur le matelas c (8) Basketball c (12) Grand Prix Wrestling c (3) Wrestling c (3) The Monkees c (4) De tout, de tous c (7) Le cirque à Tonton c (8) Jonny Quest c (10) Bon week-end c (11) Les Corsaires c (12) Cool McCool c (13) Les petites annonces
- (3) In the news c (3) You are there c (4) Mission impossible c (8) The Phil Esposito show c (11) (13) Le monde en liberté (12) Star Trek c (3) Children's film festival c (3) Heidi (2ième partie) c (3) Children's cinema c (7) Skippy le Kangourou c (8) American Bandstand c (11) (13) Le golf et ses étoiles (12) Mes amis les animaux c (4) Route des rodéos (7) L'agriculteur (10) Voyage - Informations (12) Saturday movie: "Fear strikes out" c (3) People c (3) Sapporo Pré-Olympic c (7) (11) (13) Le Carnaval Boubou spécial c (8) Judd for the defense c (10) Jeunesse en forme c (3) This is your life c (4) Cinéma: "Tokyo Joé" c (3) Wrestling c (3) Canadiana collage sports c (8) Sports challenge c (10) Sur le matelas c (8) Basketball c (12) Grand Prix Wrestling c (3) Wrestling c (3) The Monkees c (4) De tout, de tous c (7) Le cirque à Tonton c (8) Jonny Quest c (10) Bon week-end c (11) Les Corsaires c (12) Cool McCool c (13) Les petites annonces
- (3) In the news c (3) You are there c (4) Mission impossible c (8) The Phil Esposito show c (11) (13) Le monde en liberté (12) Star Trek c (3) Children's film festival c (3) Heidi (2ième partie) c (3) Children's cinema c (7) Skippy le Kangourou c (8) American Bandstand c (11) (13) Le golf et ses étoiles (12) Mes amis les animaux c (4) Route des rodéos (7) L'agriculteur (10) Voyage - Informations (12) Saturday movie: "Fear strikes out" c (3) People c (3) Sapporo Pré-Olympic c (7) (11) (13) Le Carnaval Boubou spécial c (8) Judd for the defense c (10) Jeunesse en forme c (3) This is your life c (4) Cinéma: "Tokyo Joé" c (3) Wrestling c (3) Canadiana collage sports c (8) Sports challenge c (10) Sur le matelas c (8) Basketball c (12) Grand Prix Wrestling c (3) Wrestling c (3) The Monkees c (4) De tout, de tous c (7) Le cirque à Tonton c (8) Jonny Quest c (10) Bon week-end c (11) Les Corsaires c (12) Cool McCool c (13) Les petites annonces
- (3) In the news c (3) You are there c (4) Mission impossible c (8) The Phil Esposito show c (11) (13) Le monde en liberté (12) Star Trek c (3) Children's film festival c (3) Heidi (2ième partie) c (3) Children's cinema c (7) Skippy le Kangourou c (8) American Bandstand c (11) (13) Le golf et ses étoiles (12) Mes amis les animaux c (4) Route des rodéos (7) L'agriculteur (10) Voyage - Informations (12) Saturday movie: "Fear strikes out" c (3) People c (3) Sapporo Pré-Olympic c (7) (11) (13) Le Carnaval Boubou spécial c (8) Judd for the defense c (10) Jeunesse en forme c (3) This is your life c (4) Cinéma: "Tokyo Joé" c (3) Wrestling c (3) Canadiana collage sports c (8) Sports challenge c (10) Sur le matelas c (8) Basketball c (12) Grand Prix Wrestling c (3) Wrestling c (3) The Monkees c (4) De tout, de tous c (7) Le cirque à Tonton c (8) Jonny Quest c (10) Bon week-end c (11) Les Corsaires c (12) Cool McCool c (13) Les petites annonces
- (3) In the news c (3) You are there c (4) Mission impossible c (8) The Phil Esposito show c (11) (13) Le monde en liberté (12) Star Trek c (3) Children's film festival c (3) Heidi (2ième partie) c (3) Children's cinema c (7) Skippy le Kangourou c (8) American Bandstand c (11) (13) Le golf et ses étoiles (12) Mes amis les animaux c (4) Route des rodéos (7) L'agriculteur (10) Voyage - Informations (12) Saturday movie: "Fear strikes out" c (3) People c (3) Sapporo Pré-Olympic c (7) (11) (13) Le Carnaval Boubou spécial c (8) Judd for the defense c (10) Jeunesse en forme c (3) This is your life c (4) Cinéma: "Tokyo Joé" c (3) Wrestling c (3) Canadiana collage sports c (8) Sports challenge c (10) Sur le matelas c (8) Basketball c (12) Grand Prix Wrestling c (3) Wrestling c (3) The Monkees c (4) De tout, de tous c (7) Le cirque à Tonton c (8) Jonny Quest c (10) Bon week-end c (11) Les Corsaires c (12) Cool McCool c (13) Les petites annonces
- (3) In the news c (3) You are there c (4) Mission impossible c (8) The Phil Esposito show c (11) (13) Le monde en liberté (12) Star Trek c (3) Children's film festival c (3) Heidi (2ième partie) c (3) Children's cinema c (7) Skippy le Kangourou c (8) American Bandstand c (11) (13) Le golf et ses étoiles (12) Mes amis les animaux c (4) Route des rodéos (7) L'agriculteur (10) Voyage - Informations (12) Saturday movie: "Fear strikes out" c (3) People c (3) Sapporo Pré-Olympic c (7) (11) (13) Le Carnaval Boubou spécial c (8) Judd for the defense c (10) Jeunesse en forme c (3) This is your life c (4) Cinéma: "Tokyo Joé" c (3) Wrestling c (3) Canadiana collage sports c (8) Sports challenge c (10) Sur le matelas c (8) Basketball c (12) Grand Prix Wrestling c (3) Wrestling c (3) The Monkees c (4) De tout, de tous c (7) Le cirque à Tonton c (8) Jonny Quest c (10) Bon week-end c (11) Les Corsaires c (12) Cool McCool c (13) Les petites annonces
- (3) In the news c (3) You are there c (4) Mission impossible c (8) The Phil Esposito show c (11) (13) Le monde en liberté (12) Star Trek c (3) Children's film festival c (3) Heidi (2ième partie) c (3) Children's cinema c (7) Skippy le Kangourou c (8) American Bandstand c (11) (13) Le golf et ses étoiles (12) Mes amis les animaux c (4) Route des rodéos (7) L'agriculteur (10) Voyage - Informations (12) Saturday movie: "Fear strikes out" c (3) People c (3) Sapporo Pré-Olympic c (7) (11) (13) Le Carnaval Boubou spécial c (8) Judd for the defense c (10) Jeunesse en forme c (3) This is your life c (4) Cinéma: "Tokyo Joé" c (3) Wrestling c (3) Canadiana collage sports c (8) Sports challenge c (10) Sur le matelas c (8) Basketball c (12) Grand Prix Wrestling c (3) Wrestling c (3) The Monkees c (4) De tout, de tous c (7) Le cirque à Tonton c (8) Jonny Quest c (10) Bon week-end c (11) Les Corsaires c (12) Cool McCool c (13) Les petites annonces
- (3) In the news c (3) You are there c (4) Mission impossible c (8) The Phil Esposito show c (11) (13) Le monde en liberté (12) Star Trek c (3) Children's film festival c (3) Heidi (2ième partie) c (3) Children's cinema c (7) Skippy le Kangourou c (8) American Bandstand c (11) (13) Le golf et ses étoiles (12) Mes amis les animaux c (4) Route des rodéos (7) L'agriculteur (10) Voyage - Informations (12) Saturday movie: "Fear strikes out" c (3) People c (3) Sapporo Pré-Olympic c (7) (11) (13) Le Carnaval Boubou spécial c (8) Judd for the defense c (10) Jeunesse en forme c (3) This is your life c (4) Cinéma: "Tokyo Joé" c (3) Wrestling c (3) Canadiana collage sports c (8) Sports challenge c (10) Sur le matelas c (8) Basketball c (12) Grand Prix Wrestling c (3) Wrestling c (3) The Monkees c (4) De tout, de tous c (7) Le cirque à Tonton c (8) Jonny Quest c (10) Bon week-end c (11) Les Corsaires c (12) Cool McCool c (13) Les petites annonces
- (3) In the news c (3) You are there c (4) Mission impossible c (8) The Phil Esposito show c (11) (13) Le monde en liberté (12) Star Trek c (3) Children's film festival c (3) Heidi (2ième partie) c (3) Children's cinema c (7) Skippy le Kangourou c (8) American Bandstand c (11) (13) Le golf et ses étoiles (12) Mes amis les animaux c (4) Route des rodéos (7) L'agriculteur (10) Voyage - Informations (12) Saturday movie: "Fear strikes out" c (3) People c (3) Sapporo Pré-Olympic c (7) (11) (13) Le Carnaval Boubou spécial c (8) Judd for the defense c (10) Jeunesse en forme c (3) This is your life c (4) Cinéma: "Tokyo Joé" c (3) Wrestling c (3) Canadiana collage sports c (8) Sports challenge c (10) Sur le matelas c (8) Basketball c (12) Grand Prix Wrestling c (3) Wrestling c (3) The Monkees c (4) De tout, de tous c (7) Le cirque à Tonton c (8) Jonny Quest c (10) Bon week-end c (11) Les Corsaires c (12) Cool McCool c (13) Les petites annonces
- (3) In the news c (3) You are there c (4) Mission impossible c (8) The Phil Esposito show c (11) (13) Le monde en liberté (12) Star Trek c (3) Children's film festival c (3) Heidi (2ième partie) c (3) Children's cinema c (7) Skippy le Kangourou c (8) American Bandstand c (11) (13) Le golf et ses étoiles (12) Mes amis les animaux c (4) Route des rodéos (7) L'agriculteur (10) Voyage - Informations (12) Saturday movie: "Fear strikes out" c (3) People c (3) Sapporo Pré-Olympic c (7) (11) (13) Le Carnaval Boubou spécial c (8) Judd for the defense c (10) Jeunesse en forme c (3) This is your life c (4) Cinéma: "Tokyo Joé" c (3) Wrestling c (3) Canadiana collage sports c (8) Sports challenge c (10) Sur le matelas c (8) Basketball c (12) Grand Prix Wrestling c (3) Wrestling c (3) The Monkees c (4) De tout, de tous c (7) Le cirque à Tonton c (8) Jonny Quest c (10) Bon week-end c (11) Les Corsaires c (12) Cool McCool c (13) Les petites annonces
- (3) In the news c (3) You are there c (4) Mission impossible c (8) The Phil Esposito show c (11) (13) Le monde en liberté (12) Star Trek c (3) Children's film festival c (3) Heidi (2ième partie) c (3) Children's cinema c (7) Skippy le Kangourou c (8) American Bandstand c (11) (13) Le golf et ses étoiles (12) Mes amis les animaux c (4) Route des rodéos (7) L'agriculteur (10) Voyage - Informations (12) Saturday movie: "Fear strikes out" c (3) People c (3) Sapporo Pré-Olympic c (7) (11) (13) Le Carnaval Boubou spécial c (8) Judd for the defense c (10) Jeunesse en forme c (3) This is your life c (4) Cinéma: "Tokyo Joé" c (3) Wrestling c (3) Canadiana collage sports c (8) Sports challenge c (10) Sur le matelas c (8) Basketball c (12) Grand Prix Wrestling c (3) Wrestling c (3) The Monkees c (4) De tout, de tous c (7) Le cirque à Tonton c (8) Jonny Quest c (10) Bon week-end c (11) Les Corsaires c (12) Cool McCool c (13) Les petites annonces
- (3) In the news c (3) You are there c (4) Mission impossible c (8) The Phil Esposito show c (11) (13) Le monde en liberté (12) Star Trek c (3) Children's film festival c (3) Heidi (2ième partie) c (3) Children's cinema c (7) Skippy le Kangourou c (8) American Bandstand c (11) (13) Le golf et ses étoiles (12) Mes amis les animaux c (4) Route des rodéos (7) L'agriculteur (10) Voyage - Informations (12) Saturday movie: "Fear strikes out" c (3) People c (3) Sapporo Pré-Olympic c (7) (11) (13) Le Carnaval Boubou spécial c (8) Judd for the defense c (10) Jeunesse en forme c (3) This is your life c (4) Cinéma: "Tokyo Joé" c (3) Wrestling c (3) Canadiana collage sports c (8) Sports challenge c (10) Sur le matelas c (8) Basketball c (12) Grand Prix Wrestling c (3) Wrestling c (3) The Monkees c (4) De tout, de tous c (7) Le cirque à Tonton c (8) Jonny Quest c (10) Bon week-end c (11) Les Corsaires c (12) Cool McCool c (13) Les petites annonces
- (3) In the news c (3) You are there c (4) Mission impossible c (8) The Phil Esposito show c (11) (13) Le monde en liberté (12) Star Trek c (3) Children's film festival c (3) Heidi (2ième partie) c (3) Children's cinema c (7) Skippy le Kangourou c (8) American Bandstand c (11) (13) Le golf et ses étoiles (12) Mes amis les animaux c (4) Route des rodéos (7) L'agriculteur (10) Voyage - Informations (12) Saturday movie: "Fear strikes out" c (3) People c (3) Sapporo Pré-Olympic c (7) (11) (13) Le Carnaval Boubou spécial c (8) Judd for the defense c (10) Jeunesse en forme c (3) This is your life c (4) Cinéma: "Tokyo Joé" c (3) Wrestling c (3) Canadiana collage sports c (8) Sports challenge c (10) Sur le matelas c (8) Basketball c (12) Grand Prix Wrestling c (3) Wrestling c (3) The Monkees c (4) De tout, de tous c (7) Le cirque à Tonton c (8) Jonny Quest c (10) Bon week-end c (11) Les Corsaires c (12) Cool McCool c (13) Les petites annonces
- (3) In the news c (3) You are there c (4) Mission impossible c (8) The Phil Esposito show c (11) (13) Le monde en liberté (12) Star Trek c (3) Children's film festival c (3) Heidi (2ième partie) c (3) Children's cinema c (7) Skippy le Kangourou c (8) American Bandstand c (11) (13) Le golf et ses étoiles (12) Mes amis les animaux c (4) Route des rodéos (7) L'agriculteur (10) Voyage - Informations (12) Saturday movie: "Fear strikes out" c (3) People c (3) Sapporo Pré-Olympic c (7) (11) (13) Le Carnaval Boubou spécial c (8) Judd for the defense c (10) Jeunesse en forme c (3) This is your life c (4) Cinéma: "Tokyo Joé" c (3) Wrestling c (3) Canadiana collage sports c (8) Sports challenge c (10) Sur le matelas c (8) Basketball c (12) Grand Prix Wrestling c (3) Wrestling c (3) The Monkees c (4) De tout, de tous c (7) Le cirque à Tonton c (8) Jonny Quest c (10) Bon week-end c (11) Les Corsaires c (12) Cool McCool c (13) Les petites annonces
- (3) In the news c (3) You are there c (4) Mission impossible c (8) The Phil Esposito show c (11) (13) Le monde en liberté (12) Star Trek c (3) Children's film festival c (3) Heidi (2ième partie) c (3) Children's cinema c (7) Skippy le Kangourou c (8) American Bandstand c (11) (13) Le golf et ses étoiles (12) Mes amis les animaux c (4) Route des rodéos (7) L'agriculteur (10) Voyage - Informations (12) Saturday movie: "Fear strikes out" c (3) People c (3) Sapporo Pré-Olympic c (7) (11) (13) Le Carnaval Boubou spécial c (8) Judd for the defense c (10) Jeunesse en forme c (3) This is your life c (4) Cinéma: "Tokyo Joé" c (3) Wrestling c (3) Canadiana collage sports c (8) Sports challenge c (10) Sur le matelas c (8) Basketball c (12) Grand Prix Wrestling c (3) Wrestling c (3) The Monkees c (4) De tout, de tous c (7) Le cirque à Tonton c (8) Jonny Quest c (10) Bon week-end c (11) Les Corsaires c (12) Cool McCool c (13) Les petites annonces
- (3) In the news c (3) You are there c (4) Mission impossible c (8) The Phil Esposito show c (11) (13) Le monde en liberté (12) Star Trek c (3) Children's film festival c (3) Heidi (2ième partie) c (3) Children's cinema c (7) Skippy le Kangourou c (8) American Bandstand c (11) (13) Le golf et ses étoiles (12) Mes amis les animaux c (4) Route des rodéos (7) L'agriculteur (10) Voyage - Informations (12) Saturday movie: "Fear strikes out" c (3) People c (3) Sapporo Pré-Olympic c (7) (11) (13) Le Carnaval Boubou spécial c (8) Judd for the defense c (10) Jeunesse en forme c (3) This is your life c (4) Cinéma: "Tokyo Joé" c (3) Wrestling c (3) Canadiana collage sports c (8) Sports challenge c (10) Sur le matelas c (8) Basketball c (12) Grand Prix Wrestling c (3) Wrestling c (3) The Monkees c (4) De tout, de tous c (7) Le cirque à Tonton c (8) Jonny Quest c (10) Bon week-end c (11) Les Corsaires c (12) Cool McCool c (13) Les petites annonces
- (3) In the news c (3) You are there c (4) Mission impossible c (8) The Phil Esposito show c (11) (13) Le monde en liberté (12) Star Trek c (3) Children's film festival c (3) Heidi (2ième partie) c (3) Children's cinema c (7) Skippy le Kangourou c (8) American Bandstand c (11) (13) Le golf et ses étoiles (12) Mes amis les animaux c (4) Route des rodéos (7) L'agriculteur (10) Voyage - Informations (12) Saturday movie: "Fear strikes out" c (3) People c (3) Sapporo Pré-Olympic c (7) (11) (13) Le Carnaval Boubou spécial c (8) Judd for the defense c (10) Jeunesse en forme c (3) This is your life c (4) Cinéma: "Tokyo Joé" c (3) Wrestling c (3) Canadiana collage sports c (8) Sports challenge c (10) Sur le matelas c (8) Basketball c (12) Grand Prix Wrestling c (3) Wrestling c (3) The Monkees c (4) De tout, de tous c (7) Le cirque à Tonton c (8) Jonny Quest c (10) Bon week-end c (11) Les Corsaires c (12) Cool McCool c (13) Les petites annonces
- (3) In the

Conseil de sécurité

Les Africains veulent traiter de la question rhodésienne en priorité

ADDIS - ABEBA (d'après l'AFP et UPI) — Réuni pour la première fois sur le continent africain, le Conseil de sécurité entame, aujourd'hui, un débat sur le racisme et le colonialisme qui sera déterminant pour l'avenir des relations entre l'Afrique et le monde extérieur. Les pays africains ont décidé hier de faire pression sur le Conseil de sécurité pour donner la priorité au problème rhodésien, déclarait hier un porte-parole du groupe africain.

L'Afrique a également l'intention de demander au conseil par le truchement de ses trois porte-parole, au nombre desquels figure la Guinée, d'entendre les représentants des divers mouvements de libération reconnus par l'Organisation de l'unité africaine.

La réunion a lieu au moment où interviennent les événements de Rhodesie autour de la visite de la commission Pearce, qui ne manquera pas de rendre encore plus difficile la situation des pays occidentaux. C'est en effet une chose que d'opposer un veto à un projet de résolution dans la relative quiétude de l'hémicycle new-yorkais et c'en est une autre que de ne le faire sous les yeux de 11 États immédiatement concernés. M. Diallo Telli, secrétaire général de l'OUA (Organisation de l'unité africaine), a d'ailleurs exprimé l'espoir au cours d'une conférence de presse "qu'aucune nation ne viendra en Afrique pour opposer son veto à une résolution quelconque mais pour trouver des solutions pratiques aux troubles africains". Le cahier des doléances de

Afrique remplit plusieurs volumes. Pour les pays africains, il s'agit essentiellement d'obtenir du conseil qu'il examine sérieusement le problème de la non-observation des résolutions antérieures de l'ONU et prenne les dispositions voulues pour contraindre les pays occidentaux à revoir leur politique et leurs relations avec les régimes racistes et colonialistes. La synthèse de la position africaine est contenue dans la "déclaration de Mogadiscio" adoptée en octobre dernier par la conférence des chefs d'Etat d'Afrique centrale et orientale. Cette déclaration veut en quelque sorte faire le point du célèbre "Manifeste de Lusaka" d'avril 1968 afin de ne laisser planer aucune ambiguïté quant à l'attitude du continent face à l'apartheid et aux vestiges du colonialisme. C'est

ainsi que pour la première fois peut-être dans un document public, le nom de la France, évoqué à propos de Djibouti et des Comores, était rangé aux côtés de ceux de l'Espagne et du Portugal dans le chapitre réservé au colonialisme. La résolution rejette toute solution du problème rhodésien qui va à l'encontre du principe de "Nimmar" (pas d'indépendance avant l'instauration d'un régime véritablement représentatif de la majorité). Elle condamne non moins énergiquement toute velléité de dialogue avec les régimes racistes ainsi qu'avec "les puissances impérialistes de l'OTAN" qui continuent d'aider l'Afrique du Sud et le Portugal dans leur guerre contre les peuples de l'Afrique australe.

D'autre part, la déclaration de Mogadiscio demande à l'OUA "d'entreprendre une étude sur les activités des monopoles et des entreprises qui sont engagées à l'heure actuelle en Afrique australe et dans les États africains indépendants en vue de leur imposer des sanctions". Enfin le manifeste déclare: "Pour le régime colonialiste portugais de même que pour les gouvernements minoritaires et

racistes d'Afrique du Sud et de Rhodesie, le seul choix consiste ou bien à renoncer à leur philosophie colonialiste et raciste et à entreprendre des négociations sur les questions relatives au bien-être politique, économique et social des populations de ces pays, ou bien à maintenir le statu quo et par là, semer les graines d'une éventuelle violence sur une vaste échelle et amener la destruction aveugle des vies et des propriétés". C'est assez dire que le temps des simples déclarations d'intention, au demeurant jamais observées paraît révolu. M. Telli devait dire d'autre part: "Si par malice il venait à l'idée d'un gouvernement ou de quelque autre personne ou institution mal intentionnée d'empêcher le Conseil de sécurité de se pencher sur les problèmes pour lesquels il est venu en Afrique... Il va sans dire que ce sera non seulement le droit mais le devoir de l'Afrique de s'opposer à une telle manœuvre". En ce qui a trait à la question rhodésienne, les Soviétiques et les Chinois ont fait savoir qu'ils accepteraient de la voir dominer les débats. Les Britanniques et les Américains ont préféré réserver leur jugement jusqu'à la présentation de la proposition africaine à l'ONU.

Rhodesie

Des mesures économiques s'imposent pour rétablir la confiance des Noirs

(D'après Reuter et UPI) — On apprend hier à Londres de sources politiques que M. Mansfield, chef du département rhodésien au Foreign Office, ferait des recommanda-

tions pour que le premier ministre Ian Smith pose des gestes pour mettre fin à la méfiance des noirs majoritaires envers le régime contrôlé par la majorité blanche.

donnant leur opinion sur les tentatives d'arriver à la commission Pearce au rythme de 1.000 par jour environ. Les membres de la commission n'ont pas révélé si les opinions étaient hostiles ou favorables à l'accord ni si elles émanaient principalement d'Européens ou d'Africains.

Deux membres de la commission ont rendu visite dans sa prison à Mlle Judith Todd, fille de l'ancien premier ministre de Rhodesie du Sud, qui a été en même temps arrêtée par la police de M. Smith, à Salisbury, il y a neuf jours. M. Garfield Todd et sa fille sont des opposants au régime Smith.

Deux autres membres de la commission Pearce ont également rendu visite, mercredi, dans sa prison, à M. Josiah Chinamano, trésorier du Conseil national africain, qui mène la lutte contre les accords anglo-rhodésiens.

Hier, les membres de la commission, qui se sont rendus dans des villes de l'intérieur pour recueillir les opinions de la population sur ces accords, rentraient à Salisbury pour rendre compte à lord Pearce, président de la commission britannique.

Samedi, les 14 membres itinérants de la commission vont se réunir avec leurs collègues restés dans la capitale et ils se rendront compte mutuellement des résultats de leurs sondages et de leurs auditions. Lundi, commencera une nouvelle série d'auditions dans les régions rurales du pays.

Cet appel a été lancé à la Chambre des Communes par M. Denis Healey, porte-parole du Labour pour les affaires étrangères et ancien ministre de la Défense, au cours du débat spécial de trois heures consacré à la situation en Rhodesie.

Critiquant vivement le projet de règlement, M. Healey a déclaré qu'il constituait une "capitulation et une trahison" des intérêts des cinq millions de Rhodésiens africains.

Faisant allusion aux incidents qui viennent de faire 14 morts et 50 blessés au sein de la population noire rhodésienne, M. Healey a mis en question le droit "d'un rebelle à la couronne (le premier ministre rhodésien Ian Smith) de tirer sur des sujets britanniques en territoire britannique, ajoutant que faute d'un retour à une situation politique normale en Rhodesie, la mission Pearce serait dans l'incapacité de s'acquitter de sa tâche et devrait être rapatriée.

Près de 600 policiers avaient été appelés par les autorités de l'Université d'Osaka pour enlever des barricades érigées par les étudiants.

Depuis une semaine, 86 universités japonaises sont le théâtre de manifestations d'étudiants qui protestent contre l'augmentation des droits universitaires.

Des lettres de Rhodésiens mes de l'accord anglo-rhodésien

Des lettres de Rhodésiens mes de l'accord anglo-rhodésien

LA COMPAGNIE D'ASSURANCES PROVINCES-UNIES



Le 20 janvier 1972, à l'occasion d'un cocktail, monsieur Joachim Thibault, courtier d'assurance, de St-Damien de Bellechasse, recevait un trophée qui lui était décerné pour s'être classé 2e meilleur producteur d'assurance-vie pour une 3e année consécutive. Monsieur Thibault a largement contribué aux \$32,000,000 de nouvelles affaires en assurances ordinaires placées en 1971 auprès de Provinces-Unies. Sur la photo, dans l'ordre habituel, monsieur Jacques Major, c.l.u., directeur des Ventes (Branche-vie) à la compagnie d'assurances Provinces-Unies, monsieur Irène Gagnon, c.l.u., gérant en assurance-vie pour la région de Québec, monsieur Joachim Thibault, courtier d'assurance, est félicité par monsieur Denis Vanasse, a.s.a., actuaire à la compagnie Provinces-Unies.

PAQUET INC. présentait, le lundi 24 janvier dernier, au Grand Théâtre de Québec, son défilé de la mariée, au profit de l'Orchestre Symphonique de Québec.



A cette occasion, monsieur Jean-Yves Laurin, président et directeur général de Paquet Inc., remettait un montant substantiel à monsieur Paul Chaput, président de l'Orchestre Symphonique de Québec. Nous apercevons à gauche, monsieur Hervé Baribeau, président du conseil d'administration de Paquet Inc., et à l'extrême droite, monsieur Jean-Marie Poitras, administrateur de Paquet Inc.



Participaient aussi à ce programme, les duchesses du Carnaval qui ont présenté, au public québécois, leur garde-robe Du Pont du Canada. A cette occasion, Paquet Inc. offrait un ensemble de valises Samsonite à chacune des duchesses, ainsi qu'à leur dame de compagnie, madame Aline Samson. Nous remercions la population québécoise de sa présence pour le succès de cette soirée.

Paquet Inc.

tiers-monde

DEMANDE D'ADMISSION AU CEPEG DE RIVIERE-DU-LOUP

DATE LIMITE: 1er mars 1972

Les finissants du cours secondaire qui sont désireux de s'inscrire au Cepeg de Rivière-du-Loup pour l'année scolaire 1972-73 doivent faire leur demande d'admission avant le premier mars 1972. On peut se procurer la formule de demande d'admission et les autres documents requis en s'adressant au:

Bureau du Registraire, Cepeg de Rivière-du-Loup, 85 rue Ste-Anne, Rivière-du-Loup (Tél.: 862-6903)

dans perspectives cette semaine



L'IRLANDE DU NORD EN GUERRE

Contrairement à la plupart des photographes de presse qui préfèrent se placer derrière leurs photos, le photographe italien Fulvio Grimaldi, lui, a préféré leur faire face. C'est donc de l'intérieur, c'est-à-dire du côté des résistants catholiques de Belfast, qu'il nous montre le vrai visage de la guerre d'Irlande, à laquelle femmes et enfants participent, à leur façon.

Dans le même numéro de Perspectives

Maurice Richard: Bien qu'il ne porte plus l'uniforme des Canadiens depuis 1960, il n'en continue pas moins de jouer au hockey. Trois pages de photos dans lesquelles on le voit aujourd'hui comme hier.

Jacqueline Barrette: Renault Gariépy nous présente cette jeune fille qui fait sensation comme monologuiste.

De plus: deux dessins humoristiques, et nos chroniques habituelles.

LE SOLEIL

Des prisonniers ennemis parlent de nouvelles offensives vietnamiennes

WASHINGTON (AFP) — Les prisonniers de guerre et le Vietcong prépareraient une offensive d'hiver et de printemps, selon des interrogatoires de prisonniers...

viennent et qui se manifesterait initialement par des attaques de faible envergure contre des avant-postes de l'armée et de la milice de Saigon...

La pilule pour homme n'est pas encore prête

ROME (AFP) — La pilule pour homme n'a pas encore été mise au point ni aux Etats-Unis, ni en Italie, où une confusion de terminologie dans une déclaration...

Douze blessés

MANILLE (AFP) — Douze personnes, en majorité des étudiants, ont été blessées hier au cours d'une manifestation sur le campus de l'université de Manille...

Du sang haïtien importé aux E.-U.

WASHINGTON (AFP) — Une firme américaine fait des importations massives de sang de Haïti, révèle aujourd'hui le "Washington Post" dans une dépêche de Port-au-Prince...



ELLE SURVIT A UNE CHUTE DE 31.000 PIEDS! — L'hôtesse de l'air yougoslave Vesna Vulovic a survécu à une chute de 31.000 pieds quand un DC 9 des Lignes aériennes yougoslaves a fait explosion en plein vol au-dessus de la Tchécoslovaquie...

Propositions pour un accord global aux négociations CEE-Etats-Unis présentées aux Six

BRUXELLES (Communautés européennes) (AFP) — La Commission européenne présentera lundi prochain au Conseil des ministres des Affaires étrangères des Six des propositions permettant d'arriver avec les Etats-Unis à un "accord global" dans les négociations commerciales engagées depuis le mois de décembre...

Par ailleurs, la commission vient d'adopter à l'intention du conseil un rapport d'une dizaine de pages sur l'Etat des négociations après les deux premiers "rounds" de décembre et janvier...



DOUBLE MEURTRE — Deux policiers new-yorkais ont été abattus en pleine rue, hier soir, dans un quartier d'East Village, par trois hommes qui se sont enfuis en emportant leurs revolvers d'ordonnance. Il s'agit du deuxième attentat commis contre des policiers à New York en 24 heures. Jeudi, un policier avait été gravement blessé de plusieurs balles dans l'estomac après avoir interpellé un automobiliste qui avait commis une infraction. Les deux victimes d'hier soir sont Gregory Foster, 22 ans, à gauche, et Rocco Laurie, 25 ans. (Téléphoto AP)

Santé, à sa retraite et ex-échoué de Ste-Foy, épouse de Dama Clarisse Berthiaume. Il demeurait au 1005, 125e Rue Shawinigan Sud, autrefois de Ste-Foy. Les funérailles auront lieu le samedi 29 janvier 1972, à 11 heures. Départ de la résidence funéraire Cloutier Ltée, 1025, Rue de l'Eglise, Ste-Foy.

à 10.45 heures pour l'église Notre-Dame de Foy et de là au cimetière Ste-Foy. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, sa belle-fille et ses gendres, M. et Mme Gérard Tremblay, M. et Mme Jacques Bréchaud (Louise), M. et Mme Wayne Parsons (Gisèle), ses petits-enfants, Diane, Lise, Claude et Pierre Tessier, M.O., M. et Mme Arthur Tessier, Mme Joseph Rochette, M. et Mme Joséphine Hamel, M. et Mme Charles-Louis Lafrance, M. et Mme Lucien Falardeau, M. et Mme Fernand Lévesque, M. et Mme Marcel St-Onge, M. et Mme Joseph Berthiaume ainsi que plusieurs neveux et nièces. Le salon sera fermé de 5 heures à 7 heures p.m.

THÉROUX (Sœur Clarinda) — A la Maison Générale, le 28 janvier 1972, à l'âge de 79 ans et 9 mois, est décédée Sœur St-Onge, née Clarinda Théroux, des Sœurs de la Charité. Elle comptait 55 ans de vie religieuse. Le service sera chanté le samedi 29 janvier, à 14.30 heures, en la chapelle de la Maison Générale avenue d'Estimaville et l'inhumation se fera au cimetière de la Communauté, sous la direction de la maison Lépine Ltée. quo-29

RENAUD (J.-Emile) — A l'Hôtel Dieu de Québec, le 25 janvier 1972, à l'âge de 75 ans et 4 mois, est décédé M. J.-Emile Renaud, époux de Alma Brière. Il demeurait au 1600, rue Georges, Shawinigan. Les funérailles auront lieu vendredi, le 28 janvier, à 2.30 heures. Départ du salon funéraire Bouette & Frères Ltée, 741, rue des Cèdres, Shawinigan.

720 CARTES DE REMERCIEMENTS

CARRIER (F.-S.) — Mme F.-S. Carrier et Mlle Rolande Carrier remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de condoléances à l'occasion du décès de M. F.-S. Carrier soit par offrandes de messes, bouquets, spirituels, tributs funéraires ou lettres de condoléances. A tous un cordial merci. quo-28

725 SERVICES ANNIVERSAIRES

COLLIN (Mme Napoléon Paul) — Samedi le 29 janvier 1972 à 3 heures p.m. l'Association des Collin, M. et Mme Napoléon Paul Collin, Mme Origène Parent, de Montréal; Siméon Verret, de Ste-Emile, Québec; Beaux-frères et belles-sœurs: Mme Albert Renaud, de Ste-Foy; Mme Joseph Bouvette, Mme Welly Brière, M. et Mme Emilie Brière, de Shawinigan; Mlle Eva Brière, de Montréal; M. Gaston Cloutier, de Lével; plusieurs petits-enfants, neveux et nièces. quo-28

ROCHETTE (François) — A Québec, le 26 janvier 1972, à l'âge de 65 ans, est décédé François Rochette, époux de Marie-Blanche Parent, habitant à St-Jovite. Il demeurait au 554 La Tourelle. Les funérailles auront lieu samedi, le 29 janvier, à 10 heures. Départ du salon funéraire Cloutier Ltée, 6450, Boul. Henri-Bourassa, Charlesbourg.

LIBRETTI (Laurent) — Samedi, le 29 janvier 1972, à 3 heures p.m., en l'église de Ste-Raymond, sera chanté le service anniversaire de Monsieur Laurent Libretti, époux de Marie-Anne Jobin. Parents et amis sont priés d'assister sans aucune autre invitation. quo-28

NADEAU (Gérard) — Samedi, le 29 janvier, à 4 heures p.m. en l'église St-Charles de Limoilou, sera chanté le service anniversaire de Monsieur Gérard Nadeau, époux de Emerentienne Bolduc. Parents et amis sont priés d'assister sans aucune autre invitation. quo-28

PARENT (Benoît) — Samedi le 29 janvier à 4 h p.m. en l'église de Ste-Foy sera chanté le service anniversaire de M. Benoît Parent époux de Mme Aline Parent. Parents et amis sont priés d'assister sans aucune autre invitation. quo-28

ROCHETTE (Georgiana) — A l'Hôpital Général, le 27 janvier 1972, à l'âge de 82 ans et 7 mois, est décédée Mlle Georgiana Rochette, fille de feu Pierre Rochette et de feu Marie-Anne Vallancourt. Elle demeurait à l'Hôpital Général. Les funérailles auront lieu le samedi 29 janvier, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire Cloutier Ltée, 975, Marguerite-Bourgeoys, 9.45 heures pour l'église Notre-Dame de Chemin et de là au cimetière St-Romuald. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants, belles-filles et son gendre, M. et Mme Hughes Martineau (Yolande Caron), M. et Mme Robert Boucher (Lyse), M. et Mme Pierre Martineau (Ghislaine Lambert), ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, Mme Géraldine Lehoucq (Léonine), Mme Jos Guay (Adrienne), Mme Léopold Francoeur (Marthe), M. Alfred Laplante, M. et Mme Louis-G. Laplante, M. et Mme Conrad Laplante, Sœur Marie de l'Incarnation S.S.M. et Mme Raoul Bouchard. quo-28

MARTINEAU (Cécile) — A Québec, le 27 janvier 1972, à l'âge de 66 ans, est décédée Dame Cécile Laplante, épouse de M. Louis-Alcide Martineau, ancienement photographe au Soleil. Elle demeurait au 975 Bourlamaque, Québec. Les funérailles auront lieu samedi, le 29 janvier, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire Cloutier Ltée, 975 Marguerite-Bourgeoys, 9.45 heures pour l'église Notre-Dame de Chemin et de là au cimetière St-Romuald. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants, belles-filles et son gendre, M. et Mme Robert Boucher (Lyse), M. et Mme Pierre Martineau (Ghislaine Lambert), ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, Mme Géraldine Lehoucq (Léonine), Mme Jos Guay (Adrienne), Mme Léopold Francoeur (Marthe), M. Alfred Laplante, M. et Mme Louis-G. Laplante, M. et Mme Conrad Laplante, Sœur Marie de l'Incarnation S.S.M. et Mme Raoul Bouchard. quo-28

MATHIEU (Jules-Frédéric) — A l'Hôpital de l'Enfant-Jésus, le 27 janvier 1972, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Jules-Frédéric Mathieu, époux de Marie-Louise Vézina. Il demeurait au 6595 Ave Royale, Ange-Gardien. Les funérailles auront lieu le samedi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire Wilfred Robert Inc., 73, Ave Royale, Beaufort, à 9.30 heures pour l'église de

MATHIEU (Jules-Frédéric) — A l'Hôpital de l'Enfant-Jésus, le 27 janvier 1972, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Jules-Frédéric Mathieu, époux de Marie-Louise Vézina. Il demeurait au 6595 Ave Royale, Ange-Gardien. Les funérailles auront lieu le samedi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire Wilfred Robert Inc., 73, Ave Royale, Beaufort, à 9.30 heures pour l'église de

MATHIEU (Jules-Frédéric) — A l'Hôpital de l'Enfant-Jésus, le 27 janvier 1972, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Jules-Frédéric Mathieu, époux de Marie-Louise Vézina. Il demeurait au 6595 Ave Royale, Ange-Gardien. Les funérailles auront lieu le samedi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire Wilfred Robert Inc., 73, Ave Royale, Beaufort, à 9.30 heures pour l'église de

MATHIEU (Jules-Frédéric) — A l'Hôpital de l'Enfant-Jésus, le 27 janvier 1972, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Jules-Frédéric Mathieu, époux de Marie-Louise Vézina. Il demeurait au 6595 Ave Royale, Ange-Gardien. Les funérailles auront lieu le samedi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire Wilfred Robert Inc., 73, Ave Royale, Beaufort, à 9.30 heures pour l'église de

MATHIEU (Jules-Frédéric) — A l'Hôpital de l'Enfant-Jésus, le 27 janvier 1972, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Jules-Frédéric Mathieu, époux de Marie-Louise Vézina. Il demeurait au 6595 Ave Royale, Ange-Gardien. Les funérailles auront lieu le samedi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire Wilfred Robert Inc., 73, Ave Royale, Beaufort, à 9.30 heures pour l'église de

705 AVIS DE DÉCÈS — AUCLAIR (Lucien) — A Neuchâtel, le 27 janvier 1972, à l'âge de 58 ans, est décédé Lucien Aucclair, époux de Florentine Jobin. Il demeurait au 204, boul. L'Ornière. Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures. Départ du salon funéraire Falardeau Inc., 30, St-Joseph, Loretteville.

BAZIN (Berthe) — A Ste-Georges de Beauce, le 27 janvier 1972, est décédée Mlle Berthe Bazin. Elle demeurait autrefois dans la paroisse St-Vincent-de-Paul de Québec. Les funérailles auront lieu samedi, le 29 janvier, à 9.30 heures. Départ de la résidence funéraire Cloutier Ltée, 190, 1ère Avenue, Québec.

BEAUDOIN (Roger) — A Lazon, le 25 janvier 1972, à l'âge de 52 ans, est décédé Roger Beaudoin, époux de dame Gabrielle Roy. Il demeurait au 597, rue St-Joseph, Lazon. Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures. Départ de Gilbert & Turgeon Ltée, 203, St-Joseph.

BEAUPRÉ (de) — Au Lac Beauport, le 25 janvier 1972, à l'âge de 27 ans, est décédé Mlle Yvonne Collin, épouse de M. et Mme Alfred Collin, M. et Mme Alfred Dubé, M. Georges Morin, M. et Mme Maurice Chouinard, M. et Mme Auréat Fortin, M. Alfred Chouinard. Le salon sera fermé de 5 heures à 7 heures p.m. Priés de ne pas envoyer de fleurs. quo-28

COUDRE (Denis) — Au Lac Beauport, le 25 janvier 1972, à l'âge de 27 ans, est décédé Denis Coudre, époux de Lucie Deschênes. Il demeurait au 331, rue Commerciale, St-David. Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures. Départ Gilbert & Turgeon Ltée, 58, Ave Bégin.

COUDRE (Denis) — Au Lac Beauport, le 25 janvier 1972, à l'âge de 27 ans, est décédé Denis Coudre, époux de Lucie Deschênes. Il demeurait au 331, rue Commerciale, St-David. Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures. Départ Gilbert & Turgeon Ltée, 58, Ave Bégin.

DENIS (Ovide) — A Québec, le 26 janvier 1972, est décédé Ovide Denis, barbier, époux de Rose-Alma Pélipin. Il demeurait au 156, Ste-Agnès, Donnacona. Les funérailles auront lieu samedi, à 9.30 heures. Départ de la résidence funéraire D. Denis Inc., 324, Notre-Dame, Donnacona.

DESSAULT (Laura) — A Donnacona, le 27 janvier 1972, à l'âge de 86 ans, est décédée Laura Lassure, épouse en premières noces de feu Adolphe Lassure et en secondes noces de J.-S. Brisson. Elle demeurait au 33 rue Verret. Les funérailles auront lieu samedi, à 10.30 heures. Départ du salon funéraire Falardeau Inc., 30 rue St-Joseph.

BRISSEAU (Anasthasie) — A Loretteville, le 25 janvier 1972, à l'âge de 64 ans, est décédée Anasthasie Pincout, épouse en premières noces de feu Adolphe Pincout et en secondes noces de J.-S. Brisson. Elle demeurait au 33 rue Verret. Les funérailles auront lieu samedi, à 10.30 heures. Départ du salon funéraire Falardeau Inc., 30 rue St-Joseph.

BRISSEAU (Anasthasie) — A Loretteville, le 25 janvier 1972, à l'âge de 64 ans, est décédée Anasthasie Pincout, épouse en premières noces de feu Adolphe Pincout et en secondes noces de J.-S. Brisson. Elle demeurait au 33 rue Verret. Les funérailles auront lieu samedi, à 10.30 heures. Départ du salon funéraire Falardeau Inc., 30 rue St-Joseph.

BRISSEAU (Anasthasie) — A Loretteville, le 25 janvier 1972, à l'âge de 64 ans, est décédée Anasthasie Pincout, épouse en premières noces de feu Adolphe Pincout et en secondes noces de J.-S. Brisson. Elle demeurait au 33 rue Verret. Les funérailles auront lieu samedi, à 10.30 heures. Départ du salon funéraire Falardeau Inc., 30 rue St-Joseph.

BRISSEAU (Anasthasie) — A Loretteville, le 25 janvier 1972, à l'âge de 64 ans, est décédée Anasthasie Pincout, épouse en premières noces de feu Adolphe Pincout et en secondes noces de J.-S. Brisson. Elle demeurait au 33 rue Verret. Les funérailles auront lieu samedi, à 10.30 heures. Départ du salon funéraire Falardeau Inc., 30 rue St-Joseph.

BRISSEAU (Anasthasie) — A Loretteville, le 25 janvier 1972, à l'âge de 64 ans, est décédée Anasthasie Pincout, épouse en premières noces de feu Adolphe Pincout et en secondes noces de J.-S. Brisson. Elle demeurait au 33 rue Verret. Les funérailles auront lieu samedi, à 10.30 heures. Départ du salon funéraire Falardeau Inc., 30 rue St-Joseph.

BRISSEAU (Anasthasie) — A Loretteville, le 25 janvier 1972, à l'âge de 64 ans, est décédée Anasthasie Pincout, épouse en premières noces de feu Adolphe Pincout et en secondes noces de J.-S. Brisson. Elle demeurait au 33 rue Verret. Les funérailles auront lieu samedi, à 10.30 heures. Départ du salon funéraire Falardeau Inc., 30 rue St-Joseph.

BRISSEAU (Anasthasie) — A Loretteville, le 25 janvier 1972, à l'âge de 64 ans, est décédée Anasthasie Pincout, épouse en premières noces de feu Adolphe Pincout et en secondes noces de J.-S. Brisson. Elle demeurait au 33 rue Verret. Les funérailles auront lieu samedi, à 10.30 heures. Départ du salon funéraire Falardeau Inc., 30 rue St-Joseph.

BRISSEAU (Anasthasie) — A Loretteville, le 25 janvier 1972, à l'âge de 64 ans, est décédée Anasthasie Pincout, épouse en premières noces de feu Adolphe Pincout et en secondes noces de J.-S. Brisson. Elle demeurait au 33 rue Verret. Les funérailles auront lieu samedi, à 10.30 heures. Départ du salon funéraire Falardeau Inc., 30 rue St-Joseph.

BRISSEAU (Anasthasie) — A Loretteville, le 25 janvier 1972, à l'âge de 64 ans, est décédée Anasthasie Pincout, épouse en premières noces de feu Adolphe Pincout et en secondes noces de J.-S. Brisson. Elle demeurait au 33 rue Verret. Les funérailles auront lieu samedi, à 10.30 heures. Départ du salon funéraire Falardeau Inc., 30 rue St-Joseph.

BRISSEAU (Anasthasie) — A Loretteville, le 25 janvier 1972, à l'âge de 64 ans, est décédée Anasthasie Pincout, épouse en premières noces de feu Adolphe Pincout et en secondes noces de J.-S. Brisson. Elle demeurait au 33 rue Verret. Les funérailles auront lieu samedi, à 10.30 heures. Départ du salon funéraire Falardeau Inc., 30 rue St-Joseph.

BRISSEAU (Anasthasie) — A Loretteville, le 25 janvier 1972, à l'âge de 64 ans, est décédée Anasthasie Pincout, épouse en premières noces de feu Adolphe Pincout et en secondes noces de J.-S. Brisson. Elle demeurait au 33 rue Verret. Les funérailles auront lieu samedi, à 10.30 heures. Départ du salon funéraire Falardeau Inc., 30 rue St-Joseph.

REMERCIEMENTS

À 9.45 heures pour l'église St-Fidèle et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants, son gendre et ses belles-filles, Dr et Mme Robert Landry, M. et Mme Raymond Dumais (Lolli), M. et Mme Bernard Landry; ses frères, ses beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme James Landry, M. et Mme Jacques Landry, Mlle Albina Landry, ainsi que plusieurs petits-enfants. Le salon sera fermé de 9 à 7 heures. quo-28

LAROCHE (Théoline) — A St-Raymond, le 26 janvier 1972, à l'âge de 85 ans et 5 mois, est décédée M. Théoline Larouche, rentière, épouse de M. et Mme Edmond Larouche. Elle demeurait avec son gendre, M. et Mme Raymond Larouche, au 10.30 heures. Départ du foyer funéraire Roland G. Cantin, 101, rue St-Joseph, St-Raymond.

LAROCHE (Théoline) — A St-Raymond, le 26 janvier 1972, à l'âge de 85 ans et 5 mois, est décédée M. Théoline Larouche, rentière, épouse de M. et Mme Edmond Larouche. Elle demeurait avec son gendre, M. et Mme Raymond Larouche, au 10.30 heures. Départ du foyer funéraire Roland G. Cantin, 101, rue St-Joseph, St-Raymond.

LAROCHE (Théoline) — A St-Raymond, le 26 janvier 1972, à l'âge de 85 ans et 5 mois, est décédée M. Théoline Larouche, rentière, épouse de M. et Mme Edmond Larouche. Elle demeurait avec son gendre, M. et Mme Raymond Larouche, au 10.30 heures. Départ du foyer funéraire Roland G. Cantin, 101, rue St-Joseph, St-Raymond.

LAROCHE (Théoline) — A St-Raymond, le 26 janvier 1972, à l'âge de 85 ans et 5 mois, est décédée M. Théoline Larouche, rentière, épouse de M. et Mme Edmond Larouche. Elle demeurait avec son gendre, M. et Mme Raymond Larouche, au 10.30 heures. Départ du foyer funéraire Roland G. Cantin, 101, rue St-Joseph, St-Raymond.

LAROCHE (Théoline) — A St-Raymond, le 26 janvier 1972, à l'âge de 85 ans et 5 mois, est décédée M. Théoline Larouche, rentière, épouse de M. et Mme Edmond Larouche. Elle demeurait avec son gendre, M. et Mme Raymond Larouche, au 10.30 heures. Départ du foyer funéraire Roland G. Cantin, 101, rue St-Joseph, St-Raymond.

LAROCHE (Théoline) — A St-Raymond, le 26 janvier 1972, à l'âge de 85 ans et 5 mois, est décédée M. Théoline Larouche, rentière, épouse de M. et Mme Edmond Larouche. Elle demeurait avec son gendre, M. et Mme Raymond Larouche, au 10.30 heures. Départ du foyer funéraire Roland G. Cantin, 101, rue St-Joseph, St-Raymond.

LAROCHE (Théoline) — A St-Raymond, le 26 janvier 1972, à l'âge de 85 ans et 5 mois, est décédée M. Théoline Larouche, rentière, épouse de M. et Mme Edmond Larouche. Elle demeurait avec son gendre, M. et Mme Raymond Larouche, au 10.30 heures. Départ du foyer funéraire Roland G. Cantin, 101, rue St-Joseph, St-Raymond.

LAROCHE (Théoline) — A St-Raymond, le 26 janvier 1972, à l'âge de 85 ans et 5 mois, est décédée M. Théoline Larouche, rentière, épouse de M. et Mme Edmond Larouche. Elle demeurait avec son gendre, M. et Mme Raymond Larouche, au 10.30 heures. Départ du foyer funéraire Roland G. Cantin, 101, rue St-Joseph, St-Raymond.

LAROCHE (Théoline) — A St-Raymond, le 26 janvier 1972, à l'âge de 85 ans et 5 mois, est décédée M. Théoline Larouche, rentière, épouse de M. et Mme Edmond Larouche. Elle demeurait avec son gendre, M. et Mme Raymond Larouche, au 10.30 heures. Départ du foyer funéraire Roland G. Cantin, 101, rue St-Joseph, St-Raymond.

LAROCHE (Théoline) — A St-Raymond, le 26 janvier 1972, à l'âge de 85 ans et 5 mois, est décédée M. Théoline Larouche, rentière, épouse de M. et Mme Edmond Larouche. Elle demeurait avec son gendre, M. et Mme Raymond Larouche, au 10.30 heures. Départ du foyer funéraire Roland G. Cantin, 101, rue St-Joseph, St-Raymond.

LAROCHE (Théoline) — A St-Raymond, le 26 janvier 1972, à l'âge de 85 ans et 5 mois, est décédée M. Théoline Larouche, rentière, épouse de M. et Mme Edmond Larouche. Elle demeurait avec son gendre, M. et Mme Raymond Larouche, au 10.30 heures. Départ du foyer funéraire Roland G. Cantin, 101, rue St-Joseph, St-Raymond.

LAROCHE (Théoline) — A St-Raymond, le 26 janvier 1972, à l'âge de 85 ans et 5 mois, est décédée M. Théoline Larouche, rentière, épouse de M. et Mme Edmond Larouche. Elle demeurait avec son gendre, M. et Mme Raymond Larouche, au 10.30 heures. Départ du foyer funéraire Roland G. Cantin, 101, rue St-Joseph, St-Raymond.

LAROCHE (Théoline) — A St-Raymond, le 26 janvier 1972, à l'âge de 85 ans et 5 mois, est décédée M. Théoline Larouche, rentière, épouse de M. et Mme Edmond Larouche. Elle demeurait avec son gendre, M. et Mme Raymond Larouche, au 10.30 heures. Départ du foyer funéraire Roland G. Cantin, 101, rue St-Joseph, St-Raymond.

LE SOLEIL Une bonne façon d'en savoir plus long.

LES MARÉES SAMEDI Basse 1h00 am. Haute 5h45 am. Basse 12h45 pm. Haute 17h55 pm.

MONUMENTS FUNÉRAIRES LAFORCE & FILS, 1025, RUE ST-VALLÉE, QUÉBEC, QUÉ-29

Négociations prévues pour un traité de paix nippon-soviétique

TOKYO (D'après l'AFP et UPI) — Le communiqué commun nippon-soviétique annonçant de prochaines négociations en vue de la signature d'un traité de paix, l'annonce, ce matin de source gouvernementale dans la capitale japonaise de la visite à Moscou (sans doute en juin), de M. Eisaku Sato, premier ministre nippon, ainsi que la demande faite hier par le ministre soviétique des Affaires étrangères, M. Andreï Gromyko à M. Tanaka, ministre japonais du Commerce international et de l'Industrie, pour une participation japonaise dans l'exploitation des ressources pétrolières de Tyumen, en Sibirie accidentée, eurent visiblement une phase nouvelle dans les relations entre les deux pays, estiment les observateurs politiques de la capitale japonaise.

Pour la première fois depuis le rétablissement des relations diplomatiques entre l'Union soviétique et le Japon, indiquent-ils, le Kremlin ne ferme pas la porte à des négociations concernant les îles Kouriles (dont une partie est revendiquée par le Japon) alors qu'il considérait jusque-là l'affaire comme classée.

Selon des sources informées, le problème des îles Kouriles a été le thème principal des pourparlers menés en coulisse pendant la visite à Tokyo du ministre soviétique des Affaires étrangères, M. Andreï Gromyko.

En outre, les observateurs notent que le communiqué commun nippon-soviétique fait état d'un accord des deux parties pour l'ouverture cette année, à une date qui sera déterminée par les parties, de négociations en vue de la conclusion d'un

traité de paix "pour donner aux relations soviéto-japonaises une base stable et plus durable". Or, le gouvernement japonais a toujours déclaré qu'une visite de M. Gromyko ne serait d'aucune utilité si la question des Kouriles ne figurait pas à l'ordre du jour. Tokyo a en outre toujours lié ce problème territorial à la signature éventuelle d'un traité de paix.

TROIS POSSIBILITES D'ACCORD

Les négociations en vue de la signature d'un traité de paix incluant la question des Kouriles ne seront pas faciles, estiment les observateurs. Selon eux, la question des Kouriles pourrait être résolue selon trois formules:

— retour au Japon des îles dont il revendique la souveraineté (Habomai, Shikotan, Kunashiri et Etorofu);

— ou retour au Japon des seules îles Habomai et Shikotan;

— ou enfin, conclusion d'un traité de paix prévoyant le retour au Japon des îles Habomai et Shikotan et poursuite des négociations sur les deux autres îles.

Au ministère japonais des Affaires étrangères, on se refuse à mentionner l'une quelconque de ces formules, pour ne pas, dit-on, sembler mettre des conditions préalables à l'ouverture des négociations.

Le communiqué soviéto-japonais publié hier à l'issue de la visite de M. Andreï Gromyko, fait état d'échange de visites entre les "responsables". Or, fait-on observer de source gouvernementale, il a été entendu, à la demande expresse de M. Gromyko, que ces "responsables" ne seront autres que les premiers ministres, et M. Sato a été invité à se rendre en Union soviétique.

Dans le cas de l'exploitation pétrolière à Tyumen, les deux ministres sont convenus que cette question serait discutée au cours d'une réunion du comité économique nippon-soviétique, le mois prochain à Tokyo.

M. Tanaka a déclaré devant les journalistes qu'il était tombé d'accord avec M. Gromyko pour

étudier les possibilités d'une coopération japonaise dans les projets de développement soviétiques à long terme.

En ce qui concerne le pétrole, M. Tanaka a souligné devant le ministre soviétique que les importations japonaises de pétrole brut en provenance d'Union soviétique iraient en augmentant. M. Tanaka a cependant admis les difficultés que pose l'exécution de projets communs nippon-soviétiques. Il a cité comme exemple un plan commun d'exploitation du gaz naturel de Sakhaline, mis au point il y a 10 ans, et qui n'a jamais été exécuté.

Deux autres morts accentuent la campagne de terreur en Ulster

IRLANDE DU NORD (d'après l'AFP et UPI) — La campagne de terreur systématiquement entreprise par l'IRA depuis le début de la semaine en Irlande du Nord contre les policiers a connu son point culminant hier avec la mort de deux policiers tués par un inconnu qui a ouvert le feu à la mitrailleuse sur leur voiture, de même que par l'attentat commis entre un de leurs confrères de Londonderry qui fut atteint à la jambe d'une balle.

La veille, vingt et une explosions avaient semé la panique dans la population du pays.

L'armée a d'autre part, fait usage de grenades lacrymogènes et tiré des boîtes en caoutchouc à cinq reprises dans l'après-midi en bordure du quartier catholique du Bogside pour disperser de jeunes manifestants.

Enfin, un incident de frontière a opposé les troupes britanniques à des tireurs de l'IRA près de Forkhill dans le comté de Newry. L'incident a duré deux heures et demie et, selon un porte-parole militaire, plus de 5.000 cartouches ont été tirées. Il n'y a pas eu de victimes. L'arrivée d'un détachement de l'armée irlandaise a mis un terme aux échanges de coups de feu.

L'armée tirait en effet de l'autre côté de la frontière où s'étaient réfugiés les membres de l'IRA, ce qui constitue en fait une violation de territoire même si l'armée invoque la "riposte défensive". La meilleure protection "légitime" aurait été pour elle de se retirer hors de la portée du feu ennemi.

L'armée croit avoir blessé deux hommes et un représentant de l'IRA a répliqué que certains de leurs hommes avaient entendu des cris mais qu'il ne s'agissait pas des leurs.

Au cours d'un autre incident à Londonderry, l'armée déclare avoir blessé un tireur isolé qui s'en était pris à un poste d'observation.

A Belfast, les militaires ont lancé des raids pour retrouver des armes et ils auraient saisi trois pistolets, deux carabines et un fusil, de même que des munitions, détonateurs et fils.

Encore hier, il y eut un bon nombre d'explosions qui eurent pour cibles un transformateur électrique, deux centraux téléphoniques et une usine de fabrication de bacon.

La Yougoslavie est aux prises avec des tendances séparatistes

Par VINCENT BUIST

BELGRADE (Ruter) — La seconde conférence de la Ligue communiste yougoslave a achevé jeudi soir ses travaux en mettant tout particulièrement l'accent sur la lutte contre les tendances nationalistes et séparatistes au sein de la République fédérative.

Les quatre cents délégués du P.C. ont élu M. Stane Dolanc au poste de secrétaire général.

M. Dolanc est généralement considéré sinon comme un dur du moins comme un homme dont les liens avec l'armée (il était commandant pendant la résistance) pourraient le désigner à de hautes fonctions dans "l'après-titoïsme".

Parmi les huit membres du comité exécutif de la Ligue qui ont été élus à la fin de la conférence, figure M. Jure Bilic, 49 ans, qui s'est vu confier la tâche d'organiser la lutte contre ces tendances, notamment en Croatie. Il est lui-même d'origine croate, et a dirigé les récentes purges au sein du P.C. croate.

Le maréchal Tito, qui paraissait en excellente santé, est intervenu avant la clôture; il s'est borné à renouveler ses appels à l'unité au sein de la fédération.

Les Oustachis

A la différence d'autres officiels yougoslaves qui ont expressément accusé les Oustachis (exiliés nationalistes croates opposés à la fédération), le maréchal Tito semble avoir choisi, pense-t-on à Belgrade, d'éviter

de dramatiser outre mesure les récents événements. Le chef de l'Etat yougoslave a toutefois souligné que l'existence de plusieurs centres de pouvoir distincts n'était pas tolérable.

Le maréchal a cependant laissé entendre que les mesures les plus sévères — procès pour trahison, etc — seraient prises à l'encontre des intellectuels dévotieux au parti et aux nationalistes qui entretiennent des liens avec l'étranger, allusion à peine voilée aux groupements d'Oustachis vivant en exil.

Ceux-ci seraient à l'origine de l'accident survenu mercredi à un avion de ligne yougoslave et de l'explosion qui s'est produite jeudi matin à bord de l'express Liubliana-Belgrade. Vingt-sept

de 28 personnes qui se trouvent à bord de l'appareil ont été tuées. Six passagers du train ont été blessés dont deux grièvement.

Il y aurait eu sabotage de la part des nationalistes croates dans les deux cas. C'est du moins l'hypothèse que retiennent les milieux proches de la conférence de la ligue des communistes.

On s'y déclare persuadé que les extrémistes croates ont voulu jeter une ombre tragique sur la dernière journée des travaux du congrès à l'occasion duquel le malaise qui prévaut dans cette république de 4 millions et demi d'habitants de la fédération yougoslave a justement été débattu.

Collège Jésus-Marie de Sillery

INSTITUTION PRIVEE, MIXTE AU NIVEAU COLLEGIAT et reconnue d'intérêt public

Cours collégial général conduisant à l'Université
Sciences de la Santé
Sciences pures et appliquées
Sciences humaines
Sciences de l'administration
Lettres

Programmes offerts pour septembre 1972
Les demandes d'admission se font, de préférence, avant le 1er mars, au Service de l'admission, au Collégial, 2047, chemin St-Louis, Québec 6

SEMAINE NATIONALE DE L'ELECTRICITE du 6 au 12 février 1972



MESSAGE DU PRESIDENT

Chers amis,

A nouveau cette année, nous rendrons hommage à Thomas Edison, l'un des pères de l'électricité, en célébrant la Semaine de l'Électricité, du 6 au 12 février.

Cette Semaine a pour but d'intéresser les milliers de personnes travaillant dans tous les domaines de l'industrie électrique et, vous tous qui êtes des consommateurs de cette énergie. C'est le moment de s'arrêter, de réfléchir et de réaliser à quel point l'électricité a transformé notre vie. N'oublions pas que l'électricité crée de l'emploi et que toutes les personnes qui l'utilisent contribuent ainsi à créer de l'emploi.

Grâce à l'électricité, nous pouvons presque dire qu'un confort total est à la portée de tous, confort difficilement accessible, il y a une dizaine d'années; notre travail s'est de beaucoup allégé et les tâches quotidiennes sont tellement plus faciles à accomplir grâce aux appareils électriques modernes.

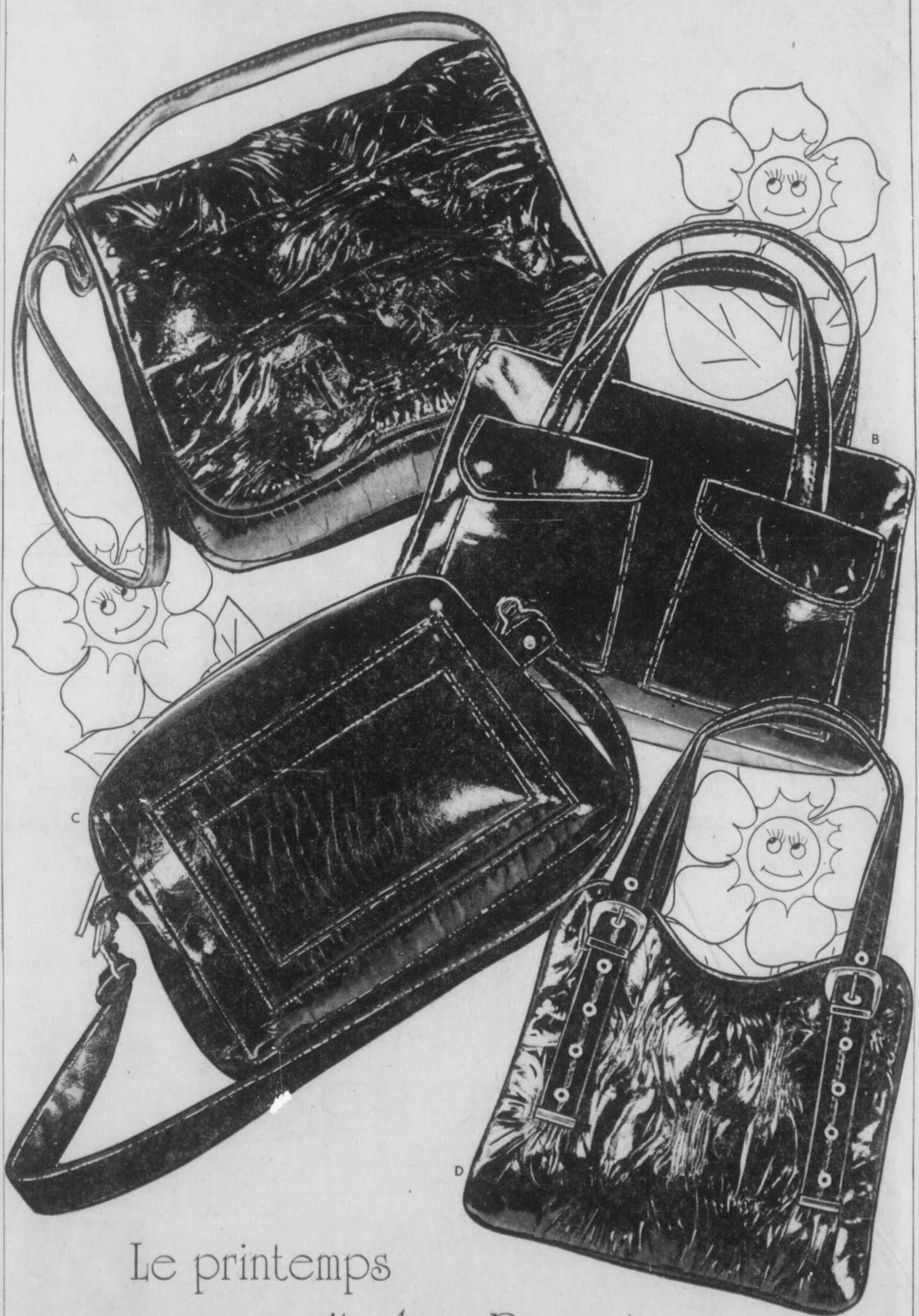
Aussi est-ce pour permettre à chacun d'apprécier à sa juste valeur ce produit authentiquement québécois qu'est l'électricité que je vous invite à prendre connaissance de la brochure couleur "Partout l'avenir est électrique", que vous avez reçue. Célébrez avec nous la Semaine de l'Électricité 1972 et continuez à bénéficier des avantages de cette merveille: l'électricité.

Le président de la Semaine
Marcel Turgeon

"PARTOUT L'AVENIR EST ELECTRIQUE"

Paquet

CENTRE-VILLE PLACE LAURIER



Le printemps vous sourit chez Paquet

Multiformes des vernis Cabrelli. Une sélection de fourre-tout en beau ciré soufflé toute désignée comme gai compagnon de vos toilettes printanières.

a) Pochette avec rabat de fantaisie et bandoulière en noir, marine, ivoire. \$13. b) Fourre-tout avec glissière sur le dessus et deux emplacements avec rabat à pression. Noir ou marine. \$13. c) Modèle baluchon avec glissière sur le dessus. Sur le côté, deux espaces porte-billets. Noir, marine, ivoire. \$9. d) Sac 'très chic' formé de trois pochettes dont une avec glissière. Deux courroies ajustables. Noir. \$20.

Sacs à main, rayon 51, rez-de-chaussée, Centre-Ville et, 851, niveau 2, Place Laurier.

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

Le Soleil

**Section comiques
Page(s) manquante(s)**